

Éliminer la faim

En République Démocratique du Congo

Rapport de la Revue Stratégique sur la Faim Zéro

*Étude réalisée sous la supervision du Professeur Jean-Jacques MUYEMBE TAMFUM
Equipe de recherche de l'ICREDES*

Justin Kankwenda Mbaya, François Kabuya Kalala, Patience Mpanzu Balomba,
Mapatano Mala Ali, Obadée Kibanda Matungila, François Mukoka Nsenda,
Francis Loka Kongo, Edouard Kabemba Mayombo, Boniface Ilunga Mutombo.



ICREDES

Kinshasa-Montréal



ÉLIMINER LA FAIM

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Rapport de la Mission Stratégique sur la Faime Zéro



Table des matières

TABLE DES MATIERES	5
AVANT-PROPOS	9
REMERCIEMENTS	11
SIGLES ET ACRONYMES.....	13
LISTE DES TABLEAUX.....	17
LISTE DES FIGURES.....	19
LISTE DES ENCADRES.....	21
RESUME ANALYTIQUE.....	23
1. Ampleur de l'insécurité alimentaire.....	23
2. Prévalence de la malnutrition.....	24
3. Principales conclusions de l'analyse de la SAN	24
<i>Au niveau des politiques générales.....</i>	<i>24</i>
<i>Au niveau agricole et agroalimentaire</i>	<i>25</i>
<i>Au niveau nutritionnel.....</i>	<i>25</i>
<i>Au niveau des structures de gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle</i>	<i>26</i>
4. Recommandations pour l'amélioration de la SAN.....	26
INTRODUCTION GENERALE.....	27
Le contexte du Rapport	27
La conduite de la RSFZ.....	27
Méthodologie de recherche et contenu du Rapport.....	28
CHAPITRE 1. LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITION- NELLE DANS LE CONTEXTE DU DEVELOPP MENT DE LA RDC	31
1.1. Le contexte politique et socioéconomique	31
<i>1.1.1. Turbulences politiques et conflits armés.....</i>	<i>31</i>
<i>1.1.2. Prédominance des industries extractives et recul de l'agriculture.....</i>	<i>32</i>
<i>1.1.3. Taux de chômage élevé et quasiment stationnaire.....</i>	<i>35</i>
<i>1.1.4. Persistance de la pauvreté et des inégalités.....</i>	<i>36</i>
<i>1.1.5. Progrès lents en matière de développement humain.....</i>	<i>37</i>
<i>1.1.6. Besoins croissants d'importations alimentaires.....</i>	<i>37</i>
1.2. Le contexte et le profil démographiques.....	38
1.3. Le contexte de gouvernance et de financement de la SAN	39
<i>1.3.1. Dispositif institutionnel</i>	<i>39</i>
<i>1.3.2. Prise en charge du financement de la SAN.....</i>	<i>41</i>
CHAPITRE 2. LA SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EN RDC	43

Copyright ICREDES 2019.

Tous droits réservés

Publié par les Éditions de l'ICREDES, avenue Mbanza Ngungu n° 4, Q. Righini,
Kinshasa-Lemba, RDC.

Vaincre la faim en RDC : Revue stratégique sur la faim zéro.

Première édition, 2019.

ISBN : 2-916169-16-4

EAN : 9782916169163

2.1. La sécurité alimentaire.....	43
2.2. Disponibilité des terres.....	43
2.1.1. La disponibilité des terres cultivables.....	44
2.1.2. Disponibilité de la nourriture.....	47
A. Au niveau national.....	47
2.1.3. Accessibilité de la nourriture.....	61
2.1.4. Utilisation de la nourriture.....	65
2.1.5. Stabilité des moyens de subsistance.....	68
2.1.6. Autres facteurs explicatifs de la situation de la SAN.....	70
2.1.6.1. Facteurs agricoles et agro-alimentaires.....	71
2.1.6.2. Facteurs nutritionnels.....	78
2.1.6.3. Facteurs démographiques.....	79
2.1.6.4. Facteurs socio-économiques.....	81
2.1.6.5. Facteurs socio-politiques.....	83
2.1.6.6. Facteurs environnementaux.....	84
2.2. L'état nutritionnel et ses déterminants.....	85
2.2.1. Prévalence de l'insécurité alimentaire.....	86
2.2.2. Prévalence des malnutritions.....	89
a) Malnutrition chez les enfants de 0-5 ans.....	89
b) État nutritionnel de la femme.....	95
c) Surcharge pondérale chez l'enfant.....	97
d) Surcharge pondérale chez la femme.....	98
e) Les carences en micronutriments.....	99
f) Carence en Iode.....	101
g) La carence en vitamine A.....	102
h) La surcharge pondérale.....	104
i) Le Konzo.....	104
2.2.3. Déterminants de l'état nutritionnel.....	105
a) Les apports insuffisants.....	105
b) La maladie.....	106
2.3. Le coût social et économique de la faim en RDC.....	107
2.3.1. Effets de la sous-nutrition chez l'enfant.....	108
a) Effets sur la santé.....	108
b) Effets sur l'éducation.....	108
c) Effets sur la productivité.....	109
2.3.2. Coûts de la sous-nutrition chez l'enfant.....	110
2.3.3. Enseignements tirés du coût de la faim en RDC.....	110
2.4. Les principaux défis et contraintes de la SAN en RDC.....	112
2.4.1. Au niveau des politiques générales et de SAN.....	112
2.4.2. Au niveau agricole et agroalimentaire.....	113
2.4.3. Au niveau nutritionnel.....	114

2.4.4. En termes de dimensions transversales affectant la SAN.....	115
2.4.5. En termes de structures de gestion de la SAN.....	115
2.4.6. Nécessaire implication du secteur privé.....	116

CHAPITRE 3. L'ANALYSE DES POLITIQUES DE REPONSE

A LA S.A.N. ET DE LEURS GAPS.....	119
3.1. Les politiques d'orientation générale.....	120
3.2. Les politiques et plans en rapport avec la sécurité alimentaire.....	122
3.2.1. Volets sectoriels.....	122
a) L'agriculture.....	122
b) L'élevage.....	126
c) La pêche.....	127
3.2.2. Gaps en matière de politiques agricoles.....	127
3.3. Les politiques et plans en rapport avec la sécurité nutritionnelle.....	128
3.3.1. Volets couverts.....	128
3.3.2. Gaps en matière de politiques nutritionnelles.....	132
3.4. Les politiques et plans en rapport avec la population.....	136
3.4.1. Volets couverts.....	136
3.4.2. Gaps en matière de politiques démographiques.....	139
3.5. Les politiques et plans de réponse en rapport avec l'approvisionnement en eau et l'assainissement.....	140
3.5.1. Volets couverts.....	140
3.5.2. Gaps en matière de politiques d'approvisionnement en eau et d'assainissement.....	140
3.6. Les politiques et plans de réponse en matière d'environnement.....	141
3.7. Les stratégies d'accompagnement des PTF.....	142
3.7.1. Volets couverts.....	142
3.7.2. Gaps en matière de stratégies d'accompagnement des PTF.....	150
3.8. La synthèse des gaps en matière de politiques de réponse.....	151

CHAPITRE 4. LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....

4.1. Le défi démographique.....	153
4.2. Les axes stratégiques d'action.....	155
4.2.1. Axes stratégiques d'action en direction des quatre piliers de la SAN.....	155
4.2.2. Axes en direction des autres dimensions constitutives de la SAN.....	156
4.2.3. Axes programmatiques et de gestion.....	157
4.2.4. Axes stratégiques en direction des problèmes institutionnels et des acteurs, y compris les PTF.....	157
4.3. La feuille de route et le partage des responsabilités.....	157
Volet A. Les actions stratégiques à court terme.....	158
Volet B. Les actions stratégiques à moyen et long terme.....	165
4.4. Le cadre institutionnel de mise en œuvre.....	170

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE.....

.....	173
-------	-----

AVANT-PROPOS

Les Etats membres du système des Nations Unies, y compris la République Démocratique du Congo (RDC) ont adopté en septembre 2015 les Objectifs de Développement Durable (ODD), qui traduisent un engagement de ces Etats dans un programme ambitieux, qui consiste à transformer ce monde en un lieu où la faim, la pauvreté et les inégalités, seront éradiquées à l'horizon 2030. L'ODD 2 plus particulièrement, est l'expression d'un engagement en faveur de la lutte contre la faim et la malnutrition.

Au vu des dernières statistiques sur la faim et la malnutrition en RDC, une telle lutte y trouve tout son sens. En effet, selon les résultats de l'enquête du Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB), menée par l'Institut National de la Statistique (INS) du Ministère du Plan en 2016, environ un ménage sur deux fait face à l'insécurité alimentaire. En outre, les analyses du 15^{ème} et 16^{ème} cycle du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), montrent que la tendance des personnes qui sont affectées par l'insécurité alimentaire aiguë est à la hausse au cours de ces dernières années, et que le nombre de ces personnes est passé de 7,7 à 13,1 millions de personnes entre 2017 et 2018.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS 2017-2018), montrent « qu'un enfant de moins de 5 ans sur 14 souffre de la malnutrition aiguë ou émaciation. Cette forme de malnutrition est une tueuse d'enfants ».

La sous-nutrition est un autre fléau inquiétant en RDC qui mérite d'être combattu. Selon l'étude précitée, 42% des enfants de moins de 5 ans souffrent du retard de croissance ou de la malnutrition chronique. L'étude sur le coût de la faim qui avait été menée en 2016 par une équipe interministérielle et pluridisciplinaire avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (WFP) et de l'Union Africaine, a montré « qu'au cours des cinq dernières années (2010-2014), il y a eu 729.160 décès d'enfants dus à la sous-nutrition. Ces décès représentent 31,5% de tous les cas de mortalité d'enfants de moins de 5 ans de cette période. Ceci limite la capacité du pays à atteindre l'un de ses principaux objectifs de développement qu'est la réduction de la mortalité chez les enfants.

L'étude sur le coût de la faim montre en outre, que la malnutrition chronique a des effets négatifs sur les résultats scolaires des enfants par l'accroissement des risques de redoublement et d'abandon et plus tard sur la productivité des personnes qui ont souffert de cette forme de malnutrition. Sur le plan économique, l'étude montre que la RDC perd 4,56% de son produit intérieur brut (PIB) du fait des effets cumulés de la sous-nutrition des enfants en termes de dépenses de santé, frais scolaires et perte de productivité sur le marché de l'emploi ».

Les défis à relever sont certes énormes, mais comme l'a déclaré le Chef de l'Etat, son Excellence Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo dans son discours d'investiture le 24 janvier 2019, « le Congo, avec ses 80 millions d'hectares de terres arables et ses 40 millions d'hectares de terres irrigables, peut atteindre l'autosuffisance alimentaire et même nourrir deux milliards de personnes en résorbant ainsi deux fois le déficit alimentaire mondial, s'il est doté d'un programme agricole innovant ».

Ainsi, pour répondre à une situation aussi alarmante, la RDC n'a pas non seulement adopté les ODD, y compris l'ODD 2 qui consiste à éliminer la faim, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable, mais elle a aussi par son Ministère du Plan, conduit l'exercice de contextualisation, de priorisation et de cartographie des ODD.

La revue stratégique sur la faim zéro (RSFZ) a été, par ailleurs, conduite dans le souci de doter le pays d'un document de référence qui pose des diagnostics sur les défis à relever, les opportunités à saisir et les axes stratégiques à prioriser dans la réponse à la problématique de la faim et de la malnutrition en RDC.

Lancée en janvier 2018, la RSFZ a été réalisée sous le leadership du Professeur Jean-Jacques Muyembe Tamfum, Directeur de l'Institut National des Recherches Biomédicales (INRB), qui a été appuyé techniquement par les chercheurs de l'Institut Congolais de Recherche en Développement et Études Stratégiques (ICREDES) et par une équipe interministérielle composée des experts du Gouvernement. Un Conseil Consultatif co-présidé par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies a validé ses résultats.

Au nom de son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, du Gouvernement et du peuple congolais et en mon nom personnel, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au WFP pour sa contribution technique et financière qui a permis la réalisation de cette revue. J'adresse également mes félicitations les plus chaleureuses à toute l'équipe qui s'est investie pour la production d'un travail d'une si haute qualité.

Au vu de la situation alarmante de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans notre pays et de l'urgence qui s'impose pour répondre à cette situation, je préconise fortement la mise en œuvre des recommandations de cette revue suivant la feuille de route telle qu'elle y est tracée.

Sylvestre Ilunga Ilunkamba,

Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

REMERCIEMENTS

La population de la République Démocratique du Congo (RDC) est estimée à quelque 85 millions d'habitants, et elle atteindra les 120 millions à l'horizon 2030, celui des ODD. Le pays doit être capable d'assurer sa sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) aujourd'hui et demain, compte tenu de cette croissance. Il peut y arriver par sa capacité de production vivrière et d'importations alimentaires pour faire face aux besoins croissants de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La formulation des politiques et programmes de sécurité alimentaire dépend de la connaissance de l'état des lieux des paramètres de base - sectoriels et transversaux – et de leurs interactions. L'établissement de cet état des lieux est un exercice primordial important : connaître où nous sommes, avec défis, contraintes et atouts, pour être en mesure de définir de manière pertinente où nous voulons et pouvons aller, et la manière de cheminer pour résoudre le problème de la faim et de la malnutrition en RDC.

Cet exercice préliminaire a été confié à l'Institut Congolais de Recherche en Développement et Études Stratégiques (ICREDES), qui a mis en place une équipe de recherche (ER) pour réaliser cette tâche appelée « *Revue stratégique sur la faim zéro en RDC (RSFZ)* ».

L'ICREDES saisit l'occasion de la sortie de ce Rapport pour exprimer sa gratitude au Programme Alimentaire Mondial (PAM) en RDC, pour la confiance qu'il lui a témoignée en lui confiant cette responsabilité scientifique. L'ICREDES est reconnaissant à Monsieur Claude Jibidar, Représentant et Directeur Pays du PAM et son équipe pour tout l'appui dont il a bénéficié du bureau de cette agence pour mener une analyse indépendante de l'état des lieux de la SAN, des politiques et programmes de réponse à l'insécurité alimentaire et la malnutrition, ainsi que de leurs gaps, et de formuler des recommandations pertinentes, et avec un regard vers l'avenir pour cheminer vers l'atteinte de l'ODD2.

Tout l'exercice a été conduit sous la direction du Professeur Jean-Jacques Muyembe Tamfum, le Facilitateur du processus de la revue stratégique. L'ICREDES exprime ses sincères remerciements au facilitateur pour son leadership et son sens de collaboration dans le déroulement de cette mission.

La réalisation de la revue a bénéficié de l'appui scientifique et technique du Comité interministériel (CIM) mis en place à cet effet. Ce dernier a facilité l'obtention de la documentation auprès des ministères, contribué au déroulement des ateliers régionaux, et pris part à la discussion pour la finalisation de ce rapport. L'ICREDES lui en est reconnaissant.

Le Conseil Consultatif de tout ce processus a veillé à son déroulement, lui a prodigué des conseils, fait des suggestions d'orientation, et a validé le produit final présenté ici. L'ICREDES lui exprime aussi ses remerciements.

Tout cela montre que, bien que réalisé par l'équipe de l'ICREDES, ce travail est un produit collectif qui a bénéficié de l'appui multiforme des différents acteurs. Et je me dois pour cela de formuler un mot spécial de gratitude et de félicitations à mes collègues de l'ER. Ils ont fait preuve

d'un niveau élevé de conscience de leur engagement dans cet exercice, de l'esprit de corps et du travail d'équipe qu'ils ont démontrés tout au long du processus, et surtout pour leur capacité d'analyse indépendante et pertinente qui ont conduit à ce résultat validé par le Conseil Consultatif.

Kankwenda Mbaya Justin,

Coordonnateur de l'équipe de recherche pour la RSFZ/RDC,

Directeur Général de l'ICREDES.

SIGLES ET ACRONYMES

ANAPI	: Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
ANJE	: Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
APs	: Aires Protégées
BCC	: Banque Centrale du Congo
CAID	: Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement
CAPSA	: Centre d'Adaptation et de Production des Semences Améliorées
CARG	: Conseil Agricole et Rural de Gestion
CCSC	: Centre de Connaissance Santé au Congo
CDMT	: Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEMUBAC	: Centre Scientifique et Médical de l'Université Libre de Bruxelles
CEPLANUT	: Centre National de Planification Nutritionnelle Humaine
CFSVA	: Analyse Approfondie de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité
CFVA	: Analyse Approfondie de la Sécurité et de la Vulnérabilité
CNMN	: Comité National Multisectoriel de Nutrition
CIMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CIMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CONAREF	Commission Nationale de la Réforme Foncière
CTB	: Coopération Technique Belge
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DSCR-1	: Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de première génération
DSCR-2	: Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de deuxième génération
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
ENP	: Étude Nationale Prospective
E-QUIBB	: Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
ESU	: Enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateur de Base de Bien-être
E-QUIBB	: Enseignement Supérieur et Universitaire
FAO	: Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FOREAMI	: Fonds Reine Elisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes
ICCN	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
IDH	: Indice de Développement Humain
INERA	: Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique
INS	: Institut National de la Statistique
IPC	: Cadre Intégré de Classification de la Phase humanitaire et de la sécurité alimentaire
IPM	: Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
ISAV	: Institut Supérieur Agrovétérinaire

ISDR	: Institut Supérieur de Développement Rural
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
ISTACHA	: Institut Supérieur Technique de Chimie Alimentaire
MECNT	: Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme
MICS	: Multiple Indicators Cluster Surveys
MINAGRIDER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MONUSCO	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCDD	: Observatoire Congolais du Développement Durable
OCHA	: Bureau de la Coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONGD	: Organisation Non Gouvernementale de Développement
OP	: Organisation Paysanne
OVD	: Office des Voiries et Drainage
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PARRSA	: Programme d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole
PCIMA	: Prise en Charge Intégrée de Malnutrition Aiguë
PDDAA	: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PFNL	: Produit Forestier Non Ligneux
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNEFEB	: Programme National de l'Environnement, Forêt, Eau et Biodiversité
PNG	: Parc National de la Garamba
PNIA	: Plan National d'Investissement Agricole
PNPA	: Politique Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture
PNSA	: Programme National de Sécurité Alimentaire
PNSAN	: Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNSD	: Plan National Stratégique de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRH	: Plan de Réponse Humanitaire
PRONANUT	: Programme National de Nutrition
PSIP-PAM	: Plan Stratégique Intérimaire Pays du Programme Alimentaire Mondial
PSNMN	: Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition
PSPP	: Plan Stratégique de Pays Provisoire
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RDC	: République Démocratique du Congo
RDPA	: Revue Diagnostique des Dépenses Publiques de base du Secteur Agricole et Rural
REDD	: Réduction des Effets de la Déforestation et Dégradation Forestière

RFO	: Réserve de Faune à Okapi
RNDH	: Rapport National sur le Développement Humain
RSFZ	: Revue Stratégique sur la Faim Zéro
SAESSCAM	: Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining
SAN	: Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SENAFIC	: Service National des Fertilisants et Intrants Connexes
SENASEM	: Service National des Semences
SNCC	: Stratégie Nationale de Conservation Communautaire
SNSAP	: Surveillance Nutritionnelle, Sécurité Alimentaire et Alerte Précoce
SNV	: Service National de Vulgarisation
SNVBG	: Stratégie Nationale des Violences Basées sur le Genre
SQAV	: Service de Quarantaine Animale et Végétale
SUN	: Scaling Up Nutrition
TDCI	: Troubles Dus à la Carence en Iode
UACP	: Unité d'Appui à la Coordination du Programme
UCAG	: Unité Conjointe d'Appui à l'Agriculture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfant

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. Taux de croissance en volume de différents secteurs et de leurs composantes (en pourcentage).....	33
Tableau 1.2. Contribution des différents secteurs au PIB (en % aux prix de 2005)	34
Tableau 1.3. Répartition des paiements d'importations de marchandises par groupe d'utilisation sur ressources propres (en millions de USD)	37
Tableau 1.4. Population de la RDC par groupe d'âge en 2016.....	39
Tableau 2.1. Taille de cheptels par espèce (en têtes) en RDC	52
Tableau 2.2. Importations des produits alimentaires (en tonnes).....	54
Tableau 2.3. Evolution de l'aide alimentaire (en millions de dollars)	55
Tableau 2.4. Répartition d'activités selon le genre le long de la filière vivrière.....	62
Tableau 2.5. Consommation alimentaire et caractéristiques sociodémographiques des ménages	66
Tableau 2.6. Structure de la population de la RDC par grands groupes d'âge	81
Tableau 2.7. Taux de chômage par tranche d'âge et milieu de résidence	82
Tableau 2.8. Situation de la sécurité alimentaire par province	87
Tableau 2.9. Evolution de la malnutrition, de l'alimentation et de la mortalité chez les enfants	89
Tableau 2.10. Les quatre provinces les plus affectées par les malnutritions	94
Tableau 2.11. Coûts de la sous-nutrition chez l'enfant en 2014	110
Tableau 3.1. Principales politiques de réponse aux problèmes de la SAN en RDC	119
Tableau 3.2. Répartition du coût total de la mise en œuvre du PNIA (en millions de USD).....	125
Tableau 3.3. Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020.....	130
Tableau 3.4. Répartition du financement requis par objectif stratégique (en millions de USD).....	147
Tableau 3.5. Besoins, cibles et budgets du PRH 2017-2019	148
Tableau 3.6. Besoins budgétaires annuels à titre indicatif (en \$USD).....	149
Tableau 4.1. Effectif de la population en 2005 et population attendue en 2030 (En milliers).....	153
Tableau 4.2. Estimation de la consommation des produits courants en 2030.....	154
Tableau 4.3. Structure de la population de la RDC par grands groupes d'âge	155
Tableau 4.4. Feuille de route à l'atteinte de l'ODD2 à l'horizon 2030.....	158

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1. Carte administrative de la RDC.....	45
Figure 2.2. Evolution de la production du manioc en milliers de tonnes	49
Figure 2.3. Evolution de la production du maïs en milliers de tonnes.....	49
Figure 2.4. Evolution de la production de l'arachide, de la banane, du haricot et du riz (en milliers de tonnes).....	51
Figure 2.5. Principales productions animales en RDC depuis 2000 (en milliers de tonnes).....	52
Figure 2.6. Part de l'agriculture et du développement rural dans le budget	78
Figure 2.7. Répartition en % de la population selon les provinces.....	80
Figure 2.8. Les indicateurs de pauvreté en 2005-2012	82
Figure 3.9. Evolution de la situation de la faim en RDC (Nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë en millions)	88
Figure 2.10. Prévalence de la malnutrition chronique en RDC	91
Figure 2.11. Prévalence de la malnutrition aiguë en RDC.....	92
Figure 2.12. Evolution des différents types de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans depuis 1995 en RDC.....	94
Figure 2.13. Le schéma de causalité de la malnutrition.....	105

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1. Le statut des terres cultivables	44
Encadré 2. Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?	47
Encadré 3. Les produits forestiers non ligneux (PFNL)	54
Encadré 4. L'agro - industriel	76
Encadré 5. Chaîne de valeur	77
Encadré 6. Les ressources forestières de la RDC	85
Encadré 7. La sécurité alimentaire des ménages	86

RESUME ANALYTIQUE

Le Gouvernement congolais a adhéré aux Objectifs du Développement Durable (ODD) et s'est engagé, en particulier au niveau des principes, à réduire la faim de manière significative à travers un accroissement durable de la productivité agricole, une mobilisation subséquente des investissements publics et privés, l'amélioration de l'accès à une nourriture de qualité, le renforcement du système national de suivi et de gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que du système de résilience des populations rurales et urbaines.

L'appréhension correcte de la problématique de la SAN en RDC a requis au préalable de situer les faits analysés dans leur contexte évolutif : politique, socioéconomique et démographique. De cette analyse, il est ressorti que les turbulences politiques et les divers conflits armés, conjugués avec les problèmes structurels de l'économie congolaise, ont rendu difficile le contexte du développement en général et de la SAN en particulier, créant ainsi en matière de politiques, un poids inégal en défaveur des interventions humanitaires d'urgence.

Ce Rapport de la Revue Stratégique sur la Faim Zéro (RSFZ) en République Démocratique du Congo dresse l'état des lieux de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays dans ce contexte, ainsi que des déficits et gaps qui s'en dégagent en matière de politiques, plans et programmes mis en œuvre par le gouvernement et par les différents partenaires techniques et financiers. Il contient également les principales recommandations formulées pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au regard de l'atteinte des cibles prioritaires retenues dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable 2 (ODD2) à l'horizon 2030.

Il ressort de cette analyse que la République Démocratique du Congo, bien que dotée d'immenses opportunités agricoles, connaît une situation alimentaire et nutritionnelle alarmante.

1. Ampleur de l'insécurité alimentaire

Un récent bilan du Ministère de l'Agriculture situe le déficit alimentaire du pays à 6,9 millions de tonnes, soit 22% des besoins alimentaires nationaux. L'analyse intégrée de la sécurité alimentaire et nutritionnelle menée en juin 2018 indique, dans le cadre du 16^e cycle de l'IPC, que le nombre de personnes en crise alimentaire a presque doublé, entre 2017 et 2018, passant de 7,7 à 13,1 millions. Par ailleurs, les résultats de l'enquête QUIBB (INS, 2016) attestent que 49,5% des ménages congolais, soit environ un ménage sur deux, sont confrontés au problème de l'insécurité alimentaire, avec 16,4% d'entre eux qui sont sévèrement affectés.

Des disparités importantes sont observées en matière d'insécurité alimentaire aussi bien entre les provinces qu'au niveau des territoires. Ainsi, 16 provinces sur les 26 que compte le pays, ont des taux d'insécurité alimentaire au-dessus de la moyenne nationale qui est déjà élevée (49,5%). Il s'agit de : Sankuru, Maniema, Tshopo, Sud Ubangi, Bas Uélé, Haut Uélé, Tanganyika, Kasai Oriental, Kasai Central, Ituri, Lomami, Kwango, Nord Kivu, Sud Kivu, Kasai et Mongala. Au niveau des territoires, neuf (9) d'entre eux sont en phase 4 ou phase d'urgence, en l'occurrence, les territoires de : Djugu dans l'Ituri ; Kalemie, Nyunzu et Manono dans le Tanganyika ; Mitwaba et Pweto dans le Haut-Katanga ; Tshikapa et Mweka dans le Kasai ; et Miabi au Kasai Oriental. Trente et un (31) autres territoires en phase 3 sont éparpillés à travers le pays.

Outre le recul de l'agriculture vivrière, les principaux facteurs d'aggravation immédiate de l'insécurité alimentaire sont la montée des conflits armés, l'extension des affrontements interethniques et les déplacements des populations consécutifs à l'aggravation de l'insécurité dans certaines zones du pays. Ainsi la baisse de l'agriculture, et notamment de l'agriculture vivrière par rapport au rythme de croissance de la population, le niveau de pauvreté de masse et l'adoption d'un mode de consommation extravertie, tout cela a induit des besoins croissants en importations alimentaires.

2. Prévalence de la malnutrition

Les données disponibles attestent qu'environ 6 millions d'enfants sont malnutris, et 7,2 millions de femmes souffrent d'anémie. Les apports insuffisants en aliments (quantitativement et qualitativement), ainsi que les maladies diarrhéiques constituent les principales causes immédiates de la malnutrition.

En effet, près de deux ménages sur trois ont une consommation alimentaire peu diversifiée et réduite à trois groupes d'aliments, à savoir : (i) les féculents (tubercules ou céréales) ; (ii) les légumes (feuilles de manioc, feuilles de patate douce) ; et (iii) l'huile de palme. Seuls 26% de la population congolaise ont accès à une eau potable salubre, une estimation qui est bien en dessous de la moyenne de 60 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Du fait de la sous-nutrition à un âge précoce, les enfants sont prédisposés notamment à l'émaciation, à des risques très élevés de morbidité et de mortalité et, surtout, à de faibles performances tant scolaires que de productivité à leur âge adulte. Combattre la sous-alimentation aiderait donc à réduire le taux de mortalité infantile, relever la performance scolaire, améliorer la productivité à l'âge adulte et rompre le cycle de pauvreté.

En effet, les pertes totales associées à la sous-nutrition en RDC sont estimées à 1.636,9 milliards de CDF ou l'équivalent de 1.771 millions de dollars, soit 4,56 % du PIB pour l'année 2014. Dans ce coût économique de la faim, la perte de productivité potentielle constitue l'élément le plus important, soit 1.467,51 millions de dollars (82,9% du total), contre 228,86 millions de dollars pour le coût associé à la santé (12,9% du total) et 74,21 millions de dollars pour le coût de l'éducation (4,2% du total).

3. Principales conclusions de l'analyse de la SAN

Les politiques, plans et programmes mis en œuvre par le gouvernement, ainsi que l'accompagnement des partenaires techniques et financiers ne permettent pas, à plusieurs niveaux, de rencontrer suffisamment les défis actuels de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République Démocratique du Congo. Des gaps et déficits sectoriels, et transversaux sont relevés en ce qui concerne les politiques et programmes de réponse aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle en RDC.

Au niveau des politiques générales

Il y a lieu de relever les principales lacunes suivantes : la non prise en compte de la centralité de la problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les stratégies de développement ; la pluralité des politiques parcellisées (agriculture, santé, nutrition, etc.), sans cohérence concep-

tuelle ni synergie entre acteurs et décideurs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; l'absence d'engagement, de portage et de responsabilité politiques en cette même matière.

Au niveau agricole et agroalimentaire

Les facteurs explicatifs de la limitation des politiques, plans et programmes sont les suivants :

- ❑ L'insignifiance du financement public de l'agriculture (3% en moyenne) ;
- ❑ La faiblesse des capacités productives de l'agriculture vivrière, de l'élevage et de la pêche pour cause notamment de la faible consommation d'intrants productifs, d'inefficacité dans l'encadrement technique et la vulgarisation ;
- ❑ La déconnexion de l'agriculture vivrière des chaînes de valeur industrielle ;
- ❑ Le délabrement des voies infrastructurelles et des moyens d'acheminement et d'évacuation des produits ;
- ❑ Le problème des prix peu rémunérateurs aux producteurs paysans ;
- ❑ Le problème d'accès à la terre (propriété et usufruit) non résolu de manière efficace en termes de réforme foncière, d'harmonisation de régimes juridiques (occidental et traditionnel), des modes de mise en œuvre, etc.

Au niveau nutritionnel

Les principaux défis à relever tiennent d'une part, au déséquilibre qualitatif des repas en produits alimentaires de base et, d'autre part, au faible taux d'accès à l'eau potable. La faible qualité nutritionnelle est due essentiellement à la monotonie des repas entretenue par les habitudes de consommation traditionnelles et les interdits alimentaires à travers les zones ethnoculturelles.

Aux facteurs explicatifs précités s'ajoutent cinq dimensions transversales des défis suivants :

- ◇ Défis d'ordre démographique liés au nombre et au rythme élevé de croissance de la population (3,2%), à la structure par âge et taux élevé de dépendance (0,960) ;
- ◇ Défis d'ordre environnemental liés à la nature extensive et sur brûlis de l'agriculture vivrière, à l'empoisonnement des terres et des rivières, à la déforestation, à l'impact limitatif et/ou négatif des zones de réserve et d'exploitation minière, ainsi qu'au faible assainissement du cadre de vie ;
- ◇ Défis d'ordre socioéconomique en rapport avec la persistance de la pauvreté de masse, le faible pouvoir d'achat ne permettant pas de combler les besoins alimentaires, l'existence des inégalités socioéconomiques et de grandes disparités dans la distribution du revenu national, le chômage élevé en particulier pour les jeunes, ainsi que l'exode rural, faisant que la production vivrière est laissée à la charge principale des personnes plus âgées et peu mobiles ;
- ◇ Défis d'ordre sociopolitique tenant d'une part, à la précarité du climat de paix et de sécurité indispensable à l'activité agricole et à la circulation des personnes et des biens (dont les produits alimentaires) ; et d'autre part, à la faiblesse des capacités institutionnelles en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques de développement en général, et celles de sécurité alimentaire et nutritionnelle en particulier. A cela s'ajoutent les faibles

capacités de mobilisation sociale des parties prenantes (secteur privé, société civile, PTF) dans le sens des politiques favorables à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Au niveau des structures de gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Il y a lieu de relever particulièrement 1) le manque d'une structure institutionnelle responsable de la problématique de la SAN et qui en assure la coordination ; 2) l'absence ou la faiblesse de continuité verticale entre les niveaux national et provincial dans la mise en œuvre des politiques et programmes de SAN ; 3) une faible synergie quant à l'efficacité de l'action entre structures relevant des hiérarchies sectorielles différentes ; 4) l'absence des fonctions de suivi et évaluation des politiques et programmes en général, et de ceux de SAN en particulier, et ceci affecte même les engagements internationaux du type ODD 2 ; et 5) l'absence du secteur privé dans le dispositif de la SAN, alors qu'il est une partie prenante importante dans la production, la circulation et l'utilisation des produits, la promotion des chaînes de valeur agroalimentaires, l'enrichissement de la gamme de produits et de leur qualité nutritive.

4. Recommandations pour l'amélioration de la SAN

Au regard des défis et gaps majeurs constatés en matière de politiques de réponse à la problématique de la SAN, le rapport formule des recommandations sous forme d'axes stratégiques d'actions à mener, et d'une feuille de route comportant un partage des responsabilités entre l'État, les PTF, le secteur privé et la société civile, ainsi que d'un cadre institutionnel de mise en œuvre fondé sur l'amélioration des mécanismes de concertation, de coordination, d'alerte et de suivi-évaluation des domaines-clés de la SAN.

De ce qui précède, trois catégories de recommandations sont formulées : 1) celles se rapportant aux axes stratégiques d'action pour la réalisation de l'ODD 2 à l'horizon 2030 ; 2) celles relatives à la feuille de route et au partage des responsabilités entre les parties prenantes ; et 3) celles édicte les principes-clés pour un cadre institutionnel de mise en œuvre desdites recommandations.

Ce Rapport ne comporte aucune formulation des politiques ou des programmes opérationnels. Cependant, il fournit aux différentes parties prenantes une matrice des propositions concrètes d'actions envisageables à court, moyen et à long terme, pourvu de disposer d'un cadre institutionnel de qualité, notamment en ce qui concerne un fort engagement politique en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'impliquer toutes les parties prenantes tant au niveau du gouvernement central que dans les provinces.

INTRODUCTION GENERALE

Le contexte du Rapport

La faim est encore un problème lancinant pour de nombreuses populations à travers le monde (Janin, 2009 ; Pisani et Chatellier, 2010). Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) n'ont certes pas été en mesure d'éliminer totalement la faim, mais la proportion de personnes sous-alimentées dans les régions en développement a baissé de près de moitié depuis 1990, passant de 23,3 % en 1990-1992 à 12,9% en 2014-2016 (Nations Unies, 2015).

Il reste encore de nombreuses personnes qui souffrent de la faim et auxquelles il faut venir en aide. Les données sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition en République Démocratique du Congo (FAO *et al.*, 2017) montrent que, malgré les récentes embellies économiques observées durant la dernière décennie dans le pays, les indicateurs sociaux n'ont pas progressé pour autant. En 2017, par exemple, quelque 5,9 millions de congolais étaient encore touchés par une insécurité alimentaire aiguë, et 3,9 millions d'enfants souffraient de malnutrition aiguë.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda international de développement, la RDC s'est engagée à la réalisation notamment de l'ODD 2 consistant à « *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* ». Dans cette perspective, elle a opté pour deux cibles prioritaires sur les cinq concernées par l'ODD 2, à savoir :

- ◇ Cible 2.1. « *D'ici 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante* ».
- ◇ Cible 2.2. « *D'ici à 2030, mettre fin à toutes formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées* ».

En vue de veiller à la mise en œuvre efficace du Programme pour atteindre l'ODD 2 et ses deux cibles prioritaires à l'horizon 2030, le pays a entrepris un processus à la fois consultatif et participatif appelé Revue Stratégique sur la Faim Zéro (RSFZ) en RDC. Cette dernière a pour objectifs de : 1) faire le point sur l'état des lieux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) du pays avec les problèmes-clés qui s'en dégagent ; 2) prendre la mesure des déficits des politiques et programmes mis en œuvre pour répondre à ces problèmes ; et 3) proposer des axes stratégiques d'action non seulement pour répondre à ces faiblesses, mais aussi pour mettre la RDC sur le chemin de l'atteinte des cibles retenues à l'horizon fixé.

La conduite de la RSFZ

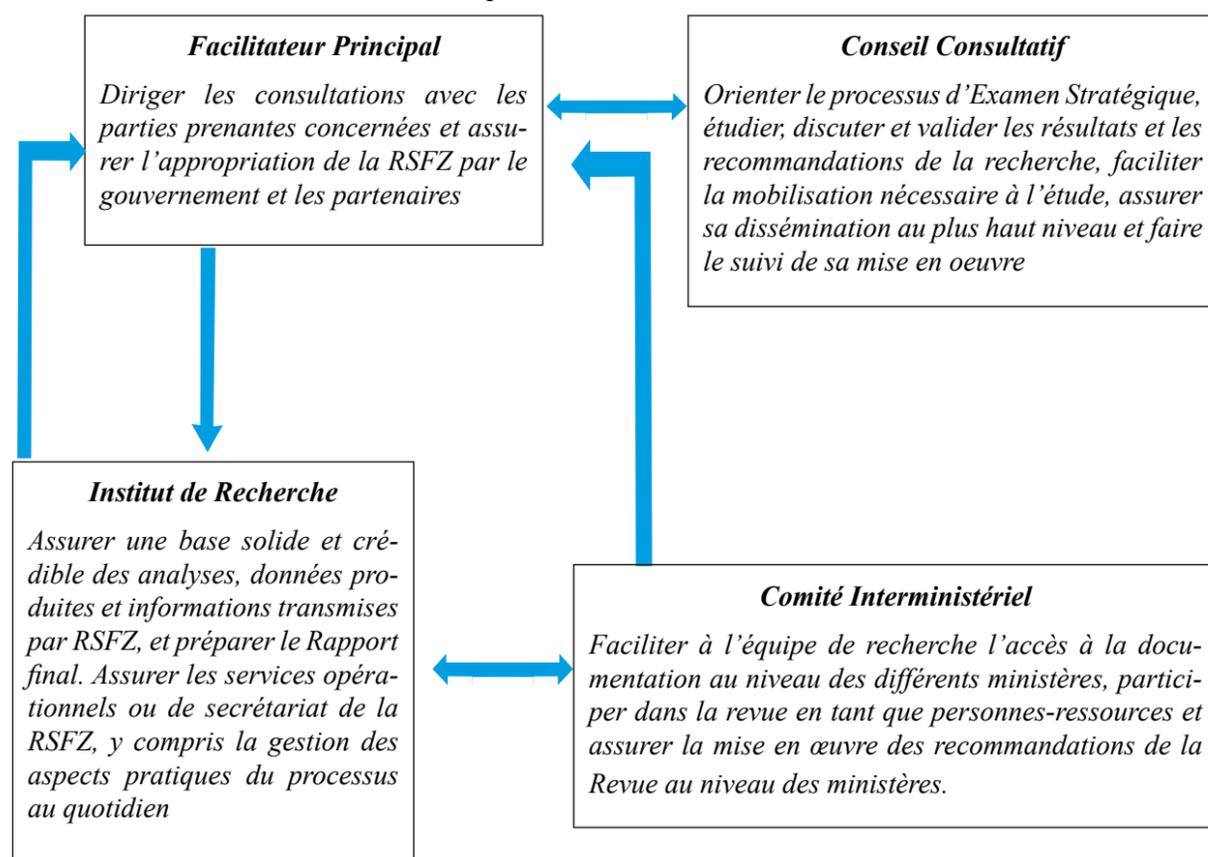
La Revue Stratégique sur la Faim Zéro a exigé une large participation des parties prenantes pour s'assurer d'un consensus nécessaire sur les actions à prendre. Les structures suivantes ont servi d'appui dans sa mise en œuvre effective :

- ◇ *Le Facilitateur Principal* en la personne du professeur Jean-Jacques Muyembe Tamfum,

directeur général de l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB) à Kinshasa et un conseiller du Comité d'urgence du RSI de l'OMS concernant le virus Ebola. Pendant 20 ans, il a présidé des comités internationaux pour le contrôle des épidémies d'Ebola.

- ◇ Le *Conseil Consultatif* comprenant des décideurs de haut niveau des instances gouvernementales, des partenaires internationaux, des membres de la société civile et du secteur privé.
- ◇ L'*Institut Congolais de Recherche en Développement et Études Stratégiques* (ICREDES), dirigé par le professeur Kankwenda Mbaya, un membre du personnel de l'ONU à la retraite. Il était le représentant résident du PNUD au Nigéria et au Burkina Faso, a aussi servi comme adjoint au représentant spécial du SG des Nations Unies pour la Conférence internationale sur les pays des Grands Lacs.
- ◇ Le *Comité Interministériel* (CIM) composé d'experts de haut niveau émanant des services impliqués dans la gestion et le suivi de la production agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'articulation des mandats exercés par ces structures est schématisée ci-dessous.



Méthodologie de recherche et contenu du Rapport

Dans l'élaboration de ce rapport, l'Équipe de Recherche s'est servie de données tirées de la revue documentaire, enrichies de celles issues des consultations régionales. Les données de la revue documentaire ont été obtenues auprès du PAM et des agences du système des Nations Unies, des membres de l'équipe interministérielle, des PTF, des chercheurs dans les institutions publiques, des bibliothèques, des centres de recherche et des sites web. Quant aux consultations régionales,

elles ont été organisées en six pools de provinces regroupées comme suit :

- ◇ Région Ouest : Kongo Central, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe et Ville de Kinshasa ;
- ◇ Région Nord-Ouest : Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Mongala, Tshuapa et Équateur ;
- ◇ Région Nord-Est : Haut-Uele, Bas-Uele, Ituri et Tshopo ;
- ◇ Région Est : Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema ;
- ◇ Région Sud : Haut-Lomami, Lualaba, Tanganyika et Haut-Katanga ;
- ◇ Région Centre : Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami et Sankuru.

Ce rapport s'articule autour de quatre chapitres :

- ◇ Le premier chapitre « *La sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte du développement de la RDC* » situe le cadre de la problématique de la SAN au regard de trois contextes de référence : i) le contexte politique et socio-économique ; ii) le contexte démographique ; et iii) le contexte institutionnel de la SAN et de son financement.
- ◇ Le deuxième chapitre « *La situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle* » dresse l'état des lieux de la SAN en RDC en rapport avec les quatre piliers traditionnels, complétés par les autres facteurs explicatifs de cet état des lieux. Ce même chapitre fournit des indications sur le niveau de prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, ainsi que sur ses causes et facteurs déterminants chez les enfants et les femmes. Il examine enfin les défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RDC, y compris dans leurs dimensions transversales.
- ◇ Le troisième chapitre « *L'analyse des politiques de réponse à la SAN et de leurs gaps* » examine les efforts engagés par les différentes parties prenantes en matière de politique agricole et environnementale, de politique de santé et de nutrition, ainsi que de politique démographique et environnementale face à la problématique de la faim et de la malnutrition en RDC. L'analyse aborde les questions relatives au contenu de ces politiques, mais aussi de leurs déficits ou gaps.
- ◇ Le quatrième chapitre « *Les conclusions et recommandations* » fait la synthèse des suggestions et recommandations d'axes stratégiques d'action, accompagnés d'une feuille de route, pour combler les gaps des politiques de réponse à la SAN et ainsi accélérer l'atteinte des cibles prioritaires de l'ODD2.

CHAPITRE 1.

LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LE CONTEXTE DU DEVELOPPMENT DE LA RDC

L'appréhension correcte de la problématique de la SAN en RDC, en ses composantes qui sont l'analyse de l'état des lieux, celle des politiques mises en œuvre et de leurs gaps, ainsi que des défis et contraintes pour cheminer vers l'élimination de la faim et l'atteinte de l'ODD 2, ne peut se faire dans l'abstrait. La compréhension de l'état des choses ainsi considéré requiert que les faits analysés soient situés dans leur contexte évolutif.

Trois dimensions sont ainsi examinées pour la préfiguration du devenir de l'efficacité des mesures correctives éventuelles de la SAN, à savoir : le contexte politique et socioéconomique, le contexte et le profil démographiques, et le cadre institutionnel de prise en charge de la problématique de la SAN et de son financement.

1.1. Le contexte politique et socioéconomique

1.1.1. *Turbulences politiques et conflits armés*

Depuis son accession à l'indépendance, la RDC a connu de nombreux épisodes de turbulences politiques, marquées souvent par des conflits armés à étendue et envergure inégales, qui ont contribué tant à sa déstabilisation politique qu'à sa fragilisation économique. La naissance de la Deuxième République avec notamment l'organisation des élections démocratiques, successivement en 2006 et 2011, augurait d'un retour à la paix et à la stabilité, créant en principe un cadre politique permissif pour affronter les problèmes du développement du pays en général, et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en particulier.

Malgré cela, la dernière décennie a été marquée par une certaine forme de « troisième guerre du Congo, de 2004 à 2012, caractérisée par un climat politique de violences continues, tantôt rampantes tantôt ouvertes, sous forme de confrontations militaires à travers l'activisme d'une myriade de milices armées (Weiss H., 2004). La résurgence des conflits armés et des violences dans les provinces de l'Est, du Sud, du Centre et plus récemment de l'Ouest du pays, a donné lieu à l'orientation des moyens disponibles en priorité aux préoccupations nées de la sécurisation du pays et de la stabilisation des institutions politiques.

Les faiblesses de l'environnement sociopolitique ont constitué une première pesanteur politique qui caractérise la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. L'existence d'une certaine culture « d'économie de guerre » a accaparé l'attention des décideurs au détriment des fondamentaux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La mise en œuvre des politiques de reconstruction et développement post-conflits requiert d'une part, que les décideurs et acteurs y croient eux-mêmes et y soient engagés politiquement, et de l'autre, qu'ils s'assurent de l'adhésion et de la confiance des autres forces et composantes de la population. Cette exigence butte à une difficulté importante qui en constitue aussi une autre pe-

santé politique : la faiblesse de la cohésion nationale, renforcée notamment par une dynamique d'inégalités politiques, sociales et économiques. Et comme les conflits ont un impact négatif sur la mobilisation des producteurs agricoles dont les producteurs vivriers, la sécurité des travaux champêtres, les déplacements et migrations des agriculteurs paysans, le climat d'insécurité et d'instabilité politique durant cette période a joué très négativement sur les paramètres et piliers de la SAN en RDC.

Cette situation du contexte politique s'explique aussi par la prédominance de l'approche dite institutionnelle du cadre politique du développement. La priorité accordée à la reconstruction de l'appareil institutionnel de l'État et aux urgences humanitaires, était perçue et assumée d'en haut, sans implication responsable suffisante de la population en tant qu'acteurs d'en bas, également parties prenantes dans la consolidation de la paix et la recherche de la stabilité politique. Ce qui ne pouvait pas donner une place de choix aux politiques de croissance inclusive, de développement durable, et par là, celles de SAN.

Les traits marquant du contexte politique conjugués avec les problèmes structurels de l'économie congolaise ont eu des répercussions économiques et sociales qui caractérisent le contexte du développement en général, et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en particulier. Ils ont ainsi créé et approfondi la dimension humanitaire de ce contexte (alimentaire, nutritionnel, sanitaire, etc.), nécessitant des interventions pressantes d'urgence, et donnant un poids déséquilibré ou inégal aux politiques de SAN et de développement.

Sur le plan géographique, ce contexte affecte inégalement les différentes régions du pays : la partie Est du pays (du nord au sud) couvrant les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika, comme celle des provinces du Kasai Central, Kasai Oriental et Kasai, ainsi qu'une partie du Sud Ubangi, ont été les plus durement affectées par les conflits et l'insécurité, et donc aussi par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au cours de la période sous revue.

1.1.2. Prédominance des industries extractives et recul de l'agriculture

Le survol historique et les pesanteurs politiques analysées ci-dessus ont eu des conséquences directes et indirectes sur le profil, aussi bien de la croissance économique que du développement en général, ainsi que de ses priorités en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'histoire récente indique que la croissance économique au Congo a été inégalement portée par quelques secteurs selon la conjoncture, et ce, en rapport avec les distorsions structurelles de l'économie congolaise. Cette dernière a gardé sa structure d'économie extravertie, dont les principaux piliers sont les secteurs d'exportation des matières premières, à l'exception des matières premières agricoles dont certaines ont même disparu du tableau des exportations congolaises.

Au cours des vingt-cinq dernières années, la croissance économique a connu deux phases marquées (voir le tableau 1) : une première décennie de décroissance portée aussi bien par le secteur des biens que celui des services, et une décennie de croissance portée essentiellement par les industries extractives d'exportation des matières premières brutes. Mais cette croissance du PIB est en chute spectaculaire depuis 2016 (2,4%). La mise en œuvre des programmes de réformes, l'engouement des investisseurs étrangers vers les secteurs d'exportations, le développement des secteurs spéculatifs et des services marchands, tout cela a constitué le fil conducteur et la toile de fond de la croissance au cours de cette dernière décennie.

Tableau 1.1. Taux de croissance en volume de différents secteurs et de leurs composantes (en pourcentage)

Secteurs d'activité	1990	1994	1998	2000	2004	2008	2010	2014	2016
Secteur des biens	-7,2	-0,8	-0,7	-8,2	6,6	4,7	8,2	9,2	1,3
Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et chasse	2,6	-0,8	-1,3	-11,7	0,6	3,0	3,6	4,7	3,0
Activités extractives et métallurgie	-15,6	1,9	10,0	29,1	16,4	11,4	70,0	19,3	9,3
Activités de fabrications	-14,6	-7,4	-7,3	-10,9	24,0	2,7	-3,3	9,9	8,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3,2	-3,3	-4,5	-66,0	-7,4	-4,9	0,8	6,3	9,3
Construction	-39,7	12,8	-5,0	3,5	22,5	3,8	1,3	1,2	-19,6
Secteur tertiaire	-5,7	-10,1	-5,3	-6,9	7,5	9,8	-4,6	6,7	4,5
Commerce de gros et de détail	-2,5	-2,2	-12,5	2,3	5,7	12,3	-2,7	4,8	6,4
Transport, entreposage et communications	-27,6	-2,8	-6,4	28,5	11,3	8,4	-5,3	6,0	3,5
Services marchands	1,7	-29,7	-0,4	-18,7	8,1	4,8	-5,3	10,9	3,1
Administration publique	-	-	-	-44,7	11,6	4,2	-6,6	7,7	3,9
Droits et taxes à l'importation	-31,6	-2,0	+26,9	25,1	11,5	15,4	-3,4	5,2	-3,0
Produit Intérieur Brut	-6,6	-3,9	-1,7	-6,9	6,6	6,2	7,1	9,5	2,4

Source : Banque Centrale du Congo, Rapports annuels 1990-2016.

Tableau 1.2. Contribution des différents secteurs au PIB (en % aux prix de 2005)

	2008	2010	2012	2014	2016
I. Secteur primaire	31,4	39,6	42,1	43,2	41,7
1. Agriculture, pêche, élevage, chasse, forêt	20,3	19,6	18,3	16,9	16,6
2. Extraction minière	11,2	20,0	23,8	26,3	25,0
II. Secteur secondaire	18,8	15,5	15,3	15,4	15,5
II.1 Industries manufacturières	14,3	11,3	10,6	10,8	12,2
2.2 Bâtiments et travaux publics	3,5	3,4	4,0	3,9	2,7
2.3 Electricité, Eau et gaz	1,0	0,8	0,7	0,7	0,6
III. Secteur tertiaire	46,8	42,0	39,6	38,4	40,0
3.1 Commerce	15,5	15,0	14,7	14,0	15,1
3.2 Transport et communication	15,8	13,3	12,4	12,1	12,5
3.3 Autres services marchands	11,2	9,9	9,2	9,2	9,3
3.4 Services d'administration publique	5,0	4,6	4,0	3,8	3,7
3.5 SIFM	- 0,8	- 0,8	- 0,7	- 0,6	- 0,7
4. Droits et taxes à l'importation	3,1	2,9	3,0	3,0	2,8
5. PIB au prix des marchés	100	100	100	100	100

Source : Banque Centrale du Congo (BCC), *Rapports annuels 2008 - 2016*.

Il en est découlé une transformation notable de la structure de production de la richesse nationale, et donc de sa croissance. Historiquement, sous la période coloniale, c'est le secteur primaire (agriculture et industrie extractive minière), qui constituait le pilier porteur de cette croissance, contribuant pour environ 80 % du PIB. Depuis l'indépendance du pays, l'agriculture et le secteur manufacturier ont connu une chute remarquable. Le secteur minier a connu une évolution en dents de scie du point de vue de sa contribution au PIB avant de prendre le rôle clef (voir tableau 2).

Sa progression dans la contribution au PIB est remarquable depuis l'année 2002. À elle seule l'industrie minière (extraction plus la première métallurgie liée que la BCC a intégrée dans la rubrique industries manufacturières) représente aujourd'hui environ le tiers du PIB en moyenne, tandis que l'agriculture et l'industrie manufacturière proprement dite (moins la métallurgie minière) ne représentent plus que 17% et 3% du PIB, en moyennes respectives sur la période de la dernière décennie.

La chute des secteurs à large base sociale comme l'agriculture témoigne de la faible place qu'elle occupe dans les politiques nationales de croissance et de développement. Ce qui est très limitatif en termes de création d'emplois, de croissance inclusive et de potentiel de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, laissée exclusivement aux mains des producteurs paysans, cette agriculture souffre des déficits non pas seulement politiques, mais aussi technico-administratifs (faible productivité, déconnexion de la recherche agronomique, faiblesse de la vulgarisation, faiblesse de la consommation d'intrants, etc.). Il est évident que, laissé dans un tel abandon, le secteur agricole n'est pas en mesure de faire face au grand défi de la sécurité alimentaire, dans un contexte de tensions politiques et de conflits armés.

Le modèle de croissance extravertie qui régent les politiques de développement a ainsi relégué au second plan le problème du développement de l'agriculture et notamment de l'agriculture vivrière. Le Congo connaît donc une croissance plutôt portée par les capitaux privés étrangers qui s'intéressent aux secteurs d'exportation (ressources minières et bois), de commerce, des banques et services marchands et de construction. Les acteurs économiques qui émergent dans ces secteurs sont en général liés à certains réseaux de « l'économie de guerre », d'exploitation de type pillage des ressources naturelles et de capitalisation d'opportunités spéculatives en période de faiblesse de la gouvernance (Denault et *al.*, 2008 ; Kankwenda, 2013).

1.1.3. Taux de chômage élevé et quasiment stationnaire

Les pillages survenus en 1991 et 1993, conjugués avec les conflits armés subis en 1996 et 1998, ont contribué à la décroissance économique de la décennie 90 et installé un climat défavorable à l'investissement et à la création d'emploi. Sur la période allant de 1994 jusqu'à la fin de cette décennie, l'emploi formel a chuté en moyenne de 5,5% par an, alors que la population active augmentait en nombre.

Le retour de la paix et le regain de la croissance économique à partir de 2002 ont auguré d'un autre climat pour l'investissement et l'emploi. Au cours des quatorze dernières années, la population active a augmenté au rythme de 2,7 % en moyenne annuelle alors que le nombre d'emplois créés a évolué en dents de scies, mais accusant au total une tendance régressive.

Selon les données de la BCC, le taux de chômage a fortement fluctué, se situant à 49,1% en 2002, à 53,2% en 2008, puis à 60,8 % en 2009 et subitement à 50,1 % en 2010 et 51,4 % en 2011. Cette évolution quasi stationnaire du taux de chômage, qui découle de la nature même d'une croissance économique tractée par les industries extractives et de la crise de l'agriculture, explique en partie l'importante prévalence de la pauvreté dans le pays. L'emploi au Congo demeure principalement un emploi informel, et dans la majorité des cas il est très précaire et mal rémunéré (INS, Enquête 1-2-3 de 2012).

1.1.4. *Persistance de la pauvreté et des inégalités*

Un contexte d'instabilité et de turbulences politiques, doublé d'une situation de crise du modèle de croissance économique peu redevable à la demande intérieure, tout cela a mis en place une dynamique de croissance non inclusive (PNUD, 2017). D'après les enquêtes 1-2-3 de l'INS, l'incidence de pauvreté a certes baissé de 71,34% en 2005 à 63,41% en 2012, mais il demeure sensiblement élevé. Cette évolution générale positive de la pauvreté cache des inégalités sociales et des disparités géographiques.

En effet, comme le souligne le Rapport National sur les OMD (RNOMD, 2012), la RDC compte un peu plus de 50 millions de pauvres dont près de 40 millions se retrouvent dans 7 anciennes provinces sur 11, à savoir : le Katanga (7,48 millions) ; le Bandundu (6,9 millions) ; l'Équateur (5,76 millions) ; le Kasaï Oriental (5,32 millions) ; le Kasaï Occidental et la Province Orientale avec chacune 4,81 millions ; et le Sud-Kivu (4,64 millions). Selon le milieu de résidence, le milieu rural est celui où l'on retrouve 66,9% des pauvres contre 33,1% en milieu urbain dont 27,48% dans les villes statutaires et 6,6% dans les cités.

Il est important de tenir compte d'un autre paramètre tout aussi crucial, les inégalités socio-économiques, pour mieux prendre la mesure de l'état réel de pauvreté de masse dans le pays. À cet égard, le RNOMD signale que « La part du cinquième quintile le plus pauvre de la population, comparée avec celle du premier quintile, traduit une grande inégalité sur la répartition des revenus dans la population. En effet, les 20% les plus pauvres des Congolais ne représentaient que 7,8% de la consommation nationale en 2005 contre 43% pour le quintile le plus élevé, c'est-à-dire les 20% les plus riches » (RNOMD, 2012 ; pp. 12-13). Cette proportion devrait avoir empiré, accusant encore plus d'inégalités depuis lors. La stabilité du coefficient de Gini (44,4) au cours des dernières années est une illustration de l'absence de progrès en matière de réduction des inégalités en RDC.

Par ailleurs, plus les inégalités sont grandes, moins la majorité de la population bénéficie des taux moyens de l'IDH général. Dans le cas de la RDC, l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) indique une perte moyenne allant de 36 à 40% au cours des trois dernières années. Les pertes sont encore plus importantes en ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance (au-delà de 50%), et d'ampleur encore remarquable pour les indices de revenu et d'éducation ajustés aux inégalités. L'étude du PNUD (2015) intitulée « Inégalités politiques, socioéconomiques et édification de la Nation-État en RDC » confirme non seulement l'existence de ces inégalités, mais aussi leur dynamique cumulative, qui élargit la fissure entre les nantis et les démunis sur les plans social et géographique. Tout cela influence de manière négative les progrès en développement humain et surtout le partage de leurs dividendes pour la population.

C'est dans ce contexte de pauvreté de masse et d'inégalités socioéconomiques croissantes qu'il faut appréhender la faible place de la problématique de la SAN dans les politiques de développement en RDC au cours des dernières années.

1.1.5. *Progrès lents en matière de développement humain*

Après une longue période, avec un IDH qui avait accusé une progression entre 1980 et 1990 grimant de 0,336 à 0,355, la RDC a affiché une chute de cet indice au cours des deux décennies suivantes. C'est à partir de la décennie 2010 que la remontée semble se maintenir, et que le pays a commencé à afficher un niveau d'IDH en progression, pour atteindre le niveau de 0,435 (PNUD, 2016). Cette amélioration de l'IDH doit être relativisée par rapport à la moyenne de cet indice en Afrique subsaharienne, qui est passé de 0,499 à 0,523 sur la même période, tandis que celui de la RDC est resté en dessous de ces valeurs, passant seulement de 0,408 à 0,435.

Considéré du point de vue de l'évolution de ses composantes, l'IDH affiche en RDC encore plus de lenteur. Le paramètre de l'espérance de vie à la naissance a évolué positivement, passant de 47,8 en 1990 à 59,1 en 2015, après une baisse au cours de la période entre ces deux années. Il s'agit là de progrès remarquables qu'il faut saluer et encourager pour la RDC, étant donné le contexte politique de conflits et d'insécurité ; ce qui place le pays au niveau moyen de l'Afrique subsaharienne (58,9) au cours de la même année.

En ce qui concerne le paramètre scolarisation dans sa double composante, le nombre moyen d'années de scolarisation est passé seulement de 2,0 en 1990 à 6,1 en 2015, et celui attendu d'années de scolarisation a sensiblement augmenté, montant de 4,9 à 9,8 sur la même période.

Quant au troisième paramètre de l'IDH, le RNB par habitant en PPA, il est passé de 250 en 2000 à 680 en 2015, ce dernier étant calculé sur la base de 2011. Comparés aux progrès des autres pays subsahariens, ceux de la RDC restent faibles, puisqu'en RDC le RNB par tête calculé en PPA était de 291 en 2010 contre 2050 pour l'Afrique subsaharienne. Quand le RNB/habitant de la RDC est monté à 444 en 2013, celui de l'Afrique subsaharienne a grimpé à 3152. La tendance dans l'évolution de ce paramètre souligne ainsi une distance qui se maintient quand elle ne s'aggrave pas avec l'évolution des progrès moyens d'autres pays de l'Afrique subsaharienne.

1.1.6. *Besoins croissants d'importations alimentaires*

Du fait de cette situation, la baisse de l'agriculture, et notamment de l'agriculture vivrière par rapport au rythme de croissance de la population, conjuguée avec le niveau de pauvreté de masse et les inégalités, confortée par ailleurs par l'adoption d'un mode de consommation extravertie, tout cela a induit des besoins croissants en importations alimentaires (voir tableau 1.3).

Tableau 1.3. Répartition des paiements d'importations de marchandises par groupe d'utilisation sur ressources propres (en millions de USD)

Groupe d'utilisation	2008	2010	2012	2014	2016
A. Biens de consommation <i>Dont Alimentation, boisson, tabac</i>	1.450,6 864,6	1.342,4 880,1	1.871,5 1.100,8	3.758,8 2.197,8	2.714,4 1.614,1
B. Energie	194,2	755,1	2.929,8	1.081,1	552,2

Groupe d'utilisation	2008	2010	2012	2014	2016
C. Matières premières et semi-produits	306,8	235,3	775,4	411,3	286,6
<i>Dont destinés à l'alimentation</i>	<i>143,6</i>	<i>110,1</i>	<i>379,4</i>	<i>198,6</i>	<i>141,9</i>
D. Biens d'équipement	3.874,3	5.709,7	3.100,4	7.455,1	6.655,2
TOTAL	6.725,8	8.042,5	8.677,2	12.706,3	10.208,4

Source : Banque centrale du Congo, Rapport annuel 2016.

Alors que les importations des biens de consommation en général représentent en valeur plus ou moins le quart du total des importations du pays sur ressources propres, la catégorie des importations alimentaires représente en moyenne 60% de l'ensemble des importations des biens de consommation. Comme on peut le constater sur le tableau 1.3, les importations alimentaires ont pratiquement doublé (200%) au cours des huit dernières années.

Par ailleurs, et en tenant compte des importations des semi-produits destinés à l'alimentation qui représentent 35 % à 40% des importations de cette catégorie d'utilisation, on peut considérer que les besoins directs et indirects en importations alimentaires sont ainsi à la fois importants et croissants.

1.2. Le contexte et le profil démographiques

La lutte contre la faim et la malnutrition passe forcément par la maîtrise de la variable démographique. La population (qui signifie le nombre de bouches à nourrir), sa capacité de production (le nombre de bras producteurs et leur productivité), ainsi que leur dynamique de croissance sont une composante cruciale de la SAN (examinée plus loin avec le pilier disponibilité de la nourriture). Leur corrélation est importante, mais ce n'est pas le cas en RDC.

En effet, l'accroissement de la population ne correspond pas à l'accroissement du nombre d'actifs dans le secteur agricole ni à leur productivité. Bien que la sécurité alimentaire ne dépende pas uniquement de la production nationale parce que la capacité d'importations alimentaires du pays compte aussi, il reste évident que la SAN dépend avant tout de la capacité productive de la population d'un pays.

Selon les données de la division de la population des Nations Unies, la RDC comptait 76 millions d'habitants en 2015. Cet effectif est actuellement de 84 millions. La population de la RDC est projetée à 120 millions d'habitants à l'horizon 2030, celui des ODD.

En termes de sécurité alimentaire, le pays devra accroître, comme indiqué plus loin, au moins de 60% la production des produits de consommation de base. En outre l'augmentation de la population congolaise est caractérisée ou accompagnée par une structure pyramidale biaisée en faveur du nombre croissant d'inactifs (environ 50% des moins de 16 ans), une urbanisation galopante qui approche 40 % de la population, un niveau de pauvreté élevée, un taux de croissance démographique (environ 3,2%) supérieur à celui de la production vivrière (2%). Tout cela oblige le pays à recourir aux importations alimentaires croissantes, dont il n'a pas la capacité financière.

Une caractéristique importante de la dimension démographique de la SAN est le taux de dépendance, qui est le rapport entre la population inactive ou dépendante (tranches de 0 à 15 ans et de plus de 65 ans) et la population potentiellement active. Ce taux est à la fois élevé et croissant : il est passé de 0,860 en 1965 à 0,960 actuellement, après avoir fait des pics de plus de 0,981 comme en 2005 (ICREDES, 2015), annonçant ainsi la grande distance vers la transition et le dividende démographique.

La réalisation de la transition démographique exige beaucoup de temps. En effet, dans les pays émergents, le passage d'un régime démographique traditionnel, comme celui de la RDC (aujourd'hui caractérisé par des niveaux élevés de fécondité et de mortalité) à un régime moderne avec des niveaux maîtrisés de fécondité et la quasi suppression de l'impact meurtrier des maladies transmissibles, est un processus qui s'est étalé sur une quarantaine d'années.

Selon les prévisions des Nations Unies, de 2015 à 2030, l'amélioration des indicateurs démographiques de la RDC va se traduire certes par une évolution de la structure par âge de la population (tableau 1.4), mais la structure de la population de 2015 ne sera pas fondamentalement différente de celle de 2030.

Tableau 1.4. Population de la RDC par groupe d'âge en 2016

Groupe d'âge	Homme	Femme	Ensemble
0 - 14	50,3	46,9	48,6
15 - 64	47,0	50,1	48,6
65 et plus	2,6	2,9	2,7
Manquant/NSP	0,1	0,1	0,1
RDC	100	100	100
Enfants âgés de 0 - 17	56,8	53,2	55,0
Adultes 18 ans et plus	43,0	46,7	44,9
Manquant/NSP	0,1	0,1	0,1
RDC	100	100	100

Source : INS, E-QUIBB/RDC 1-2016.

Avec un taux d'accroissement moyen de la population de 3,2%, la population congolaise est appelée à doubler tous les 22 ans. Une telle croissance démographique est difficilement soutenable car l'importance des sommes nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire, faire face au nombre d'enfants à vacciner et à scolariser réduit la capacité de l'Etat à investir dans d'autres domaines comme le développement des infrastructures et l'amélioration des services à la population. C'est pourquoi, il est temps pour la RDC de contrôler l'accroissement de sa population.

1.3. Le contexte de gouvernance et de financement de la SAN

1.3.1. Dispositif institutionnel

La problématique de la SAN est multidimensionnelle. Elle fait intervenir plusieurs ministères sectoriels, à savoir :

1. Le Ministère du Plan, ayant sous sa tutelle l'Observatoire Congolais pour le Développement Durable (OCDD) et l'Institut National de la Statistique (INS), assure respectivement le suivi de la marche vers les ODD et la collecte des données à caractère démographique et socioéconomique (emploi, consommation des ménages, pauvreté monétaire, évolution des taux de scolarité, des conditions de vie en milieu urbain et rural). Ce ministère a également la responsabilité de la conduite de l'élaboration du Plan National Stratégique de Développement (PNSD).
2. Le Ministère de l'Agriculture élabore des politiques d'encadrement des activités de production agricole, d'élevage et de pêche, et collecte des statistiques relatives au secteur agricole. Il comporte en son sein une unité d'alerte agricole.
3. Le Ministère du Développement Rural est chargé de l'encadrement des activités des paysans et de la promotion de leurs conditions de vie. Au gré du contexte et des exigences politiques, ce ministère a fonctionné tantôt de manière autonome, tantôt rattaché au Ministère de l'Agriculture.
4. Le Ministère de la Santé élabore des politiques en matière de santé publique. Face à l'inefficacité et l'absence de coordination des services en matière de nutrition et d'alimentation, il s'est doté, depuis 1978, d'un Centre National de Planification de Nutrition Humaine (CEPLANUT), devenu Programme National de Nutrition (PRONANUT) en 2000, à la suite de la fusion avec le Programme de lutte contre les Troubles Dus à la Carence en Iode (TDCI).
5. Le Ministère des Affaires Sociales élabore des normes et standards pour les services relevant de l'éventail complet de l'assistance sociale.
6. Le Ministère de l'Environnement élabore des politiques nationales en matière de gestion durable des ressources en eau, de la faune et de l'environnement ;
7. Le Ministère de l'Industrie veille à la promotion et la protection de l'industrie nationale et, à ce titre, il concourt au développement de l'agro-industrie dont la branche agroalimentaire participe de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les responsabilités en matière de SAN ne relèvent d'aucun ministère opérationnel qui en est porteur et redevable des résultats. Le Ministère du Plan a certes tenté d'intégrer formellement la problématique des ODD dans le PNSD, mais il n'a pas d'autorité sur les autres ministères qui sont impliqués dans les différents volets de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RDC. Il en résulte une multiplicité de politiques qui abordent la question de la SAN de manière tangentielle et non de front, sans ou avec une faible intégration et synergie entre secteurs qui en constituent des dimensions composantes. Il en résulte aussi une faible coordination des politiques partielles de SAN comme caractéristique de ce contexte.

Néanmoins, il existe quelques passerelles de collaboration au plan de la collecte des données. Tel est le cas du PRONANUT qui pilote le système de surveillance en matière de nutrition en collaboration avec les structures suivantes : la Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID) logée au sein de la Primature, l'Institut National de la Statistique (INS) du Ministère du Plan, le Service National des Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture, la 4^{ème} et la 5^{ème} Direction, ainsi que la Direction d'Hygiène du Ministère de la Santé. Parmi les partenaires non-gouvernementaux du PRONANUT, on compte principalement l'UNICEF, le PAM, la FAO et l'OMS.

En guise de réponse aux problèmes nutritionnels, la RDC a adhéré au Mouvement « *Scaling Up Nutrition* », SUN, le 30 mai 2013. Ce Mouvement a éveillé la conscience du monde sur l'importance de la nutrition comme facteur de développement. En RDC, le Mouvement SUN a suscité deux innovations majeures. Il y a d'une part, l'adoption d'une approche multisectorielle des actions à entreprendre en matière de nutrition, et d'autre part, l'élévation de la coordination de ces actions au niveau de la Primature. Dans le cadre de la multisectorialité, trois outils sont mis en place : le Comité National Multisectoriel de Nutrition (CNMN), le point focal du Mouvement SUN fonctionnant dans les services de la Primature, et le Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition (PSNMN).

Institué le 16 décembre 2016 par le Premier Ministre, le CNMN a mandat de : i) définir les voies et moyens d'exécuter la Politique Nationale Multisectorielle en Nutrition ; ii) élaborer, mettre en œuvre et contrôler l'application du Plan Stratégique National de Nutrition ; et iii) veiller à la coordination des actions de Nutrition.

Malgré cela, ce contexte institutionnel est porteur de contraintes et défis d'ordre structurel qui vont au-delà de la période des deux décennies passées. Ce sont notamment :

- i) L'inexistence d'une vision du devenir du pays, et donc de la nature du développement à construire, qui se traduit notamment par la non-appréhension de la centralité de l'agriculture ou de la SAN dans le processus de développement ;
- ii) L'inexistence d'une politique multisectorielle cohérente de SAN, assortie d'un déficit de connaissance en ce qui concerne ses fondamentaux ;
- iii) Les faiblesses du dispositif institutionnel de gouvernance des questions de la SAN qui ne lui donnent ni l'autorité/leadership, ni les capacités de conduite et de suivi d'une politique de développement pro-population ;
- iv) Les déficits organisationnels du point de vue du leadership, et des relations d'autorité, de hiérarchie de responsabilités et de synergie entre organes dans la mise en œuvre des engagements du pays ;
- v) La prédominance d'une culture d'« économie de guerre » qui affecte aussi bien les modes de gouvernance que la nature des investissements, et nourrit les pratiques de prédation et de corruption.

1.3.2. *Prise en charge du financement de la SAN*

Le financement des différents volets qui intéressent la sécurité alimentaire et nutritionnelle s'opère à travers les budgets ordinaires des ministères sectoriels précités, et les budgets annexes des services administratifs œuvrant dans ce domaine. D'une manière générale, le financement de la SAN est faiblement pris en charge au niveau gouvernemental, favorisé en cela par l'absence d'une volonté politique clairement articulée et affichée en faveur des secteurs à vocation agricole et nutritionnelle.

D'après une étude de la Banque mondiale (mars 2015), au cours de la période 2008-2011, par exemple, les allocations budgétaires en faveur de l'agriculture et de la santé (deux secteurs qui sont pertinents pour l'avancement de la SAN) ont été modiques par rapport aux autres secteurs : infrastructures (27,3%), institutions politiques (15,9%), éducation (12%), santé (7,5%) et agricul-

ture (2,6%). Une autre étude de la Banque mondiale (novembre 2015) indique que, pour la période allant de 2007 à 2013, le taux d'exécution des allocations budgétaires en faveur des secteurs agricole et rural a été respectivement de 2,96% et de 2,03%.

Le financement complémentaire pour la prise en charge des questions relatives à la SAN provient des partenaires au développement tels que le PAM, la FAO, l'OMS, l'UNICEF à travers leurs cycles de programmation respectifs, et de différents bailleurs de fonds (Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Luxembourg, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède), qui interviennent dans le cadre du Fonds Humanitaire sous la direction du Coordonnateur Humanitaire (OCHA).

Le Fonds Humanitaire RDC finance des projets humanitaires mis en œuvre par des ONG nationales et internationales, et les Agences des Nations Unies dont l'objectif visé est de sauver les vies. Ces financements couvrent l'ensemble des provinces de la RDC et touchent tous les secteurs de l'intervention humanitaire : articles ménagers essentiels à la vie et abris ; eau, hygiène et assainissement ; éducation ; logistique ; nutrition ; protection ; santé et sécurité alimentaire. Entre 2006 et 2016, le Fonds Humanitaire RDC a reçu 968 millions de \$US de la part de 12 donateurs et en a alloué 950 millions \$US. Ces différentes allocations ont permis d'assister plus de 70 millions de congolais à travers 1 316 projets.

Face aux contraintes et défis, il existe des opportunités que le pays peut saisir pour apporter des améliorations au profil de croissance et du développement, et faire des progrès dans la mise en œuvre de l'agenda de développement post 2015, et de ses objectifs spécifiques relatifs à la population. Parmi ces opportunités, on peut mentionner en particulier :

- (i) La consolidation de la paix et les efforts de restauration de l'autorité de l'État en cours sur l'étendue du pays ;
- (ii) Les efforts de stabilisation des institutions de gouvernance et de développement, et aujourd'hui le changement démocratique et le slogan dominant de la nouvelle gouvernance : « être à l'écoute de la base » ou « le peuple d'abord » ;
- (iii) L'engagement de la RDC dans le nouvel agenda international de développement et notamment pour la réussite de l'ODD2 ;
- (iv) L'engagement du pays dans le processus du New Deal comme État fragile ;
- (v) L'initiation du processus d'élaboration du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) dans lequel l'agriculture vivrière figure parmi les priorités, et dont on espère qu'il finira par être adopté officiellement et mis en œuvre.

Tout cela donne des occasions aux autorités du pays, d'une part, de renforcer les paramètres positifs du contexte politique et du profil économique de son développement, et de l'autre, d'intégrer progressivement, dans les stratégies de développement, les exigences, les objectifs et les cibles de l'ODD2. Tout cela demande enfin que le pays se donne les capacités requises en termes d'engagement politique, d'efficacité organisationnelle, de mobilisation des moyens d'action, et de maîtrise des instruments politiques et techniques appropriés.

CHAPITRE 2.

LA SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EN RDC

Ce chapitre fait une analyse situationnelle et présente l'état des lieux de la SAN basé sur la revue documentaire et les consultations régionales. Il comprend quatre grandes sections. La première section dresse le tableau de la sécurité alimentaire du pays par rapport aux quatre piliers traditionnels, lesquels sont complétés par l'analyse des autres facteurs explicatifs (d'ordre agricole et agroalimentaire, nutritionnel, démographique, socioéconomique, socio-politique et environnemental), qui influent significativement sur la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de la nourriture. La deuxième section donne des indications sur l'état nutritionnel et ses déterminants chez les ménages congolais. La troisième section évoque le coût de la faim en RDC et ses implications en matière de développement socio-économique. La quatrième section est une synthèse des principaux défis et contraintes de la SAN en RDC.

2.1. La sécurité alimentaire

Le pilier disponibilité de la SAN est considéré essentiellement sinon uniquement en termes de disponibilité alimentaire. Les discussions dans les consultations régionales ont permis d'examiner ce pilier aussi sous la facette de la disponibilité des terres cultivables.

Connue principalement comme un pays minier et historiquement comme un « scandale géologique », la RDC est avant tout un pays agricole avec ses 80 millions d'hectares de terres arables. La richesse de ses terres, de climat, d'hydrographie, de position géographique à cheval sur l'Équateur, etc., donc une immensité et un grand potentiel agricole qui font de ce pays également un scandale agricole sur le continent.

2.2. Disponibilité des terres

La problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pose en premier le problème de la disponibilité des terres cultivables, avant celui des moyens de paiement des produits alimentaires. C'est pourquoi et avant de faire l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays, il est important d'examiner celle de la disponibilité des terres comme composante de la disponibilité alimentaire. Il est vrai que du fait de l'immensité de son potentiel agricole, la RDC ne souffre pas du manque de terres agricoles, et en conséquence la question de la disponibilité de la terre pour produire les vivres ne se pose pas de manière générale en RDC.

Mais elle se pose dans certaines régions agricoles du fait notamment de la pression démographique ou densité moyenne de la population, de la pression ou densité agricole, des problèmes d'appropriation foncière et d'exclusion et/ou de marginalisation de certains producteurs paysans par le système foncier traditionnel ou surtout, par le système foncier moderne dans son mode d'attribution des terres aux compagnies minières, forestières, aux zones protégées et aux propriétaires immobiliers individuels, en zones périurbaines et rurales, etc.

Encadré 1. Le statut des terres cultivables

La plupart des terres sont coutumières, mais leur gestion relève de deux types de droit : coutumier et moderne. Les droits fonciers sont détenus et exercés par les groupes (clan, collectivité). Le groupe se partage l'espace et les ménages l'exploitent. Le mode principal d'acquisition des terres est l'héritage coutumier. Dans le cas des étrangers établis dans une communauté et ayant reçu une portion de terre, ils ne possèdent sur cette dernière qu'un simple droit d'usage accordé par le propriétaire terrien, moyennant parfois une contrepartie à valeur symbolique.

2.1.1. La disponibilité des terres cultivables

Les consultations régionales ont permis de relever quelques cas spécifiques :

▣ Dans la région Ouest

Les terres agricoles existent et sont disponibles mais avec des variantes :

- i) dans la périphérie de la province Ville de Kinshasa, leur utilisation par les producteurs paysans est limitée, parce que ces terres sont en majorité et de plus en plus propriétés foncières des privés qui souvent ne les valorisent même pas, donc en défaveur des vrais agriculteurs ;
- ii) dans le Mai Ndombe, les terres agricoles sont disponibles, mais elles appartiennent aux chefs coutumiers avec parfois des problèmes de succession et des conflits liés au genre ;
- iii) au Kongo Central, la pression démographique commence à produire ses effets, qui se conjuguent avec la demande croissante de terres agricoles du fait de leur valeur comme capital exploitable face à la demande vivrière du grand marché de Kinshasa, et des villes régionales ; iv) le Kwilu et le Kwango connaissent une situation qui s'approche lentement de celle du Kongo Central.

▣ Dans la région Nord-Ouest

Les terres cultivables sont disponibles dans toute la région et dans toutes ses cinq provinces. Le problème qui se pose un peu dans les provinces de l'Équateur et de la Tshuapa concerne l'appartenance clanique ou lignagère des terres. Dans l'Équateur, on relève la difficulté pour les peuples autochtones de posséder leurs terres, ainsi que l'appropriation foncière exclusive des grandes surfaces de terres par des personnes ou entreprises qui les ont acquises comme exploitants pour les cultures de rente, mais qui parfois ne les mettent même pas en valeur.

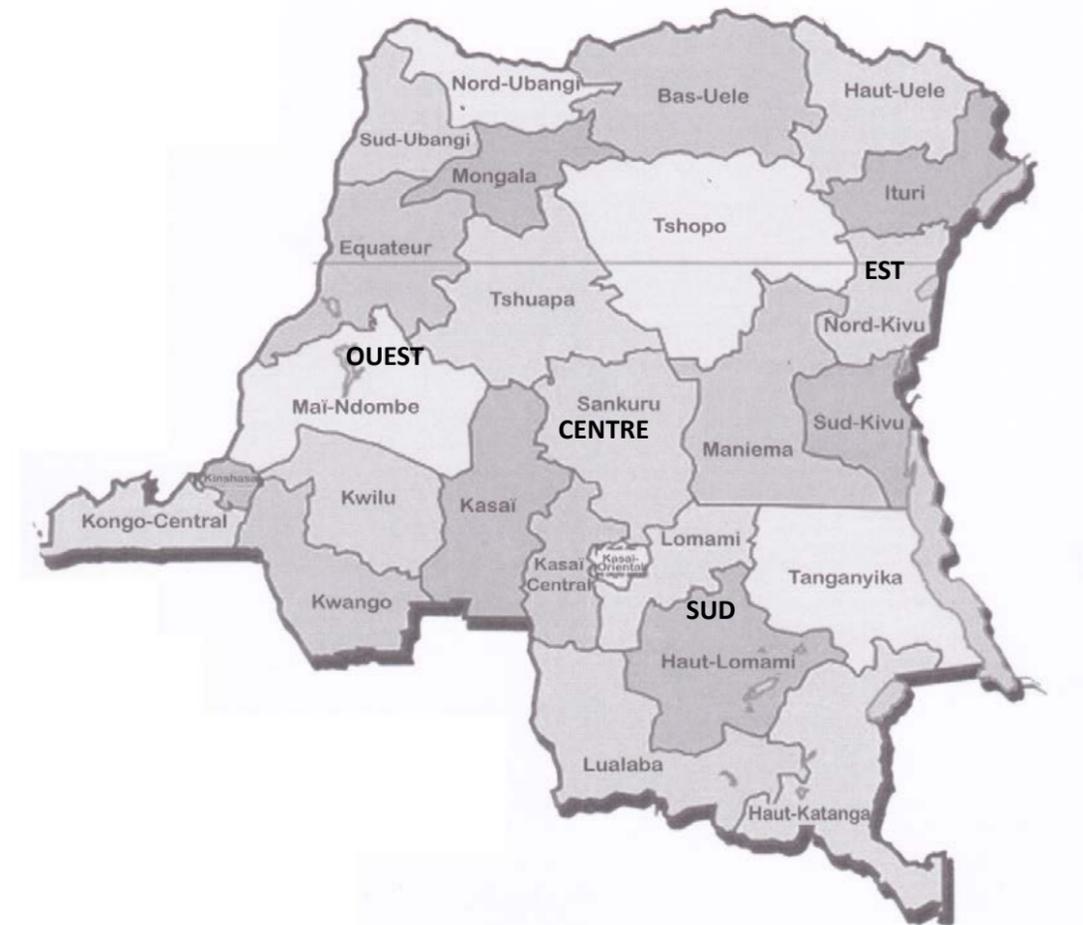
▣ Dans le Nord-Est

Les quatre provinces sont à vocation agricole. Néanmoins certaines situations actuelles réduisent la disponibilité des terres : la présence de conflits armés, et avec elle les flux migratoires en Ituri (Sud Irumu et Mambasa) ; le conflit armé dans la Tshopo (Opienge) ; la présence des éleveurs Mbororo dans certains territoires tels que Ango, Bambesa, Bondo et Poko dans la province du Bas-Uélé, ainsi que Dungu et Niangara dans la province du Haut-Uélé. Le rétablissement de la paix et le rapatriement sans conditions des Mbororo pourrait améliorer cette disponibilité des terres.

▣ Dans la région Est

La disponibilité des terres cultivables est généralement faible dans les trois provinces pourtant toutes à vocation agricole. La pression démographique sur les terres agricoles est assez forte en particulier dans les deux Kivu montagneux (Nord et Sud). L'occupation des larges superficies de terres par des grands fermiers modernes étrangers et nationaux, et propriétaires fonciers pour les productions de rente en ajout à ces restrictions, en termes de terres cultivables pour les producteurs paysans à qui incombe la charge de la production vivrière.

Figure 2.1. Carte administrative de la RDC



Les réalités suivantes doivent être soulignées :

- ▣ Au Nord-Kivu le ratio terres cultivables par ménage est très faible, les quelques terres non exploitées se trouvent dans les régions forestières de Walikale, Beni et Lubero. Les innombrables déplacés internes suite aux conflits armés perturbent aussi le semblant d'équilibre.
- ▣ Au Sud-Kivu, et seulement dans 3 territoires (Fizi, Uvira et Mwenga) sur 8, il y a des terres disponibles ; néanmoins, même les terres exploitées ne sont pas de grandes concessions.

- ☐ Au Maniema, les terres cultivables sont plus disponibles du moins pour leur utilisation, la province étant très rurale, et ayant une densité inférieure à la moyenne nationale.
- ☐ Les conflits fonciers multiformes sont quasi permanents dans ces 3 provinces.

Le rétablissement de la paix, la réforme foncière et agraire, ainsi qu'un mécanisme de « redistribution des terres » pourraient améliorer la disponibilité des terres et la durabilité de leur jouissance par les paysans.

☐ Dans la région Sud du pays

La question de la disponibilité des terres cultivables ne se pose pas de manière générale dans la région, sauf dans certaines de ses zones minières. Ainsi :

- Au Haut-Katanga, les terres cultivables sont disponibles mais faiblement exploitées pour des raisons notamment de l'attractivité des industries minières d'une part, et de la faiblesse de rendements de la production vivrière, d'autre part.
- Au Haut-Lomami de même, les terres cultivables sont aussi disponibles mais faiblement exploitées principalement à cause des faibles rendements de l'agriculture paysanne, et de la compétition des exploitations minières dans les provinces voisines qui provoquent et renforcent l'exode rural entre autres.
- Au Lualaba, comme dans les autres provinces du Sud et dans une certaine mesure, les terres cultivables sont disponibles même pour de grandes exploitations agricoles ; mais elles ne sont pas à l'abri du risque d'expropriation au profit des concessions foncières aux miniers et autres propriétaires fonciers.
- Dans le Tanganyika, les terres cultivables sont disponibles, et très fertiles par ailleurs ; elles sont faiblement exploitées pour les mêmes raisons que dans les autres provinces du Sud : attribution des concessions minières et autres propriétés foncières qui ne sont pas forcément mises en valeur ou, quand elles le sont, c'est au détriment de la production vivrière : attraction de la main d'œuvre jeune et forte, déconnexion de la production vivrière, etc.

☐ Dans la région Centre

Jadis considérée comme le grenier agricole des villes et centres miniers, en particulier ceux de la région sud (Katanga), la région Centre a toujours disposé de terres cultivables abondantes, vu qu'elle était aussi la pourvoyeuse en main d'œuvre des mêmes régions et villes industrielles et minières. Aujourd'hui, la situation a changé du fait des problèmes liés au faible développement de l'agriculture en RDC, et de l'approvisionnement du Katanga par les produits vivriers (en particulier le maïs) en provenance de la Zambie.

- Dans le Kasai, les terres cultivables sont disponibles dans tous les Territoires de la Province. La seule limitation est celle du parc de la Salonga dans les territoires du nord de la province.
- Dans le Kasai Central, la situation est la même que dans le reste de la région. La disponibilité des terres cultivables ne pose pas de problèmes sur l'ensemble de la province. Il en est de même du Kasai Oriental, bien que la densité démographique y soit plus élevée.

- Dans le Lomami, les terres cultivables sont disponibles dans toutes les sept entités de la province pour l'exploitation paysanne. Cependant dans quelques poches ici et là, il est question d'un accès conditionné par l'aval du chef des terres, qui de fait ou de droit coutumier, exerce les fonctions de propriétaire foncier. C'est souvent dans ces zones qu'il y a parfois des conflits bénins des limites des terres ou de zones d'exercice de droits d'exploitation des terres, indiquant ainsi le début d'un processus de pression sur les terres.
- Au Sankuru, la situation est la même que dans le reste de la région centre. Les terres cultivables sont disponibles sur toute l'étendue de la province, bien que la production agricole soit faible.

Encadré 2. *Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?*

Un individu, un foyer ou une communauté, une région ou une nation jouit de la sécurité alimentaire quand chacun dispose en tout temps de la possibilité matérielle et économique d'acheter, de produire, d'obtenir ou de consommer une nourriture suffisante, saine et nutritive, répondant à ses besoins, conforme à ses goûts et lui permettant de mener une vie active.

La sécurité alimentaire est définie par trois facteurs essentiels qui en sont autant de piliers :

- ☐ *La disponibilité de la nourriture signifie que la nourriture est physiquement disponible parce qu'elle est produite, traitée, importée ou transportée.*
- ☐ *L'accessibilité de la nourriture est la façon dont les gens peuvent obtenir la nourriture disponible par une combinaison de production domestique, de stocks, d'achats, de trocs, de cadeaux, d'emprunts ou d'aide alimentaire.*
- ☐ *L'utilisation de la nourriture est la façon dont les gens utilisent la nourriture et dépend de la qualité des aliments, leur stockage et leur préparation, des principes nutritionnels de base ainsi que de l'état de santé des individus les consommant.*

La perturbation de n'importe lequel des trois facteurs mentionnés ci-dessus peut entraîner l'insécurité alimentaire.

La vulnérabilité mesure le degré de risque auquel les gens sont exposés lorsqu'ils se trouvent face à des situations menaçant leurs vies et leurs moyens de subsistance. Elle est l'autre face du pilier stabilité de la sécurité alimentaire. En cas de crises, les ménages recourent à des stratégies d'adaptation pour maintenir un accès suffisant à la nourriture.

Adapté de Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Comment évaluer la sécurité alimentaire ? Guide pour les Sociétés nationales africaines.

2.1.2. Disponibilité de la nourriture

L'offre de produits alimentaires comprend essentiellement des produits provenant de la production nationale, des importations et des aides alimentaires. Cette question peut être examinée à deux niveaux, au niveau national et au niveau de différentes régions de la RDC.

A. Au niveau national

a) Production intérieure

Comme signalé ci-haut, la République Démocratique du Congo regorge des potentialités agricoles énormes : 80 millions d'hectares de terres arables, dont seulement environ 1/10^{ème} est mis en

valeur, 4 millions d'hectares de terre irrigables, un important réseau hydrographique, un potentiel halieutique estimé à 707.000 tonnes de poissons par an, et des savanes pouvant supporter 40 millions de têtes de gros bétail (Chausse et al, 2012 ; Lebailly et al., 2014 ; PNSD, 2016). Nonobstant ces atouts, la production nationale est loin de rencontrer les besoins alimentaires de la population.

Renforcer la disponibilité alimentaire par la production vivrière nationale



Source : Photo WFP/Jacques David.

▣ **Produits végétaux**

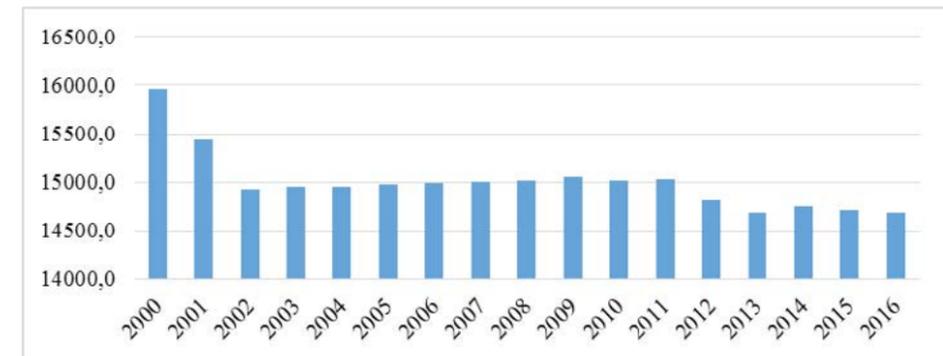
Les principaux groupes de produits vivriers consommés en RDC sont les racines et tubercules (manioc, patate douce, igname et pomme de terre), les céréales (maïs, riz, mil et sorgho), les légumineuses (haricot, niébé et petit pois), les oléagineux (arachide et soja) et les fruits (banane plantain, banane et banane à bière).

Le manioc est le produit le plus important de l'ensemble des produits végétaux cultivés en RDC. Il représente à lui seul plus de 70% du volume total des produits vivriers du pays (FAO, 2009 ; Chausse et al., 2012). Il est cultivé dans tous les coins de la RDC. Il constitue la base du régime alimentaire des congolais.

Le rendement de manioc est faible. Avec une superficie totale cultivée de 1,8 million d'hectares, le rendement à l'hectare est de l'ordre de 8,14 tonnes. Ce qui est de loin derrière les 40 tonnes à l'hectare que permettent d'atteindre les variétés hautement productives et cultivées dans des conditions idoines (Mahungu et al., 2014).

La production du manioc est marquée par une baisse significative au cours des dernières années, comme le montre la figure 2.2 ci-dessous.

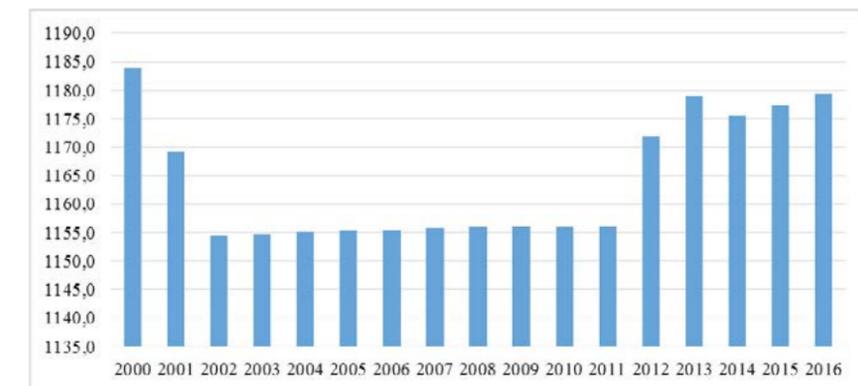
Figure 2.2. Evolution de la production du manioc en milliers de tonnes



Source : FAOSTAT, 2018.

Le maïs est la première culture céréalière en RDC et revêt une importance énorme pour l'alimentation de la population congolaise (Tollens, 2004 ; FAO, 2009 ; Chausse et al., 2012). Sa culture est pratiquée dans toutes les provinces de la RDC, principalement dans les Kasai, l'ex-Bandundu et l'ex-Katanga. Ces provinces ont contribué à hauteur de 63% de l'ensemble de la production nationale de 2007 (FAO, 2009).

Figure 2.3. Evolution de la production du maïs en milliers de tonnes



Source : FAOSTAT, 2018.

Selon les données de la FAOSTAT, la RDC a produit 1164,2 mille tonnes de maïs en moyenne, au cours de la période 2000-2016 (voir graphique 2.3). Mais, en raison de la grande consommation notamment dans les provinces des régions du Centre et du Sud (Kasai et Katanga), en dépit de conditions agro-climatiques favorables à la production de maïs, le pays est globalement très déficitaire dans cette production et doit en importer de grandes quantités pour satisfaire la consommation nationale (Chausse et al, 2012), si bien que la RDC a importé environ 39 mille tonnes de maïs en 2013 (FAOSTAT, 2018).

Le programme P4P et l'appui aux communautés de production à la base



Source: Photo WFP/Jonathan Dumont.

Le Programme P4P et l'aide à l'accroissement de la production vivrière et au stockage



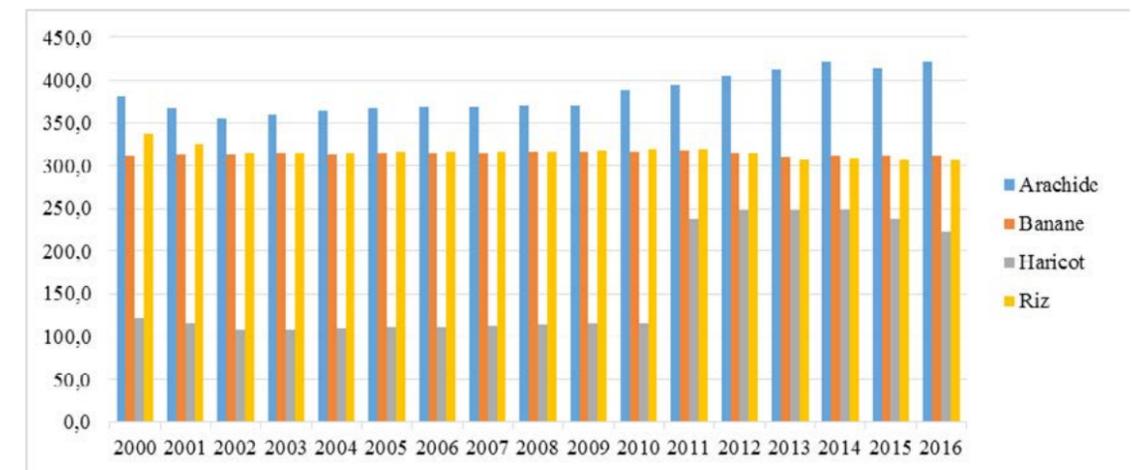
Source : Photo WFP/Jacques David.

Le riz est la deuxième céréale en termes d'importance après le maïs (PNIA, 2013). Le potentiel de développement de la filière rizicole en RDC apparaît très important au vu d'immenses ressources

qui restent sous-exploitées et de faibles performances observées actuellement (AGRER-EARTH, 2017). Le riz se cultive dans tout le pays, mais principalement dans les provinces suivantes : ex-Province Orientale, Equateur (zone de Bumba), Maniema, Kasai Oriental et Sud Kivu/vallée de la Ruzizi (FAO, 2009). La production nationale est restée coincée entre 300 et 340 mille tonnes par année, durant la période 2000-2016, avec une moyenne périodique de 315,9 mille tonnes. Avec une demande de plus en plus croissante portée par la croissance démographique et les nouvelles habitudes alimentaires, le déficit en riz devient de plus en plus profond. On constate, en effet, une augmentation des importations de riz de l'ordre de 30% entre 2005 et 2014.

La banane plantain est un élément important du régime alimentaire des congolais. Le plantain constitue un levier pour la réalisation de la sécurité alimentaire notamment dans les provinces telles que l'ex-Province Orientale et le Kongo Central (ancien District du Bas-Fleuve en particulier) où il sert d'aliment de base dans certaines zones. La production nationale s'est établie en moyenne à 313,8 tonnes sur la période 2000-2016. Les difficultés de commercialisation font que, dans les grandes villes telles que Kinshasa, le plantain a un prix prohibitif comparé aux autres aliments de base (manioc, maïs et riz), si bien que sa consommation devient peu accessible à certains ménages, et n'est pas régulièrement accessible à tout le monde.

Figure 2.4. Evolution de la production de l'arachide, de la banane, du haricot et du riz (en milliers de tonnes)



Source : FAOSTAT, 2018

Les deux autres produits vivriers majeurs de la RDC sont l'arachide et le haricot. Les quantités produites de ces deux denrées restent en dessous du potentiel dont dispose le pays. En effet, la production d'arachide a chuté de 30%, de 500 mille à 370 mille tonnes, entre 1990 et 2002 (Chausse et al. (2012), bien qu'elle a augmenté progressivement depuis lors, pour dépasser légèrement les 400 mille tonnes. Celle de haricots a connu une baisse encore plus accentuée pendant la même période : de 200 mille à 110 mille tonnes (figure 2.4).

Selon les données du Service National de Statistique Agricole (SNSA), la production de petit pois est passée de 953 tonnes en 1995 à 1372 tonnes en 2014. Le soja, considéré comme plante miracle en RDC pour lutter contre la malnutrition et équilibrer les régimes alimentaires à base de manioc, a vu sa production évoluer de 10 681 tonnes en 1995 à 20 943 tonnes en 2014.

☐ Produits d'élevage

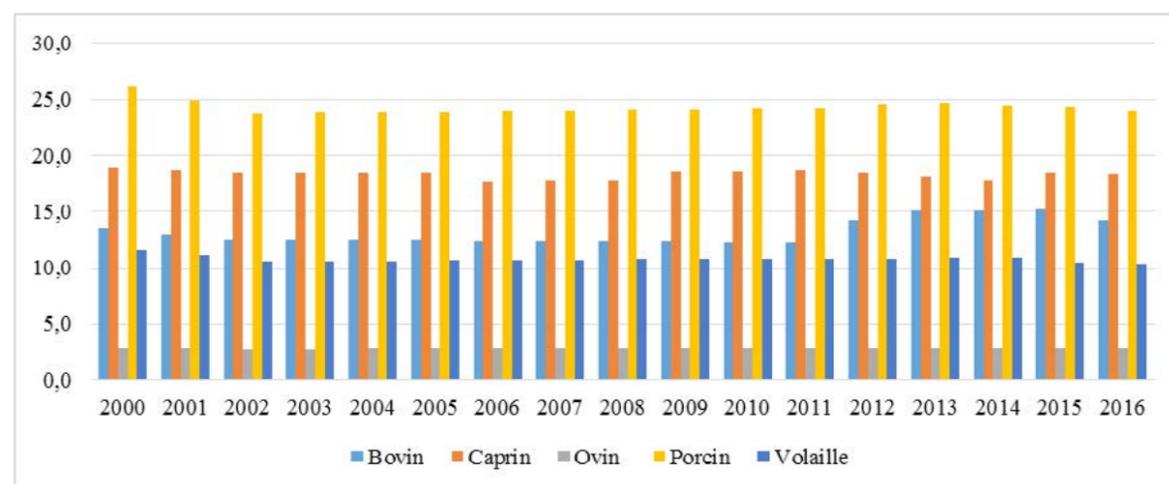
L'élevage joue un rôle fondamental dans la SAN en tant que principale source de protéines. Les principales spéculations animales de la RDC sont le bovin, le petit ruminant (caprin et ovin), le porc et la volaille. Selon les données de la SNSA, ces cheptels ont connu une légère évolution en hausse entre 2010 et 2015, comme indiqué dans le tableau 2.1 ci-dessous.

Tableau 2.1. Taille de cheptels par espèce (en têtes) en RDC

Espèce	Année					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bovins	794 773	842 459	893 006	946 585	949 425	1 005 385
Ovins	904 080	904 984	905 889	906 794	909 514	909 515
Caprins	4 052 161	4 064 322	4 070 416	4 070 482	4 085 288	4 093 458
Porcins	977 379	981 158	984 952	988 761	991 727	994 569
Volailles	20 067 452	20 127 655	20 188 039	20 248 604	20 309 351	20 349 615

Source : Service National de Statistiques Agricoles

Figure 2.5. Principales productions animales en RDC depuis 2000 (en milliers de tonnes)



Source : FAOSTAT, 2018.

Le porc est la première spéculation animale de la RDC. Sa production annuelle était de 23,9 mille tonnes de viande en 2016. Le caprin vient en deuxième position après le porc, avec une production estimée à plus de 18 mille tonnes en 2016. Le bovin est la troisième spéculation animale en termes de quantité de viande produite. Il est également exploité pour la production de lait, notamment dans les zones de l'Est. La RDC a produit 6,8 tonnes de lait entier en 2016 (figure 2.5).

Lorsqu'on se situe dans une perspective de long terme, on constate que la production animale de la RDC a subi le coup du marasme économique généralisé (Chausse et al., 2012). La disponibilité de la viande est en effet, passée de 3,2 kg/an/habitant en 1974 à 1,2 kg/an/habitant en 2006 à cause de la baisse de production combinée à un accroissement démographique. Etant donné la cherté

de la viande produite localement, la demande en viande des centres urbains, notamment la ville de Kinshasa, se tourne vers les produits importés. Selon le Service de la Quarantaine Animale et Végétale (SQAV), les importations totales des produits alimentaires d'origine animale pour l'année 2016 étaient de 341 126 tonnes de viande réparties en viandes (bovine, bubale, porcine, conserves) 2% ; abats (bovin, porcine, volaille) 15% ; poulets abattus 21% ; poissons 55% ; lait et produits laitiers 4% ; œufs et produits des œufs 1% ; et charcuterie 2%.

☐ Produits de pêche

La production annuelle des produits de la pêche est d'environ 220 mille tonnes, représentant à peu près 30 % du potentiel halieutique exploitable annuellement. Ce potentiel est de 707 mille tonnes en moyenne. La production de 220 mille tonnes représente une disponibilité moyenne annuelle de 5,2 kg par habitant, ce qui est nettement inférieur à la norme internationale fixée à 13 kg par habitant.

☐ Produits de pisciculture

Selon le plan de développement de l'aquaculture (2008), la production aquacole en RDC reste faible. Avec 2.965 tonnes en 2003, elle ne représente que 1,33% de la production totale de poissons, dominée par la pêche continentale (96,43%) et par la pêche maritime (2,24%). Cette aquaculture est basée essentiellement sur la pisciculture familiale de subsistance, dans laquelle la culture de tilapias est prédominante, malgré les potentialités d'élevage d'autres espèces.

La consommation de poissons en 2003, était estimée à 5,8 kg/personne/an. Elle figure parmi les plus faibles d'Afrique, la moyenne du continent étant d'environ 10 kg en 2003. Cette consommation représente un apport de protéines de près de 650 g/personne/an ou 1,7 g/personne/jour. En 2003, un congolais moyen consommait 3,9 grammes de protéines animales par jour alors que sa consommation de protéines totales se chiffrait à 24,5 g/j. Les normes internationales recommandent une consommation protéinique journalière moyenne de 70 g/personne.

Des infrastructures aquacoles sont présentes dans toutes les provinces du pays sous forme de Centres d'alevinage principaux (CAP) et de Centres d'alevinage secondaires (CAS). Cependant, les ressources humaines et matérielles font énormément défaut, et il y a très peu de cadres formés en aquaculture. Le nombre de personnes pratiquant l'aquaculture est estimé entre 25.000 et 40.000. Toutes ces personnes considèrent l'aquaculture comme une activité secondaire.

☐ Produits forestiers

Les forêts congolaises regorgent de produits forestiers ligneux (bois) mais aussi non ligneux (PFNL). Les PFNL, d'une valeur inestimable, contribuent aussi à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages (viande de chasse, fruits, champignons, chenilles, escargots, gnetum, fougères, etc.) dans plusieurs contrées du pays. Cependant, leur apport dans la production nationale n'est pas connu.

Les déficits en produits d'origine animale sont couverts par les importations décriées pour leur qualité. Le pays pourrait tirer avantage des protéines que peuvent apporter les insectes comestibles. Ces derniers, à l'instar de chenilles, sont reconnus pour leur richesse protéique et leur prix accessible à toutes les bourses. Ils constituent déjà la seule source de protéines animales dans de

nombreuses zones rurales. L'élevage d'insectes comestibles présente également l'avantage d'avoir une empreinte carbone faible comparativement à l'élevage des mammifères (bovin, ovin, caprin ou porc non notamment).

Encadré 3. Les produits forestiers non ligneux (PFNL)

Selon la FAO, les PFNL sont des produits d'origine biologique autres que le bois, issus des forêts, d'autres terres boisées et d'arbres hors forêts. Les PFNL ont plusieurs fonctions : alimentaire, médicinale, ornementale ...

Parmi les solutions les plus immédiates, moins chères et culturellement acceptables pour contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire, il y a la valorisation des PFNL. En effet, les forêts congolaises regorgent d'une grande diversité de PFNL qui peut contribuer davantage à la satisfaction des besoins alimentaires des populations rurale et urbaine. Certains de ces PFNL sont très prisés par la population, voire recherchés préférentiellement, et apportent des éléments nutritifs qui améliorent la sécurité nutritionnelle.

Les PFNL alimentaires rencontrés en RDC peuvent être regroupés dans ces catégories :

- ☒ Végétaux : comme légume (le *Gnetum africanum* appelé « Fumbwa »), comme épice (le *Peper guineensis* appelé « ketchup »), comme fruits sauvages (l'*Aframomum* appelé « Tondolo »), comme vins (de palmier à huile, de raphia,)...
- ☒ Animaux : gibier, oiseaux, poissons d'eau douce, tortue, crocodile, gros escargots, grenouilles ...
- ☒ Insectes : chenilles, larves de *Rhynchophorus poenicis* (appelées « Mpose »), larves d'*Oryctes sp* (« Makokolo »), criquets, termites, crevettes, crabes, grillons, miel hydromel issu des abeilles...
- ☒ Champignons comestibles.

c) Importations alimentaires

Comme indiqué plus haut, la production agricole nationale n'est pas suffisante pour couvrir la demande interne ; d'où la persistance des importations des produits comme le maïs, le riz, le blé, la viande et le poisson (tableau 2.2). Ces importations réduisent de façon notable la disponibilité des devises au détriment de l'amélioration et de l'accroissement des infrastructures du pays, essentielles au développement économique en général, et du secteur agricole en particulier.

Tableau 2.2. Importations des produits alimentaires (en tonnes)

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Viandes et abats comestibles	14 283	20 511	5 190	40 664	57 874	107 645
Volailles fraîches ou congelées	54 558	75 233	30 902	147 439	124 355	296 161
Poissons frais ou congelés	80 094	97 809	164 900	204 566	158 903	176 042
Poissons salés ou fumés	3 307	5 927	5 601	13 255	23 563	32 734

Produits	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Préparations et conserves de viandes	3 426	2 783	4 197	4 566	4 910	32 333
Préparations et conserves de poissons	6 594	8 269	9 303	9 618	47 077	118 169
Produits laitiers	12 459	71 559	13 512	14 795	13 741	33 451
Maïs, blé dur	2 598	159 029	206 096	622 072	349 344	1 000 94
Riz	62 289	111 179	212 832	175 319	206 487	322 721
Farine de froment et méteil	21 692	5 949	57 623	35 769	71 113	69 191
Malt	27 682	32 843	44 115	41 310	264 695	1 102 996
Préparations à base de céréales	43 117	27 064	35 386	44 287	95 154	422 799

Source : DGDA, Calculs INS.

Il ressort du tableau 2.2 ci-dessus une évolution très inquiétante des quantités d'aliments importés en quelques années. De 2010 à 2015, les importations de viandes et abats comestibles ont été multipliées par 7,5 fois ; celles de volailles fraîches ou congelées par 5,4 fois ; les préparations et conserves de poissons par 17,9 fois. Une telle évolution marque non seulement des changements notables dans les habitudes alimentaires, mais aussi une forte dépendance du pays à l'égard de l'extérieur, exerçant ainsi des pressions sur ses réserves de change.

c) Aides alimentaires

Depuis plusieurs années, la RDC se trouve confrontée à une situation humanitaire alarmante créée par des conflits armés, lesquels ont entraîné des déplacements massifs des populations à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Pour y faire face, la communauté internationale a apporté à la RDC une assistance multiforme, et plus particulièrement dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que de l'aide humanitaire d'urgence. Le cumul de ces interventions s'est élevé à 499.021.198 dollars américains au cours de la période 2011 - 2016 avec 58,5 % allant à l'aide humanitaire d'urgence, 36,5 % au secteur de l'agriculture et de l'élevage, et seulement 4,9 % à l'aide au titre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme l'indique le tableau 2.3 ci-dessous.

Tableau 2.3. Evolution de l'aide alimentaire (en millions de dollars)

Secteurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Totaux	
							Montant	%
Agriculture et élevage	55,9	23,2	24,5	55,2	8,9	14,5	182,2	37
Aide à la sécurité alimentaire	13,9	10,1	0,2	0,6	0,2	-	25,0	5

Aide humanitaire d'urgence	31,9	65,0	24,3	101,2	6,6	63,2	292,2	58
Total	101,7	98,3	49,0	157,0	15,7	77,7	499,4	100

Source : Ministère du Plan, Plateforme de Gestion de l'Aide et des Investissements (PGAI)

Les données ainsi renseignées sont révélatrices du regard limité que les PTF accordent à la problématique de la SAN à court terme. L'incidence de leur aide pourrait se faire sentir à moyen terme par le biais des interventions faites en faveur de l'agriculture et de l'élevage. A cet égard, il revient au Gouvernement de s'assurer que les aides extérieures sont non seulement mieux coordonnées mais aussi alignées sur les priorités du pays, et notamment les priorités de développement en termes de sécurité alimentaire.

B. Au niveau des régions de la RDC

Le pays est caractérisé par une grande diversité écologique offrant d'importantes possibilités de productions vivrières (manioc, maïs, arachide, riz, plantes à tubercule et autres légumineuses à graines), de cultures de rente (coton, café, cacao, hévéa palmiers à huile...), d'élevage, de production halieutique et d'exploitation forestière (environ la moitié de la superficie du pays est couverte de forêt). Cependant les performances sont médiocres et la production des principales cultures vivrières en constante diminution.

Les concertations régionales ont permis de confirmer l'incapacité des politiques agricoles et des structures de l'Etat de soutenir un secteur agricole en perte de performance, dans un contexte économique très dégradé. A part le manioc, les autres produits végétaux n'arrivent pas à couvrir le besoin interne.

Dans le domaine de la production animale, l'élevage de gros bétail, ainsi que le petit élevage qui généralement se pratique au niveau paysan, ne sont pas en mesure de satisfaire la demande locale, d'où les recours aux importations.

La pêche reste artisanale, et se pratique sans respect de la réglementation en la matière, sur le fleuve, les lacs et les rivières. Les rendements sont faibles et la production continue à diminuer suite à l'utilisation des produits toxiques et des filets prohibés comme on va le voir plus loin. La pêche industrielle n'existe plus.

La situation des régions de la RDC en rapport avec la disponibilité alimentaire au niveau régional se présente comme suit, selon les consultations régionales.

▣ Dans la région Ouest

L'Ouest du pays est une vaste zone essentiellement agricole, et est en mesure de fournir une gamme variée des productions vivrières tropicales. Sa pluviométrie, ses zones de forêt naturelle, mais aussi de savane (boisée ou herbeuse), ses plaines et plateaux, et sa riche hydrographie, en font également une région d'accueil pour les différentes composantes de l'agriculture, y compris l'élevage et la pêche.

L'agriculture est du type paysan. La production est dominée principalement par les tubercules et racines (manioc) suivi des céréales, des légumineuses et des produits maraîchers. En dehors des grands éleveurs (comme J.V.L présent au Kongo Central et dans le Mai Ndombe), la pratique de l'élevage est marginale au niveau des paysans, à l'exception de l'élevage du petit bétail pratiqué de manière traditionnelle comme poche de réserve de richesse personnelle. La pêche maritime a disparu, et les quelques produits (poissons) qui viennent de cette région sont le produit de la pêche artisanale pratiquée dans les rivières qui sillonnent la région.

Les quantités produites sont insuffisantes au regard du niveau des importations alimentaires réalisées dans toutes ces provinces. Par ailleurs l'élevage comme les cultures connaissent souvent des attaques des maladies auxquelles l'agriculture et l'élevage paysans ont des difficultés à faire face.

▣ Dans la région Nord-Ouest

Comme la grande partie du territoire national, la région Nord-Ouest est principalement agricole dans son ensemble. On y pratique aussi bien les cultures de rente que les cultures vivrières. Les principaux produits vivriers sont le manioc, l'igname, le taro, le maïs, le riz, l'arachide, le haricot, le niébé, et le soya, la banane plantain et les légumes.

Quant à la production animale dans cette zone forestière, l'élevage porte surtout sur le petit bétail, à savoir les porcins, les caprins et les ovins, ainsi que les animaux de basse-cour, mais peu d'élevage du gros bétail. La région est aussi connue comme l'une de celles qui fournissent les produits forestiers non ligneux.

Concernant la production halieutique, cette région comprend un lac (Tumba), des zones marécageuses et plusieurs cours d'eau, au point que de nombreux habitants de cette zone sont considérés comme des « riverains » pour exprimer l'importance de la pêche dans cette région. Et même les quelques conflits que la région a connus récemment ont pour origine, l'appropriation ou le droit de pêche sur certaines rivières ou sur certains ruisseaux. La région approvisionne beaucoup plus Kinshasa mais aussi les autres centres urbains de l'ouest en poissons d'eau douce. La pratique de la pisciculture est faible comme dans l'ensemble du pays, bien que son potentiel soit énorme, et notamment dans cette région.

Malgré l'existence des atouts et potentialités agricoles énormes, la région Nord-Ouest accuse une faiblesse et une insuffisance de la production alimentaire, au niveau de la production végétale (à l'exception de certains tubercules), animale et halieutique. Le problème de la sécurité alimentaire se pose encore d'autant plus qu'outre l'insuffisance de la production vivrière, le manque des moyens financiers ne permet pas de faire adéquatement face aux besoins en importations alimentaires.

▣ Dans la région Nord-Est

Comparée aux autres, le Nord-Est est la région la plus vaste en superficie et en terres agricoles. Toutes ses cinq provinces sont à vocation agricole. En dehors de l'exploitation de l'or dans la région de Kilo-Moto, la région est essentiellement agricole, et dispose d'une variété de terres riches de plateaux et de montagne, et même d'une partie de terres d'héritage volcanique.

Elle bénéficie d'un climat riche et mixte, combinant les zones tempérées d'altitude, et les zones chaudes équatoriales et tropicales, aussi bien de montagne que des plateaux. La région est arrosée régulièrement avec une abondante pluviométrie tropicale caractéristique. Elle est irriguée par le fleuve Congo, de nombreux rivières, ruisseaux et lac (Albert), et alimente le grand fleuve Congo et le bassin forestier du pays en principaux affluents de sa rive droite, et même une bonne partie des affluents de la rive gauche. C'est donc une vaste zone agricole avec de grandes potentialités pour résoudre le problème de la faim en RDC.

Elle est de ce fait très propice à toutes les branches de l'agriculture congolaise : la production végétale, la production animale, la pêche, la chasse et la cueillette. En ce qui concerne l'agriculture proprement dite, la région Nord-Est produit aussi bien les cultures vivrières que les cultures de rente ou industrielles.

La production vivrière est dominée un peu partout par les tubercules et racines (manioc, patate...), suivi des céréales, des légumineuses et produits maraîchers, ainsi que des fruits. De manière générale, cette production pourrait être améliorée si les capacités productives de l'agriculture paysanne étaient renforcées, notamment par l'utilisation des semences améliorées, l'optimisation de l'encadrement des paysans par les techniciens et moniteurs agricoles compétents et équipés, et par la facilitation de l'accès aux différents intrants et outils aratoires.

L'élevage est pratiqué et diversifié. Sa pratique porte surtout sur le petit bétail, à savoir les caprins, les porcins, les ovins, et les animaux de basse-cour. L'élevage du gros bétail (bovins) est très pratiqué dans les régions de plateaux et de montagne (Ituri et les Uélés en particulier). Malgré tout cela, l'élevage n'est pas en mesure de répondre aux besoins des populations en viande et en protéines animales. L'invasion sédentaire des Mbororo a néanmoins contribué à améliorer un peu la disponibilité des produits de l'élevage bovin dans les Uélé. Il faut en outre noter que l'élevage est souvent attaqué par des épidémies diverses. La région est aussi connue comme l'une de celles qui fournissent le plus de produits forestiers non ligneux, et notamment ceux de la chasse et de la cueillette.

Du fait de son abondante hydrographie, la région Nord-Est est une de celles où la pêche paysanne est développée, avec des peuples connus comme pêcheurs de métier, aussi bien dans le Lac Albert que sur le fleuve Congo (les Wagenia passent pour virtuoses dans la pêche devenue artistique et touristique), et sur les autres rivières qui irriguent cette région. Mais la pêche donne des résultats mitigés, notamment à cause des pratiques criminelles (utilisation des filets à mailles interdites, utilisation des produits empoisonnant les cours d'eau en les dépeuplant de toute leur faune, etc.). Un contrôle accru de la réglementation dans le secteur est nécessaire.

Cependant, et malgré l'existence de ses immenses atouts et potentialités agricoles, le Nord-Est accuse une insécurité alimentaire des plus élevées avec ses quatre provinces largement au-dessus (55 % à 69%) de la moyenne nationale d'insécurité alimentaire (49,5%). Ceci est due en particulier à l'insuffisance de la production alimentaire, au niveau de la production végétale (à l'exception de certains tubercules), animale et halieutique. Le problème de la sécurité alimentaire se pose encore d'autant plus qu'outre l'insuffisance de la production vivrière, il y a aussi le problème de l'insécurité physique du fait des conflits intercommunautaires et politiques dans l'Ituri, et dans une partie des Uélés. Par ailleurs, le manque des moyens financiers ne permet pas non plus de faire face aux besoins en importations alimentaires éventuelles.

▣ Dans la région Est

Outre sa bonne pluviométrie et sa position à cheval sur l'Équateur, la région jouit de terres volcaniques riches, ainsi que des terres forestières, d'une tradition et des zones de pâturage pour le gros bétail, et d'une abondante dotation hydrographique. C'est la région lacustre par excellence. Elle est en plus baignée par le fleuve Congo dans sa partie Ouest. Ce qui en ajoute à son grand potentiel agricole et en fait un des greniers du pays.

Les zones montagneuses, caractérisées par un climat relativement tempéré, sont aptes à l'élevage et à la culture des spéculations comme la pomme de terre.

La production est dominée un peu partout par les tubercules et racines (manioc, pomme de terre et patates), suivi des céréales, des légumineuses et produits maraîchers, ainsi que des fruits (banane-plantain). Toutefois cette production reste très faible, comparée aux besoins. De manière générale, cette production pourrait être améliorée par un encadrement efficace des paysans, si les pouvoirs pouvaient assurer la disponibilité des différents intrants agricoles, la réhabilitation des centres d'adaptation et de production des semences améliorées (CAPSA), la redynamisation du service de vulgarisation agricole et de celui de contrôle et certification des semences.

L'élevage est pratiqué et diversifié, surtout dans les deux Kivu, mais reste insuffisant par rapport à la demande de la population. L'insécurité chronique et la faiblesse des pratiques d'amélioration des races n'aident pas l'installation d'un élevage efficace et durable. Le cheptel est souvent attaqué par les maladies diverses.

La pêche est pratiquée principalement dans les lacs Tanganyika, Kivu et Édouard. Dans le Maniema, la pêche est pratiquée de façon artisanale sur le fleuve Congo et ses affluents. L'absence d'observance de la réglementation sectorielle en vigueur, la présence des militaires pêcheurs, l'insécurité sur les lacs, et les altercations récurrentes entre les pêcheurs et les patrouilles étrangères sont autant des problèmes qui rongent le secteur de la pêche dans la région.

▣ Dans la région Sud

Dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba, à côté de l'agriculture, l'exploitation minière est également pratiquée. Tandis que les provinces du Tanganyika et du Haut-Lomami restent essentiellement agricoles bien que pouvant connaître aussi une industrie minière. Toutefois l'agriculture constitue l'activité la plus répandue dans la population.

Dans le Haut-Katanga, les principales spéculations sont le manioc, le maïs, l'arachide et les haricots. Les céréales ont tendance à prendre le dessus sur les tubercules. La production animale comprend aussi bien le gros que le petit bétail, notamment les bovins avec de grands éleveurs, mais surtout les volailles, les caprins, les porcins, etc., comme principales spéculations au niveau des ménages paysans.

La pêche, autrefois pratiquée de manière intense sur les lacs (Tanganyika, Moero, etc.) et les rivières, a beaucoup baissé. La production a diminué. La pollution due à l'exploitation minière et la surexploitation des lacs et rivières contribuent à cette diminution.

Dans le Haut-Lomami, les principales productions agricoles vivrières sont le manioc, le maïs, l'arachide, et le haricot. D'autres spéculations mineures, ainsi que des produits de cueillette com-

plètent la production agricole vivrière de la province. Les terres sont riches et la province a des atouts agricoles indiscutables. En ce qui concerne l'élevage, la province dispose de plaines et de plateaux recouverts de savane et d'un climat propice à l'élevage du gros bétail. Y est facilement pratiqué l'élevage des bovins, des volailles, des caprins, des ovins, des porcins et des animaux de basse court. La pêche est pratiquée sur le fleuve dont le potentiel est important, mais sa production reste faible.

Comme les autres provinces de cette région, le Lualaba à l'Ouest est une région agricole. Sa situation est pratiquement la même vu l'étendue des plaines et plateaux de savane, ainsi que les autres atouts agricoles dont dispose la zone. Mais c'est une province qui, comme le Haut-Katanga, dispose d'un important secteur minier qui lui aussi, se développe au détriment de l'agriculture. Les produits agricoles de la province sont le manioc, le maïs, l'arachide, le haricot, la patate douce, et secondairement la pomme de terre. En ce qui concerne la production animale, on y pratique l'élevage de caprins, de porcins, de la volaille et de bovins. Toutefois la production reste faible. De manière générale, la production alimentaire locale est insuffisante en quantité et en qualité. Et comme toute province frontalière, le Lualaba connaît un déficit de disponibilité et recourt au commerce frontalier des produits vivriers, notamment avec l'Angola et la Zambie.

Pour ce qui est du Tanganyika dans l'Est de la région sud, c'était autrefois un des principaux greniers du Haut-Katanga, et en particulier des centres miniers du Katanga. Ses atouts agricoles, lacustres et fluviaux, ses plaines de savane, ses plateaux et zones montagneuses, en font en effet un grenier naturel de la région. Mais la mise en valeur de ses potentialités n'a pas été au rendez-vous, même pas au niveau où elle était durant la période coloniale. De nombreux freins ont contribué à ralentir le progrès des différentes composantes de la disponibilité alimentaire. Aujourd'hui les principales spéculations agricoles vivrières dans le Tanganyika comprennent comme ailleurs le manioc, le maïs, les patates et les légumineuses. Bien que variées, ces spéculations restent déficitaires sauf pour le manioc comme dans certaines provinces.

La province reste équilibrée dans sa production agricole entre l'agriculture proprement dite, l'élevage et la pêche. Zone importante d'élevage pour des raisons expliquées ci-dessus, le Tanganyika comme les autres provinces grands centres d'élevage souffre de l'absence de politique performante d'amélioration génétique du bétail, d'encadrement des éleveurs et de soins vétérinaires au bétail. Bien que foyer important de pêche lacustre et fluviale (cette activité y a connu des grands jours autrefois), la province a baissé ses activités dans ce domaine, et la pêche y reste encore artisanale avec utilisation des filets prohibés et autres pratiques destructives.

□ **Dans la région Centre**

Il s'agit d'une région avec une vaste terre à vocation agricole, en dehors de l'exploitation minière restreinte dans quelques poches limitées. Elle était considérée et façonnée depuis la période coloniale à la fois comme l'un des principaux greniers, et un réservoir de main d'œuvre pour l'industrie minière du Katanga. Actuellement, sa production agricole a diminué tant en spéculations qu'en quantité. Par ailleurs cette région est devenue une région d'émigration par excellence, envoyant sa main d'œuvre jeune principalement vers les villes de Kinshasa et de Lubumbashi, et secondairement vers les autres villes locales ou régionales.

Les principaux produits de la région sont : le manioc, l'igname, la patate douce, le taro, la pomme de terre, le plantain, le maïs, le riz, le millet, le sorgho, l'arachide, le haricot, le niébé, le soya, le voandzou, etc.) notamment, ainsi que les fruits et légumes.

Quant à la production animale, la Région centre est, du point de vue phytogéographique, couverte en grande partie par la forêt au Nord et une zone de savane vers le Sud, et jouit des potentialités pour l'élevage du gros bétail et du petit bétail traditionnel (porcins, caprins, ovins), et les animaux de basse court. La région est aussi connue comme une de celles qui fournissent les produits forestiers non ligneux (chenilles, termites, gibiers etc.). Au-delà des autres spéculations produites dans la région, les chenilles « Mansamba » sont populaires, appréciées et vendues à travers tout le pays.

En ce qui concerne la production halieutique, la région est pauvre malgré un potentiel de pêche important surtout dans la partie nord. La production est essentiellement le produit de la pêche artisanale dans les rivières. La pisciculture n'y est pas développée malgré son potentiel significatif pour alimenter la région en protéines animales.

Malgré l'existence des atouts et potentialités agricoles énormes dans cette région, cette dernière connaît une insuffisance de la production alimentaire sous les trois formes : végétale (à l'exception de certains tubercules), animale et halieutique. Le problème de sécurité alimentaire se pose encore d'autant plus qu'outre l'insuffisance de la production vivrière, le niveau de pauvreté ne permet pas de faire face aux besoins en importations alimentaires.

La production et par là la disponibilité alimentaire souffre des problèmes structurels qui affectent l'agriculture, l'élevage et la pêche de manière générale au pays, et en particulier dans la région Centre.

Un récent bilan alimentaire établi par Ministère de l'Agriculture en collaboration avec la CAID, la FAO et le PAM (2018), dans le cadre de la campagne 2017/2018, indique que les principales productions alimentaires connaissent toutes pratiquement des baisses par rapport à la campagne 2015-2016. La production de maïs est passée de 2,8 millions tonnes à 2,4 millions tonnes, soit une baisse d'environ 15% ; elle est passée de 1,8 million tonnes à 0,6 million tonnes pour le riz, soit une baisse de 64% ; et de 29,8 millions à 18,5 millions de tonnes pour le manioc, soit une baisse de 37%). Selon le même rapport, le déficit alimentaire du pays serait d'environ 6,9 millions de tonnes, soit 22% des besoins alimentaires nationaux. Le pays est largement déficitaire en céréales (-10,7 millions de tonnes, soit 83%). Le taux de couverture par province des besoins alimentaires est faible pour les céréales et les légumineuses. La production animale nationale est en déclin en raison des pillages et des zoonoses récurrentes.

2.1.3. Accessibilité de la nourriture

La nourriture consommée au niveau des ménages en milieu rural vient de deux principales sources, les marchés (50,9 %) et la production propre des ménages (41,7%) (CFSVA, PAM & IFPRI, 2014). En milieu urbain la dépendance aux marchés est évidemment plus forte que celle observée en milieu rural. L'essentiel de la nourriture préparée dans les ménages à Kinshasa par exemple, vient des marchés, des boutiques des quartiers et des supermarchés (PAM, 2017).

a) *Accessibilité physique*

De manière générale, les marchés existent et facilitent l'accessibilité physique aux produits alimentaires par les ménages, même si les améliorations sont nécessaires à cet égard. Cependant, l'accessibilité physique rencontre deux handicaps de taille. Le premier handicap est le niveau de délabrement avancé ou même l'inexistence des routes de desserte agricole dans certaines régions, généralement très peu praticables vu leur niveau de détérioration, et en l'absence d'un réseau ferroviaire opérationnel. Ce qui fait que l'évacuation de la production vivrière et l'approvisionnement des marchés urbains sont entre les mains des transporteurs cyclistes dans la majorité des villes et centres urbains congolais, surtout ceux de l'intérieur du pays.

Le deuxième handicap est relatif à la double tracasserie, policière et administrative, à laquelle les acteurs des filières alimentaires font face aussi bien durant le transport que lors de la vente. Les transporteurs cyclistes et les automobilistes sont en effet obligés de payer des taxes illégales sur les routes. Il en est de même des vendeurs et vendeuses sur les marchés.

Les marchés se réunissent sur une base journalière dans les chefs-lieux des provinces et dans les grands centres urbains, et périodiquement au niveau local.

En matière de commercialisation, les filières vivrières en RDC sont organisées à trois niveaux comme suit : (i) le marché primaire qui met en contact principalement le producteur/transformateur et le grossiste ; (ii) le marché secondaire qui est le lieu de rencontre entre le grossiste et le détaillant ; et (iii) le marché tertiaire qui met finalement en contact le détaillant et le consommateur.

Dans quelques rares cas, les producteurs eux-mêmes viennent commercialiser leurs productions au niveau du marché secondaire. Une telle démarche est dictée par le souci de ces producteurs et transformateurs de bénéficier des prix beaucoup plus rémunérateurs, en vendant directement aux détaillants voire aux consommateurs dans les grands centres urbains, dont principalement la ville de Kinshasa. Dans cette organisation, il faut noter que la plupart des opérateurs, et particulièrement les producteurs, ne sont pas membres d'organisations paysannes ou des coopératives lorsqu'elles existent.

De l'organisation des filières vivrières, il ressort une certaine répartition des rôles entre les hommes et les femmes. L'ampleur de cette répartition varie d'une étape à l'autre du circuit de commercialisation, comme illustré dans le tableau 2.4 relatif au Kongo Central. Cette articulation des rôles se retrouve également dans les autres provinces de la RDC.

Tableau 2.4. Répartition d'activités selon le genre le long de la filière vivrière

Acteur	Genre	Ampleur de la domination d'un genre
Producteur	Homme, Femme	Avec une domination de la femme
Transformateur	Femme	Exclusivité féminine
Grossiste	Homme, Femme	Avec une domination de l'homme
Détaillant	Femme	Exclusivité féminine

Manutentionnaire	Homme	Exclusivité masculine
Transporteur	Homme	Exclusivité masculine
Dépositaire (chef de parking)	Homme, Femme	Forte domination masculine
Agents administratifs	Homme, Femme	Forte domination masculine

Source : Mpanzu (2012)

Quelles sont les régions de surplus et de déficit agricole en RDC ? D'emblée, l'Est du pays (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema) est globalement déficitaire en produits vivriers. L'insécurité et les risques de vol de produits agricoles, créés par de nombreux groupes armés qui y pullulent, n'encouragent pas les paysans à cultiver de grandes superficies. Cette région reçoit l'essentiel de l'aide alimentaire distribuée en RDC. Bien que l'on ne trouve presque plus de grandes quantités de haricots ou même des pommes de terre du Kivu à Kinshasa, ces mêmes haricots du Kivu sont présents sur les marchés de Kisangani, mais ils sont très chers.

Toute l'ex-Province Orientale est déficitaire en produits vivriers du fait non seulement des séquelles des conflits armés, mais aussi de l'exploitation artisanale du diamant, ainsi que de l'or et du coltan. Beaucoup de jeunes gens ont ainsi délaissé l'agriculture et doivent acheter leur nourriture sur le marché. Le maïs et le riz déchargés au port de Kisangani proviennent principalement de l'ancienne province de l'Équateur.

Le Programme P4P et l'appui à la disponibilité physique des produits alimentaires



Source : Photo WFP/Marco Frattini

Le Katanga est globalement très déficitaire, surtout en maïs. Les activités agricoles et les fermes commerciales de grande envergure y ont périclité. Les contrées du nord et du centre du Katanga approvisionnaient autrefois le sud minier du Katanga en maïs, par la voie ferrée. Mais le nord du Katanga, actuellement dénommé Haut-Lomami, est devenu très déficitaire sous l'effet de la montée de l'insécurité. Le centre du Katanga (Malemba Nkulu, Bukama, Lubudi) fournit encore du maïs au sud. Seul le poisson salé et séché du Katanga – provenant des riches lacs du sud-est – est exporté vers d'autres provinces du pays.

Les deux anciennes provinces du Kasai sont aussi déficitaires. Seul le territoire de Mwene-Ditu produit en excédent du maïs et des haricots que l'on trouve même à Kinshasa, acheminé par chemin de fer et par bateau à partir d'Ilebo. Le Kasai Occidental importe du maïs du Kwilu (Idiofa, Oshwe, Gungu), et le territoire de Luiza exporte du maïs vers le Kasai Oriental.

Le Kongo Central est redevenu le grenier de Kinshasa depuis que la route asphaltée Kinshasa-Matadi a été complètement réhabilitée et que la plupart des routes de desserte agricole sont praticables. Le Kongo Central fournit Kinshasa en divers produits agricoles : cossettes de manioc (la meilleure qualité), chikwangue, feuilles de manioc, un peu de riz, beaucoup de bananes et de plantains, haricots, fruits et légumes.

L'ex-province de Bandundu reste le principal fournisseur en produits vivriers de la ville de Kinshasa, essentiellement des cossettes de manioc, du maïs, des arachides et de la pâte de manioc (« bimpuka »), en provenance du Mai Ndombe (Mushie, Kutu, Oshwe). Une bonne partie de la production est acheminée à Kinshasa par voie fluviale à travers les rivières Kwilu et Kasai et le fleuve Congo. Mais souvent, les embarcations font défaut ou sont en mauvais état. À partir d'Idiofa, on exporte le maïs surtout vers le Kasai Occidental. Une grande partie du maïs qui arrive à Kinshasa par bateau est originaire du Mai Ndombe, qui a un grand potentiel agricole.

Il existe aussi un grand potentiel agricole dans l'ancienne Province de l'Equateur, particulièrement pour les céréales, tant au Sud qu'au Nord qui est aussi une zone de savane boisée. Le Sud-Ubangi excelle en production de riz pluvial et de soja, ainsi qu'en maïs déversé à Kinshasa. Le maïs en provenance du Grand Kasai atterrit également à Kinshasa par voie fluviale.

Nonobstant ces grandes aires de circulation des produits agricoles, le délabrement très avancé des voies d'évacuation (routes de déserte agricole, chemin de fer) et la faible navigabilité du fleuve Congo (par manque d'entretien) et des principales rivières constituent un véritable goulot d'étranglement dans l'acheminement des produits agricoles vers les centres de consommation, et même dans les échanges entre les différentes provinces du pays. L'approvisionnement et l'évacuation des produits agricoles par gros moyens étant devenus difficiles, il s'est développé la pratique du transport par deux roues (principalement par vélos) même sur de longues distances.

Certaines zones de production agricoles ne sont actuellement joignables que par voie aérienne ; ce qui renchérit le coût du transport et les prix des denrées alimentaires en provenance de ces zones de production. Le secteur de la pêche est aussi affecté non seulement par la mauvaise qualité des voies d'évacuation, mais aussi par les difficultés de rendre opérationnelle une véritable chaîne du froid (chambres froides, fabrique de glaces et entrepôts frigorifiques).

b) Accessibilité financière

La façon dont les ménages accèdent à la nourriture est tributaire des activités génératrices de leurs revenus. Il a été observé, dans les zones rurales de la RDC, que les activités agricoles génèrent 97% des revenus des ménages (CFSVA, PAM & IFPRI, 2014).

L'agriculture vivrière y est la plus courante des activités agricoles (69%), suivie par l'élevage (9%), la pêche (7%), les ressources forestières (7%) et la production des cultures de rente (5%). Le petit commerce et l'exploitation artisanale de minerais se présentent selon les zones comme des sources alternatives ou complémentaires de revenus (IPC, 2017).

S'agissant de l'origine des produits alimentaires, les ménages enquêtés au niveau national (CFSVA, PAM & IFPRI, 2014) ont désigné le marché (50,9%), leur propre production (41,7%), la pêche, ainsi que la chasse et la cueillette (2,9%), les dons (2,9%), l'aide alimentaire (1,0%) et le paiement en nature (0,2%).

Les résultats des enquêtes suggèrent également que la forte dépendance à la production alimentaire propre est positivement liée à une grande pauvreté. Plus de la moitié (52 %) des aliments consommés par les ménages pauvres proviennent de leur propre production. Les achats au marché représentent la deuxième source la plus importante de nourriture pour les ménages pauvres (40 %), suivies par la pêche, la chasse et la cueillette (4 %). La contribution des sources de nourriture qui ne fournissent aucune garantie de stabilité, telles que les dons et l'aide alimentaire, est très faible.

L'accessibilité financière est davantage limitée par le niveau de pauvreté généralisée et le faible pouvoir d'achat des populations. En outre, les taxes illégales liées aux tracasseries policières et administratives contribuent à la hausse des prix des denrées alimentaires. Cette situation est causée en grande partie par la modicité des salaires des agents de l'Etat en général, et dont profitent personnellement ceux d'entre eux qui opèrent ou sont en poste le long des routes et dans des marchés des produits vivriers.

2.1.4. Utilisation de la nourriture

a) Composition des dépenses

Il ressort des enquêtes sur la sécurité alimentaire (CFSVA, PAM & IFPRI, 2014) qu'au niveau national, 67 % des dépenses des ménages sont consacrées à l'alimentation. Le groupe « viande, poisson et œufs » prédomine dans les dépenses alimentaires (20%), suivi des céréales (16%), des tubercules (12%), des légumineuses et des noix (7%), des graisses et huiles (6 %), ainsi que des sucreries (4 %).

Les mêmes enquêtes attestent que les ménages pauvres consacrent une part plus importante de leur revenu à la nourriture (72 %) comparativement aux ménages riches (62%). Les plus grandes dépenses non alimentaires sont consacrées à la santé (6 %), suivies de l'éducation (5%), de l'énergie (5%), du transport (4%), de l'alcool et du tabac (4%).

b) *Consommation alimentaire et caractéristiques sociodémographiques*

Cette section est basée sur l'analyse des données de l'enquête QUIBB (INS, 2016) qui a collecté des informations sur la sécurité alimentaire et les caractéristiques des ménages. Pour chaque ménage enquêté, un score de consommation alimentaire (SCA) a été généré sur la base des groupes d'aliments consommés par le ménage dans la semaine ayant précédé l'enquête. Les valeurs ainsi calculées ont permis de catégoriser les ménages en trois groupes suivants : consommation alimentaire pauvre, consommation alimentaire limite et consommation alimentaire acceptable.

L'analyse des données de l'enquête révèle que dans l'ensemble, la majorité de ménages enquêtés (57,7%) a une consommation alimentaire acceptable alors que 42,3% de ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limite. Ces moyennes cachent des disparités si l'on prend en compte les variables suivantes : le sexe et l'âge du chef de ménage, la taille du ménage, le milieu de résidence et la province.

Tableau 2.5. Consommation alimentaire et caractéristiques sociodémographiques des ménages

Caractéristiques sociodémographiques	Type de consommation alimentaire			
	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
Sexe du chef de ménage				
Homme	13,7%	26,2%	60,1%	100,0%
Femme	18,8%	27,1%	54,2%	100,0%
Age du chef de ménage				
Moins de 30 ans	17,9%	29,7%	52,3%	100,0%
30-39 ans	13,2%	26,3%	60,5%	100,0%
40-49 ans	12,0%	24,4%	63,6%	100,0%
50-59 ans	14,5%	23,7%	61,8%	100,0%
60 ans et +	19,2%	28,7%	52,1%	100,0%
Taille du ménage				
1-2 personnes	20,8%	28,7%	50,5%	100,0%
3-4 personnes	15,5%	28,7%	55,8%	100,0%
5-6 personnes	14,0%	24,2%	61,8%	100,0%
7 personnes et +	11,7%	25,2%	63,2%	100,0%
Milieu de résidence				
Urbain	7,6%	15,0%	77,3%	100,0%
Rural	19,1%	33,0%	47,9%	100,0%
Ensemble	14,9%	26,4%	58,7%	100,0%

Source : E-QUIBB, INS-Ministère du Plan, 2016.

En effet, en prenant en compte le sexe du chef de ménage, il se dégage dans l'ensemble que la situation alimentaire des ménages dirigés par les hommes est meilleure que celle des ménages dirigés par les femmes qui sont en proportion plus nombreux parmi les ménages à consommation alimentaire pauvre (18,8%) et limite (27,1%). En revanche, pour la consommation alimentaire acceptable, les ménages dirigés par les femmes représentent 54,2% contre 60,1% pour ceux dirigés par les hommes (voir le tableau 2.5).

En considérant l'âge du chef de ménage, il ressort du tableau 2.5 ci-dessus que les ménages dirigés par les jeunes (moins de 30 ans) et par les vieux (60 ans et plus) sont ceux qui sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire avec des proportions importantes de consommation alimentaire pauvre et limite. Par ailleurs, l'analyse indique que, plus la taille du ménage est élevée, moins ce ménage est affecté par la consommation alimentaire faible ou limite. En effet, on constate que seulement 11% des ménages de 7 personnes et plus ont une consommation alimentaire pauvre, contre 63% qui affichent une consommation alimentaire acceptable.

La prise en compte dans l'analyse du lieu de résidence met en évidence la disparité zone rurale contre zone urbaine. En effet, les ménages ruraux sont beaucoup plus nombreux à avoir les consommations alimentaires pauvres et limites (22,6%). Dans le milieu urbain en revanche, près de 7 ménages sur 10 ont une consommation alimentaire acceptable.

Bien que l'effet du niveau d'instruction ne soit pas pris en compte dans le tableau 2.5 ci-dessus, les résultats de EDS 2014-2015 ont mis en évidence la relation positive entre d'une part, le niveau d'instruction de la mère et l'état nutritionnelle de l'enfant et, d'autre part, une relation négative entre le niveau d'instruction de la mère et la prévalence de la malnutrition chez la femme. Ces résultats démontrent que le niveau d'instruction en général, et celui de la mère en particulier, est une variable importante à prendre en considération dans la stratégie de lutte contre la faim en général.

c) *Qualité des repas et habitudes alimentaires*

D'après les enquêtes (CFSVA, PAM & IFPRI, 2014), les ménages congolais ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des tubercules dont le manioc est le produit le plus important (consommés en moyenne 6,5 jours sur 7), des céréales (en moyenne 4,3 jours sur 7), et des huiles (consommées en moyenne 6,1 jours sur 7). Les enquêtes relèvent également une pauvre consommation des aliments riches en protéines animales (consommés en moyenne 2,5 jours sur 7), des fruits (1,3 jour sur 7) et des produits laitiers (consommés 0,5 jour sur 7).

Les consultations régionales ont permis d'étayer les constats sur la composition et la qualité des repas, ainsi que sur les habitudes alimentaires, y compris la question de certains interdits ou tabous les concernant. Le nombre de repas et leur qualité varient par aire culturelle (forêt, savane, plateau, montagne...) et suivant la principale activité exercée : agriculture, élevage, pêche, chasse. Chaque système a ses faiblesses alimentaires et nutritionnelles, mais aussi ses atouts. Dans l'ensemble, il se pratique une monotonie des repas, cumulant ainsi les effets négatifs de leurs déficits nutritionnels. Les postures culturelles entraînent une certaine résistance, et freinent souvent l'introduction de nouveaux aliments qui pourraient enrichir et diversifier les menus traditionnels, et apporter un équilibre nutritionnel.

Il est important de souligner à ce niveau que de manière générale dans le pays, l'accès difficile à l'eau potable affecte aussi le pilier utilisation de la SAN comme composante de la sécurité nutritionnelle. Ce faible accès affecte beaucoup plus les populations rurales et des provinces. L'existence des maladies (diarrhée ou vers intestinaux) inhérentes à la mauvaise qualité de l'eau en est le témoignage.

2.1.5. Stabilité des moyens de subsistance

Les ménages agricoles sont soumis à divers chocs susceptibles d'accroître leur vulnérabilité en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les risques et chocs mentionnés par des ménages enquêtés (CFSVA, PAM & IFPRI, 2014) concernent, en ordre d'importance décroissante : la maladie ou l'accident d'un membre du ménage, le décès d'un membre de la famille, le déficit pluviométrique, les maladies des plantes, la baisse du prix des produits vendus, l'augmentation des prix des denrées alimentaires, les maladies animales, l'insécurité, l'invasion d'insectes ravageurs et les conflits.

ODD2 : Que chacun ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante.



Source : Photo WFP/Jacques David.

Les stratégies de survie adoptées ont été dictées par la nature des actifs ou avoirs détenus. Ces stratégies ont consisté notamment à consommer des semences prévues pour la saison, vendre des avoirs productifs, diminuer ou ne pas acheter d'intrants agricoles, diminuer les dépenses de soins de santé, passer des journées entières sans manger, etc.

L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire faite à l'occasion du 15^{ème} cycle IPC, dans les Provinces du Haut Katanga, du Lualaba, du Haut Lomami et du Tanganyika, renseigne qu'environ 40 à 60% des ménages ont fait recours à des stratégies de crise et d'assurance, aux côtés de 10 à 15% d'autres qui ont utilisé des stratégies de détresse, dilapidant ainsi de manière irréversible leurs avoirs et entraînant de très graves déficits de la consommation alimentaire.

Pour parvenir à la sécurité alimentaire, les individus ont besoin de la capacité physique afin de produire suffisamment de nourriture ou les moyens financiers d'y accéder. En réduisant la productivité, un mauvais état de santé empêche les individus et les ménages d'assurer leur sécurité alimentaire. La relation entre la pauvreté et l'insécurité alimentaire est réciproque et susceptible de conduire à un cercle vicieux.

En effet, faute de moyens financiers pour accéder à la nourriture, les ménages pauvres sont plus susceptibles d'être en insécurité alimentaire et, par conséquent, sont exposés à des problèmes de santé. L'insécurité alimentaire à son tour aggrave la situation des ménages pauvres en les forçant à utiliser les mécanismes de survie qui les appauvrissent davantage.

La capacité de stockage fait partie des piliers disponibilité et durabilité de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



Source : Photo WFP/ Jacques David

La constitution des réserves de nourriture devrait être l'une des stratégies de prévention de l'instabilité nutritionnelle. Cependant, la pratique de conservation des produits agro-pastoraux et halieutiques est très peu développée en RDC, du fait de la précarité des moyens locaux utilisés (sites en matériaux non durables, en bois, en paille, etc.), et de l'inexistence des installations de stockage au niveau des marchés. Ce manque d'infrastructures adéquates n'offre aucune protection contre les insectes ravageurs, et limite les capacités de négociation des producteurs face aux acheteurs, ce qui les amène souvent à écouler leur production à des prix non rémunérateurs (MINAGRI, 2010).

Lorsqu'ils sont acheminés dans de mauvaises conditions, les produits agricoles perdent assez rapidement de leur attrait. Par exemple, dans le cas des produits alimentaires du Kongo Central déversés à Kinshasa par des camions super chargés, les pertes estimées oscillent entre 1 % et 5 % (Mpanzu, 2012). Lorsque les produits sont longtemps stockés, les pertes peuvent atteindre 5 % pour la banane plantain qui est facilement périssable, et 2 % pour les autres produits vivriers (manioc, maïs, arachide et haricot). Outre les pertes post-récoltes, celles en plein champ ne sont pas moins négligeables. Par exemple, l'incidence ravageuse de la chenille légionnaire d'automne sur les cultures de maïs en RDC est évaluée à 51% en moyenne, mais avec des variations allant de 32% à 99% selon la localisation géographique. La province du Nord-Ubangi est celle qui a enregistré le taux de perte le plus élevé, soit 99%.

Le rapport de la campagne agricole 2017/2018, publié par le Ministère de l'Agriculture, relève que les pertes de récoltes causées par les attaques de la chenille légionnaire d'automne sur les cultures du maïs sont estimées à 45% en moyenne ; en d'autres termes, le pays a perdu environ 0,9 millions de tonnes de maïs du fait des attaques dues à ce ravageur. Comparées à la campagne agricole 2016/2017, les pertes sur les récoltes ont augmenté de 17%. Ces résultats confirment les limites de la RDC à faire face aux urgences dans le secteur agricole, telle que celle induite par l'invasion de la culture de maïs par la chenille légionnaire d'automne.

Par ailleurs, l'entreposage des produits dans les conditions chaudes et humides, ainsi que des traitements peu hygiéniques des produits alimentaires, favorisent le développement des moisissures du genre *Aspergillus* qui produisent des aflatoxines, considérés comme des cancérigènes puissants pour le foie. On les trouve dans le maïs, les fruits séchés, les arachides, les épices produits, le manioc, le café etc. Une étude menée dans le Nord Kivu a identifié des souches de moisissures comme *Aspergillus flavus* dans le manioc produit par fermentation sèche (Probst et al. 2011).

Selon la FAO, la question des mycotoxines en Afrique doit être envisagée dans le contexte de la situation locale en matière de sécurité sanitaire des aliments, de santé et d'agriculture (Shephard, 2004). L'instauration de réglementations sur les mycotoxines n'aura que des effets limités en matière de protection sanitaire dans les pays où de nombreux exploitants consomment leur propre production (agriculture de subsistance), ce qui est le cas dans bien des pays d'Afrique. La plupart des réglementations existantes en matière de mycotoxines en Afrique se rapportent aux aflatoxines. Il est donc essentiel de focaliser les actions sur la vulgarisation des techniques, notamment post-récoltes, qui minimisent le plus possible le développement des moisissures responsables de la sécrétion des aflatoxines.

La logistique pour apporter l'aide alimentaire et sauver des vies humaines



Source : Photo WFP/Jacques David

2.1.6. Autres facteurs explicatifs de la situation de la SAN

En conjonction avec des facteurs agricoles et agro-alimentaires, bon nombre d'autres causes d'ordre démographique, socioéconomique, nutritionnel, socio-politique et environnemental influent significativement sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle observée en RDC.

2.1.6.1. Facteurs agricoles et agro-alimentaires

L'agriculture a un rôle clé à jouer dans la marche vers la sécurité alimentaire des ménages ruraux et urbains, au regard du potentiel considérable en terres arables de la RDC et du poids économique et social du secteur agricole dans ce pays. En effet, l'agriculture occupe 71,2% de la population active de la RDC (INS, 2014), et elle représente près de 19 % du PIB. Cependant, du fait de la faible productivité qui la caractérise, sa contribution à la croissance économique tend à décliner (PNUD, 2017).

Outre la faible productivité végétale, animale et halieutique, les principaux obstacles identifiés à la croissance de l'agriculture sont : i) l'insuffisance et la qualité des infrastructures de connectivité ; ii) la modicité du financement en faveur du secteur agricole ; iii) la pauvreté des liens entre l'agriculture paysanne et l'agro-industrie ; et iv) l'insuffisance d'une volonté politique plus affirmée en vue de l'essor du secteur agricole.

a) Faible productivité agricole

S'agissant des facteurs qui limitent la productivité agricole, les grands fermiers interrogés ont relevé, entre autres, le manque d'intrants de qualité, l'accès limité à la terre, la qualité des sols et les problèmes d'irrigation, ainsi que l'insécurité généralisée favorisée par le contexte socio-politique du pays (CFSVA, PAM & IFPRI, 2014). A cela s'ajoutent la persistance des techniques culturelles traditionnelles, l'insuffisance de l'encadrement des producteurs agricoles, ainsi que la léthargie des services de vulgarisation.

▣ Manque d'intrants et d'encadrement de qualité

L'accès aux intrants agricoles de qualité est un casse-tête pour les producteurs agricoles (Lebailly et al., 2014). Les matériels de reproduction, souvent non-certifiés, proviennent essentiellement de précédentes récoltes. Les outils aratoires généralement utilisés sont rudimentaires, coûteux et d'utilisation pénible. La pénibilité du travail agricole est telle que les producteurs sont physiquement astreints à n'emblaver que des petites superficies.

Le manque d'encadrement technique – la vulgarisation agricole n'étant plus assurée depuis de longues années – d'infrastructures post-récoltes, de main d'œuvre qualifiée et abordable, ainsi que de connexion avec la recherche agronomique, sont autant d'autres contraintes qui entravent en particulier la production végétale.

En matière d'élevage, les principaux facteurs limitatifs consistent en la mauvaise qualité des géniteurs disponibles, la conduite rudimentaire et archaïque de l'élevage qui ne favorise pas la croissance du cheptel et de la productivité, l'absence de traditions pastorales des populations autochtones de certaines provinces (pour la plupart agriculteurs ou pêcheurs), l'insuffisance en personnel de santé, de vulgarisation et d'encadrement (médecins vétérinaires et auxiliaires vétérinaires). A cela s'ajoutent la prévalence et l'existence de la plupart des épizooties, des enzooties et des principales maladies du bétail des régions tropicales, ainsi que la présence massive des vecteurs et hôtes intermédiaires des principales pathologies et des prédateurs.

Quant à la production halieutique, elle est freinée essentiellement au niveau de la commercialisation par l'absence, entre autres, d'une chaîne de froid (engins de transport frigorifiques,

chambres froides, fabrique des glaces et entrepôts frigorifiques), susceptible de maintenir la qualité des poissons le long de la chaîne d’approvisionnement.

□ Accès limité à la terre

L’insécurité foncière constitue une entrave au bon fonctionnement des exploitations agricoles en privant les producteurs de leur principal capital. Étant donné la faible productivité de l’agriculture paysanne, pour que celle-ci contribue à la SAN et à la réduction de la pauvreté, il est important que les ménages accroissent la superficie de leurs champs qui, à ce jour et compte tenu de l’effort physique demandé aux agriculteurs paysans dans un système de production traditionnelle, n’est que de 0,5 ha par ménage agricole. Ce problème de terre se pose avec acuité lorsqu’on se place dans une perspective d’agrandissement des superficies emblavées (Chausse et *al.*, 2012).

A Kinshasa par exemple, Bode et *al.* (2018) ont trouvé que l’étalement des zones urbaines d’habitation vers les zones périphériques et sites destinés au maraîchage, entraîne une réduction des superficies emblavées par les maraîchers. Les terrains accueillant des potagers se transforment de plus en plus en zone d’habitations. Cette situation entraîne une diminution de l’offre de produits agricoles notamment maraîchers, et une baisse de revenus des ménages producteurs.

L’accès à la terre des petits agriculteurs – catégorie majoritaire dans l’offre agricole congolaise – est également précarisé par le phénomène d’accaparement des terres observé dans certaines zones du pays. Dans l’hinterland de Kinshasa (Plateau des Bateke notamment), par exemple, ces cas se multiplient avec des propriétaires fonciers détenant des dizaines voire des centaines d’hectares non emblavés à côté des paysans louant des terres qu’ils cultivent.

Plusieurs zones présentent des risques des conflits fonciers. Il s’agit notamment des zones où les populations se sont concentrées à cause de la fertilité des sols, de l’existence de voies de communication, de la proximité des services essentiels et des marchés pour leurs produits : c’est le cas des bassins d’approvisionnement agricole des principales villes du pays, dans les zones entourant la boucle du fleuve en Equateur et dans la Province orientale, et surtout dans la région des grands lacs où la densité de population est très élevée (plus de 200 habitants/km²).

La forte pression démographique n’est pas le seul facteur explicatif des difficultés d’accès à la terre. En Ituri par exemple, ce sont de fortes polarisations ethniques qui ne favorisent guère l’expansion agricole sur des espaces encore disponibles mais inexploités (PAM, 2012). La désorganisation du système foncier pourrait être aussi une des raisons de cet état de choses. Les deux systèmes officiel et coutumier de la résolution des litiges fonciers en RDC sont confrontés à des défis importants quant à leur efficacité, en particulier dans la protection des droits des populations qui vivent aujourd’hui dans les zones forestières et agricoles soumises aux considérations de la REDD/REDD+, et des populations déplacées par les conflits et la violence continue (USAID, 2010).

Le défi de la faiblesse des capacités productives de l’agriculture paysanne en RDC



Source : Photo WFP/Jacques David.

□ Fertilité et problèmes d’irrigation

La fertilité des sols est l’une des grandes contraintes à la production agricole. La pratique de l’agriculture itinérante sur brûlis s’explique par le besoin de cultiver sur des sols fertiles susceptibles de donner un meilleur rendement de cultures (Nsombo et *al.*, 2016). La pression exercée sur les sols en jachère – le seul moyen de reconstitution de la fertilité des sols dans les milieux paysans – en réduit la durée. Les ménages doivent parcourir de longues distances pour accéder aux terres forestières plus fertiles.

La fertilisation minérale est rarement utilisée, même si elle est recommandée en fonction de la nature du sol. Le coût des engrais chimiques importés reste prohibitif et, surtout, le secteur privé est peu ou pas intéressé par cette activité en raison du marché trop restreint et trop instable (MINAGRI, 2009).

Les estimations du potentiel d’irrigation varient de 4 à 7 millions d’hectares, y compris les petits périmètres aquatiques. Malgré ce potentiel très important, les périmètres irrigués ne dépassent pas 13 500 hectares. La RDC est parfaitement adaptée à la culture du riz, soit pluviale (Maniema, zone de Bumba), soit irriguée (vallée de la Ruzizi) ou aquatique (toutes les provinces). Les systèmes d’irrigation à petite échelle avec une participation importante de producteurs se sont révélés être très efficaces (MINAGRI, 2009). En outre, l’horticulture et la culture de riz irrigué ont un fort potentiel productif et rémunérateur (par exemple sur les sites du Pool Malebo – zone importante d’inondations saisonnières, ainsi que les inondations entre Kinshasa et le fleuve Congo avec un potentiel de 6000 hectares).

▫ La chute des exploitations modernes

Avec les mesures de zaïrianisation, le secteur agricole congolais a connu des désinvestissements considérables avec, souvent, l'abandon de l'outil de production. Les changements des propriétaires opérés au niveau des exploitations modernes ont conduit, soit à la baisse d'activités, soit à l'abandon pur et simple de l'outil de production.

Selon le rapport A1 « actualisation des études de filières », les fermes abandonnées constituent une préoccupation réelle des autorités de la RDC. Le nombre exact de ces fermes n'est pas connu. Selon le Ministère de l'Agriculture, la superficie totale des fermes abandonnées est estimée entre 345 000 et 361 000 ha des terres. Une valorisation optimale de ces terres permettrait d'accroître considérablement la production agricole en RDC. Etant donné que toutes ces fermes ont été aménagées avant 1970 et dans la perspective de capitaliser les acquis réalisés par l'agriculture moderne congolaise des années 70, le rapport recommande notamment l'affirmation urgente de l'autorité de l'Etat pour responsabiliser les acquéreurs, d'encourager les jeunes promoteurs et de tirer des leçons des cas de réussites.

b) Insuffisance des infrastructures de connectivité

La RDC ne peut compter sur un réseau routier fiable et en bon état. Malgré ses quelques 153 500 km (dont 2 800 km pavés), ses routes sont peu nombreuses, souvent dégradées et en général ne permettent pas l'évacuation facile des produits agricoles des zones de production vers les marchés de consommation. Ce qui explique en bonne partie la réaction d'un bon nombre de producteurs qui ont décidé de se cantonner dans l'agriculture de subsistance, laissant le champ libre aux importations pour approvisionner les grandes zones urbaines.

Selon la Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA), 87 000 km des routes d'intérêt local (routes de desserte agricole) sont sous sa responsabilité. La mission de la DVDA étant entre autres de construire ces routes, de les remettre état et donc d'assurer la pérennisation de leur praticabilité à travers la réhabilitation et l'entretien. Pour assurer l'entretien de ces routes, les comités locaux d'entretien routier (CLER) ont été mis en place, et devraient bénéficier du financement qui proviendrait du Fonds d'Entretien Routier (FONER). Ce fonds est alimenté notamment par une taxe sur la vente des produits pétroliers. Cependant, le financement des activités des CLER sur le terrain est encore loin d'être optimal, il y a même des CLER qui ne reçoivent aucun financement.

Le programme P4P et l'aide aux communautés pour résoudre la contrainte de connectivité infrastructurelle



Source : WFP/Claude Kalinga

De même, le réseau de chemins de fer est relativement peu développé (5 138 km de voies ferrées), en mauvais état, et ne permet de joindre que certaines localités, essentiellement l'axe Kinshasa-Matadi et certains territoires répartis dans les Kasai et l'Ex-Katanga.

Quant au réseau de transport fluvial, malgré son important potentiel et des coûts théoriquement trois fois plus faibles (0,05 \$ par tonne-kilomètre) que le transport routier (0,15 \$ par tonne-kilomètre), il est peu exploité en raison de la vétusté des installations, du manque de maintenance des voies et des nombreux obstacles non physiques entravant les déplacements.

En revanche, le dense réseau hydrographique (15 000 km de voies navigables, fleuve, rivières et lacs) peut permettre le transport par bateau sur une grande partie du territoire, à condition que soient surmontés les problèmes de balisage et de dragage. Ce mode de transport possède l'inconvénient d'être lent et de ne se prêter qu'aux produits convenablement conditionnés.

Le transport aérien permet pour sa part de rejoindre rapidement les principales villes dans toutes les provinces, ainsi que les centres bénéficiant d'infrastructures aéroportuaires (237 aéroports, dont 26 pistes pavées). Les coûts de ce type de transport sont cependant élevés, et limitent les possibilités d'acheminement et d'évacuation à des produits de très haute valeur, ce qui est rarement le cas de produits agricoles bruts.

En raison des conflits armés récurrents dans l'Est du pays, plusieurs réseaux d'infrastructure ont été sérieusement endommagés ou simplement laissés à l'abandon et à la détérioration. La grande majorité des infrastructures existantes doit donc être reconstruite ou rénovée.

Déjà avant les conflits, l'état des infrastructures de base rendait difficile les liaisons entre les différents pools socio-économiques enclavés du pays. La vaste superficie géographique du pays, sa faible densité de population, ses zones forestières étendues, et le morcellement du territoire par les rivières et le fleuve compliquent le développement d'un réseau d'infrastructures à la hauteur des besoins du pays.

Les coûts de transport, quand le service existe, sont trop élevés notamment dans les territoires reculés, ce qui décourage la production et l'échange, et agit négativement surtout sur les couches sociales les plus défavorisées.

La compétitivité de plusieurs filières dépend fortement des niveaux des coûts de transport. En l'absence de dispositifs efficaces de facilitation, les transporteurs supportent souvent des surcoûts liés au mauvais état des infrastructures de transport, à la lenteur des procédures de dédouanement et de transit, à la multiplicité de procédures administratives et aux tracasseries de tout genre (perceptions illégales et pléthore de taxes, multiplicité des services publics, nombreux postes de contrôle, etc.) observées sur le fleuve Congo et ses principaux affluents.

c) Faibles liens avec l'agro-industrie

Le secteur agro-industriel en RDC se caractérise par une gamme très limitée de produits offerts. Le gros de l'alimentation dépend en grande partie du secteur traditionnel et des produits manufacturés d'importation.

Depuis l'époque coloniale, les grandes industries agricoles étaient orientées vers les cultures de rente, destinées principalement au premier traitement des produits d'exportation (café, cacao, thé etc.), tandis que le sucre, l'huile de palme et la margarine sont produits pour le marché intérieur.

Quant aux produits vivriers, ils étaient abandonnés entre les mains des paysans. Les difficultés qu'a connues le pays depuis les années 1970 ont conduit à la destruction du secteur agro-industriel. Les filières industrielles florissantes aujourd'hui sont celles des brasseries et boissons sucrées, les biscuiteries et les boulangeries notamment.

Encadré 4. L'agro - industriel

La déconnexion entre l'agriculture et l'industrie agroalimentaire est criante en RDC. L'inexistence des chaînes de valeur agroalimentaires est une grande faiblesse du dispositif de sécurité alimentaire et nutritionnelle en RDC.

A ce jour, des petites et moyennes entreprises, des ONG et des mouvements associatifs, tentent de s'introduire dans le secteur de transformation des produits agricoles malgré un environnement peu favorable à l'éclosion et au développement des affaires, le marché étant encore dominé par les produits importés tels que les charcuteries, la farine de maïs, la farine de soja, les bouillies infantiles, les jus, les piments, les confitures, les beurres de cacahuète.

La transformation locale des produits alimentaires est essentiellement artisanale et sans normes de qualité.

Il devient donc de plus en plus impérieux de créer un environnement qui va permettre la promotion des chaînes de valeur agro-alimentaires, intégrant le plus possible les petits producteurs agricoles.

Selon la FAO (2013), Le financement des chaînes de valeur permet de créer de nouvelles opportunités de financement pour l'agriculture, d'améliorer les rendements et le taux de remboursement relatif aux crédits contractés, et de consolider les liens entre les acteurs d'une même chaîne de valeur. Les opportunités offertes par le financement d'une chaîne sont plus précisément influencées par le contexte et le modèle économique, ainsi que par le rôle respectif joué par chaque acteur au sein de la chaîne. Ainsi, la FAO a proposé aux (1) responsables politiques, (2) parties prenantes des chaînes de valeur et institutions financières et (3) organisations facilitatrices, les recommandations suivantes :

La satisfaction du besoin fondamental d'infrastructures. Les communautés agricoles manquent souvent d'infrastructures leur permettant de contribuer à la sécurité alimentaire du pays et/ou aux exportations.

Le soutien à la réglementation. Les responsables politiques ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en place d'un contexte favorable. La réglementation peut régler les questions financières, allant de la réglementation concernant les institutions de microfinance à celle favorisant le développement d'entrepôts qui permettent de constituer les stocks en garantie.

La considération d'une chaîne de valeur comme un objectif spécifique dans le développement agricole. Pour apporter un soutien au développement agricole, il est essentiel de procéder à l'extension des services de vulgarisation, à l'investissement dans la recherche, et au développement des marchés de gros notamment. Pour ce faire, il est utile d'opter pour l'approche chaîne de valeur.

Encadré 5. Chaîne de valeur

Une « chaîne de valeur » dans l'agriculture désigne l'ensemble des acteurs et des activités qui font passer un produit agricole de base du stade de la production dans les champs à sa consommation finale, processus dont chaque stade voit de la valeur s'ajouter au produit.

Une chaîne de valeur peut être un lien vertical ou un réseau entre diverses organisations d'entrepreneurs indépendantes et peut concerner la transformation, l'emballage, l'entreposage, le transport et la distribution. Les termes « chaîne de valeur » et « chaîne d'approvisionnement » sont souvent utilisés de manière interchangeable.

Les chaînes de valeur agricoles traditionnelles sont en règle générale régies par des opérations de marché au comptant impliquant un grand nombre de petits détaillants et producteurs. Les chaînes de valeur modernes sont caractérisées par une coordination verticale, la consolidation de la base d'approvisionnement, la transformation agro-alimentaire et l'utilisation de normes d'un bout à l'autre de la chaîne.

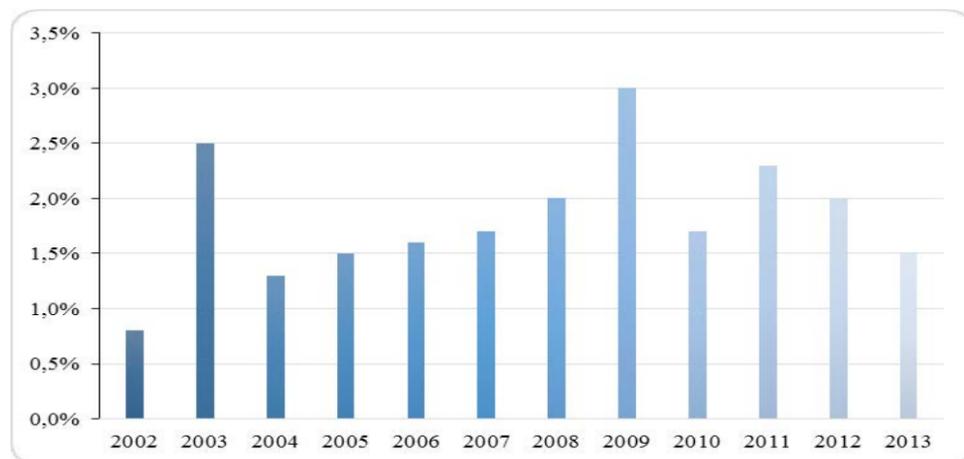
Source : Adapté de la FAO, 2005.

d) Modicité du financement agricole

Le secteur agricole congolais ne reçoit que très peu de financement aussi bien en termes d'allocations budgétaires (figure 2.6), qu'en termes de crédit à l'économie. Entre 2002 et 2013, la part du secteur agricole dans les dépenses totales exécutées par l'Etat n'a jamais dépassé les 3% (RDPA, 2015). Ce qui est de loin inférieur à l'engagement pris par le pays dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), qui assigne aux gouvernements – parties prenantes – d'allouer au moins 10% des budgets nationaux au secteur de l'agriculture (Anseeuw & Wambo, 2008).

A côté des allocations budgétaires de l'Etat, le secteur bancaire devrait jouer un rôle majeur dans l'offre de crédit en faveur des secteurs identifiés comme piliers de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté dont l'agriculture. Malheureusement, comme l'indique la BCC (2015), l'agriculture a reçu moins de 5% de l'enveloppe du crédit octroyé par les banques commerciales, alors que le secteur tertiaire a bénéficié de 80,2 % du total du crédit des banques commerciales à la fin 2014. Dans beaucoup de cas, il s'agit de l'agriculture de rente ou du crédit de campagne.

Figure 2.6. Part de l'agriculture et du développement rural dans le budget



Source : Données de Chausse et al. (2012) et RDPA (2015)

Les banques commerciales actuellement actives ne sont pas suffisamment outillées pour se lancer dans le financement des activités agricoles qui, du reste, présentent un degré de risque trop élevé. Il est vrai que dans le passé, il y a eu des institutions financières qui avaient pour mission de financer l'agriculture. Malheureusement leurs interventions se sont soldées par des échecs, et toutes ces institutions ont fini par tomber en faillite. Ces échecs sont attribuables aux fortes influences politiques dans l'octroi des crédits dont la majorité a bénéficié aux autorités politiques qui n'ont quasiment rien remboursé, et qui souvent n'ont même pas investi dans l'agriculture.

Par ailleurs, il a été créé par la loi n° 11/022 du 24 décembre 2011, un fonds destiné à financer l'agriculture, FONADA en sigle. Cependant, jusqu'à ce jour les règles générales et le cadre de fonctionnement du FONADA ne sont pas encore fixés. Il est impérieux de définir le cadre juridique dans lequel doit évoluer ce fonds afin d'appuyer le développement agricole.

2.1.6.2. Facteurs nutritionnels

Au-delà des facteurs agricoles et démographiques qui agissent sur la SAN en RDC, il sied de signaler la détérioration, particulièrement de l'état nutritionnel des groupes les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants évoquée en détail plus bas. Les principaux facteurs explicatifs de cet état nutritionnel sont : i) la faible consommation des aliments riches en macronutriments et micronutriments ; ii) les pratiques d'alimentation inadéquate des enfants ; iii) le faible accès aux services sociaux de base (eau potable, hygiène, éducation, santé) ; iv) le statut socio-économique des ménages ; et v) l'effet d'entraînement et le cercle vicieux de la malnutrition chronique.

Les interdits et certaines habitudes alimentaires constituent également des causes de la malnutrition observée dans certaines communautés, qui se soucient plus des considérations socio-culturelles que de la valeur nutritive des aliments. Par exemple, à l'est et au centre du pays, les ménages attachent beaucoup d'intérêt à la seule blancheur du manioc ou du maïs utilisés dans la préparation du « fufu ». Chez certaines autres communautés, les interdits ou tabous alimentaires exercent une fonction prétendument positive, comme par exemple la protection de la grossesse chez la femme (Pagezy, 2006).

L'interdit alimentaire fait que ce qui est comestible cesse d'être consommable, d'où l'aggravation de la malnutrition. Dans de nombreuses sociétés reposant sur la subsistance, les interdits alimentaires concernent des espèces animales, riches en protéines de bonne qualité, comme le gibier. Ils s'appliquent plus particulièrement aux femmes enceintes et allaitantes et aux jeunes enfants, catégories biologiquement vulnérables, car ayant des besoins accrus en protéines pour la gestation, l'allaitement ou la croissance. Ces interdits se sont maintenus grâce à leur fonction symbolique et sociale.

Chez certains peuples, il y a des interdits alimentaires qui sont permanents et d'autres temporaires. Les interdits permanents sont des marqueurs sociaux liés au genre ou au lignage. Quelques rares espèces comme le poisson électrique *lolondo* (*ntula*) ou la larve de coléoptère *ikyoo*, sont interdites aux hommes. De même, les singes et prosimiens sont proscrits aux femmes. Les interdits temporaires sont spécifiques à l'âge (sevrage définitif de l'enfant à partir d'un certain âge), ou à l'état physiologique (femme enceinte ou allaitante), ou encore spécifiques à des personnes ayant des liens avec le « surnaturel » (par exemple des jumeaux).

2.1.6.3. Facteurs démographiques

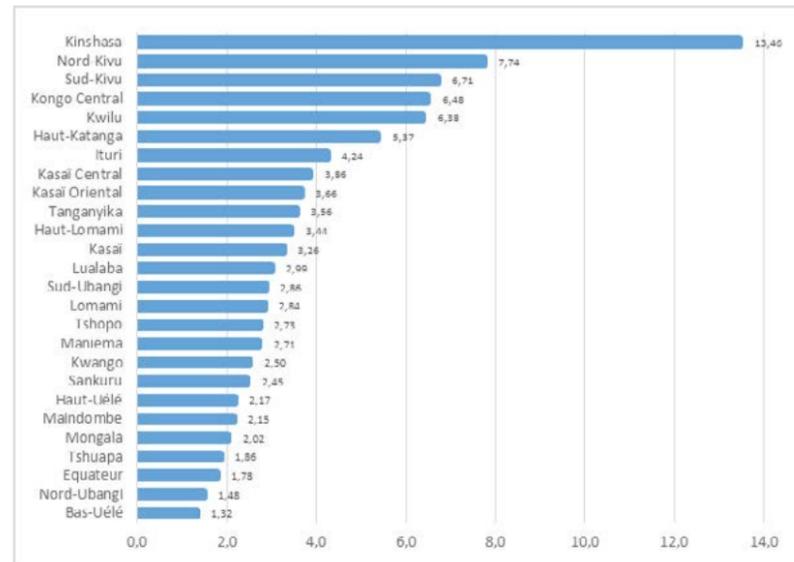
La lutte contre la faim et la malnutrition passe forcément par la maîtrise de la variable démographique. L'évolution de la population, de la structure par âge et du taux de dépendance économique, sont autant d'éléments cruciaux qui conditionnent la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RDC.

a) La taille de la population

Selon les données de la division de la population des Nations Unies, la RDC comptait 76 millions d'habitants en 2015. Cet effectif est actuellement de 84 millions. En appliquant à ce dernier chiffre la structure de la population par province tirée de l'annuaire statistique de l'INS (2015), on distingue 3 groupes de provinces, indépendamment de leur densité :

1. Les provinces les plus peuplées avec au moins 5 millions d'habitants (Haut Katanga, Kongo Central, Kwilu, Nord Kivu, Sud Kivu et Kinshasa) ;
2. Les provinces qui sont moyennement peuplées avec une population comprise entre 3 et moins de 5 millions d'habitants (Haut-Lomami, Tanganyika, Ituri, Kasai, Kasai Central et Kasai Oriental) ;
3. Les provinces faiblement peuplées, c'est-à-dire celles qui ont moins de 3 millions d'habitants (le reste des 26 provinces du pays).

Figure 2.7. Répartition en % de la population selon les provinces



Source : Calculs basés sur les données de la Division de la population des Nations Unies et de l'annuaire statistique de l'INS 2017

Il ressort de la figure 2.7 que la ville-province de Kinshasa est la région du pays la plus peuplée avec près de 13% de la population totale. L'importance de la taille de la population de Kinshasa pose un réel défi en termes d'offre de denrées alimentaires. La population de Kinshasa comme celle de la RDC va continuer à croître puisqu'en 2024 la population congolaise va franchir la barre de 100 millions d'habitants et en 2030, à l'échéance des ODD, son effectif attendu sera de 120 millions d'habitants.

Avec une telle taille, la RDC ne peut améliorer la SAN de sa population dans la situation actuelle de faible productivité agricole, de taux de dépendance économique très élevé, d'exode rural accru et d'incessants mouvements de la population, liés à la persistance et la recrudescence de l'insécurité à l'intérieur du pays.

b) Un taux de dépendance économique élevé

Le taux de dépendance économique en RDC a affiché une certaine tendance croissante, grim-pant de 0,860 en 1965 à 1,041 en 2015 (ICREDES, 2015). En se référant au tableau 2.6 ci-dessous sur les projections par grands groupes d'âge, on constate une évolution à la baisse du taux de dépendance économique qui va passer de 1,041 en 2015 à 0,918 en 2030, puis à 0,621 en 2075. Si le taux de dépendance est de presque 1,0 actuellement, il s'agit d'un taux théorique car les actifs figurant au dénominateur sont en très grande partie des chômeurs. C'est que le taux effectif est encore plus élevé. En outre, s'il faut considérer ce taux rien qu'en rapport avec les bras qui produisent dans l'agriculture vivrière, il est encore plus évident que la problématique de la SAN est loin d'être atténuée.

Tableau 2.6. Structure de la population de la RDC par grands groupes d'âge

Groupe d'âges	2015	2030	2050	2075
0-14	46,3	42,9	35,7	26,9
15-59	49,0	52,2	57,9	61,7
60 et plus	4,7	5,0	6,4	11,4
Ratio de dépendance	1,041	0,918	0,727	0,621

Source : Etabli à partir des données de la Division de la population des Nations unies, <https://esa.un.org/unpd/wpp/> Download/Standard/Population/

c) Un exode rural accru

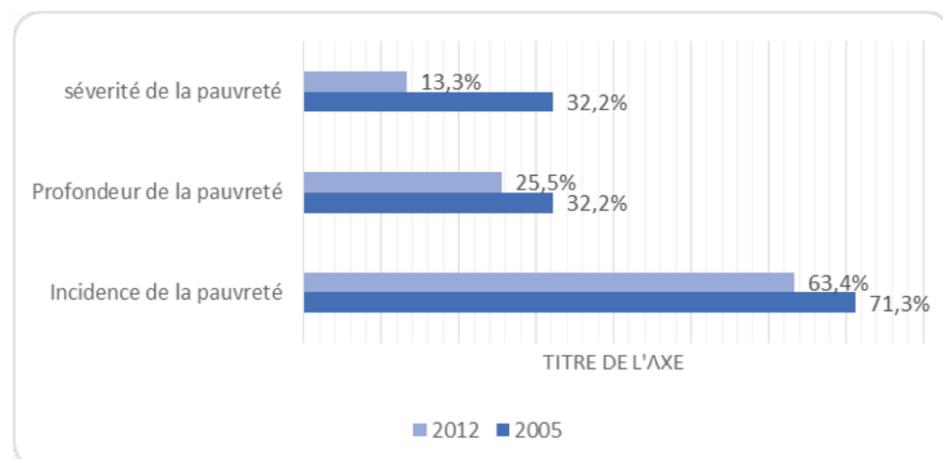
La division du travail assigne traditionnellement à la campagne le rôle d'approvisionner les centres urbains en produits agricoles en échange de produits manufacturés. Cependant, du fait de la dégradation constante des routes de desserte agricole et des conditions de vie en milieux ruraux, de plus en plus de jeunes migrent vers la ville (Lututala, 1995), sans assurance nécessairement d'y trouver une source de revenu stable. Ce même exode rural vient exercer par ailleurs des pressions sur la demande et la qualité des services sociaux de base. A cela s'ajoute l'afflux des ménages fuyant l'insécurité à l'intérieur du pays. La situation alimentaire et nutritionnelle s'en trouve également affectée.

2.1.6.4. Facteurs socio-économiques

La croissance économique observée en RDC depuis 2002 est peu inclusive (PNUD, 2016) au regard de son impact modéré sur la pauvreté et le chômage. Comme indiqué plus haut, l'incidence de la pauvreté a été ramenée de 71,34 % en 2005 à 63,41 % en 2012, mais elle est loin d'atteindre la cible de 40 % retenue dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (INS, 2014). En ce qui concerne la sévérité et la profondeur de la pauvreté, elles ont enregistré un net recul respectivement de 32,2 % à 12,3% et de 32,2 % à 25,5 % entre 2005 et 2012 (voir figure 2.8).

Du fait de la pauvreté, la majorité de la population aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural éprouve des grandes difficultés à satisfaire les besoins sociaux de base, c'est-à-dire, se nourrir, se soigner, se loger, scolariser les enfants, etc. L'incidence de la pauvreté est plus marquée en milieu rural (69,1 %) qu'en milieu urbain (54,6 %). Elle est au-dessus de la moyenne nationale de 63,4% dans les anciennes provinces suivantes : Bandundu (79,2%), Equateur (78,6%), Kasai Oriental (78,0%), Kasai Occidental (76,6%), Maniema (67,5%) et Sud-Kivu (66,9%).

Figure 2.8. Les indicateurs de pauvreté en 2005-2012



Source : INS (2014), Enquête 1-2-3/2012.

S'agissant du chômage, plusieurs définitions du taux de chômage sont suggérées par les analystes : taux de chômage « strict » au sens du BIT, taux de chômage « élargi » et taux de chômage « doublement élargi » (INS, 2014). Quelle que soit la mesure du chômage considérée, le tableau 2.7 ci-dessous renseigne que les jeunes des tranches d'âge de 15 à 24 et de 25 à 34 ans sont durablement touchés par le chômage.

Tableau 2.7. Taux de chômage par tranche d'âge et milieu de résidence

	15-24 ans	25-34 ans	35-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Ensemble
Taux de chômage au sens du BIT						
Kinshasa	49,9	20,4	12,3	6,5	13,7	18,8
Autre urbain	15,5	9,8	5,2	2,7	2,8	7,8
Urbain	24,6	12,7	7,4	3,8	6,3	11,1
Rural	3,1	1,8	0,7	0,3	0,5	1,4
RDC	8,8	5,4	3,1	1,4	2,1	4,5
Taux de chômage au sens large						
Kinshasa	59,1	33,3	20,0	12,8	15,4	28,5
Autre urbain	30,3	16,0	8,4	5,7	3,8	14,0
Urbain	38,0	21,1	12,2	7,8	7,5	18,5
Rural	5,8	2,9	1,5	0,9	0,7	2,6
RDC	15,5	9,2	5,4	3,1	2,7	8,0
Taux de chômage doublement élargi						
Kinshasa	74,2	41,1	24,5	15,6	18,6	38,8
Urbain	61,0	28,6	16,1	11,7	11,7	30,9
Rural	24,2	6,2	3,5	2,6	2,6	10,4
RDC	37,8	14,4	8,1	5,3	5,3	17,7

Source : INS (2014), Enquête 1-2-3/2012.

2.1.6.5. Facteurs socio-politiques

a) L'insécurité

En RDC, les conflits armés ont été identifiés comme un des facteurs majeurs de la chute de la production agricole (Ntoto, 2009 ; Jacquemot, 2009 ; Chausse *et al.*, 2012 ; Herderschee *et al.*, 2012 ; Lebailly *et al.*, 2014). Avec les conflits, les réserves alimentaires, les récoltes et le bétail sont pillés ou détruits, et les populations qui fuient les zones affectées par les conflits sont exposées à l'insécurité alimentaire. Dans les zones d'accueil où elles se réfugient, les populations déplacées exercent une pression sur les réserves alimentaires, et ces zones sont soumises à leur tour aux risques d'insécurité alimentaire.

La RDC compte à ce jour la plus grande population déplacée d'Afrique avec plus de 4,49 millions de personnes déplacées internes, dont 2,7 millions d'enfants en 2017 (OCHA, 2017). La province du Nord Kivu est parmi les provinces les plus touchées avec près de 1,1 million de personnes représentant 25% de l'ensemble des déplacés internes de la RDC. Dans cette province, les territoires les plus affectés sont ceux de Beni, Lubero, Rutshuru et Masisi (OCHA, 2017).

La seconde province en termes de déplacés internes est le Tanganyika où depuis juillet 2016, le contexte sécuritaire dans cette province reste préoccupant, entraînant une dégradation de la situation humanitaire. La crise s'est étendue aux territoires de Pweto et Malembankulu en causant le déplacement interne d'environ 940 000 personnes dans toute la zone affectée. En février 2017, un conflit communautaire a éclaté à Pweto, et il a opposé les Twa aux Bantu (Luba).

Au Sud Kivu, les affrontements entre les milices éparpillées dans les différents territoires (Fizi, Shabunda, Uvira, Kalehe, etc.) et les FARDC ont entraîné des déplacements des populations vers les zones plus sécurisées. Le Sud Kivu reçoit également des déplacés en provenance du Maniema et du Tanganyika, fuyant l'insécurité créée par une coalition des milices. Le Maniema comptait, en décembre 2017, environ 306 000 déplacés dont 200 000 vivaient dans le territoire de Kabambare. Ces déplacés ont fui les affrontements entre les FARDC et la milice Maï Maï Malaika, créée fin 2016 et qui revendiquait l'accès aux ressources minières à Kabambare. Cette situation a impacté négativement sur la sécurité alimentaire avec des seuils d'urgence dépassés d'une part, et d'autre part, la situation nutritionnelle alarmante à Kabambare.

En Ituri, le territoire de Djugu a été le théâtre de conflits entre Hema et Lendu et la population s'est réfugiée dans les autres territoires (Mahagi, Aru, Irumu) et dans la ville de Bunia. OCHA a comptabilisé plus de 160 000 déplacés suite aux exactions commises dans le territoire de Djugu, sans compter ceux qui se sont réfugiés en Ouganda de l'autre côté de la frontière en décembre 2017. Les déplacés qui arrivent à Bunia sont essentiellement issus de la communauté Hema.

L'insurrection Kamwina Nsapu et sa répression subséquente entre 2016 et 2017 ont causé, dans les Kasai, le déplacement de plus de 1,7 million de personnes fuyant leurs villages vers les centres urbains, plus sécurisés. D'autres se sont réfugiés en Angola de l'autre côté de la frontière. Ce chiffre de déplacés et exilés concerne différentes provinces de la région Centre.

b) Un faible engagement politique en faveur de la SAN

La question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est abordée dans les politiques publiques, comme on le verra au chapitre 3, quelque fois de front dans des documents spécifiques et ciblés, mais surtout de biais ou de manière allusive à travers d'autres documents de politique. Outre les problèmes de pertinence, d'articulation, de portage institutionnel et de financement, ces politiques ne sont ni élaborées ni mises en œuvre dans une perspective participative avec divers acteurs du monde agricole.

De façon succincte, il se dégage, des analyses des chercheurs (Kankonde & Tollens, 2001 ; Makala, 2006, 2011 ; Bonfiglioli, 2007), les principaux facteurs politiques suivants qui plombent la gouvernance de la SAN en RDC :

1. L'absence de vision et de leadership au sommet de l'État, y compris le manque de volonté ou d'engagement politique, lesquels expliquent le caractère inopérant des politiques, des projets et des plans ;
2. Des politiques publiques d'ordre agro-alimentaire inopérantes parce que fondées sur des approches multiples et donc incohérentes ;
3. La marginalisation des administrations et services publics par le phénomène d'« agencification » (installation des agences d'exécution par les PTF dans les ministères) ;
4. Des fréquents remaniements ministériels, ce qui a pour conséquence d'entretenir en permanence l'instabilité et les antagonismes au sein des services, empêchant ainsi leur efficacité ;
5. Le manque des mesures d'application de certaines dispositions constitutionnelles relatives notamment à l'assurance du bétail et de la récolte ;
6. La non-structuration du monde paysan à cause de la persistance d'un système agricole dualiste, l'un de type traditionnel et relativement fermé sur lui-même, l'autre moderne et orienté vers l'agrobusiness, etc.

2.1.6.6. Facteurs environnementaux

La question de la SAN en RDC se pose non seulement en termes de maîtrise des facteurs démographiques, mais aussi de ressources naturelles sur lesquelles la RDC compte assurer la sécurité alimentaire de sa population à l'horizon 2030 ; ce qui soulève le problème du coût environnemental ou du capital naturel à mettre à contribution. Les principaux moteurs de l'érosion et de la déperdition des ressources naturelles émanent des pratiques extensives de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, de l'agriculture itinérante sur brûlis, de l'exploitation forestière (légale et illégale), de survie et d'affaires, ainsi que de l'exploitation minière industrielle et artisanale.

D'après les estimations du PNUE (cité par Bondo, 2013), l'exploitation forestière contribuerait à 6% de la déforestation et 28% de la dégradation forestière totale, répartie entre l'exploitation forestière industrielle (15%), l'exploitation forestière artisanale (1%), l'exploitation forestière illégale, comprenant l'abattage d'arbres pour le bois de chauffe (10%) et les autres activités pratiquées par la population (2%).

L'agriculture et l'élevage dans les zones forestières pourraient contribuer à 64% de la déforestation et 16% de la dégradation forestière totale, réparties entre l'agriculture vivrière (20%), l'agriculture commerciale extensive à petite échelle (27%), l'agriculture intensive à grande échelle (15%) et l'élevage (3%).

L'agriculture paysanne qui a la charge exclusive de la production vivrière et donc de la sécurité alimentaire, repose sur des modes et techniques de production très consommatrices de ressources environnementales pour une faible productivité. C'est dire que pour augmenter la production agricole et contribuer à la sécurité alimentaire, cette agriculture paysanne doit consommer davantage de ressources environnementales.

Encadré 6. Les ressources forestières de la RDC

Les forêts congolaises renferment une biodiversité très riche et variée comprenant un nombre important d'espèces végétales et animales. La végétation (congolaise) est en corrélation directe avec les facteurs pédoclimatiques et le relief. Elle est répartie en sept types physiologiques, à savoir : 1) forêt dense humide sempervirente ; 2) forêt dense humide semi décidue ; 3) forêts de montagne ; 4) formations forestières édaphiques ; 5) forêt dense sèche ; 6) forêt claire ; et 7) savanes.

Selon les estimations, la RDC abrite 155.000.000 hectares de formations forestières. Celles-ci couvrent environ 62,1% de la superficie totale du territoire national qui est de 2.345.000 km². Les forêts denses humides représentent près de 36,8% de l'ensemble des forêts.

Les ressources forestières sont soumises à des pressions croissantes provenant de l'agriculture itinérante (sur brûlis), de l'exploitation forestière commerciale ou artisanale, de la récolte des bois de feu, de l'exploitation minière et de l'extension des centres urbains.

Plusieurs ressources forestières non ligneuses (les Produits Forestiers Non Ligneux ou PFNL) entrant dans l'alimentation humaine et dans la pharmacopée (les plantes médicinales) font l'objet d'une forte pression de la part des populations riveraines. Ces dernières exploitent souvent ces produits pour assurer tant soit peu leur survie.

La faune de la RDC est extrêmement variée compte tenu de la variabilité de l'habitat. Le pays compte plus de genres de primates que tous les pays du monde. La cuvette centrale regroupe à elle seule 16 espèces et sous-espèces endémiques de primates. On estime à 409 le nombre d'espèces de mammifères en RDC (soit 54,1% des espèces répertoriées en Afrique), inégalement réparties sur le territoire national. Le pays compte environ 1.086 espèces d'oiseaux, 1.109 espèces de poissons, 152 espèces de reptiles et 11.000 espèces de plantes. Les forêts de montagne et de transition en contiennent également plusieurs endémiques.

Tout ceci constitue un gisement important de ressources naturelles environnementales pour la chasse et la cueillette, en vue de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.

2.2. L'état nutritionnel et ses déterminants

La RDC est confrontée à des situations d'insécurité alimentaire et de malnutrition de carences en macronutriments (protéines, lipides, glucides) et en micronutriments (vitamines, sels minéraux). Le premier groupe de malnutrition comprend le retard de croissance (aussi appelé malnutrition chronique), l'émaciation, ainsi que l'insuffisance pondérale. L'autre groupe de malnutrition concerne la surcharge pondérale, c'est-à-dire le surpoids/obésité.

Dans cette section sont examinés d'une part, la cartographie de l'insécurité alimentaire et l'évolution de l'insécurité alimentaire aiguë et, d'autre part, le degré de prévalence de la malnutrition chez l'enfant et chez la femme, y compris les principaux déterminants de cet état nutritionnel.

Encadré 7. La sécurité alimentaire des ménages

La sécurité alimentaire des ménages est classée selon une combinaison de trois indicateurs :

- ☒ Le score de consommation alimentaire (SCA), qui combine la diversité du régime alimentaire, la fréquence de consommation et l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments.
- ☒ L'indice de richesse, qui est basé sur la possession d'avoirs et les conditions de logement.
- ☒ L'indice des stratégies de survie (CSI), qui divise aussi les ménages en terciles en fonction de la gravité des réactions comportementales régulières des ménages en cas de pénurie alimentaire.

Les groupes standards de consommation alimentaire du PAM sont : pauvre, à la limite et acceptable.

- ☒ La consommation alimentaire pauvre (0 à 28) en RDC correspond au régime alimentaire qui est dominé par des féculents consommés de manière quotidienne (3 jours de céréales et 6 jours de tubercules) complétés par des légumes (5 jours par semaine). Le score moyen au niveau national est de 24.
- ☒ La consommation alimentaire à la limite (28,5 à 42) reste similaire à une consommation alimentaire pauvre, avec un accent sur les féculents, un peu plus de légumes (5,5 jours par semaine), de l'huile, complétés par une consommation de légumes secs (2 jours/semaine) et de la viande/du poisson (1,5 jours/semaine) comme sources de protéines et le sucre (1jour/semaine). Le score moyen au niveau national est de 36.
- ☒ La consommation acceptable (42,5 et plus) se compose d'une alimentation avec une consommation quotidienne de féculents, de légumes, d'huile, plus de légumes secs/haricots/noix comme sources essentielles de protéines végétales (5 jours par semaine) auxquelles sont ajoutés 3 jours par semaine où la viande/le poisson est consommée comme source de protéines animales et 3 jours par semaine de sucre ; les fruits et les produits laitiers sont rarement consommés. Le score moyen au niveau est de 57.

2.2.1. Prévalence de l'insécurité alimentaire

Le PAM module la situation alimentaire et nutritionnelle d'un pays en quatre classes de ménages, à savoir : 1) les ménages en sécurité alimentaire ; 2) les ménages en sécurité alimentaire limite ; 3) les ménages en insécurité alimentaire modérée ; et 4) les ménages en insécurité alimentaire sévère. Cette approche prend en considération trois indicateurs : le score de consommation alimentaire, la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales du ménage, et l'indice de stratégie de survie basée sur les moyens de subsistance.

Les résultats de l'enquête QUIBB (INS, 2016) attestent que 49,5% des ménages congolais, soit environ 1 ménage sur deux, sont confrontés au problème de l'insécurité alimentaire, avec 16,4% d'entre eux qui sont sévèrement affectés. Cette moyenne nationale cache des disparités entre les provinces.

En effet, il ressort du tableau 2.8 ci-dessous (ainsi que des figures 2.10 et 2.11 plus loin), que 16 provinces sur les 26 que compte le pays ont des taux d'insécurité alimentaire au-dessus de la moyenne nationale. Il s'agit des provinces suivantes : Sankuru, Maniema, Tshopo, Sud Ubangi,

Bas Uélé, Haut Uélé, Tanganyika, Kasai Oriental, Kasai Central, Ituri, Lomami, Kwango, Nord Kivu, Sud Kivu, Kasai et Mongala.

Tableau 2.8. Situation de la sécurité alimentaire par province

Provinces	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Total
Kinshasa	41,2%	43,9%	13,1%	1,8%	100%
Kongo Central	21,1%	42,0%	26,8%	10,2%	100%
Kwango	6,2%	39,6%	38,2%	16,0%	100%
Kwilu	23,3%	40,6%	27,5%	8,5%	100%
Mai Ndombe	12,0%	45,9%	32,7%	9,5%	100%
Equateur	18,1%	53,6%	22,8%	5,5%	100%
Sud Ubangi	3,4%	30,0%	44,3%	22,2%	100%
Nord Ubangi	9,1%	52,1%	31,9%	6,9%	100%
Mongala	6,1%	44,0%	36,6%	13,3%	100%
Tshuapa	10,4%	42,9%	30,7%	15,9%	100%
Bas Uélé	3,2%	30,8%	34,9%	31,1%	100%
Tshopo	4,3%	27,0%	41,2%	27,6%	100%
Haut Uélé	3,4%	32,4%	41,2%	23,1%	100%
Ituri	10,0%	34,9%	33,5%	21,6%	100%
Nord Kivu	15,0%	31,2%	31,9%	21,9%	100%
Sud Kivu	8,5%	38,9%	35,8%	16,8%	100%
Maniema	2,2%	28,4%	44,8%	24,7%	100%
Haut Katanga	29,0%	37,2%	21,9%	11,9%	100%
Lualaba	17,1%	49,8%	24,2%	8,9%	100%
Haut Lomami	17,1%	37,5%	32,8%	12,6%	100%
Tanganyika	7,4%	26,8%	34,0%	31,8%	100%
Kasai Oriental	6,0%	32,1%	40,6%	21,3%	100%
Lomami	6,6%	38,7%	38,6%	16,1%	100%
Sankuru	3,7%	26,4%	48,5%	21,4%	100%
Kasai	10,9%	36,8%	34,3%	18,0%	100%
Kasai Central	6,9%	33,5%	38,9%	20,6%	100%
Ensemble du pays	12,8%	37,8%	33,1%	16,4%	100%

Source : INS, QUIBB/RDC, 2016.

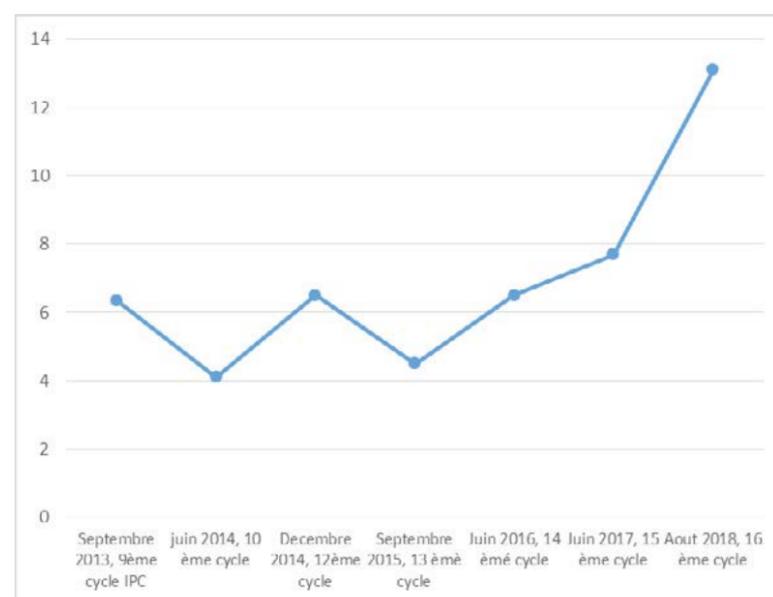
D'après l'analyse IPC du 14^{ème} cycle du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire de juin 2016, le nombre de personnes en crise alimentaire et des moyens d'existence aiguë (phases 3 et 4) était estimé à 5,9 millions de personnes dans les zones classifiées. On a noté une diminution de 9% de la proportion de la population en crise par rapport au 12^e cycle IPC de juin 2015. Ceci était dû à l'accalmie observée dans les zones agitées du Tanganyika, du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et du Maniema.

Cependant, en comparant le 14^{ème} cycle IPC aiguë de juin 2016 au 15^{ème} cycle IPC aiguë de juin 2017, on a relevé cette fois-ci une détérioration grave de la sécurité alimentaire en République Démocratique du Congo. Dans l'espace d'une année, le nombre de personnes en situation de déficits alimentaires considérables et de malnutrition aiguë est passé de 5,9 millions à 7,7 millions, soit une augmentation de plus de 30%.

Le nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire aiguë a presque doublé entre juin 2017 et août 2018, partant de 7,7 millions de personnes en phase 3 et 4 à 13.1 millions en août 2018 (16^{ème} cycle IPC), une situation particulièrement préoccupante pour 23% de la population rurale. La tendance à la hausse du nombre de personnes qui sont affectées par l'insécurité alimentaire aiguë est observée à partir de 2016, après une évolution en dent de scie entre 2013 et 2015 (Voir figure 2.9 ci-dessous).

L'évolution de la situation de la faim en RDC au cours des 5 dernières années corrobore celle observée dans le monde. Selon le rapport mondial sur la faim de 2018, le nombre de personnes qui souffrent de la faim a commencé à augmenter à partir de 2016 alors que la tendance était à la baisse depuis 2006. Les principales causes de cette détérioration de la situation de la faim à travers le monde sont la recrudescence des conflits armés et les effets du réchauffement climatique.

Figure 3.9. Evolution de la situation de la faim en RDC
(Nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë en millions)



Source : Cluster Sécurité Alimentaire, Rapports IPC, 2013 à 2018, RDC.

En RDC, la grave détérioration de la sécurité alimentaire est liée principalement à la crise humanitaire survenue dans les régions du Kasai, à l'extension des conflits intercommunautaires dans le Tanganyika ainsi qu'à la persistance des conflits armés dans la partie Est du pays. En plus des conflits récurrents et des taux de malnutrition largement au-dessus de la moyenne nationale, quelques autres facteurs d'aggravation de l'insécurité alimentaire concernent l'incidence de la pauvreté qui touche près de 65% de ménages ruraux, le déplacement interne d'environ 4,49 millions de personnes et la perte du pouvoir d'achat des ménages, résultant notamment de la dépréciation de la monnaie nationale face à la devise américaine.

2.2.2. Prévalence des malnutritions

a) Malnutrition chez les enfants de 0-5 ans

Le rapport de l'enquête nationale MICS 1 (« Multiple Indicators Cluster Survey ») sur la situation des enfants et des femmes de 1995 faisait remarquer déjà que, depuis plus d'une décennie, le pays traversait une situation socioéconomique difficile, marquée notamment par de forts taux de malnutrition chez les enfants. Que ce soit la malnutrition chronique, la malnutrition aiguë ou la malnutrition globale, le rapport a relevé que la situation était pire en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation a été confirmée par les enquêtes ultérieures (MICS 2 en 2001, EDS en 2007, MICS 3 en 2010 et EDS 2013-2014).

Le tableau 2.9 ci-dessous renseigne sur les résultats des enquêtes précitées en matière de malnutrition, ainsi que d'alimentation et de mortalité chez les enfants. Ces enquêtes indiquent globalement que l'alimentation de l'enfant n'est pas optimale. Le sevrage intervient tôt, la majorité des enfants ayant pris des aliments liquides ou solides à deux mois. Cette mauvaise pratique de sevrage avait déjà été dénoncée par Bervoets et al. (1959) au temps colonial. La mortalité tend certes à baisser, mais son niveau demeure encore élevé.

En outre il existe une corrélation quasi évidente entre la cartographie de l'insécurité alimentaire (tableau 2.8), et celles de la malnutrition chronique et aigue comme l'indiquent les figures 2.10 et 2.11.

Tableau 2.9. Evolution de la malnutrition, de l'alimentation et de la mortalité chez les enfants

	MICS 1 (2001)	MICS 2 (2007)	EDS 2007	MICS 3 (2010)	EDS 2013-2014
Malnutrition chronique (< 5 ans)	45,2%	38,2%	45,5%	43,4%	42,7%
- milieu rural	51,9%	42,6%	51,5%	46,9%	47,1%
- milieu urbain	28,1%	28,9%	36,7%	33,7%	32,5%
Malnutrition aiguë ou émaciation (< 5 ans)	9,6%	16,1%	10,0%	10,7 %	7,9%
- milieu rural	10,8%	18,1%	9,9%	-	9,1%
- milieu urbain	6,5%	12,2%	10,3%	-	5,0%

	MICS 1 (2001)	MICS 2 (2007)	EDS 2007	MICS 3 (2010)	EDS 2013-2014
Insuffisance pondérale (0-59 mois)	34,4%	31,1%	25,1%	24,2%	22,6%
- milieu rural	38,6%	35,5%	-	26,8%	26,1%
- milieu urbain	23%	22,0%	-	16,8%	14,3%
Niveau de mortalité					
- mortalité infantile	148‰	126‰	92‰	97‰	58‰
- mortalité infanto-juvénile	220‰	213‰	148‰	158‰	104‰
Faible poids à la naissance (< 2500 g)					
- milieu rural	-	11,0%	7,7%	9,5%	7,1%
- milieu urbain	-	12,6%	9,6%	9,2%	7,1%
- milieu rural	-	9,0%	5,9%	10,5%	7,1%
Alimentation de l'enfant					
- allaitement nourrisson	97,2%	-	-	97,8%	98,2%
- allaitement jusqu'à l'âge de 3 mois	32,4%	-	-	-	-
- allaitement à l'âge de 23 mois	56,5%	51,5%	-	-	-
- allaitement exclusif jusque 6 mois	-	23,8%	36,1%	37%	47,6%

Sources : Ministère du Plan et Ministère de la Santé.

L'enquête MICS 2 a permis en particulier de relever les faits suivants au sujet de la malnutrition : 1) la forme sévère de la malnutrition aiguë (y compris les œdèmes) frappe plus les enfants les plus pauvres que les plus riches ; 2) le kwashiorkor semble être davantage un phénomène des campagnes plutôt que des villes ; et 3) il n'y a pas de différence notable entre filles et garçons.

Figure 2.10. Prévalence de la malnutrition chronique en RDC

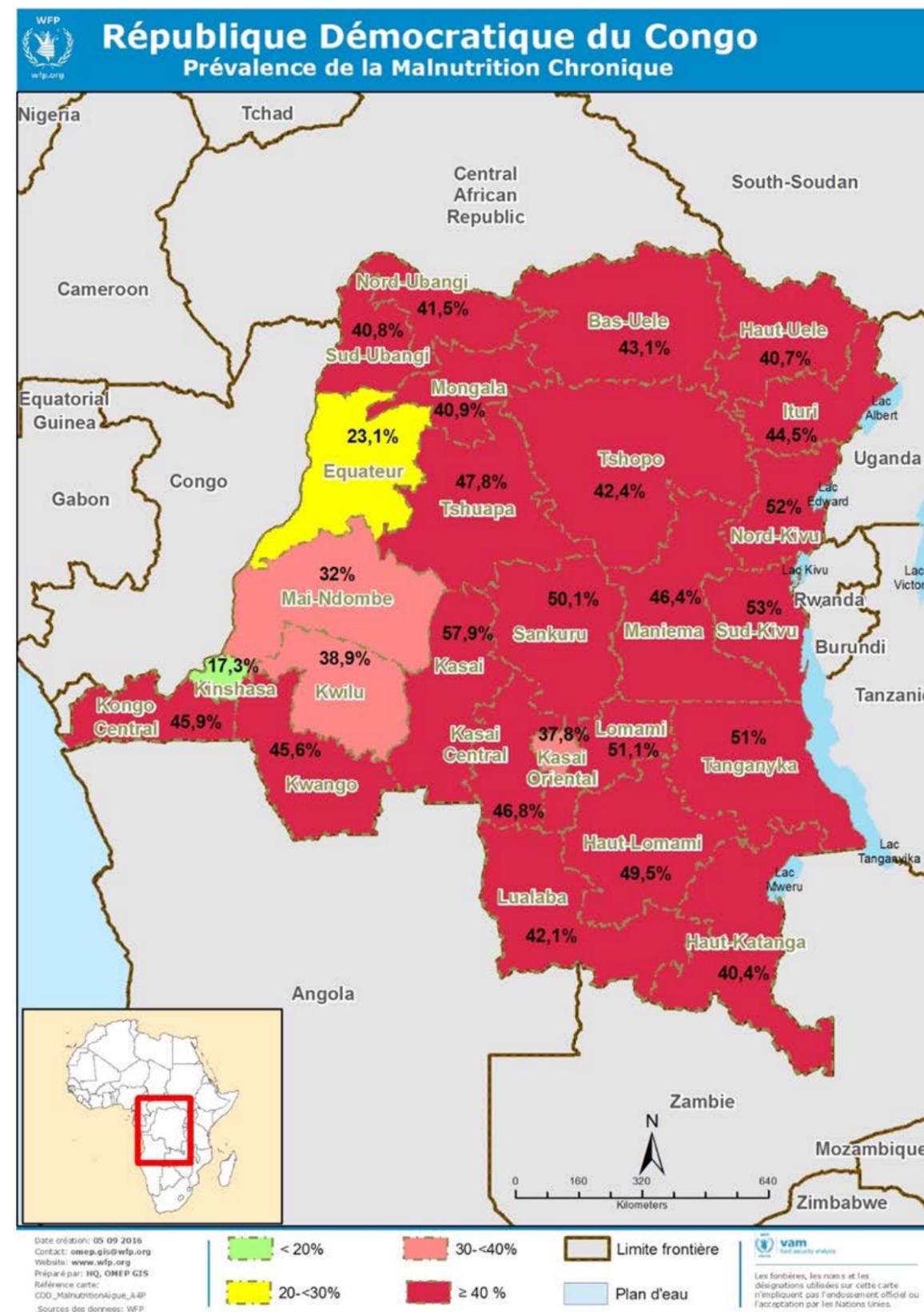
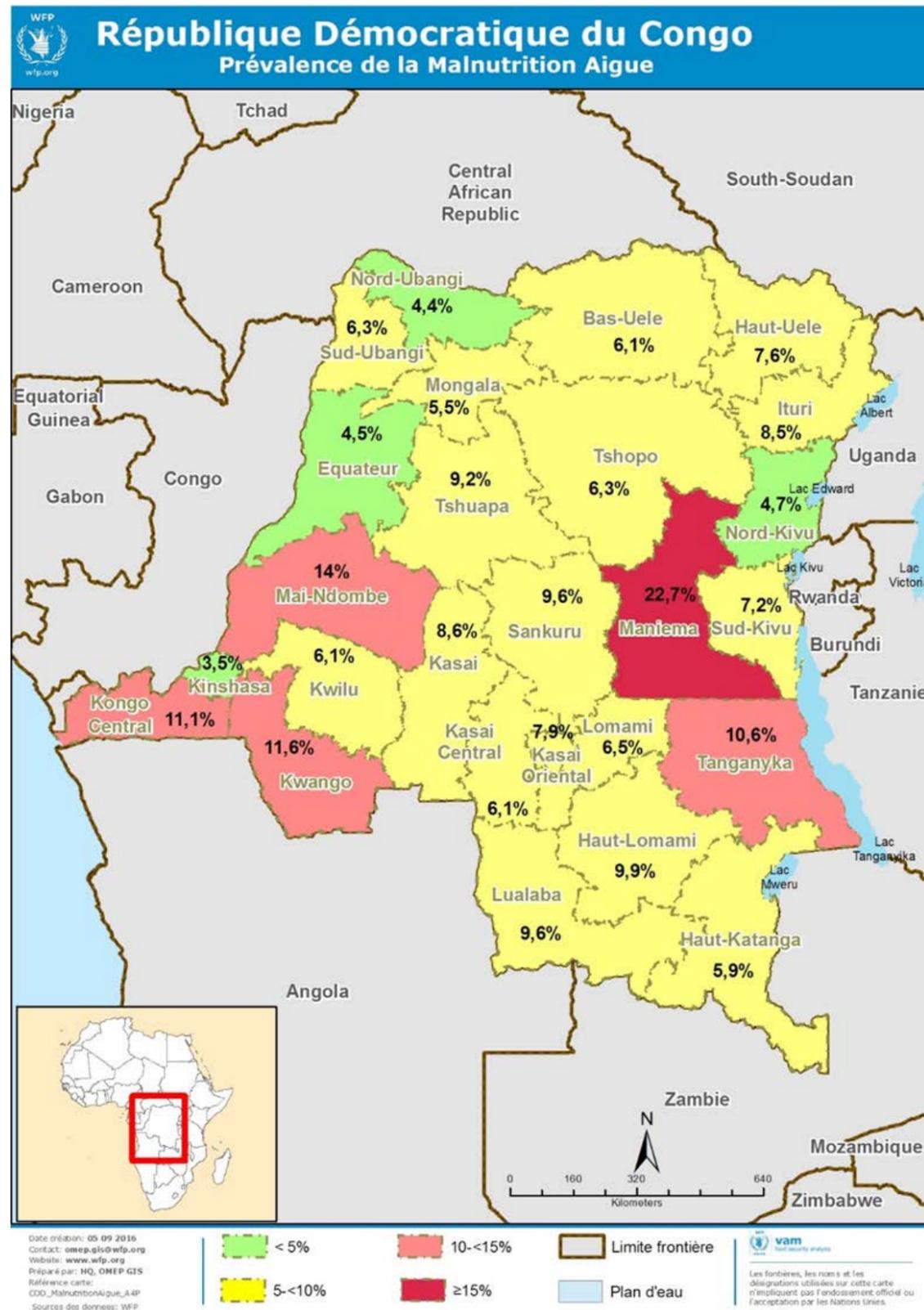


Figure 2.11. Prévalence de la malnutrition aiguë en RDC



Source : Ministère du Plan, INS, E-QUIBB RDC-2016.

Les enquêtes établissent que la proportion des enfants nés avec un poids inférieur à 2500 g est non moins négligeable. Ici aussi, le gradient socioéconomique joue en faveur des femmes plus instruites comparativement à celles sans instruction, ou des femmes plus riches par rapport à celles plus pauvres. Cependant, on note une amélioration minimale de l'indice relatif au faible poids à la naissance, qui est passé de 7,7% lors de l'EDS 2007 à 7,1% pour l'EDS 2013-2014.

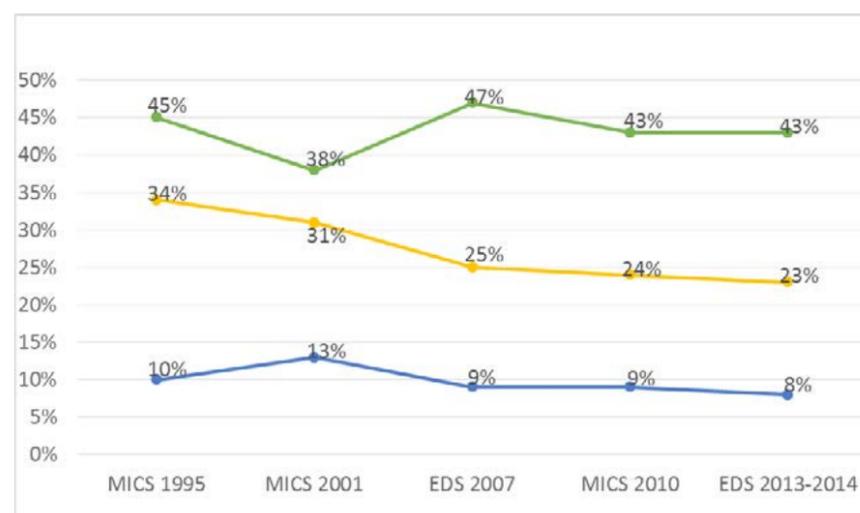
Le problème de la malnutrition chronique et aiguë en RDC et son coût social



Source : Photo WFP/Marco Frattini.

Les résultats des enquêtes indiquent que le taux de malnutrition globale (insuffisance pondérale), ainsi que celui de malnutrition aiguë (émaciation) tendent à baisser. Concernant le retard de croissance, l'EDS 2013-2014 révèle qu'il n'y a pas eu d'amélioration par rapport au MICS 2. Comme les enquêtes précédentes, l'EDS 2013-2014 montre aussi que le retard de croissance s'installe déjà avant six mois (14,6%) et augmente progressivement avec l'âge pour se situer à 52,1% à 48-59 mois (figure 2.12). En outre, les mères mal nourries présentent plus d'enfants avec retard de croissance (45,8%) que les mères ayant un surpoids/obésité (29,4%).

Figure 2.12. Evolution des différents types de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans depuis 1995 en RDC



Légende : Courbe de dessus = Retard de croissance. Courbe de milieu = insuffisance pondérale. Courbe d'en bas = Malnutrition aiguë

Outre l'examen de l'état nutritionnel des enfants et de la mère, l'enquête MICS 2 a eu l'avantage de jeter désormais un regard sur l'état des provinces en matière de niveau des différentes formes de malnutrition, comme indiqué dans le tableau 2.10 ci-dessous.

Tableau 2.10. Les quatre provinces les plus affectées par les malnutritions

Types de malnutrition	MICS 2 (2001)	EDS (2007)	MICS 3 (2010)
Malnutrition chronique	Sud Kivu (27,5%) Maniema (24,6%) Nord Kivu (24,2%) Kongo Central (23,6%)	Sud Kivu (55,5%) Nord Kivu (53,6%) Equateur (50,9%) Kasaï Oriental (49,2%)	Nord Kivu (58,3%) Kasaï Occ. (53,3%) Sud Kivu (50,5%) Kongo Centr. (47,9%)
Malnutrition aiguë	Nord Kivu (10,5%) Sud Kivu (9,8%) Bandundu (7,5%) Kasaï Oriental (7,3%)	Kasaï Oriental (14,6%) Kasaï Occidental (13,7%) Katanga (12,2%) Maniema (10,6%)	Kasaï Occ. (14,9%) Bandundu (14,4%) Equateur (13,4%) Kasaï Orient. (12,9%)
Malnutrition globale	Sud Kivu (13,3%) Katanga (11,5%) Kongo Central (10,8%) Bandundu (10,7%)	Kasaï Oriental (30,8%) Sud Kivu (30,8%) Kasaï Occidental (30,3%) Equateur (29,2%)	Kasaï Occ. (34,0%) Kongo Centr. (29,2%) Sud Kivu (27,4%) Kasaï Or. (27,1%)

Sources : Ministère du Plan et Ministère de la Santé.

b) État nutritionnel de la femme

□ MICS2

Comme mentionné plus haut, MICS 2 a eu l'avantage d'examiner l'état nutritionnel de l'enfant, mais aussi de la mère. En ce qui concerne l'état nutritionnel de la femme, la situation est tout aussi déplorable. Plus d'une femme sur six (17,3%) est mal nourrie, avec un indice de masse corporelle (IMC) inférieur à 18,5 Kg/m². Comme on pourrait s'y attendre, la femme de milieu rural (19,2%) en est plus victime que sa voisine du milieu urbain (13,2%) ; la femme la plus pauvre (20,7%) plus frappée que la plus riche, même si celle-ci n'est pas totalement à l'abri (12,3%). Le Bandundu (28,1%), l'Équateur (24,4%), le Sud Kivu (21,5%) et le Kongo Central (20,4%) sont les quatre provinces où la femme souffre le plus de malnutrition. Cependant, en ce qui concerne la forme sévère, c'est-à-dire pour un IMC inférieur à 16, c'est la femme du Kongo Central (6,1%), du Sud Kivu (5,3%), de l'Équateur et du Bandundu (3,3%) qui est plus touchée. En fait, il s'agit des mêmes provinces, seulement l'ordre a changé.

□ EDS 2007

L'état nutritionnel de la femme était aussi examiné. Au niveau national, 4% de femmes ont une taille inférieure à 145 cm. Les femmes de courte taille courent le risque d'avoir des enfants de poids faible à la naissance, et qui plus tard pourraient souffrir de malnutrition (Perkins et al., 2013). La femme de petite taille est un problème du milieu rural (6,1%) plus que du milieu urbain (1,4%) ; et est plus accentué au Sud Kivu (18,2%) et au Nord Kivu (9,4%). À l'opposé, il est presque inexistant au Kasaï Oriental (0,8%).

Dans l'ensemble, la malnutrition mesurée par l'IMC frappe 18,5% de femmes. Elle sévit surtout au Bandundu (30,7%), à l'Équateur (19,7%), à Kinshasa (19,1%) et en Province Orientale (17,3%). Les femmes sans instruction sont légèrement mieux loties (19,3%) que les femmes de niveau primaire (20,0%), mais l'écart est net avec les femmes de niveau supérieur chez qui la malnutrition est toujours présente mais à un degré moindre (13,4%). Toutefois, il est frappant de constater que l'état nutritionnel normal, c'est-à-dire caractérisé par un IMC égal à 18,5-24,9, est plus le fait de la femme sans instruction (72,9%) que de la femme de niveau supérieur (63,8%) ; de la femme de niveau le plus pauvre (71,3%) que de celle de niveau le plus riche (62,1%). Et c'est au Sud Kivu (83,5%), au Maniema (80,4%), au Kongo Central (76,1%) et au Nord Kivu (75,6%) que l'on trouve plus de femmes bien nourries.

□ EDS 2013-2014

L'état nutritionnel a été évalué pour les femmes en âge de procréer. A cet effet deux indicateurs ont été utilisés, à savoir : la taille et l'indice de masse corporelle (mesuré en divisant le poids exprimé en kilogrammes par le carré de la taille en mètres (kg/m²)).

Enrichir l'alimentation pour lutter contre la malnutrition de la femme et de l'enfant.



Source : Photo WFP/Jacques David.

L'EDS montre que 5,0% de femmes ont une taille inférieure à 145 cm (elle était de 4% six ans auparavant, EDS 2007). La proportion de femmes de petite taille est plus de trois fois plus élevée en milieu rural (6,8%) qu'en milieu urbain (1,8%). La femme de petite taille continue de poser problème au Sud Kivu (11,3%), mais également au Maniema (10,7%) et au Nord Kivu (9,4%), et presque pas à Kinshasa (0,6%). Le problème est minime pour la catégorie des femmes de niveau socioéconomique le plus élevé (1,1%) par rapport à celles de niveau socioéconomique le plus bas (7,0%). Il est totalement inexistant (0,0%) chez les femmes de niveau d'instruction supérieur, alors qu'il touche près d'une femme sur dix sans instruction (9,0%). Les femmes de petite taille sont nombreuses avant l'âge de 20 ans (8,2%). Il y a tendance à la baisse à partir de 30 ans (3,1%) et au-delà, suggérant que ce problème est relativement récent.

La malnutrition de la femme mesurée par l'IMC a dans l'ensemble baissé à 14,4%. Elle est deux fois plus élevée chez la femme rurale (17,5%) que chez la femme urbaine (9,2%). C'est au Bandundu (26,4%) et au Kongo Central (24,3%) que l'on trouve plus de cas de malnutrition de la femme, suivis du Kasai Oriental (17,5%) et du Katanga (17,1%). Le niveau d'instruction de la femme discrimine la distribution de la malnutrition, qui est deux fois plus élevée chez la femme non instruite (13,4%) que chez celle de niveau supérieur d'instruction (7,1%). On observe la même tendance avec le niveau de bien-être économique, le niveau le plus élevé portant largement deux fois moins de cas (7,4%) que le niveau le plus bas (18,2%). On peut cependant relever que la malnutrition n'est pas nulle même lorsque l'indice socioéconomique est meilleur. Autant il a été

noté que les femmes de petite taille sont plus nombreuses avant 20 ans, autant on observe que la malnutrition chez la femme (IMC < 18,5) frappe davantage la même catégorie d'âge, au point que la femme de < 20 ans fait deux fois plus de malnutrition (20,8%) que celle âgée de 40-49 ans (10,4%).

c) Surcharge pondérale chez l'enfant

▣ **EDS 2007**

La surcharge pondérale n'a pas été évaluée chez l'enfant par MICS 2. Cependant, l'EDS 2007 indique que le surpoids/obésité (≥ 2 Z-score de l'indicateur poids/taille) existe chez les enfants de 0-5 ans en RDC. Lorsque l'on regarde la tendance au surpoids, l'EDS 2007 remarque qu'elle est de 15,5% chez les enfants de moins de 6 mois, puis baisse progressivement pour atteindre 1,9% à 12-17 mois. La tendance remonte ensuite sans aller loin, pour s'arrêter à 6,6% à 48-59 mois.

Sans surprise, le surpoids ou l'obésité sont plus un phénomène urbain (7,3%) que rural (4,5%) ; mais paradoxalement, on les observe quatre fois moins à Kinshasa (3,2%) qu'au Maniema (13,5%), et au Katanga (11,3%) et trois fois moins au Nord Kivu (10,0%). La mère en surpoids ou obèse présente quatre fois plus (8,1%) la tendance à avoir un enfant aussi en surpoids ou obèse qu'une mère mal nourrie (2,2%). L'impact des facteurs socioéconomiques semble minime. Par exemple, le niveau d'instruction des mères est tel qu'on ne voit pas un contraste énorme en ce qui concerne le surpoids/obésité chez l'enfant, si la mère est sans instruction (6,4%) que si elle a le niveau secondaire (5,8%) ; si l'enfant vit dans un ménage des plus pauvres (5,2%) ou des plus riches (5,1%).

▣ **MICS3**

Selon cette enquête, un enfant sur vingt est en surpoids ou obèse (4,9%). À l'opposé de l'émaciation et du retard de croissance, même si l'écart n'est pas considérable, le rapport est inversé entre le milieu rural et le milieu urbain. Le surpoids chez l'enfant semble être davantage un phénomène rural (5,1%) qu'urbain (4,3%). Il faut signaler dans ce même ordre que ce n'est pas à Kinshasa (2,5%) que l'on trouve le plus d'enfants avec surpoids, mais plutôt au Maniema (où presque un enfant sur dix est en surpoids : 9,2%), au Katanga (8,3%), et au Nord Kivu (8,1%). D'autre part, l'écart paraît minime entre les différents niveaux socioéconomiques. Ainsi, chez les enfants des mères sans instruction, le surpoids est estimé à 5,3% et est curieusement quelque peu plus bas, à 4,8%, chez ceux des mères de niveau secondaire ; à 4,7% chez les enfants issus des ménages les plus pauvres, mais légèrement plus bas à 3,6% chez les plus riches.

▣ **EDS 2013-2014**

L'EDS 2013-2014 situe le surpoids/obésité à 4,1%, et ne montre aucune différence entre la ville (4,3%) et la campagne (4,1%). Le Nord Kivu (10,3%) dépasse de deux fois cette moyenne nationale, bien devant la Province Orientale (7,3%). Les enfants du Kongo Central semblent être les moins touchés (1,8%). Une mère en surpoids/obèse (6,0%) aura plus tendance à avoir un enfant également en surpoids/obèse qu'une mère mal nourrie (3,7%). Toutefois, les facteurs socioéconomiques n'ont aucun effet sur la distribution du surpoids/obésité entre les enfants. C'est-à-dire, on trouve quasiment la même proportion chez les enfants des mères non instruites (4,0%) que chez ceux des mères de niveau supérieur (3,9%) ; chez les enfants vivant dans les ménages les plus pauvres (4,6%) autant que chez ceux provenant des ménages les plus riches (4,4%).

d) Surcharge pondérale chez la femme

▣ EDS 2007

On trouve proportionnellement quatre fois plus de femmes obèses ($IMC \geq 30$) en milieu urbain (3,9%) qu'en milieu rural (1,1) ; plus à Kinshasa (5,0%), au Nord Kivu (4,7%), au Kasai Occidental (3,5%) et au Katanga (3,0%). L'obésité frappe cinq fois plus les femmes de niveau supérieur d'instruction (5,6%) que les femmes sans instruction (1,1%) ; six fois plus les femmes les plus riches (6,0%) que les plus pauvres (0,9%).

▣ MICS3

Le surpoids/obésité, donc un IMC égal ou supérieur à 25, se retrouve chez une femme sur dix (9,7%). Ce phénomène est trois fois plus le fait de la femme urbaine (17,3%) que de la femme rurale (6,1%) ; et, bien entendu, trois fois plus un problème de la femme la plus riche (21,8%) que de la femme la plus pauvre (6,2%). La femme obèse ($IMC \geq 30$) habite préférentiellement Kinshasa (5,9%), le Kasai Oriental (4,3%) ou le Nord Kivu (3,3%). Elle se retrouve cinq fois plus en ville (4,8%) qu'en milieu rural (0,9%). Dans la population des mères obèses, 7,9% d'enfants sont émaciés et 32,8% accusent un retard de croissance. L'émaciation des enfants est trois fois plus élevée (21,1%) dans la population des mères mal nourries que des mères obèses (7,9%). Par ailleurs, des mères obèses, 15,3% de leurs enfants souffrent de malnutrition globale. Cette proportion est trois fois supérieure chez les mères mal nourries (42,5%).

▣ EDS 2013-2014

Le surpoids/obésité ($IMC \geq 25$) est davantage le problème de la femme plus âgée. En effet, les femmes de 40-49 ans (23,8%) sont trois fois plus en surpoids/obèses que les femmes de < 20 ans (7,6%). En fait au niveau national, une femme sur six est en surpoids/obèse (16,0%), et cela bien plus la femme urbaine (26,0%) que la femme rurale (9,9%). Ce n'est donc pas étonnant que Kinshasa (32,2%) ait une plus grande prévalence de surpoids/obésité. Il est suivi par le Nord Kivu (27,8%), le Sud Kivu (26,5%) et la Province Orientale (22,1%). Au Bandundu le surpoids/obésité chez la femme est minime (4,1%).

Sans surprise, le surpoids/obésité est un reflet du niveau socioéconomique. La femme sans instruction tendra à porter deux fois et demie moins le surpoids/obésité (13,0%) que celle de niveau supérieur d'instruction (33,3%). De même, la femme de niveau de bien-être le plus bas (7,2%) fera quatre fois moins de surpoids/obésité que la femme de niveau le plus élevé (32,7%). L'obésité tout court ($IMC \geq 30$) intéresse six fois plus la femme urbaine (7,1%) que rurale (1,2%). Si sa prévalence se situe à 3,4% au niveau national, l'obésité à Kinshasa est à près de trois fois plus (9,0%) cette moyenne nationale, devançant le Sud Kivu (6,5%) et le Nord Kivu (6,4%). Au Kasai Occidental l'obésité chez la femme est un problème insignifiant (0,4%). Comme suggéré déjà à propos du surpoids/obésité, l'obésité tout court est influencée par le niveau socioéconomique. Une femme sans instruction est portée à contracter quatre fois moins l'obésité (2,1%) que celle de niveau supérieur d'instruction (8,6%) ; la femme de niveau le plus bas de bien-être économique contractera 25 fois moins l'obésité (0,4%) que celle de niveau le plus élevé (10,2%).

e) Les carences en micronutriments

Malgré l'importance du fer pour le fonctionnement de l'organisme, l'évaluation de l'anémie dans la population n'a vraiment suscité de l'intérêt que tard. C'est avec EDS 2007 que l'on a pu avoir une idée de la gravité du problème. Cette enquête dans les ménages a examiné la prévalence de l'anémie chez l'enfant, chez la femme et chez l'homme.

▣ Anémie chez l'enfant de 6-59 mois

EDS 2007 a établi qu'un enfant sur sept en RDC (71,4%) souffre d'anémie ($Hb < 11$ g/dl) et 4,2% de la forme sévère ($Hb < 7$ g/dl). La prévalence de la forme sévère de l'anémie en milieu rural (5,3%) est deux fois plus élevée qu'en milieu urbain (2,6%). En ce qui concerne la forme sévère, la Province Orientale (7,4%) présente une proportion presque deux fois supérieure au niveau national (4,2%), mais c'est au Nord Kivu que l'on trouve la prévalence la plus basse (1,5%). Curieusement, les enfants de 6-11 mois portent cinq fois plus (10,4%) la forme sévère que les enfants de 48-59 mois (2,2%).

Avec le temps, la prévalence de l'anémie a quelque peu baissé, telle qu'indiquée par l'EDS 2013-2014. Elle se situe maintenant à 59,8% ($Hb < 11$ g/dl) et à 3,1% pour la forme sévère ($Hb < 7$ g/dl). Pour la forme sévère, la différence entre la ville (2,2%) et la campagne (3,4%) s'est resserrée. Cette fois c'est au Maniema qu'elle a frappé durement, et où un enfant sur dix de 6-59 mois (9,7%) souffre de l'anémie sévère et aussi au Kasai Oriental (6,1%) et au Kasai Occidental (5,0%). La distribution de la forme sévère par âge est uniforme, sans beaucoup de variation. Cependant, c'est au cours de la deuxième année, c'est-à-dire les catégories de 12-17 mois (4,6%) et de 18-23 mois (4,6%) où l'on rencontre le plus de cas.

La malnutrition et l'anémie chez l'enfant en RDC.



Photo : WFP/Jacques David

▣ Anémie chez la femme de 15-49 ans

Selon l'EDS 2007, plus d'une femme sur deux (52,9%) est anémiée (Hb<11 g/dl) et 1,1 % présente la forme sévère (Hb<7 g/dl). Pour ce qui est de la forme sévère, il n'y a pas de différence entre la ville (1,0%) et la campagne (1,2%), ni entre la femme de niveau supérieur d'instruction (1,1%) et celle sans instruction (1,1%) ou même entre celle vivant dans un ménage ayant le niveau de bien-être le plus élevé (1,0%) et le plus bas (1,1%). Seulement quatre provinces accusent une prévalence de la forme sévère au-dessus de 1%, à savoir la Province Orientale (1,3%), Kinshasa (1,4%), l'Équateur (1,6%) et le Sud Kivu (4,3%), province qui affiche une prévalence quatre fois plus élevée que le niveau national (1,1%).

L'EDS 2007 indique que seulement 1,7% de femmes enceintes avaient pris de comprimés de fer-folate pendant 90 jours ou plus au cours de la dernière grossesse. Même si c'est toujours insignifiant, la prise de comprimés de fer pendant au moins trois mois a été six fois meilleure en ville (3,4%) qu'en campagne (0,6%) ; dix fois mieux si la femme est de niveau supérieur d'instruction (9,6%) que sans instruction (0,9%) ; dix fois mieux si elle appartient à un ménage parmi les plus riches (5,5%) que parmi les plus pauvres (0,5%). Si Kinshasa affiche une meilleure image (7,5%) et peut-être un peu le Kongo Central (3,9%), la prise de comprimés de fer pendant au moins trois mois est complètement nulle au Bandundu (0,0%), et presque nulle au Katanga (0,3%), au Maniema (0,4%) et au Sud Kivu (0,4%).

Comme pour les enfants, l'anémie chez la femme a régressé avec le temps, selon l'EDS 2013-2014. Elle est à plus d'une femme sur trois (38,4%) au lieu de 52,9% (Hb<11 g/dl), et est maintenant à 0,3 % pour la forme sévère (Hb<7 g/dl) au lieu de 1,1%.

En outre, la supplémentation en fer pendant 90 jours ou plus au cours de la grossesse a augmenté à 4,7%, cela surtout en ville (9,4%) par rapport à la campagne (2,6%) ; neuf fois plus si la femme vient d'un ménage parmi les plus riches (13%) que des plus pauvres (1,5%) ; cinq fois plus si elle est de niveau supérieur d'instruction (18,5%) comparée à la femme sans instruction (3,4%). La supplémentation a été meilleure à Kinshasa (18,0%), au Kongo Central (11,3%) et au Nord Kivu (10,6%) et médiocre au Kasai Occidental (0,3%), au Kasai Oriental (0,4%) et au Bandundu (0,5%).

▣ Anémie chez l'homme de 15-59 ans

Dans l'ensemble, l'EDS 2007 indique qu'un homme sur cinq est anémié, la prévalence de l'anémie étant de 19,8% (Hb<12 g/dl). La forme sévère (Hb<7 g/dl) semble presque inexistante dans l'ensemble (0,7%) et d'ailleurs c'est pratiquement ainsi dans toutes les provinces sauf au Kivu (1,1%) et en Province Orientale (2,3%) où la prévalence dépasse 1%. Il convient aussi de signaler que les adultes de 50-59 ans (2,3%) font trois fois plus la forme sévère que les plus jeunes de 15-49 ans (0,5%).

À l'inverse, chez l'homme toutefois, avec le temps, le niveau d'anémie a progressé à 23,1% (EDS 2013-2014). Le milieu rural (24,1%) est plus affecté que le milieu urbain (20,6%) ; l'homme sans instruction (19,8%) plus affecté que celui de niveau supérieur d'instruction (11,8%) ; l'homme parmi les plus pauvres (27,3%) plus que celui parmi les plus riches (17,1%). D'autre part, l'homme

du Kongo Central (34,4%) souffre autant de l'anémie que celui du Maniema (34,9%). C'est au Nord Kivu (10,1%) et au Sud Kivu (13,9%) que les prévalences sont les plus basses. Singulièrement avec le temps dans la catégorie de 15-19 ans, l'anémie est passée de 26,7% (EDS 2007) à maintenant 37,0%.

Aucune action correctrice de l'anémie n'est entreprise pour les hommes. Il faudra certainement faire la promotion d'une alimentation riche en fer.

En fait, davantage que la supplémentation en fer, c'est l'alimentation de la femme et de l'homme qui doit en définitive être promue afin de garantir les apports nécessaires en fer et autres micronutriments.

f) Carence en Iode

▣ MICS 1

L'enquête nationale sur la situation des enfants en 1995 note qu'en plus des premiers foyers d'hyper-endémicité connus depuis longtemps, à savoir le Kivu et l'Équateur-Bas Uélé, des zones de prévalence élevée se retrouvent aussi bien au Kasai Oriental qu'au Katanga. Pourtant, indique l'enquête, seulement 12,3% des ménages utilisent du sel suffisamment iodé, et cela surtout en campagne (15,5%) par rapport à la ville (3,1%).

Grâce au leadership du CEPLANUT, il a été possible de mettre en place les normes nationales sur le sel iodé, au point que le gouvernement avait signé en 1993 un arrêté interministériel portant réglementation de la production, de la commercialisation et du contrôle de la qualité du sel iodé.

▣ MICS 2

On note que le Gouvernement et ses partenaires ont pu réaliser un bond remarquable dans la mise à disposition du sel iodé. De 12,3% en 1995, l'enquête montre en 2001 que 71,5% des ménages possédaient du sel adéquatement iodé. La possession de sel iodé marque une différence entre le milieu rural (69,3%) et urbain (77,0%), et entre les ménages les plus pauvres (68,4%) et les plus riches (80,9%). Pour ce qui est de l'utilisation du sel suffisamment iodé, Kinshasa garde le leadership (87,8%), suivi de Bandundu (83,1%) et du Nord Kivu (81,1%). Le Kasai Occidental vient loin derrière (42,8%).

▣ EDS 2007

Cette enquête rapporte que 78,9% de ménages ont utilisé du sel adéquatement iodé, un peu plus en ville (82,3%) qu'en campagne (76,4%) ; les ménages les plus pauvres (77,0%) moins que les plus riches (84,1%). Cette fois, ce n'est pas à Kinshasa (93,6%) que l'utilisation est la plus forte, mais au Nord Kivu (96,5%), et la plus faible au Kasai Oriental (45,2%).

▣ MICS 3

Selon ce rapport, la disponibilité de sel iodé dans les ménages ne s'est pas améliorée. Bien au contraire, la proportion des ménages disposant de sel iodé a chuté de 78,9% (EDS 2007) à 58,6% (MICS 3). Ici encore ce n'est pas Kinshasa (77,0%) qui a le meilleur score. C'est plutôt la Province Orientale (77,7%) qui se hisse légèrement au-dessus. Le Katanga (23,0%), ainsi que le Kasai Oriental (26,1%) exhibent les scores les plus bas.

▣ EDS 2013-2014

Cette enquête montre les efforts et les effets positifs en rendant la consommation du sel iodé obligatoire. Comme résultat, 92,4% des ménages en 2013 ont consommé du sel iodé, rendant ainsi le pays dans la situation d'élimination de la carence en iode comme problème de santé publique. L'OMS a en effet établi le seuil d'utilisation de sel iodé à 90%, pour que la carence en iode dans un pays ne soit plus considérée comme un problème de santé publique (ICCIDD, UNICEF, WHO, 2001). La RDC a déclaré avoir réduit la carence en iode de 42% en 1990 à 1% en 2007.

g) La carence en vitamine A

Une enquête sur la prévalence de la carence en vitamine A, menée en 1998 auprès des enfants, dénote une situation grave, et place la RDC parmi les pays les plus affectés par la carence en vitamine A en Afrique. L'enquête a établi que 61,1% des enfants de 6 à 36 mois avaient un taux de rétinolémie inférieure à 0.7 umol/l (Ministère de la Santé, 1998), taux de prévalence trois fois supérieur au seuil de sévérité fixé par l'OMS à 20% (WHO, 1998). Selon une croyance établie, la consommation généralisée d'huile de palme serait un facteur permissif de l'absence de carence en vitamine A. Ce présupposé a placé les acteurs de santé dans la quiétude et permis au mal de s'installer profondément. La RDC a alors initié un programme de supplémentation en Vitamine A ciblant la femme allaitante et l'enfant de 6-59 mois.

▣ MICS 2

Selon MICS 2, 20% des mères avaient reçu une dose de vitamine A au cours des deux mois après l'accouchement. La proportion des enfants qui avaient été supplémentés dans les 12 derniers mois s'élevait à 54,5%. Elle était supérieure en milieu urbain (66,0%) qu'en milieu rural (48,9%) ; plus élevée si l'enfant provenait d'un ménage parmi les plus riches (72,2%) que s'il provenait d'un ménage parmi les plus pauvres (41,5%). On note une différence si la mère était sans instruction (45,8%) que si elle était de niveau secondaire ou plus (67,5%). Dans tous les cas les couvertures restent faibles.

▣ EDS 2007

L'EDS 2007 indique que 29,3% de mères avaient reçu une dose de vitamine A au cours des deux mois après l'accouchement. À peine un enfant de 6-59 mois sur deux (54,6%) avait également reçu une dose de vitamine A au cours des six derniers mois, plus pour l'enfant en milieu urbain (66,0%) qu'en milieu rural (47,0%) ; mieux pour l'enfant de mère de niveau supérieur d'instruction (85,1%) que celui dont la mère n'est pas instruite (43,7%) ; et issu de ménage parmi les plus riches (73,0%) plus que de ménage parmi les plus pauvres (44,4%). La couverture a été meilleure au Kongo Central (84,5%) et à Kinshasa (83,5%), et plus faible au Maniema (34,6%) et en Province Orientale (41,4%).

▣ MICS 3

Les campagnes de supplémentations en vitamine A étaient sans doute mieux organisées et mieux intégrées aux autres activités de prévention. En effet, MICS 3 rapporte qu'en 2010 la couverture s'était sensiblement améliorée à 82,1% des enfants supplémentés au niveau national. La couverture était quelque peu meilleure en milieu urbain (85,1%) qu'en milieu rural (81,0%) ; mieux si la mère était de niveau d'instruction secondaire ou plus (86,4%) que si elle était non instruite (77,8%)

; mieux lorsque le niveau de bien-être était le plus élevé (86,3%) que s'il était le plus bas (77,5%). La couverture la plus faible était observée au Maniema (67,4%) et les plus élevées, au Bandundu (92,9%) et au Kongo Central (92,2%).

▣ EDS 2013-2014

La proportion des femmes qui ont été supplémentées en vitamine A a baissé avec EDS 2013-2014. Elle était seulement de 26,6% en 2013. Il y a eu également eu baisse pour les enfants de 6-59 mois pour lesquels la supplémentation a atteint une couverture de 70,4%.

Apporter de l'aide alimentaire et améliorer la nutrition de la mère et de l'enfant



Source : Photo WFP/Claude Kalinga.

La couverture était meilleure en ville (82,4%) qu'en campagne (65,0%) ; meilleure lorsque la mère avait au-delà de 40 ans (71,3%) que moins de 20 ans (59,9%) ; meilleure si la mère avait un niveau supérieur d'instruction (86,3%) que si elle était non instruite (65,2) ; et si l'enfant vivait dans un ménage parmi les plus riches (87,8%) que parmi les plus pauvres (60,2%).

La supplémentation en vitamine A avait démarré en RDC en 2002. C'est une stratégie efficace dont l'impact devrait être évalué 15 ans après. La solution pérenne à promouvoir est certainement l'adoption par les ménages d'une alimentation riche en vitamine A, une alimentation enrichie par des légumes et fruits. On peut signaler que l'EDS 2013-2014 rapporte que, selon les déclarations des mères, 82% de leurs enfants de 6-23 mois avaient consommé des aliments riches en vitamine A au cours des dernières 24 heures.

h) La surcharge pondérale

En plus de la dénutrition, le pays fait face au problème émergent de surnutrition. Toutefois, les prévalences nationales de diabète sucré et d'hypertension artérielle, qui sont des conséquences du surpoids et de l'obésité, demeurent actuellement inconnues. Selon une enquête réalisée sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles à Kinshasa par l'approche STEPWISE de l'OMS, en 2006, la prévalence de l'hypertension artérielle était évaluée à 8% et du diabète à 1,3% (Longo Mbenza et al., 2006).

i) Le Konzo

Parmi les maladies liées à l'alimentation en RDC figure aussi le Konzo, une maladie paralysante et irréversible des membres inférieurs due à l'intoxication au cyanure contenu dans le manioc amer mal roui. Elle est associée à un régime alimentaire monotone, où ne figure pas une source de protéine contenant du soufre (Tylleskar et al., 1991). Cette maladie affecte toutes les provinces du pays avec une prévalence moyenne de 1%, mais elle sévit plus dans les provinces de Bandundu, du Kasai Oriental et du Kasai Occidental (RDC, 2013). Le Konzo, comme soubassement, repose confortablement sur un matelas de pauvreté. Il frappe beaucoup plus les enfants et les femmes allaitantes (Tylleskar et al., 1991 ; Nzwalo, 2011).

Les mesures correctrices entreprises comprennent l'introduction de la culture d'espèce de manioc doux, la sensibilisation pour une bonne alimentation, un bon traitement de manioc par le rouissage et le séchage. Il y a également l'appui à la transformation du manioc par la formation des paysans et la distribution de machines de transformation ; l'introduction et l'intensification des cultures riches en protéines végétales, l'élevage de volaille et petit bétail, ainsi que la détoxification du manioc par la méthode d'humidification avant préparation (RDC, 2013).

Qu'il s'agisse de retard de croissance, de l'émaciation ou de l'insuffisance pondérale, l'état nutritionnel des enfants est affecté par des facteurs socioéconomiques. Cette observation est corroborée par de nombreux auteurs qui ont établi un lien entre l'état nutritionnel bas et le niveau bas d'éducation de la mère, ainsi qu'avec la pauvreté du ménage (Wolde, 2015).

Il est important de souligner la corrélation entre l'alimentation de la femme et celle de l'enfant. Car, comme le rappelle le rapport de l'EDS 2013-2014 (p. 183), « l'état nutritionnel des femmes de 15-49 ans est l'un des déterminants de la mortalité maternelle, du bon déroulement des grossesses, ainsi que de leur issue. Il influe aussi sur la morbidité et la mortalité des jeunes enfants. L'état nutritionnel des femmes est conditionné à la fois, par leur balance énergétique, leur état de santé et le temps écoulé depuis la dernière naissance. Il existe donc une relation étroite entre les niveaux de fécondité et de morbidité, et l'état nutritionnel des mères. »

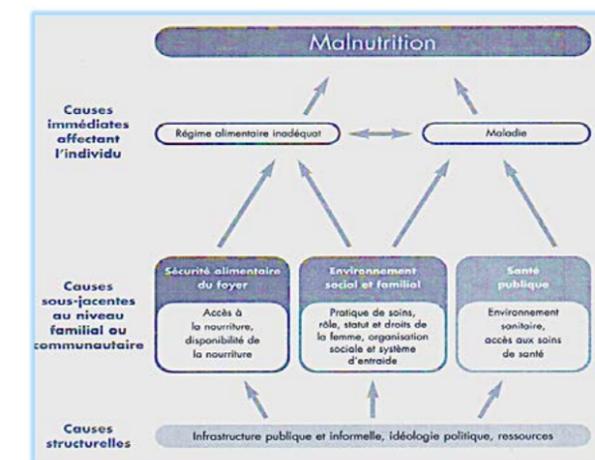
Il est utile de tenir compte de cette corrélation entre les régimes alimentaires dans les politiques de SAN. L'EDS indique que dans l'ensemble du pays, 43 % d'enfants de 0-59 mois sont atteints de malnutrition chronique, 8 % souffrent de malnutrition aiguë, 23 % présentent une insuffisance pondérale, et que près de la moitié des enfants de 6-59 mois (47 %) sont atteints d'anémie, bien qu'il y ait eu un progrès en 2013-2014 (71%) par rapport à 2007 (47 %).

De l'autre côté, près de deux femmes sur cinq (38 %) sont atteintes d'anémie sous différentes formes, bien que la prévalence de l'anémie a baissé de son niveau de 2007 (53%). En même temps, le pourcentage de femmes présentant un état de déficience énergétique chronique a légèrement diminué depuis 2007, passant de 19 % à 14 %, alors que celui de femmes présentant une surcharge pondérale a augmenté, passant de 10 % selon MICS 2001 à 11 % (EDS-RDC de 2007), puis à 16 % (EDS-RDC de 2013-2014).

2.2.3. Déterminants de l'état nutritionnel

Selon le modèle conceptuel de malnutrition de l'UNICEF (figure 2.13), on peut classer les causes de malnutrition en causes immédiates (niveau de l'individu), sous-jacentes (niveau du foyer ou de la famille) et fondamentales (niveau de la société), des facteurs à un niveau donné pouvant avoir des répercussions sur les autres niveaux. Les causes immédiates de la malnutrition comprennent les apports insuffisants en aliments et la maladie.

Figure 2.13. Le schéma de causalité de la malnutrition



Source : Adapté du document UNICEF, Cadre conceptuel des causes de malnutrition.

a) Les apports insuffisants

Le rôle des aliments est d'apporter de l'énergie et des nutriments dont l'organisme a besoin pour fonctionner, mais aussi pour croître, se défendre et se développer (Bellamy, 1998 ; DEFID, 2009). Les apports en aliments doivent répondre à quatre critères : 1) diversité de l'alimentation mais aussi diversité de source pour un même nutriment, exemple pour les protéines, utiliser plusieurs sources : viande, volaille, poisson ; 2) apport adéquat, c'est-à-dire en quantité suffisante ; 3) modération pour certains aliments qui pourraient mettre la santé en danger (sel, lipides, viande, etc.) ; et 4) régime équilibré qui respecte les proportions en apport énergétique (Kim et al.,).

Déjà pendant la période coloniale, Bervoets et al. (1959) avaient montré que l'alimentation du Congolais était généralement sous-optimale. L'enquête QUIBB (Ministère du Plan, 2016) rapporte que moins d'un ménage sur quatre (23,1%) mange au plus une fois par jour. Une étude récente à Bukavu auprès des enfants en âge scolaire dénonce aussi le manque de diversité dans l'alimentation dans les ménages, qui résulte en une prévalence élevée de retard de croissance, à 35,9% dont près de la moitié d'enfants (16,4%) souffrant de la forme sévère (Witumbula et al., 2018).

b) La maladie

Alors que la ration diététique inadéquate a comme conséquence de ne pas fournir des substances nécessaires à la vie, à la croissance et au développement, les maladies de l'autre côté, occasionnent des pertes de ces substances. Parmi les maladies qui entraînent le plus de pertes et d'ailleurs dans un laps de temps très court, il y a les infections, particulièrement les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques.

Une abondante littérature établit le lien entre les maladies diarrhéiques et la malnutrition (Tomkins, 1989) ; Reinaldo *et al.*, 2008). Des gastroentérites peuvent provoquer des diarrhées à répétition, lesquelles entraînent une malabsorption et une perte d'aliments ingérés tout en étant associée à la perte d'appétit (Schaible, 2007 ; Development Initiatives, 2018). Le soubassement de toutes ces maladies diarrhéiques repose sur l'accès insuffisant à l'eau potable et aux latrines, ainsi que sur une pratique hygiénique inadéquate (Ngure *et al.*, 2014).

Ce lien entre facteurs environnementaux et malnutritions a aussi été rapporté dans les études menées en RDC. En effet, Kandala *et al.*, (2011) notent que la malnutrition est élevée dans les zones minières, mais également dans les ménages ayant un faible accès à l'eau potable, et une mauvaise pratique de l'hygiène par les mères lors de la préparation des aliments pour les enfants. Une étude conduite à Lubumbashi est distinctive et montre que le manque de robinet dans la parcelle est associé au retard de croissance, tandis que la diarrhée dans les deux semaines avant l'enquête est prédictive de la malnutrition aiguë (Mukalay *et al.*, 2010).

Selon l'EDS 2013-2014, un enfant sur six a souffert de diarrhée au cours des deux dernières semaines avant l'enquête. En fait seulement pour 5,9% d'enfants les selles étaient débarrassées dans des latrines (Ministère du Plan, 2014). Par ailleurs, comme rapporté par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), seuls 26% de la population congolaise ont accès à une eau potable salubre, une estimation bien en dessous de la moyenne des 60 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. En raison des infrastructures endommagées, fragilisées par des années de sous-investissement, de conflits et de croissance rapide de la population, la couverture en approvisionnement en eau a fortement décliné. Le rapport du PNUE renseigne par ailleurs que ce sont les tranches les plus pauvres de la société qui sont les plus touchées, particulièrement dans les zones rurales, mais également de façon croissante dans les villes connaissant une expansion rapide (Tomkins *et al.*, 1979). L'Enquête QUIBB susmentionnée rapporte que 17,5% des ménages sont raccordés au service public de distribution d'eau et 35,1% utilisent des latrines hygiéniques (Ministère du Plan, 2017).

L'eau est le premier élément alimentaire et nutritif, et la question de sa disponibilité, de son accessibilité comme celle de son utilisation ne peuvent être éludées dans la problématique de la SAN en RDC. Outre les problèmes liés au faible niveau d'accès à la source d'approvisionnement en eau potable, il y a aussi le problème d'inégalité dans l'accès, même à cet important élément d'alimentation et de nutrition. En termes d'anciennes provinces, seules la Ville de Kinshasa (62,2% des ménages) et la province du Katanga (20,9%) ont une moyenne supérieure à la moyenne nationale, tandis que le reste des provinces ont une moyenne urbaine et rurale encore plus faible par rapport à la moyenne nationale.

En allant au-delà de la connexion au réseau public de distribution d'eau pour tenir compte du critère de « l'accès durable à une source d'eau améliorée », comme l'avait préconisé l'OMD 7 cible 10, il y a à peine la moitié de la population congolaise qui a un accès durable à une source d'eau améliorée, y compris les ménages connectés au réseau public de distribution d'eau. Ce qui fait que le pays n'avait pas pu atteindre cette cible (doubler la population ayant cet accès durable à l'eau propre) en 2015 (Ministère du Plan, Rapport OMD 2000-2015, 2015). Cette situation affecte dans une mesure variée, la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages congolais.

Les habitudes alimentaires et la pratique de soins peuvent être considérées comme des causes sous-jacentes de la maladie et de l'inadéquation du régime alimentaire. Des déficiences nutritionnelles – généralement celles à caractère spectaculaire telles que le kwashiorkor – avaient été signalées déjà à l'époque coloniale (Verdin, 1948 ; Holemans, 1957 ; Trolli, 1938 ; Pieraerts, 1946, 1950). L'intérêt était alors d'en documenter les caractéristiques et de dégager les options de traitement (De Maeyer, 1954 ; Holemans *et al.*, 1957).

Les rapports sur les aspects nutritionnels des premières décades après l'indépendance avaient continué, à travers le pays, à épingler le kwashiorkor et ses caractéristiques cliniques et biochimiques, ainsi qu'à affermir les approches de prise en charge. Brown *et al.* (1977), au Kasaï, sont parmi les rares à avoir recherché les causes de la malnutrition protéino-énergétique dans la communauté. Ils concluent que les plus grands problèmes sont dans la mauvaise utilisation des aliments existants et les mauvaises techniques d'alimentation des jeunes enfants plutôt que dans l'acquisition d'aliments.

À l'époque coloniale, si le Bandundu, le Kivu et le Kasaï semblent avoir été des territoires qui abritaient la malnutrition, on ne peut que s'interroger sur l'influence des habitudes alimentaires des populations dans ces provinces. Au Kasaï par exemple, le sevrage du nourrisson était généralement prématuré. La femme Lulua commençait à présenter du « bidia » ou « fufu » mâchonné déjà au nourrisson âgé d'un mois. À l'Equateur, l'enfant recevait une gamme variée d'aliments de sevrage : bananes, légumes, huile de palme, poisson, patates douces et manioc. Une distinction était faite entre la ration du garçon et celle de la fille : un traitement de faveur était réservé à celle-ci, sans doute en vue d'une dot confortable, tandis que le garçon devait chercher lui-même la nourriture.

De nos jours, si la consommation par exemple de l'huile de palme est usuelle, ce n'est pas nécessairement par tout le monde, tous les jours et à tous les repas. Même chez les ménages qui consomment cette huile comme seule source de vitamine A, les habitudes de cuisson qui amène l'huile à la température d'évaporation favorisent la destruction d'une bonne partie de la vitamine A, celle-ci étant thermolabile.

2.3. Le coût social et économique de la faim en RDC

Au regard de l'importance des questions de nutrition, la RDC a rejoint une initiative régionale menée par la Commission de l'Union Africaine et le PAM (CDFA, 2017) pour estimer l'impact social et économique de la sous-nutrition chez l'enfant. Caractérisée par l'émaciation, le retard de croissance et l'insuffisance pondérale, la sous-nutrition entraîne en effet une perte considérable de potentiel humain et économique (voir tableau 2.11). Si elle était réduite chez l'enfant, estiment les

promoteurs de cette initiative, il y aurait une nette amélioration des taux de mortalité infantile. De plus, des enfants en bonne santé seraient plus productifs à l'âge adulte et auraient plus de chance de briser le cycle de la pauvreté pour leur famille.

Dans cette section, il est question d'abord de passer en revue les effets et les coûts estimés de la sous-nutrition chez l'enfant en RDC au point de vue de la santé, de l'éducation et de la productivité, puis de tirer les enseignements qui s'imposent en vue d'induire une croissance forte et soutenue en cas de maîtrise de l'ensemble de ces coûts.

2.3.1. Effets de la sous-nutrition chez l'enfant

a) Effets sur la santé

La sous-nutrition à un âge précoce prédispose les enfants à des risques très élevés de morbidité et de mortalité. Elle conduit également au retard de croissance chez les enfants. S'agissant de la morbidité, l'analyse des probabilités différentielles effectuées avec les données des enquêtes démographiques et de santé en RDC indique que les enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale courent un risque plus élevé de faire l'anémie, la fièvre/paludisme et la diarrhée. Le modèle CDFA estime qu'en RDC en 2014, il y a eu 4 853 118 épisodes de maladies liées à la sous-nutrition des enfants. Le plus lourd fardeau de la morbidité a été associé à l'insuffisance pondérale, soit 94,6% des cas d'épisodes associés à la sous-nutrition.

En matière de réduction des niveaux de retards de croissance chez les enfants, la RDC a certes accompli quelques progrès, mais les taux de retards demeurent élevés. Selon les estimations du modèle CDFA, 25 339 784 personnes en âge de travailler, soit 49,8% de la population active, ont souffert d'un retard de croissance avant leur cinquième anniversaire.

Quant à l'augmentation des cas de mortalité, elle est le plus souvent associée à des incidences de diarrhée, de pneumonie et de paludisme. On estime qu'il y a eu 729 160 décès d'enfants directement associés à la sous-nutrition en RDC, au cours des cinq dernières années. Le modèle CDFA suggère que l'équivalent de 7,5% de la population en âge de travailler a été perdu en raison des conséquences de la sous-nutrition.

b) Effets sur l'éducation

La performance des enfants à l'école est déterminée par plusieurs facteurs dont le surpeuplement des classes, l'insuffisance de matériel et d'enseignants qualifiés. Des recherches de fond révèlent que, les élèves ayant souffert de retard de croissance durant leur enfance, sont confrontés à des obstacles supplémentaires pouvant conduire aux abandons et aux redoublements.

Le programme des cantines scolaires au secours de la croissance et du renforcement des capacités scolaires des enfants.



Source : Photo WFP/Jacques David.

En utilisant les données sur le risque accru de redoublement chez les élèves souffrant de retard de croissance, l'étude sur le coût de la faim (UA et PAM, 2016) a estimé à 15,8% le taux de redoublement pour les enfants souffrant de retard de croissance, contre 6,5% pour les enfants ne souffrant pas de retard de croissance. Près de 8 redoublements sur 10 associés à un retard de croissance se produisent au cours du cycle primaire.

c) Effets sur la productivité

Les faits observés attestent que les personnes ayant souffert de retard de croissance ont, en moyenne, achevé moins d'années de scolarité par rapport aux personnes n'ayant pas souffert de retard de croissance. Dans les activités non-manuelles, les niveaux de revenu sont directement proportionnels au nombre d'années de scolarité effectuées. Pour ceux qui sont engagés dans des activités manuelles, les personnes ayant souffert d'un retard de croissance pendant l'enfance ont des capacités physiques réduites à l'âge adulte, et sont susceptibles d'être moins productives dans les activités manuelles comparativement aux autres personnes.

L'étude sur le coût de la faim (UA & PAM, 2016) estime que 49,8% de la population en âge de travailler en RDC ont souffert d'un retard de croissance durant l'enfance, ce qui représente 25 339 784 adultes. Les personnes n'ayant pas souffert de retard de croissance ont en moyenne achevé 7,8 années de scolarité contre 5,3 années chez celles qui en ont souffert, soit un écart de 2,6 années entre les deux catégories.

2.3.2. Coûts de la sous-nutrition chez l'enfant

Les pertes totales associées à la sous-nutrition sont estimées à 1.636,9 milliards de CDF ou 1.771 millions de dollars pour l'année 2014. Ces pertes correspondent à 4,56% du PIB pour la même année. La perte de productivité potentielle en raison de la mortalité associée à la sous-nutrition constitue l'élément le plus important dans ces coûts, soit 1.467,51 millions de dollars (82,9% du total) contre 228,86 millions de dollars (12,9% du total) pour le coût associé à la santé et 74,21 millions de dollars (4,2% du total) pour le coût d'éducation (tableau 2.11).

Tableau 2.11. Coûts de la sous-nutrition chez l'enfant en 2014

Types de coût	Nombre d'épisodes	Coût en milliards de CDF	Coût en millions de dollar	Pourcentage du PIB
Coût de santé				
Faible poids à la naissance et insuffisance pondérale	3.772.593	155,34	168,02	
Episodes supplémentaires de morbidité	1.418.923	56,24	60,83	
Total pour la santé	5.191.516	211,58	228,86	0,59%
Coût d'éducation				
Nombre de cas de redoublement au primaire	569.912	47,12	51,97	
Nombre de cas de redoublement au secondaire	128.061	21,49	23,24	
Total pour l'éducation	697.973	68,61	74,21	0,19%
Coût de productivité				
Productivité réduite – Activités non manuelles	6.507.584	181,72	196,55	13%
Productivité réduite – Activités manuelles	12.362.637	225,56	243,98	17%
Productivité réduite – Mortalité	2.852.040	949,45	1.026,98	70%
Total pour la productivité	21.722.262	1.356,73	1.467,51	3,78%
COÛT TOTAL	-	1.636,92	1.770,59	4,56%

Source : UA & PAM (2016)

2.3.3. Enseignements tirés du coût de la faim en RDC

L'étude sur le coût de la faim en RDC indique que les ménages des enfants sous-alimentés supportent la plupart des coûts de santé liés à la sous-nutrition. Le fardeau de ce phénomène dans le secteur public, en 2014, est estimé à 0,2 % des dépenses publiques allouées à la santé et à 0,6 % du PIB.

Comme dans le cas de la santé, le coût social de la sous-nutrition dans le domaine de l'éducation est partagé entre le secteur public et les ménages. Les coûts totaux supportés par les ménages sont estimés à 53,3 milliards de CDF (57,6 millions de dollars), soit 77,7 % des coûts totaux engendrés par le redoublement. Le système public, quant à lui, a couvert les 22,3 % restants, soit 15,3 milliards de CDF (16,7 millions de dollars).

L'étude sur le coût de la faim en RDC indique particulièrement que les enfants de moins de 24 mois sont à l'origine de 46% de tous les épisodes de maladie liés à la sous-nutrition ; et leur prise en charge a engendré 34 % du total des coûts en matière de soins de santé en 2014. Cette information souligne l'importance de se concentrer sur les interventions axées sur la prévention de la sous-nutrition au cours de cette période qui tombe dans les mille premiers jours ; et de travailler avec les mères avant, pendant et après la grossesse afin d'assurer que les enfants puissent jouir d'une bonne santé. La plupart de ces coûts étaient dus à un traitement requis pour ramener un enfant avec insuffisance pondérale à un bon état nutritionnel. Le traitement de l'insuffisance pondérale a représenté 144,1 milliards de CDF, soit environ 68,1 % de l'ensemble des dépenses de santé induites par la sous-nutrition des enfants.

La relation entre la malnutrition et la santé (morbidité) ressort clairement dans l'étude sur le coût de la faim. Les enfants sous-alimentés, particulièrement ceux souffrant de l'insuffisance pondérale, sont plus sensibles aux maladies récurrentes comme l'anémie, la fièvre/paludisme et la diarrhée, par rapport aux enfants adéquatement alimentés

Parer aux effets néfastes du coût de la faim chez les enfants grâce au programme des cantines scolaires



Photo : WFP/Jacques David

L'étude sur le coût de la faim indique par ailleurs que les personnes ayant souffert de retard de croissance pendant l'enfance ont, en moyenne, achevé moins d'années de scolarité et ont des capacités de productivité réduites à l'âge adulte, compromettant ainsi le développement du pays. Voilà une raison de plus de se concentrer sur les interventions promouvant la nutrition pendant les mille premiers jours, et de travailler avec les mères avant, pendant et après la grossesse.

Ainsi, avec des conséquences sur la performance à l'école, l'impact sur la morbidité et la mortalité, la sous-nutrition chronique ne doit plus être considérée comme une question sectorielle. Elle requiert des interventions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection sociale et des infrastructures sociales.

2.4. Les principaux défis et contraintes de la SAN en RDC

L'analyse situationnelle de la SAN ci-dessus a mis en lumière un certain nombre de défis et contraintes que toute politique d'amélioration de la SAN, d'élimination de la faim et d'atteinte des cibles prioritaires de l'ODD2 devrait relever, si elle veut augmenter ses chances de succès.

Sans aller dans le détail de ces défis, qui ont été évoqués tout au long de l'analyse dans ce chapitre, cette section en fait la synthèse à travers les principaux d'entre eux, en vue de fixer les idées, mais aussi d'évoquer de manière indicative, les axes stratégiques d'action qui sont appelés à relever ces défis au niveau des politiques de SAN, et des recommandations de cette étude au quatrième chapitre.

Ces défis sont présentés et examinés à cinq niveaux qui sont autant de catégories : i) les défis et contraintes d'ordre politique générale et de SAN en particulier ; ii) les défis spécifiques au niveau alimentaire ; iii) ceux au niveau nutritionnel ; iv) ceux au niveau des dimensions transversales de la SAN ; v) et enfin les défis et contraintes au niveau de la gestion de la SAN (institutions et organisation).

2.4.1. Au niveau des politiques générales et de SAN

À ce niveau les défis portent sur :

- ☐ La non prise en compte de la centralité de la problématique de la SAN dans les stratégies de développement, débouchant ainsi sur l'inexistence des politiques cohérentes qui adressent ce problème de front et non de biais.
- ☐ Le manque de cap du fait de la pluralité des politiques parcellisées, qui s'occupent du problème de manière tangentielle, et donc pluralité des acteurs et décideurs (agriculture, santé, etc.) sans cohérence conceptuelle ni coordination et synergie dans l'action vers un même objectif partagé.
- ☐ L'absence d'engagement, de portage et de responsabilité politiques en matière de SAN, malgré l'existence éparse de documents de stratégies et ou de politiques, souffrant ainsi de peu d'effectivité de mise en œuvre et surtout d'efficacité dans l'atteinte des résultats escomptés.
- ☐ L'abandon politique de la production vivrière et donc de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à la charge de la seule agriculture paysanne, avec ses techniques rudimentaires face à une population à nourrir (environ 84 millions aujourd'hui), qui augmente à un rythme supérieur à celui de la production vivrière.
- ☐ L'insignifiance du financement public de l'agriculture (3% en moyenne) et encore moins pour l'agriculture vivrière, et donc de l'agriculture paysanne, que ce soit au niveau national ou provincial.

2.4.2. Au niveau agricole et agroalimentaire

En ce qui concerne le domaine spécifique de la sécurité alimentaire, il existe en plus des défis évoqués ci-dessus, des défis particuliers qui sont :

- ☐ La grande prévalence de l'insécurité alimentaire, avec un niveau de 49,5 % des ménages ; ce défi est en réalité la conséquence de l'existence durable d'autres défis dans ce domaine, et qui sont devenus structurels.
- ☐ La faiblesse des capacités productives non pas seulement de l'agriculture (sens large), mais surtout de l'agriculture vivrière, y compris l'élevage et la pêche. Cette faiblesse des capacités productives regroupe différents paramètres complémentaires et synergétiques : les techniques agricoles (matérielles et humaines) ; la faible consommation des intrants productifs (engrais, semences et espèces ou variétés productives - y compris animales et halieutiques -, produits phytosanitaires, insertion des résultats de la recherche scientifique et technologique...) ; l'inefficacité de l'encadrement technique et de la vulgarisation ; l'absence de relations d'échanges (effets d'entraînement) en amont et en aval entre l'agriculture vivrière et l'industrie, etc.
- ☐ La déconnexion de l'agriculture vivrière des chaînes de valeur industrielle qui peuvent lui apporter les étapes comme la conservation et le stockage, la transformation et l'élargissement de la gamme des produits alimentaires, leur enrichissement nutritif, etc.
- ☐ Le délabrement des voies infrastructurelles et des moyens d'acheminement et d'évacuation qui impacte négativement sur la commercialisation des produits alimentaires et des intrants agricoles.
- ☐ Le problème des prix au producteur paysan qui sont très peu rémunérateurs au village, et dont le surplus agricole est accaparé par le capital commercial en termes monétaires et de revenus.
- ☐ Un problème d'accès à la terre (propriété et usufruit) non posé correctement et donc non résolu de manière efficace en termes de réforme foncière, d'harmonisation de régimes juridiques (occidental et traditionnel), des modes de mise en œuvre, etc.

Aider les communautés à relever le défi de la faible productivité de l'agriculture paysanne



Photo : WFP/Jacques David.

2.4.3. Au niveau nutritionnel

Comme au niveau alimentaire précédent, les défis et contraintes spécifiques portent sur :

- ❑ La prévalence élevée de la malnutrition chronique (43%) et aigue (8%), prévalence qui est à la fois un défi en elle-même et une résultante synthétique des conséquences de l'inefficacité ou l'inexistence des réponses au problème structurel de malnutrition en RDC.
- ❑ Le déséquilibre qualitatif des repas en produits alimentaires de base et la monotonie des repas, conformément aux zones ethnoculturelles et leurs habitudes de consommation traditionnelles, qui accusent des insuffisances nutritionnelles parfois caractéristiques de certaines régions du pays.
- ❑ Le problème d'interdits alimentaires qui a un impact négatif sur les enfants et les femmes en général, et notamment sur celles en grossesse et/ou allaitantes. Le défi est accentué chez la jeune adolescente qui est en pleine croissance rapide, dont la nutrition est bien sûr influencée par la disponibilité et l'accessibilité alimentaires, mais en plus par l'image qu'elle se fait de son corps (Das *et al.*, 2017.). La situation est plus dramatique si elle est enceinte ou allaitante, étant donné des besoins accrus en protéines, vitamines et sels minéraux (Gutierrez *et al.*, 1993). Les interdits devront être désacralisés par des campagnes actives de sensibilisation.
- ❑ Le faible taux d'accès à l'eau potable, important élément et facteur de base de la sécurité nutritionnelle, en dehors de l'apport quantitatif et qualitatif suffisant en éléments nutritifs requis pour une vie active normale.

2.4.4. En termes de dimensions transversales affectant la SAN

Il s'agit en particulier des dimensions qui suivent :

- ❑ *Les défis d'ordre démographique* : ils se présentent notamment en termes de volume et de rythme élevé de croissance de la population (3,2%) ; de structure par âge et de taux élevé de dépendance (rapport entre la population inactive et la population potentiellement active) ; de géographie de la population, etc.
- ❑ *Les défis d'ordre environnemental* : ceux-ci concernent la nature extensive et sur brûlis de l'agriculture vivrière ; l'empoisonnement des terres et des rivières ; la déforestation et la fragilisation des terres ; l'impact limitatif et ou négatif des zones de réserve et des exploitations minières ; le conflit de prérogatives entre deux régimes juridiques fonciers ; la faiblesse de l'hygiène publique et de l'assainissement du cadre de vie général, des communautés de base et des ménages.
- ❑ *Les défis d'ordre socioéconomique* : dont la persistance de la pauvreté de masse qui affecte les ménages et surtout leur faible pouvoir d'achat pour combler les besoins alimentaires ; les inégalités socioéconomiques et les grandes disparités dans la distribution du revenu national, excluant la majorité des populations des bénéficiaires du gâteau national et de sa croissance ; le défi du chômage élevé en particulier pour les jeunes qui pourtant ont un grand potentiel de capacités productives ; celui de l'exode rural qui laisse la production vivrière à la charge principale des vieux bras qui ne peuvent plus quitter le monde rural, etc.
- ❑ *Les défis d'ordre sociopolitique* : ces derniers portent en particulier sur la capacité d'assurer et maintenir de manière durable la paix et la sécurité de tout le territoire national, et en particulier des populations paysannes productrices des vivres ; la sécurité de circulation des personnes et des biens (dont les produits alimentaires) ; les capacités institutionnelles de formulation et de mise en œuvre des politiques de développement en général et celles de SAN en particulier ; les capacités effectives de mobilisation sociale des parties prenantes (secteur privé, société civile, PTF) dans le sens des politiques de SAN ; l'effectivité et l'efficacité des instruments publics et institutions de gouvernance de la paix et du développement du pays.

2.4.5. En termes de structures de gestion de la SAN

- ❑ Un dispositif institutionnel éclaté, sans identification claire des structures en charge de la gestion de la SAN, de leurs passerelles, de leur coordination et leur synergie vers les objectifs visés, donc absence ou au mieux faiblesse de la chaîne institutionnelle d'efficacité.
- ❑ Le décalage entre l'existence des politiques là où elles existent et leur mise en œuvre, traduisant à la fois la faiblesse de l'engagement politique dans ces stratégies, et surtout l'impréparation et la faible capacité des structures technico-administratives, en vue de l'exécution effective et efficace des programmes opérationnels qui découlent de ces stratégies.
- ❑ L'absence ou la faiblesse de continuité verticale entre les niveaux national et provincial dans la mise en œuvre des politiques et programmes de SAN, comme ceux du développement socioéconomique en général : faiblesse de la traduction des politiques nationales en

segments provinciaux, en dépit de l'existence des plans provinciaux de développement dans certaines provinces.

- ✘ La faible continuité d'action horizontale (entre structures relevant des hiérarchies sectorielles différentes), qui doivent fonctionner en synergie pour l'efficacité de l'action.
- ✘ L'absence des fonctions de suivi et évaluation des politiques et programmes en général, et de ceux de SAN en particulier, et donc absence de structures appropriées pour les assumer. Ce qui dénote de la faiblesse de la culture de gestion accès sur les résultats et du sens de redevabilité. Et ceci affecte même les engagements internationaux du type ODD 2.
- ✘ L'absence du secteur privé dans le dispositif de sécurité alimentaire et nutritionnelle, alors qu'il est un acteur et une partie prenante importante, aussi bien au niveau de la production (disponibilité) qui ne doit pas être laissée sur les épaules de paysans vieillissants, de la circulation, de l'utilisation et de la stabilité. En outre, il a un rôle crucial à jouer en ce qui concerne la promotion des chaînes de valeur agroalimentaire, l'enrichissement de la gamme des produits et de leur qualité nutritive, le développement des capacités productives de l'agriculture vivrière, etc.

Cette synthèse des défis de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RDC complète l'appréhension correcte de l'état des lieux de la SAN. Elle permet ainsi d'éclairer la grille de lecture des politiques de réponse à la situation de la SAN, et d'ouvrir de manière indicative certains des axes stratégiques des recommandations pour les décideurs et acteurs, et enfin de suggérer déjà à ce niveau, des pistes et créneaux d'intervention pour certaines parties prenantes, dont les PTF.

2.4.6. Nécessaire implication du secteur privé

Si le gouvernement définit et conduit les politiques de SAN, les acteurs opérationnels de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont principalement les producteurs paysans et le secteur privé. L'analyse de l'état des lieux montre que la réponse à la SAN en termes de production nationale des biens alimentaires repose essentiellement sur les épaules de l'agriculture paysanne qui pourtant accuse d'énormes faiblesses structurelles : faiblesse des capacités productives (techniques, matérielles et humaines, consommation des intrants productives, insertion des résultats de la recherche scientifique et technologique, inefficacité de l'encadrement technique et de la vulgarisation), absence de relations d'échanges (effets d'entraînement) en amont et en aval entre l'agriculture vivrière et l'industrie, etc.

L'autre opérateur important de la SAN est le secteur privé. Il est littéralement absent en interne (production vivrière). Pourtant, il a un rôle critique à jouer dans les quatre piliers traditionnels de la SAN. Il a le potentiel d'agir activement sur la disponibilité alimentaire (en production, commercialisation et importation), en accessibilité (marchés, stockage, transport, emploi, revenu, prix...), en utilisation (élargissement des gammes, diversification, transformation, filières des chaînes de valeur...) et en stabilité ou durabilité de ces trois piliers. Le secteur privé congolais n'assume pas ces fonctions et n'investit pas dans ce domaine en vue de jouer son rôle dans la SAN et en saisir les opportunités d'affaires, à l'exception du rôle de capital commercial entre les producteurs paysans ruraux dont il prend le surplus économique dans la commercialisation en milieu urbain. L'autre rôle qu'il assume en particulier pour les grands groupes généralement étrangers, est celui d'importation des produits alimentaires à commercialiser au niveau interne.

En vue de jouer ce rôle stratégique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition qui affectent plus de 40% de ménages congolais, le secteur privé national devrait être intégré dans cette équation. Outre son insertion dans la composante production agricole vivrière par ses investissements agricoles, il devrait contribuer au renforcement des capacités productives des paysans et du secteur agricole en général, à l'insertion de l'agriculture (production végétale, animale et halieutique) dans les filières et chaînes de valeur (développement de l'agroalimentaire, diversification et transformation industrielle, conservation et stockage, élargissement de la gamme des produits alimentaires), leur enrichissement nutritif (supplémentation, fortification, etc.). Il est vrai que dans sa politique, le Gouvernement envisage le développement des filières agricoles notamment pour la filière manioc, mais sans actions concrètes d'impulsion du secteur privé dans une telle dynamique.

En outre et dans la réalisation de la responsabilité sociale des entreprises, le secteur privé en RDC peut aussi orienter ses actions vers la SAN en RDC : protection et régénération de l'environnement, politique d'emplois, des salaires, des prix, etc.

C'est pourquoi au niveau politique, le Gouvernement devrait adopter une approche systémique, qui fait du secteur privé un partenaire important dans la mise en œuvre des politiques de réponse à la SAN en RDC au même titre que le producteur paysan. La construction active de ce partenariat à trois ne doit se faire, ni dans l'élimination ni dans la marginalisation de l'agriculteur paysan.

Enfin le rôle spécifique du secteur privé peut éventuellement faire l'objet d'une étude complémentaire, en vue d'engager les acteurs de ce secteur de manière plus effective et plus fructueuse dans les politiques de réponse nationale à la SAN en RDC. Il serait recommandable pour le Gouvernement de commanditer une telle étude spécifique.

CHAPITRE 3.

L'ANALYSE DES POLITIQUES DE REPONSE A LA S.A.N. ET DE LEURS GAPS

Les politiques, plans et programmes du gouvernement en réponse à la problématique de la SAN sont classés ici en quatre catégories en fonction de leur portée, à savoir : 1) l'orientation générale ; 2) la sécurité alimentaire ; 3) la sécurité nutritionnelle ; et 4) les autres dimensions de la SAN telles que la démographie, la protection sociale et l'environnement. A cela s'ajoute l'analyse des stratégies d'accompagnement des PTF en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'ensemble des politiques majeures identifiées à cet égard est présenté dans le tableau 3.1. Malgré cette multiplicité des politiques et programmes, les résultats ne sont pas au rendez-vous en matière de SAN.

Tableau 3.1. Principales politiques de réponse aux problèmes de la SAN en RDC

Principales politiques	Statut
A. Orientation générale	
DCRP 1 DCRP 2	Mis en œuvre
Plan National Stratégique de Développement (PNSD)	Projet
Programme d'Action Prioritaire (PAP)	Mis en œuvre
B. Sécurité Alimentaire	
La Note de Politique Agricole et du Développement Rural (NPADR) de 2009	Mis en œuvre
Stratégie Sectorielle de l'Agriculture et du Développement Rural (SSADR)	Mis en œuvre
Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)	Mis en œuvre
Plan National d'Investissement Agricole 2013 – 2020 (PNIA)	En cours d'exécution
Plan Directeur de Développement Agricole des Provinces	En cours d'exécution
Programme Triennal d'Appui aux producteurs agricoles	Mis en œuvre
Politique Nationale de Développement de l'Élevage (PNDE)	En cours d'exécution
Politique et stratégies nationales pour le développement de la Pêche (2002)	En cours d'exécution
Plan d'action pour le développement agricole et rural	Mis en œuvre
Programme national de la Pêche et Aquaculture (PNPA)	Mis en œuvre
Le Code agricole	En cours d'exécution

Principales politiques	Statut
C. Sécurité nutritionnelle	
Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition (2016 - 2020)	En cours d'exécution
Politique Nationale de Nutrition (PNN)	En cours d'exécution
D. Autres dimensions de la SAN	
Politique nationale de population	Projet
Plan Sanitaire	
Plan de Réponse Humanitaire et Plan National de Protection Sociale (PRH et PNPS)	En cours d'exécution
Cadre national de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et la Dégradation des forêts (REDD+)	En cours d'exécution
Programme National Environnement, Forêts, Eau et Biodiversité (PNEFEB)	En cours d'exécution
Stratégie Nationale de Conservation Communautaire dans les Aires-Protégées de la RDC (SNCC) de l'ICCN	En cours d'exécution
E. Stratégie d'accompagnement des PTF	
Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité	En cours d'exécution
Plan Stratégique Pays du PAM (aide alimentaire, nutritionnelle, cantines scolaires)	En cours d'exécution
Programme Achat pour le Progrès du PAM	En cours d'exécution
Autres partenaires humanitaires (alimentation et nutrition)	En cours d'exécution
Autres partenaires de développement (agriculture, santé-nutrition)	En cours d'exécution

Source : ICREDES, 2018.

3.1. Les politiques d'orientation générale

▣ Documents de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations, le Gouvernement congolais a adopté en juillet 2006 le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de première génération (DSCR 1). L'adoption et la mise en œuvre de ce document ont contribué respectivement au processus de reprise de la coopération avec l'ensemble de la communauté internationale et à la réalisation du premier déclencheur de l'Initiative PPTE.

Dans un contexte de sortie de crise et de conflits armés, les préoccupations d'urgence, humanitaires, mais aussi de stabilisation, de paix et sécurité, et tangentiellement de relance, prenaient priorité sur les activités et politiques proprement dites de développement économique et social.

C'est dans ce contexte marqué aussi par le souci de renouer et relancer rapidement la coopération avec la communauté internationale que le DSCR 1 a été lancé. La problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations congolaises était provisoirement mise en berne.

Le DSCR 2 a été conçu comme le seul cadre fédérateur de l'ensemble des politiques macroéconomiques et sectorielles du Gouvernement pour la période 2011-2015. La particularité de ce DSCR-2 tient au fait qu'il était censé permettre à la RDC de quitter la phase des urgences ayant caractérisé le DSCR-1 pour se fonder sur un développement durable.

Le Gouvernement s'est engagé à mettre en place une stratégie axée sur quatre grands piliers, à savoir :

- Pilier 1 : Renforcer la gouvernance et la paix
- Pilier 2 : Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi
- Pilier 3 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain
- Pilier 4 : Protéger l'environnement et lutter contre les changements climatiques.

C'est sous le pilier 2 que sont mentionnées les préoccupations relatives à la relance de l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Le pilier 3 prend en compte notamment les préoccupations en rapport avec l'état nutritionnel et la démographie.

En ce qui concerne la redynamisation de la structure productive du monde rural, la vision du Gouvernement dans le DSCR-2 s'articule autour du développement d'une production agro-industrielle moderne et du renforcement des petits exploitants, tout en assurant la protection des ressources naturelles du pays. Cette vision se matérialise à travers la stratégie harmonisée du secteur agricole et rural, adoptée en avril 2010.

En matière de nutrition, le DSCR-2 table sur les priorités nationales qui sont reprises dans le Plan Stratégique de Nutrition 2011-2015, notamment, la promotion de l'allaitement maternel précoce et exclusif (0-6 mois), l'alimentation complémentaire (6-24 mois), la lutte contre les carences en micronutriments (vitamine A, fer, iode, etc.), et la prise en charge des enfants malades et/ou malnutris.

Dans le domaine de la population, et en ayant en ligne de mire la lutte contre la pauvreté, le DSCR-2 ne considère que la redynamisation de la planification familiale comme l'une des priorités du Gouvernement, tant pour la maîtrise de la croissance démographique que pour le bien-être de la santé maternelle et néonatale.

▣ Plan National Stratégique de Développement (PNSD)

De manière générale, le Gouvernement s'est engagé dans le programme des Objectifs de développement durable (ODD), et cette volonté est traduite dans le projet de Plan National Stratégique de Développement (PNSD). La RDC a opté particulièrement pour la réalisation de l'ODD2 consistant à « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ». Deux cibles sont priorisées sur les cinq que comporte l'ODD2, en l'occurrence :

- Objectif 2.1. « D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante ».
- Objectif 2.2. « D'ici à 2030, mettre fin à toutes formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émancipation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescents, femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées ».

Parmi les sept principales orientations stratégiques du PNSD retenues par le gouvernement, l'accroissement de la productivité de l'agriculture figure en bonne place en vue de garantir la sécurité alimentaire en RDC. C'est au regard de son poids économique et social que l'agriculture est retenue comme secteur-moteur de la marche de la RDC vers le statut de pays à revenu intermédiaire.

Outre la nécessité de réaliser les ODD, le projet du PNSD prend en compte la poursuite par le pays des aspirations contenues dans l'agenda 2063 de l'Union africaine, et le respect des engagements pris lors de la COP-21 en matière de protection de l'environnement. Dans cette optique, le gouvernement doit veiller à ce que la transformation de l'agriculture ait un impact limité sur les forêts et la biodiversité du pays.

3.2. Les politiques et plans en rapport avec la sécurité alimentaire

3.2.1. Volets sectoriels

a) L'agriculture

Du fait de son potentiel agricole, la RDC est en mesure de nourrir de façon adéquate, non seulement sa population, mais aussi de devenir un acteur important sur l'échiquier agro-alimentaire africain, voire mondial. En vue de transformer ce défi en opportunité, le gouvernement a élaboré des documents de politiques, dont les plus importants sont la « Note de Politique Agricole », le « Programme National de Sécurité Alimentaire et du Développement Rural » et le « Plan National d'Investissement Agricole », qui devraient conduire à la relance du secteur agricole et rural.

Le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) est le document de stratégie le plus important parmi les politiques de réponse à la sécurité alimentaire. C'est pourquoi l'analyse s'est appesantie sur ce plan.

▣ Note de Politique Agricole et du Développement Rural (NAPDR)

Dans la NAPDR, la vision exprimée par le gouvernement repose sur l'affirmation suivante : « La lutte contre la pauvreté passe essentiellement par la relance du secteur agricole, auquel on reconnaît une capacité de création d'emplois qu'on ne retrouve pas dans d'autres secteurs ».

Les axes stratégiques de la NAPDR se déclinent comme suit : 1) améliorer l'accès aux marchés et aux infrastructures rurales, ainsi que les capacités commerciales ; 2) développer la production végétale, animale, halieutique et artisanale ; 3) renforcer la gouvernance, ainsi que les capacités institutionnelles et des ressources humaines ; et 4) organiser le monde rural en structures auto gérées et assurer le financement du secteur.

▣ Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), 2013-2020

L'objectif global poursuivi par ce plan est de stimuler une croissance annuelle soutenue du secteur agricole de plus de 6%, indispensable pour réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations congolaises, et générer durablement des emplois et des revenus.

Dans le cadre du PNIA formulé suivant une approche participative, les autorités politiques se sont engagées à augmenter la contribution de l'État au secteur agricole pour atteindre 10 % du budget national, volonté devant se traduire par l'augmentation des budgets alloués aux Ministères en charge de l'Agriculture, de la Recherche et de l'Enseignement, et aux Provinces, et par de nouvelles initiatives telles que la campagne agricole.

Cinq grands axes prioritaires ont été identifiés, consistant à :

1. Améliorer la gouvernance agricole, promouvoir l'intégration de l'approche genre et renforcer les capacités humaines et institutionnelles ;
2. Promouvoir durablement les filières agricoles, au premier rang desquelles les filières vivrières, et développer l'agribusiness afin d'améliorer les revenus des paysans avec un focus sur les jeunes et les autres opérateurs du secteur ;
3. Améliorer la gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et constituer des réserves stratégiques ;
4. Développer et diffuser les produits de la recherche auprès des utilisateurs et améliorer le niveau de compétence professionnelle des différents acteurs ; et
5. Réduire la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques.

Dans ce programme, un seul axe est réservé à la nutrition (point 3). Face aux cinq axes prioritaires du secteur, le PNIA (structuré en cinq programmes, 18 sous-programmes et 66 composantes) est basé sur un certain nombre de principes :

- l'inclusion et la responsabilisation de tous les acteurs publics et privés impliqués dans le développement agricole et rural ;
- la valorisation des avantages comparatifs de chaque province à travers la mise en œuvre des Plans Provinciaux d'Investissement Agricole, dont le développement sera de la responsabilité des autorités provinciales ;
- la création des Pôles d'Entreprises Agricoles (PEA) dans le but de dynamiser les différentes filières ;
- la prise en compte systématique des aspects du genre et de la bonne gouvernance à travers toutes les interventions envisagées ;
- le renforcement des capacités de l'ensemble des intervenants publics et privés afin de leur permettre de remplir leurs missions de service public et d'opérateurs économiques ;
- le développement de la productivité agricole dans une logique de développement durable, respectueuse des contraintes environnementales et sociales.

Le coût total du PNIA de la RDC, sur la période allant de 2013 à 2020, est estimé à 5 730,8 millions de dollars américains répartis comme indiqué dans le tableau 3.2 ci-après.

Tableau 3.2. Répartition du coût total de la mise en œuvre du PNIA (en millions de USD)

Programmes	Coût total 2013-2020	Financement acquis	
		PTF	Etat
P1. Promotion des filières agricoles et de l'agribusiness	3 652,5	545,3	39,7
P2. Gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle + réserves	536,9	52,8	0,0
P3. Recherche, vulgarisation et enseignement agricoles	738,3	87,6	0,9
P4. Gouvernance agricole, genre et renforcement des capacités	607,3	54,6	1,2
P5. Adaptation aux changements climatiques	195,8	56,9	18,3
<i>Total</i>	<i>5 730,8</i>	<i>797,1</i>	<i>60,2</i>

Source : PNIA 2014-2020

Les Programmes 1 et 2 présentent de l'intérêt évident pour la réalisation directe ou indirecte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RDC. En effet, la promotion des filières agricoles et de l'agribusiness a pour objectif d'assurer les besoins du pays en produits vivriers (manioc, maïs, riz, haricot, banane plantain et arachide), en produits d'élevage (bovin, ovin, caprin, porc et avicole principalement) et en produits halieutiques. Le Programme 1 vise également la relance des cultures pérennes et de rente (caféier, cacaoyer, théier, cotonnier, palmier, etc.) et de l'arboriculture fruitière (ananas, agrumes, avocat, mangue, papaye, mangoustan, etc.).

A travers le Programme 2, le Gouvernement vise à garantir la sécurité alimentaire aux plans national et provincial, en ciblant notamment les personnes les plus vulnérables. L'approche se veut globale et censée prendre en compte les questions liées à la disponibilité, à la stabilité des approvisionnements, à l'accessibilité et à la bonne utilisation des aliments. Il s'agit en particulier d'améliorer la résilience des populations rurales et urbaines pour prévenir les risques d'insécurité alimentaire et de famine, en renforçant le système d'informations sur les marchés et le suivi des productions agricoles. Il s'agit aussi d'améliorer les dispositifs de gestion de la vulnérabilité alimentaire à travers la mise en place d'un système d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire et une gestion plus efficace des réserves stratégiques.

Il ressort cependant du tableau 3.2 que le Programme 2 relatif à la gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ne vient qu'en quatrième position en termes de coût ou ressources allouées pour la mise en œuvre du PNIA. Bien plus, hormis les engagements des PTF, aucun financement n'est acquis de la part du Gouvernement en faveur de ce volet important du PNIA.

Dans le souci de diversifier les sources de croissance, et d'apporter une réponse rapide aux problèmes d'insécurité alimentaire que connaît la RDC depuis plusieurs années, le Gouvernement avait décidé de renouer avec l'organisation systématique des campagnes agricoles longtemps négligées, une initiative en droite ligne avec l'engagement de la RDC par rapport au Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA).

L'idée de cette approche paraît être en phase avec la Note de Politique Agricole et de Développement Rural qui stipule que l'État est appelé à faciliter aux producteurs l'accès aux semences,

boutures, outillage, fertilisants et intrants connexes. Le budget global de la campagne agricole pour l'année 2012/2013 était de 22.775.698 USD, alors que pour l'exercice 2013/2014, il devait s'élever à environ 55 millions d'USD, à raison de 5 millions d'USD par province.

Dans l'ensemble, cette première campagne a connu des résultats assez limités. Les missions de suivi ont identifié les principales causes suivantes : la faiblesse des dispositifs de suivi-évaluation, les implications et interférences politiques dans l'attribution des marchés, la lenteur dans le transfert des fonds, la faiblesse de la gestion financière axée sur les résultats et la dispersion des activités.

A deux ans de la fin de la période de mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole, aucune documentation n'est disponible sur le niveau d'exécution et sur les résultats déjà atteints. En absence des rapports d'évaluation, il est difficile de corriger les erreurs et améliorer les interventions futures.

Au cours de l'année 2014, le Gouvernement de la RDC a lancé, en dehors de l'existence du PNIA, un programme ambitieux de modernisation de l'agriculture à travers l'implantation des parcs agroindustriels, dont le site pilote de Bukanga-Lonzo, bénéficiaire d'un décaissement hors budget de 53 millions USD, a déversé sur le marché une première quantité de ses produits jugée insignifiante. Depuis lors, ce projet pilote est littéralement en faillite.

Par ailleurs, l'initiative du Président de la République consistant à appuyer la modernisation de l'agriculture par la mécanisation (acquisition et distribution des tracteurs) n'a pas porté les fruits escomptés notamment en raison des facteurs suivants :

- ✘ L'inadéquation des structures de gestion : en effet, en confiant la gestion des équipements aux structures publiques, le savoir-faire du secteur privé n'a pas été mis à contribution, en même temps que les missions de services publics sont entrées en conflit avec les aspects commerciaux, normalement dévolus au secteur privé telle que la livraison des services de mécanisation ;
- ✘ L'absence des opérateurs qualifiés et aucune action d'envergure relative à la formation n'ayant été entreprise, cette situation a entraîné une sous-utilisation des engins, une usure prématurée et un rendement sous-optimal des investissements qui se sont élevés à plus de 241 millions de dollars ;
- ✘ Selon certains observateurs, une portion appréciable de ces équipements aurait été distribuée davantage selon des paramètres sociopolitiques que selon des critères technico-économiques rigoureux.

b) L'élevage

La politique Nationale de Développement de l'Élevage (PNDE) fut adoptée par le Conseil des ministres en date du 14 janvier 2004 pour une période d'exécution de 2004-2009. Elle répond aux enjeux et défis majeurs de développement du sous-secteur de l'élevage, en phase avec les objectifs du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Elle vise, pour l'horizon 2021, de « Faire de l'élevage congolais un secteur attractif contribuant de manière significative à la sécurité alimentaire nationale ».

Les orientations stratégiques se fondent sur les trois axes d'intervention suivants :

- Axe 1 « Renforcement du cadre institutionnel d'intervention », qui vise à dynamiser les services publics de façon à les rendre plus efficaces dans leur mission régalienne, mais aussi à accompagner les prestataires publics et privés dans leurs efforts d'amélioration de leurs réponses aux demandes de services des acteurs des différentes filières animales ;
- Axe 2 « Renforcement des capacités », qui a pour objectif de doter les acteurs des compétences techniques, managériales et de lobbying pour améliorer leurs performances dans le secteur, et promouvoir le développement de l'agrobusiness ;
- Axe 3 « Amélioration de la productivité et de la compétitivité des chaînes de valeur et filières animales non conventionnelles », visant à augmenter les productions animales (classiques et non conventionnelles) en vue de satisfaire la demande nationale, et de réduire significativement les importations. Plus spécifiquement, la finalité sera d'améliorer les conditions sanitaires et zootechniques du cheptel.

En l'absence de rapports d'évaluation, il est difficile d'apprécier, à l'heure actuelle, dans quelle mesure les intentions exprimées dans ce document sont mises en œuvre. Au regard de la poursuite des importations en grandes quantités de produits carnés et du faible accès de la population aux protéines animales, il est clair que les résultats de cette politique se font encore attendre.

c) La pêche

Conçue en 2002, la « *Politique de la Pêche* » en RDC s'articule autour des quatre axes suivants : 1) le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ; 2) la production, la transformation et l'écoulement des poissons ; 3) l'exploitation durable, rationnelle et responsable de la pêche maritime ; et 4) la formation et la recherche.

Les stratégies de mise en œuvre ont été planifiées sur une période de cinq années. Mais plus de 15 années après la conception de cette politique, la situation de la pêche est similaire à celle de l'élevage. Malgré son potentiel halieutique, la RDC continue à importer massivement du poisson (surgelé, salé). Quant au poisson frais local, il coûte très cher par rapport au pouvoir d'achat du congolais moyen. La pêche demeure largement artisanale, et la commercialisation du poisson frais fait face à l'absence de la chaîne du froid. La pisciculture qui est la principale activité de l'aquaculture reste marginale avec des rendements très faibles.

3.2.2. Gaps en matière de politiques agricoles

Dans l'ensemble, les différentes politiques du secteur agricole et autres programmes de réponse à la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle visent l'augmentation de la production agricole et sa contribution à l'amélioration durable des conditions de vie des populations. Ces politiques se complètent pour couvrir les différents sous-secteurs de production (végétale, animale et halieutique). L'aspect renforcement des capacités des services publics est également pris en compte dans les programmes, de manière à les rendre plus efficaces dans leur mission d'accompagnement des producteurs sur le terrain.

Dans leur conception et leurs objectifs, les différents documents de politique agricole se rapprochent certes des problèmes de l'agriculture congolaise, mais c'est dans la matérialisation des aspirations qu'il y a des préoccupations. En l'occurrence, l'augmentation de la productivité agri-

cole en vue d'améliorer la sécurité alimentaire ne peut être assurée en l'absence notamment : (i) de financement adéquat du secteur agricole ; (ii) d'infrastructures de base convenables (voies de desserte, centres de stockage, marchés locaux, etc.) ; (iii) d'intrants et outils agricoles de qualité ; et (iv) d'encadrement suivi ou d'appui à la production.

S'agissant particulièrement d'intrants agricoles, le sous-secteur semencier connaît un nombre de dysfonctionnements, et de contraintes dont la levée constitue une étape essentielle pour une amélioration de la relance de la production agricole.

En effet, sur le plan institutionnel, le sous-secteur semencier est régi à partir de ministères différents : l'INERA est placé sous la double tutelle du Ministère de la Recherche scientifique et technologique et du Ministère du Portefeuille, tandis que les autres acteurs – notamment le SENA-SEM et le SNV – sont placés sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. Cette discontinuité de l'ancrage institutionnel ne facilite pas la mise en œuvre de programmes, et constitue un appel pressant pour une cohérence globale telle que l'aurait permis l'unicité de la ligne de commandement.

Par ailleurs, la loi semencière est toujours restée à l'état de projet depuis de nombreuses années déjà. Le seul texte réglementaire en circulation et relatif à la gestion des activités de la filière semencière, est l'arrêté ministériel N° 013/CAB/ MIN/AGRIDRAL/97 du 25 mars 1997 portant réglementation technique de la production, du contrôle et de la certification des semences.

Quant à l'encadrement et l'appui à la production, les différentes politiques et programmes traitent cette question de façon superficielle. La situation actuelle de quasi léthargie du Service National de Vulgarisation (SNV) se traduit par l'interruption de la chaîne de diffusion et de vulgarisation du matériel végétal amélioré. Le partenariat et la collaboration permanents entre l'INERA, le SENASEM, le SNV et les organisations paysannes, devraient créer les conditions pour une amélioration de la production agricole et, de ce fait, assurer la sécurité alimentaire des populations.

Un appui continu à l'INERA pour la production de semences permettra de construire une capacité opérationnelle à son niveau pour animer, coordonner et soutenir l'ensemble des activités semencières qui seront menées avec ses partenaires (le SENASEM, le SNV, les fermes, les organisations de producteurs, les projets de développement, les ONGs, les institutions de financement, les radios rurales, etc.), et pour réaliser les opérations nécessaires à un bon programme de multiplication de semences.

3.3. Les politiques et plans en rapport avec la sécurité nutritionnelle

3.3.1. Volets couverts

En guise de réponse aux problèmes nutritionnels, la RDC a adhéré au Mouvement « *Scaling Up Nutrition* », SUN, le 30 mai 2013. Ce Mouvement a éveillé la conscience du monde sur l'importance de la nutrition comme facteur de développement.

En RDC, le Mouvement SUN a suscité deux innovations majeures. Il y a d'une part, l'adoption d'une approche multisectorielle des actions à entreprendre en matière de nutrition et, d'autre part, l'élévation de la coordination de ces actions au niveau de la Primature.

Dans le cadre de la multisectorialité, trois outils sont dorénavant mis en place :

- 1) Le Comité National Multisectoriel de Nutrition (CNMN), institué le 16 décembre 2016 par le Premier Ministre, qui est un organe de concertation et d'orientation des intervenants en nutrition, et dont le mandat est de: i) définir les voies et moyens d'exécuter la Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition ; ii) élaborer, mettre en œuvre et contrôler l'application du Plan Stratégique National de Nutrition ; et iii) veiller à la coordination des actions de Nutrition ;
- 2) Le point focal du Mouvement SUN, fonctionnant dans les services de la Primature ;
- 3) Le Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition.

Ces outils sont censés favoriser la planification commune de l'effort concerté des différentes institutions et agences intéressées au renforcement de la nutrition. Le changement fréquent et répétitif des animateurs de la Primature n'a pas permis la prise en main de cette coordination au point que les réponses à la malnutrition continuent à être parcellaires et non harmonisées.

Le document de politique dans ce domaine est le Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition (PSNMN). Il porte sur la période 2016-2020, et comporte six axes stratégiques relatifs aux aspects suivants :

- ✘ L'accès aux soins de santé et la prise en charge nutritionnelle ;
- ✘ La promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) d'hygiène et d'assainissement favorables à l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE), et aux bons régimes alimentaires ;
- ✘ L'accroissement de la disponibilité et de l'accès aux aliments diversifiés, dont les aliments à haute densité énergétique, bio-fortifiés et fortifiés ;
- ✘ Le renforcement de la capacité des institutions à répondre aux urgences nutritionnelles et la résilience des populations ;
- ✘ Le renforcement du système d'information en nutrition et de gestion des connaissances ;
- ✘ Le renforcement de la gouvernance et de la coordination multisectorielle de nutrition.

Comme indiqué au tableau 3.3 ci-après, le PSNMN comporte dix interventions sensibles en matière de nutrition, à mettre en œuvre par le secteur de santé.

Tableau 3.3. Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020

Interventions	Population ciblé	Impact cherché
A mettre en œuvre par le secteur de la santé		
1. Promotion de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune enfant (ANJE) et les autres pratiques Familiales Essentielles (PFE) à travers la Nutrition à Assise Communautaire (NAC) et les Consultations Préscolaires (CPS)	Mères /gardiens d'enfants âgés de 0-59 mois	Réduction de la malnutrition infantile (retard de croissance, insuffisance pondérale, émaciation)
2. Supplémentation en vitamines A	Enfants de 6-59 mois	Élimination de l'avitaminose A
3. Administration de SRO et Zinc en cas de diarrhée	Enfants de 6-59 mois	Réduction de la malnutrition (insuffisance pondérale, émaciation, retard de croissance)
4. Fortification à domicile des aliments de compléments avec les micronutriments en poudres (MNP)	Enfants de 6-23 mois	Réduction des carences en micronutriments
5. Déparasitage systématique avec du Mébendazole	Enfants de 12-59 mois	Réduction de l'anémie
6. Supplémentation en fer/ acide folique	Femmes enceintes et Allaitantes	Réduction de l'anémie
7. Fortification des aliments à large consommation (farine, sucre, huile) avec du fer ou de la Vitamine A	Population en général	Réduction de l'anémie et de l'avitaminose A
8. Consommation du sel iodé	Population en général	Élimination du goitre
9. Prise en charge de la Malnutrition Aiguë avec les aliments thérapeutiques et supplémentaires	Enfants de 6-59 mois	Réduction de l'émaciation, réduction de la morbidité et de la mortalité infantile
10. Soutien nutritionnel aux femmes enceintes séropositives dans le programme de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME)	Femmes enceintes	Éviter la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME)

Le PSNMN a ceci de positif qu'il prend en compte les besoins spécifiques des groupes vulnérables, tels que les femmes enceintes vivant avec le VIH. Toutefois, le Plan ne fait pas référence clairement aux six cibles mondiales 2025 auxquelles pourtant la RDC a adhéré, à savoir 1) *réduire de 40% le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance* ; 2) *réduire de 50% l'anémie chez les femmes en âge de procréer* ; 3) *réduire de 30% l'insuffisance pondérale à la naissance* ; 4) *pas d'augmentation du pourcentage d'enfants en surcharge pondérale* ; 5) *porter les taux d'allaitement exclusif au sein au cours des 6 premiers mois de la vie à au moins 50%* ; 6) *réduire et maintenir au-dessous de 5% l'émaciation chez l'enfant* (OMS, 2017).

L'intervention 10 se charge de la femme enceinte séropositive avec raison. Une étude à Lubumbashi rapporte en effet que 60,2% d'enfants porteurs de VIH de 6-59 mois souffraient d'insuffisance pondérale, 20,5% d'émaciation et 69,9% d'anémie (Mwadiamvita et al., 2014). On peut signaler que l'EDS 2014 montre que la femme en elle-même, dans les mêmes conditions que l'homme, est à plus haut risque d'infection au VIH. Chez les veuves, 7,9% sont séropositives, mais moins de 0,1% des veufs ; celles qui vivent en polygamie, 2,3% sont infectées, mais seulement 0,2% des hommes polygames. L'intervention 10 devrait donc élargir son action à d'autres sous-groupes de femmes, pas seulement retenir la femme enceinte.

S'il faut s'appesantir sur les actions propres à la nutrition, celles-ci devraient viser l'amélioration de l'état nutritionnel et une bonne alimentation. C'est en fait cela qui est considéré par l'ANJE (voir Intervention 1 ci-dessus). Seulement, l'intervention ne cible que le nourrisson et le jeune enfant au lieu de soutenir plus largement la bonne alimentation de tout le ménage. En effet, la malnutrition de l'enfant et de la femme signifie malnutrition au niveau du ménage. L'action correctrice devrait alors d'emblée viser tout le ménage, même si l'action pourrait se décliner différemment selon les sous-groupes dans le ménage et selon l'âge.

En d'autres mots, les programmes de nutrition devraient considérer les besoins nutritionnels de tout le cycle de la vie, depuis la naissance jusqu'au troisième âge, tout en ne perdant pas de vue les particularités de la femme et de l'homme (Brown, 2011). A ce propos, le PRONANUT préconise pour l'adulte la consommation d'aliments locaux pris en trois repas. L'alimentation devra être variée, associant comme source d'énergie, tantôt le manioc, la patate douce, le riz, la banane plantain, l'igname, etc., comme source de protéines d'origine animale ; tantôt la volaille, la viande, le poisson, les insectes comestibles (termites, sauterelles, grillons, chenilles, etc.), les aliments d'origine végétale (haricot, petit pois, lentille, soya, arachide, etc.) ; et comme source de vitamines et sels minéraux, les légumes, surtout vert foncé (feuilles de manioc, de courge, de patate douce, kikalakasa, oseille, épinard, amarante, etc.). La femme enceinte et celle allaitante devront enrichir leur alimentation en ajoutant des aliments riches en acide folique, fer et calcium. Les personnes de troisième âge (65+ans) devront augmenter leurs apports en fer, calcium, acide folique et aussi en vitamine D et en oméga 3 et 6.

Quant aux enfants de moins de 5 ans, comme stipulé sur la fiche de croissance PRONANUT, l'allaitement doit être exclusif jusqu'à six mois, devant démarrer dès la première heure après l'accouchement ; après six mois, l'alimentation de complément doit donc comprendre en plus du lait maternel, une bouillie à base de riz, ou de manioc, de maïs ; une poudre de chenille, de poisson, de lait écrémé, etc. ; de légume ou fruit. La bouillie devra être légère d'abord. Après une semaine, on pourra ajouter une farine de légumineuse (eg. le soya) ; trois semaines plus tard, on peut introduire un troisième aliment, tel que l'amarante écrasée (PRONANUT, 2002 et 2012).

Par ailleurs, au lieu de la fortification des aliments de compléments avec les micronutriments en poudre (voir Intervention 3), à la longue, l'accent devrait être mis sur le changement des habitudes alimentaires dans les ménages, en faveur d'une alimentation variée et équilibrée où sont présents les légumes et les fruits.

La prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë (voir Intervention 9), gagnerait à prendre en compte la notion de nutriments de type I et de type II, tels que discutés par Golden (1995, 2002).

La PCIMA conçoit trois niveaux de prise en charge de la malnutrition, à savoir : l'hôpital, le centre de santé et la communauté. Au niveau de la communauté, un accent devrait être placé sur l'alimentation variée et équilibrée dans le ménage.

Les « 1000 premiers jours de l'enfant » constituent la fenêtre d'opportunité pour obtenir un meilleur impact sur la santé et le développement de l'enfant et plus tard sur sa productivité économique. C'est à ce titre que le document d'opérationnalisation du PSNMN comporte des actions dirigées vers l'enfant, spécialement celui âgé de 0-23 mois. Il est souhaitable de ne pas négliger de diriger les actions vers le ménage, en gardant une attention particulière sur l'enfant et la femme enceinte et allaitante.

D'autres catégories de personnes en cas d'urgence, telles que les enfants d'âge scolaire, les orphelins et enfants vulnérables, devraient être prises en compte. Des études ont montré l'importance d'impliquer les pères de famille dans les interventions, que ce soit pour booster la couverture vaccinale (Mapatano *et al.*, 2008) ou pour améliorer la nutrition des enfants (Kansiime *et al.*, 2017).

3.3.2. Gaps en matière de politiques nutritionnelles

Le Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition (PSNMN) demeure le principal document de référence en matière de politique nutritionnelle, puisqu'il vise à « améliorer la cohérence et l'efficacité des politiques et programmes sectoriels ayant un impact direct ou indirect sur l'alimentation et la nutrition des populations en vue de réduire la mortalité ». C'est par rapport à cet objectif qu'il convient d'examiner la portée et la pertinence de chacun de ses dix programmes d'intervention.

Le *Programme 1* comprend quatre interventions qui portent sur la lutte contre les carences en micronutriments. Il s'agit de la supplémentation de vitamine A, de l'administration de vermifuges, de la fortification, et de l'iodation du sel. Ce programme s'appesantit uniquement sur les causes immédiates, en assurant l'apport d'aliments (vitamine A, fortification, iode) et en luttant contre la maladie (déparasitage). Cependant, il n'y a aucune action visant les causes sous-jacentes, par exemple, en promouvant la pratique d'une alimentation adéquate riche en micronutriments et l'assainissement de l'environnement pour minimiser la pullulation des vers intestinaux.

Puisque la maladie ciblée est la malnutrition chronique, il faut aussi une action qui s'inscrive dans le temps de manière à promouvoir une alimentation équilibrée et variée, comprenant des bonnes quantités de micronutriments. Des trois options phares susceptibles d'améliorer la consommation de micronutriments, la FAO et l'OMS reconnaissent que (i) la supplémentation produit un effet plus rapide sur l'individu ; (ii) la fortification a tendance à amener un effet moins immédiat mais plus étendu avec un impact plus durable ; et (iii) la diversification d'une alimentation équilibrée est préférable et a un meilleur impact à plus long terme. La fortification d'aliments peut être envisagée car elle présente deux avantages certains, à savoir : le fait de pouvoir atteindre une frange importante de la population, et le fait de ne pas exiger un changement d'habitudes alimentaires (Lindsay *et al.*, 2006).

Si la fortification d'aliments est reconnue comme effective, il faut néanmoins initier déjà et appuyer une action qui s'inscrit dans le temps, donc faire la promotion de l'alimentation diversifiée et équilibrée. Le gouvernement devrait concevoir et financer un plan de communication pour

le changement de comportement en matière de nutrition. Ce plan devra viser l'adoption de la consommation régulière de légumes et de fruits, consommation qualifiée, dès l'époque coloniale, de très aléatoire (Bervoets & Lassance, 1959) ; il devrait également affermir la pratique de l'ANJE qui laisse à désirer, comme dénoncé par les enquêtes MICS 2, MICS 3 et EDS 2007.

Le *Programme 2* qui vise le renforcement de la prestation de routine en nutrition dans les structures de santé et dans la communauté, devrait être accompagné par des techniques de changement de comportement pour promouvoir la diversification de l'alimentation équilibrée, à l'occasion des consultations préscolaires, ainsi que des consultations prénatales. La pratique d'une alimentation diversifiée et équilibrée pourrait ainsi prévenir l'intensification de la survenue du double fardeau de malnutrition qui est déjà émergent (Nkuadiolandu *et al.* 2017).

Ce programme prévoit un paquet d'interventions en faveur de la femme et de l'enfant. Il y est reconnu que les 1000 premiers jours de l'enfant correspondent à une période particulièrement sensible à l'environnement, dès la conception jusqu'à l'âge de 2 ans. D'où, en faveur des 1000 premiers jours, il faudrait lentement, graduellement au fil des années, étendre l'ANJE à tout le ménage en veillant à impliquer le père de famille (Mapatano *et al.*, 2008 ; Kansiime *et al.*, 2017). Barker en outre attire l'attention sur l'état nutritionnel de la jeune fille avant qu'elle ne conçoive, étant donné la menace éventuelle de perpétuer le cycle de malnutrition au nourrisson, qui risque de naître avec un faible poids et de connaître la malnutrition chronique (Barker, 1990). L'Unicef et ses partenaires ont alors intérêt d'appuyer la prestation de routine en nutrition, ciblant les jeunes, particulièrement la jeune fille, par exemple en milieu scolaire.

Cette malnutrition chronique est souvent associée à un autre type de malnutrition soit de la mère, soit de l'enfant lui-même faisant alors état d'un double fardeau de malnutrition (émaciation, carence en fer, etc.). D'autre part, une étude effectuée à Brazzaville (Mafina-Mienandi *et al.*, 2002) relève des risques de retard de croissance intra-utérin lorsque la mère est une élève, ou âgée de moins de 20 ans, ou bien si l'intervalle inter-génésique est inférieur à 12 mois ou encore si le nombre de CPN n'est pas au moins égal à quatre. Cet article soulève donc avec acuité la problématique d'une fécondité précoce.

L'UNICEF et ses partenaires ont alors intérêt à appuyer la prestation de routine en nutrition ciblant les jeunes, particulièrement la jeune fille, par exemple en milieu scolaire. Le PRONANUT, et l'UNICEF dans son programme de scolarisation, le PAM, dans le cadre des cantines scolaires, ainsi que le FNUAP dans son programme de sensibilisation pour retarder les mariages précoces, pourraient contribuer grandement à minimiser la malnutrition des enfants, y compris le double fardeau de la malnutrition.

Le *Programme 2* prévoit également une intervention de lutte contre le Konzo, à savoir l'humidification de la farine de manioc avant la cuisson. Encore une fois, la sensibilisation pour une bonne alimentation est aussi à considérer, tout comme l'appui à la transformation du manioc par la formation des paysans et la distribution des machines de transformation, l'introduction et l'intensification des cultures riches en protéines végétales, ainsi que l'élevage de volaille et du petit bétail. On retrouve alors un lien avec le Programme 6 ci-dessous.

Le Programme 3 préconise notamment une révision des programmes d'enseignement dans les écoles en vue d'insérer le volet nutrition et hygiène. C'est là une excellente opportunité pour inclure la promotion de bonnes pratiques d'alimentation, y compris celle de mettre l'accent sur l'importance de la consommation des légumes et fruits, et la notion de repas complet et équilibré.

Le Programme 4 qui prône le changement de comportement revêt une importance capitale. Les mauvaises habitudes alimentaires déjà dénoncées du temps colonial doivent commencer à trouver solution dès la jeune enfance. En plus de cibler seulement les mères des enfants âgés de 0-5 ans, le programme aurait dû progressivement envisager d'obtenir l'engagement des hommes et des autres membres au sein du ménage. Il devrait viser d'assurer, avec la participation des femmes, la mise en œuvre des activités de formation/sensibilisation de changement de comportement de manière à :

- Revaloriser l'allaitement exclusif jusqu'à 6 mois, tout en proscrivant toute incitation à l'alimentation artificielle ;
- Promouvoir l'allaitement optimal jusqu'à 24 mois, et l'introduction d'une alimentation de complément adéquat après 6 mois révolus ;
- Promouvoir la consommation d'aliments riches en micronutriments (légumes et fruits) ;
- Promouvoir l'hygiène alimentaire afin de minimiser les maladies infectieuses ;
- Amener la communauté à favoriser l'autonomisation de la femme par son éducation et un travail rémunéré, étant donné que l'éducation supérieure et le bien-être mettent l'enfant à l'abri du risque de malnutrition.

Le Programme 5 s'engage à accroître l'accès à l'eau et la pratique de l'hygiène et assainissement. L'évaluation du Programme Ecole et Village assainis effectuée en 2012 relève quelques faiblesses qui ne semblent pas être prises en compte dans le Programme 5. Il s'agit notamment du fait que les ayants-droits n'ont pas été tout à fait placés au cœur de la mobilisation communautaire, et que la femme n'a pas non plus été suffisamment impliquée (EAA, 2012). Ces manquements ont mis en mal l'appropriation totale des résultats du programme, gage de la durabilité de son impact. Ici encore, le programme devra être mis en œuvre avec le concours de la communauté et de la femme.

Le Programme 6 relatif à la production agricole et au petit élevage n'aborde pas la production halieutique. Les provinces du Tanganyika et de la Tshuapa par exemple, cités parmi les zones d'intervention, regorgent d'une hydrographie riche en poissons. Par ailleurs, la production repose sur la femme, celle impliquée dans l'agriculture et l'élevage risquant de ne pas permettre le pays de produire suffisamment pour faire face à l'insécurité alimentaire. En effet, les efforts semblent concentrés sur la production paysanne qui, traditionnellement, développe une agriculture de subsistance qui peut au mieux résoudre la faim des ménages, mais ne peut pas vraiment aider le pays à décoller sur le plan économique.

Le Programme 7 appuie le développement de la bio-fortification. Il s'agit d'enrichir des semences avec des micronutriments tels que la vitamine A, le fer et le zinc. La bio-fortification présente le double avantage de cibler des aliments de base, par exemple la patate douce, le riz, le maïs et le haricot, et donc des aliments consommés par tous les membres de famille, y compris les femmes et les enfants. Par ailleurs, une fois que les semences enrichies sont disponibles auprès des cultivateurs et que le processus est en place, il va continuer de lui-même. La bio-fortification

apparaît donc comme une approche avantageuse pour les populations paysannes pauvres, qui ne peuvent accéder aux aliments présents sur le marché. C'est en plus un système qui peut se soutenir (Howarth et al., 2013). Par ailleurs, les programmes de bio-fortification sont conçus de manière que leur succès ne nécessite pas de changement d'habitudes alimentaires de la population, ce qui simplifie leur mise en œuvre.

Cependant, les coûts associés au processus de bio-fortification des semences peuvent limiter la mise en œuvre et l'efficacité des programmes. Une analyse minutieuse de ces questions avant de prendre la décision de lancer ou d'élargir le programme est nécessaire. Les programmes tendent à ne pas être soutenables lorsqu'ils ne sont pas axés sur la demande. En outre, le processus de bio-fortification exigeant l'établissement d'une législation complète, il faudra mettre en place des normes légales permettant un contrôle efficace des aliments et assurant leur qualité par la suite. Les normes serviront aussi de référent pour les réclamations, ce qui encouragerait la demande des consommateurs pour les produits fortifiés. Pour l'appropriation du programme, il y a nécessité que le Gouvernement implique des établissements scientifiques, des fabricants et des groupes de consommateurs. Pour la viabilité du programme, la bio-fortification doit rester une initiative propre au pays plutôt qu'une dynamique imposée de l'extérieur.

Le Programme 8 se focalise sur les urgences nutritionnelles. Il met l'accent sur le développement de filets sociaux de sécurité qui permettent aux ménages d'effectuer des investissements productifs pour leur avenir, par exemple en éducation, en santé et dans les activités génératrices de revenus. Cependant, les programmes devraient être conçus de manière à créer des mesures incitatives pour que les personnes en âge de travailler ne développent pas une mentalité d'assistés.

En RDC, très peu de ménages pauvres et vulnérables ont actuellement accès à des filets sociaux. On note par ailleurs l'absence d'un effort concerté du pays d'étendre les protections de type filet social aux groupes vulnérables. On note aussi l'inexistence de filets sociaux à déployer en cas de chocs (Banque mondiale, 2015).

De nombreuses instances offrent des services de type filet social à petite échelle ou, dans des régions circonscrites pour la plupart. Cependant, elles travaillent sans aucune coordination. Néanmoins, les mécanismes de ciblage et les systèmes opérationnels ont été suffisamment testés pour permettre une reproduction à grande échelle des programmes de plusieurs types de filets sociaux.

Il faudrait donc que le Ministère des Affaires Sociales élabore des normes et standards pour les services relevant de l'éventail complet de l'assistance sociale. En même temps, il devra apporter son soutien aux ONG et aux autres institutions en matière de transferts monétaires, et veiller à respecter un niveau minimum de qualité, de vérifiabilité et de redevabilité.

Le Programme 9 porte sur le suivi et évaluation du PSNMN. Le programme est chargé de rassembler des évidences en relation avec la performance réalisée par différents secteurs impliqués dans le renforcement de la nutrition. Ce système de surveillance est développé dans un cadre multisectoriel piloté à tous les niveaux par le PRONANUT. Ainsi, le PRONANUT collabore avec d'autres services-clés tels que la Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID), l'Institut National de la Statistique (INS) du Ministère du Plan, le Service National des Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture, la 4^{ème} et la 5^{ème} Directions, ainsi que la Direction d'Hy-

giène du Ministère de la Santé. Parmi les partenaires, on compte principalement l'Unicef, le PAM, la FAO et l'OMS.

C'est dire que le cadre multisectoriel de travail pour l'échange des données collectées par chacun existe. Il pourrait permettre de traiter des situations d'urgence tout comme simplement des questions de développement, de faire le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et alors donner l'alerte précoce, si nécessaire. En effet, les différents secteurs se réunissent tous les trois mois au niveau de PRONANUT. Seulement, la mise en commun des données pour effectuer la triangulation ne se réalise pas. Toutefois, individuellement la CAID, en collaboration avec le PAM, publie chaque mois un Bulletin d'information sur les prix des produits alimentaires de base. De même, le PRONANUT publie trimestriellement le Bulletin du système de surveillance nutritionnelle, sécurité alimentaire et alerte précoce. Le PRONANUT en tant qu'organe de coordination, devra se mettre en phase avec le Centre de Connaissance Santé (CCSC) logé au Ministère de la Santé pour gérer les évidences en nutrition. D'autre part, il sied de noter qu'étant donné leur présence dans ce cadre multisectoriel, le PAM, l'UNICEF et l'OMS puisqu'ils en ont l'expertise, disposent devant eux d'une belle occasion pour aider les différents secteurs dans l'exercice de la triangulation des données.

Le *Programme 10* est relatif à la gouvernance nutritionnelle. En tant que maître d'œuvre du PSNMN, l'État congolais est appelé notamment, à coordonner la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités multisectorielles de nutrition. A cet effet, un Comité National Multisectoriel en Nutrition est érigé au niveau de la Primature. En même temps, le Plan Stratégique National multisectoriel en Nutrition sera géré par le Gouvernement, en l'occurrence par le PRONANUT (qui aspire à devenir bientôt une Agence Nationale de Nutrition et de Sécurité Alimentaire (ANN-SA)). Dans le concret, la mise en œuvre de ce plan ne suit pas, faute d'engagement politique du gouvernement.

3.4. Les politiques et plans en rapport avec la population

3.4.1. Volets couverts

Bien qu'étant le quatrième pays le plus peuplé d'Afrique et avec un niveau de fécondité élevé, la RDC n'a pas encore adopté une politique de population explicite. Jusqu'à un passé récent, les autorités congolaises considéraient la croissance démographique du pays comme satisfaisante, et ne nécessitant aucune intervention particulière (Guengant et al, 2014). Toutefois, depuis 2013, les résultats des enquêtes réalisées par la Division de Population des Nations Unies indiquent que les autorités congolaises commencent à se préoccuper du niveau élevé de la fécondité, et spécialement celle des adolescentes.

▫ Politique Nationale de Population

La RDC a élaboré son premier projet de document de politique nationale de population en 1987, et l'objectif général poursuivi était de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie de la population, par la réalisation d'un équilibre rationnel entre la croissance démographique, la croissance économique et l'environnement. Des objectifs de réduction de la mortalité infantile et maternelle, ainsi que d'amélioration de la couverture de services de protection maternelle avaient été retenus.

Ce projet de document de politique de population s'articulait autour de 4 axes stratégiques suivants :

1. L'amélioration du bien-être social par une meilleure intégration des variables démographiques dans le processus de développement, et la réhabilitation des valeurs morales ;
2. L'occupation équilibrée de l'espace et la réduction des disparités régionales ;
3. La sauvegarde de l'environnement ;
4. L'information, l'éducation et la communication.

Ce premier projet de document n'a jamais été adopté à cause de la faible appropriation politique d'une part, et du fait qu'il a été considéré comme anti nataliste d'autre part.

▫ Déclaration de Politique Nationale de Population

Près de 20 ans après la rédaction du premier projet de document de politique de population, la RDC a élaboré en 2008, la déclaration de politique nationale de population qui met l'accent sur la nécessité d'intégrer la variable population dans les cadres nationaux de développement, et s'est fixé 7 objectifs généraux suivants :

1. Contribuer à l'amélioration de la santé de la population, en particulier la santé reproductive ;
2. Contribuer au renforcement des capacités des ressources humaines ;
3. Assurer une occupation rationnelle de l'espace et une meilleure gestion de l'environnement ;
4. Assurer la parité homme-femme et la protection de la femme et de la famille ;
5. Assurer la protection sociale de la population et l'intégration des groupes vulnérables ;
6. Promouvoir la prise en compte des questions de population et de genre dans la planification du développement durable ;
7. Assurer la coordination et un suivi-évaluation efficace de la mise en œuvre de la politique nationale de population et du plan d'action.

A chacun de ces 7 objectifs généraux, sont rattachés des objectifs spécifiques. Pour le premier objectif relatif à l'amélioration de l'état de santé de la population, un des objectifs spécifiques qui lui était rattaché est la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Compte tenu des domaines couverts à travers ses objectifs, la déclaration de politique de population de 2008 est du type « développementaliste » dans la mesure où la délimitation large du domaine « population » revient à lui faire prendre en charge l'ensemble des problèmes essentiels de développement, ce qui constitue souvent une contrainte pour sa mise en œuvre (Guengant, 2011).

Bien que cette déclaration de politique nationale de population de la RDC n'ait jamais été soumise au parlement pour adoption, ni adoptée formellement par le gouvernement en conseil des ministres, elle constitue la référence officielle du gouvernement en la matière. Avec la prise de conscience des enjeux et des défis de la croissance démographique, la mise à jour de ce document, ainsi que son adoption par le parlement et sa promulgation sous forme de loi s'imposent.

En l'absence d'une politique explicite de population, d'autres politiques sectorielles qui impactent d'une manière ou d'une autre sur la dynamique de la population ont été élaborées pour gérer d'autres aspects. C'est le cas, entre autres, de la Politique Nationale de Santé de la Reproduction, la Politique Nationale de Santé de la Reproduction des Adolescents, la Politique Nationale du Genre, etc.

L'absence d'un document de politique nationale de population fait que, les actions menées dans le cadre des différentes politiques sectorielles sont éparses et manquent parfois de cohérence. Et pourtant, la politique de population serait le cadre fédérateur par excellence pour coordonner toutes ces actions, afin d'assurer la cohérence des actions du gouvernement dans la gestion des problèmes de population.

☒ **Plan Stratégique National à vision multisectorielle**

Dans le souci de maîtriser la croissance démographique, le Ministère de la santé à travers le Programme National de Santé de la Reproduction, a élaboré le Plan Stratégique National à vision multisectorielle (2014 - 2020) qui poursuit les deux objectifs suivants : augmenter la prévalence contraceptive moderne estimée à 6.5% en 2003 à au moins 19% en 2020, et assurer l'accès et l'utilisation des méthodes contraceptives modernes à 2,1 millions de femmes d'ici 2020.

Pour sa mise en œuvre, six objectifs secondaires ont été fixés dont : obtenir l'engagement effectif et concret du gouvernement à la planification familiale. Cet objectif prouve à suffisance que malgré les discours, le gouvernement de la RDC ne s'est pas encore approprié la question de la planification familiale.

De plus, l'atteinte des objectifs visés passe entre autres par la levée d'un certain nombre de contraintes dont :

- ☒ Du point de vue du leadership/gouvernance (au niveau stratégique et technique de la gouvernance), il faut noter une quasi-inexistence de coordination des intervenants et interventions en planification familiale et cela à tous les niveaux, et l'absence de vision claire et partagée des interventions de planification familiale.
- ☒ Au niveau des services offerts, il y a lieu de mentionner la faible couverture et disponibilité des services cliniques et communautaires de planification familiale (PF), et la faible proportion de structures de santé offrant au moins 3 méthodes contraceptives (6%).
- ☒ Au niveau de la demande, la faible accessibilité financière aux services de planification familiale pour les clients, et la persistance des barrières socioculturelles, limitant l'accès des services de planification familiale sont à signaler à ce stade.
- ☒ Au niveau des produits contraceptifs, il faut relever que le besoin national en contraceptifs n'est pas connu, et les ruptures de stock en contraceptifs sont fréquentes.
- ☒ Quant à la formation du personnel, on constate une insuffisance des prestataires cliniques formés en PF (28%), et que la formation de base des infirmières et celle des médecins ne mettent pas assez d'attention sur la planification familiale.
- ☒ En matière de gestion de l'information sur les contraceptifs, l'information est non disponible, et on note une faible capacité de gestion des données de planification familiale à tous les niveaux ;

- ☒ Pour ce qui est du financement, on note d'abord un faible niveau de financement des activités de planification familiale par les gouvernements et les bailleurs de fonds, avec moins de la moitié des zones de santé développant les services de planification familiale ; on note aussi une faible implication des secteurs privés dans le financement.

3.4.2. *Gaps en matière de politiques démographiques*

L'examen des politiques, plans et programmes ayant un rapport avec la population révèle que la variable démographique est faiblement prise en compte ou simplement hors du champ de l'action politique. L'absence d'une approche intégrée de développement, axée sur des variables démographiques, fait que les politiques sectorielles souffrent de manque d'articulation, de cohérence et de complémentarité.

La question du développement et celle de la réalisation de l'ODD 2 ou de la SAN à l'horizon 2030 ne peuvent être correctement abordées, sans reposer sur la centralité du paramètre population et de la variable démographique. C'est à la fois un gap gigantesque des politiques en cours, et un défi pour le PNSD en attente de validation.

La prise en compte très marginale de la dimension démographique du développement en RDC s'explique par plusieurs raisons. La première tient, comme indiqué plus haut, à la reconnaissance très récente par les autorités du fait que les niveaux de fécondité sont trop élevés. Mais, cette reconnaissance est exprimée uniquement pour des raisons liées à la santé de la mère et de l'enfant, puisqu'en 2013, la croissance de la population était toujours considérée comme satisfaisante et ne nécessitant pas d'interventions particulières (Guengant *et al.*, 2014).

Une autre raison tient à ce qu'on pourrait appeler le « syndrome de grandeur ». En effet, bon nombre de congolais restent persuadés, au regard des richesses considérables de la RDC et de l'immensité de son territoire, qu'il suffit de peupler ce vaste territoire et de mettre en valeur ses riches potentialités naturelles, pour que ce pays occupe en Afrique et au niveau mondial, la place qui lui revient. Dans ces conditions, il n'est ni nécessaire, ni souhaitable de réduire la croissance démographique et la fécondité des femmes congolaises.

En 1996, la RDC a souscrit au Programme d'Action de la CIPD. Et 20 ans plus tard, à travers la déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement, la RDC a adhéré à la prorogation de la résolution 65/234 de l'assemblée générale des Nations Unies sur la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD 96 à travers la poursuite d'une série d'engagements au-delà de 2014.

L'étude bilan sur la mise en œuvre de la CIPD+20 en RDC a relevé des faiblesses d'intégration de la dimension population dans les politiques de développement durable (ICREDES, 2016). Il s'agit de (i) l'absence de cadre de concertation et de suivi des programmes et projets en matière de population ; (ii) la qualité mitigée des ressources humaines déployées ; (iii) la modicité des moyens tant matériels que financiers affectés aux actions de politique de population ; et (iv) la persistance d'une faible collaboration entre les services gouvernementaux et les partenaires en population, surtout les ONG locales.

3.5. Les politiques et plans de réponse en rapport avec l’approvisionnement en eau et l’assainissement

3.5.1. Volets couverts

Selon le rapport PNUE, à peine 26% de la population, soit un ménage sur quatre, sont servis en eau potable, (Tomkins et *al.*, 1979). En conséquence, la RDC a opté pour un Plan National d’Alimentation en Eau Potable et d’Assainissement en Milieu Rural et Semi-Urbain, à l’Horizon 2015. Il s’agit d’un plan d’investissement technique et financier, et contenant des mesures de mitigation environnementale. Il comprend des axes stratégiques déclinés en actions à mettre en œuvre pour assurer la couverture des besoins en eau et assainissement selon différents niveaux de service, ainsi que les coûts de ces différentes actions, et un programme d’investissement par province. Notamment, le plan vise les objectifs suivants :

Pour l’eau :

- ☒ Atteindre une consommation spécifique moyenne de 20 l/j/personne ;
- ☒ Limiter la distance parcourue pour l’approvisionnement en eau à un maximum de 500 m.
- ☒ Réduire les disparités régionales par rapport au taux d’accès à l’eau potable ;
- ☒ Assurer la pérennité des ouvrages.

Pour l’assainissement :

- ☒ Réduire de moitié d’ici 2020 la population rurale et semi urbaine n’ayant pas accès à l’assainissement amélioré : (i) sous-secteur de gestion des déchets solides, (ii) sous-secteur de gestion des déchets liquides/eaux usées, excréta, eaux vannes, (iii) sous-secteur de traitement des vecteurs des maladies et des facteurs des nuisances ;
- ☒ Réduire les disparités régionales en termes d’accès à l’assainissement ;
- ☒ Assurer la vulgarisation et la pérennité des ouvrages.

3.5.2. Gaps en matière de politiques d’approvisionnement en eau et d’assainissement

Malheureusement, le Plan National d’Alimentation en Eau Potable et d’Assainissement en Milieu Rural se place dans un contexte des urgences, donc de réponse humanitaire plutôt que de développement. Il préconise par exemple de fournir 20 litres par personne par jour, quantité desservie par les ONG humanitaires pour lesquelles le minimum est de 15 l/personne/jour (Sphere Association, 2018).

Par ailleurs, pour l’accès à l’assainissement amélioré, les objectifs restent vagues. Le plan note que la présence des maladies d’origine hydrique et de celles d’origine vectorielle constitue un critère important de priorisation des actions. Pourtant, en termes d’affectation de ressources, le rapport des comptes nationaux 2016 indique que le ménage reste le plus grand pourvoyeur (41%), alors que le Gouvernement ne contribue qu’à hauteur de 14% (Ministère de la Santé Publique, 2018). Ce qui n’est pas suffisant pour véritablement créer des conditions favorables à une bonne nutrition.

3.6. Les politiques et plans de réponse en matière d’environnement

Le manque d’alternatives économiques, la pauvreté accentuée et une croissance démographique galopante figurent parmi les causes directes de la destruction de la biodiversité à travers l’accroissement des espaces agricoles, la cueillette et la pêche. Au plan démographique, les zones de réseau d’aires protégées sont caractérisées notamment par une population à forte croissance, et composée en majorité de jeunes.

Au cours de ces dernières décennies, la poussée démographique est favorisée par des mouvements migratoires liés à la recherche de ressources naturelles pour la survie d’une part, et à un taux de natalité élevé d’autre part. Les mouvements migratoires liés à la recherche des opportunités de survie sont en particulier, ceux des chasseurs, des pêcheurs et des trafiquants ambulants de divers articles en provenance de grands centres de consommation.

Les tentatives de protection de l’environnement et de promotion d’une activité agricole moins destructrice sont consignées dans les documents ci-après.

☒ **Cadre National de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et la Dégradation des forêts (REDD+)**

Ce programme issu du DSCR-2 repose sur les objectifs majeurs suivants :

- La gestion durable du patrimoine forestier national ;
- Le développement accéléré d’une agriculture plus performante en milieu rural, à travers une coordination efficace entre le Ministère de l’Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme et le Ministère de l’Agriculture, de la Pêche et de l’Élevage ;
- La limitation des impacts sur la forêt de la croissance urbaine et industrielle, à travers une forte coordination interministérielle qui devrait viser la réduction de la demande en bois de chauffe, tout en augmentant l’offre en produits forestiers ligneux et en alternatives énergétiques pour les ménages, ainsi que la limitation des impacts sur la forêt des industries extractives, notamment dans les secteurs des mines et des hydrocarbures.

La mise en œuvre de ce programme nécessitait de réunir 200 millions de dollars en 2013-2016 au titre de contribution à la lutte contre la pauvreté, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu’à la transition à long terme vers une économie verte. Les ressources financières n’ayant pas été mobilisées, les ambitions exprimées sont loin d’être concrétisées.

☒ **Programme National Environnement, Forêts, Eau et Biodiversité (PNEFEB)**

Ce programme mis en place pour la décennie 2011-2021, avec deux phases de cinq ans, repose sur six axes d’intervention : (i) la politique de renforcement des capacités ; (ii) les appuis transversaux ; (iii) l’aménagement des écosystèmes forestiers et aquatiques et le contrôle ; (iv) la conservation de la biodiversité ; (v) la foresterie communautaire ; (vi) l’environnement.

Ce document assorti d’une feuille de route est nourri en ambitions quant aux objectifs d’assurer une gestion durable des systèmes écosystémiques de la RDC, et une véritable implication des communautés locales pour la détermination d’actions prioritaires, et la mise en place des projets de développement communautaire.

▫ **Stratégie Nationale de Conservation Communautaire dans les Aires-Protégées de la RDC (SNCC) de l'ICCN**

Ce programme qui s'étend sur l'échéance de 2015-2020 repose sur les objectifs ci-après :

- assurer la conservation de la biodiversité par le maintien de l'intégrité des Aires protégées (AP) de la RDC, à travers une meilleure implication des populations riveraines et du savoir traditionnel des peuples autochtones.
- valoriser les services écosystémiques provenant des ressources naturelles des AP au bénéfice des communautés locales et peuples autochtones.
- promouvoir les activités de conservation-développement pour contribuer au bien-être des communautés locales et peuples autochtones, et la réduction sur les cibles de conservation.

Dans sa programmation et continuité depuis 2008, les résultats suivants ont été obtenus :

- la coopération à la dénonciation par la population des braconniers, spoliateurs, carbonisateurs et autres auteurs de crimes envers la loi sur la conservation ;
- l'intervention rapide des communautés locales à la demande des AP dans des situations d'urgence, par exemple dans les cas de feu de brousse ;
- la participation des communautés au refoulement des animaux destructeurs des champs ;
- la réduction du nombre des personnes qui collaboraient avec les braconniers dans le commerce de la viande boucanée, et converties en défenseurs des AP (cas des femmes au PNG).

Son efficacité réside dans son caractère pragmatique et la logique de conservation-développement, qui vise à mettre en place des projets de développement communautaire en faveur des familles paysannes dans et autour des aires protégées.

3.7. Les stratégies d'accompagnement des PTF

3.7.1. Volets couverts

▫ **Le Programme P4P (Purchase for Progress) ou Achat Pour le Progrès.**

En collaboration avec le gouvernement au niveau central et provincial, le PAM et la FAO ont développé un programme d'appui aux petits producteurs agricoles, le « P4P ». Celui-ci est mis en œuvre grâce à l'appui financier de la Belgique et de la France. D'autres partenaires semblent s'y intéresser aussi.

La stratégie consiste à s'appuyer sur les compétences et avantages comparatifs de la FAO (production et transformation des produits agricoles), du PAM (logistique, marchés agricoles, traitement post-récoltes et qualité des produits alimentaires), et de l'ensemble des partenaires du programme pour inciter les petits producteurs à augmenter et diversifier les productions, améliorer leur qualité et les commercialiser à des prix rémunérateurs, en vue d'améliorer leurs revenus et donc réduire la pauvreté en milieu rural. A terme, le programme permettra aussi de renforcer la sécurité alimentaire.

Le Programme P4P et l'appui à la production agricole des communautés de base



Source : Photo WFP/Jacques David

Le Programme P4P et l'appui à la production agricole des communautés de base



Source : Photo WFP/Jacques David

La réponse conjointe FAO-PAM adopte une double approche intégrée en associant l'assistance alimentaire d'urgence fournie par le PAM (au travers notamment des transferts monétaires ou de vivres), ainsi que la fourniture d'intrants et services agricoles par la FAO, avec des interventions

facilitant la redynamisation de l'économie locale, tout en respectant les ressources naturelles, ainsi que l'égalité des genres.

La stratégie conjointe s'articule sur deux interventions, d'une part, protéger et renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et, d'autre part, favoriser la relance de l'agriculture et son rôle clé dans la cohésion sociale.

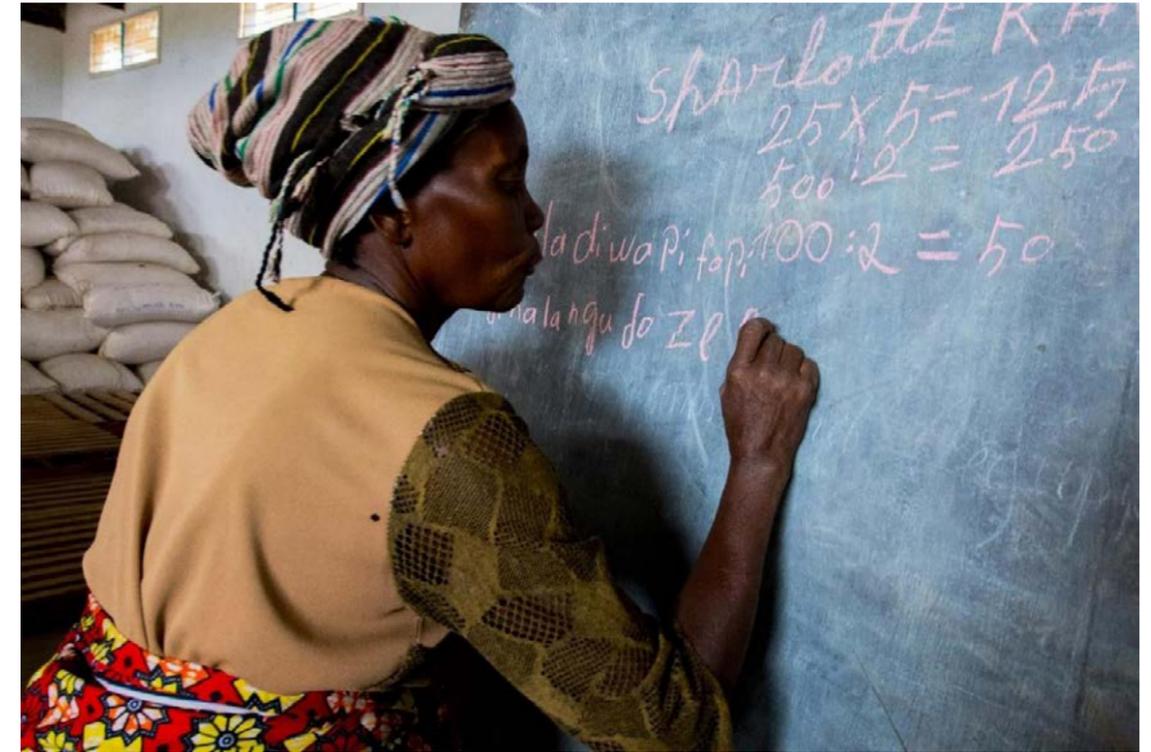
Le Programme P4P et l'aide à la transformation alimentaire dans les communautés de base



Source : Photo WFP/Jacques David.

Entre 2010 et 2014, on peut citer parmi les réalisations du programme : la relance de la production agricole ; le renforcement de la capacité de résilience des paysans ; la réhabilitation de routes de desserte agricole ; la construction d'infrastructures de stockage et de commercialisation en milieu rural ; l'appui en intrants et en matériels agricoles ; la fourniture d'équipements de transport adaptés au milieu paysan en RDC (vélos et chariots) et de transformation (petits moulins et décortiqueuses) ; l'assistance technique pour l'augmentation de la productivité à travers l'approche des « Champs Ecoles Paysans » et l'alphabétisation fonctionnelle d'environ 2.000 femmes qui aujourd'hui jouent des rôles de leader dans leurs communautés. Le programme a été lancé principalement dans les régions affectées par les conflits.

Le programme P4P et l'alphabétisation des femmes adultes



Source : Photo WFP/Tara Crossley



Source : Photo WFP/Claude Kalinga.

▣ Le Fonds Humanitaire RDC

Créé en 2006 à l'initiative des donateurs humanitaires, le « Fonds Humanitaire RDC » finance des projets humanitaires mis en œuvre par des ONG nationales et internationales, et les Agences des Nations Unies en vue de :

- Améliorer la réponse humanitaire ;
- Renforcer le leadership du Coordonnateur Humanitaire ;
- Participer à la mise en œuvre du Plan de Réponse Humanitaire.

L'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, le Luxembourg, l'Irlande, le Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède ont contribué au Fonds Humanitaire depuis son établissement.

Entre 2006 et 2016, le Fonds Humanitaire RDC a reçu 968 millions \$US de la part de ses 12 donateurs et en a alloué 950 millions \$US. Ces différentes allocations ont permis d'assister plus de 70 millions de congolais à travers 1 316 projets. En 2016, environ 1,8 million de congolais ont été assistés grâce aux projets financés par le Fonds Humanitaire. Ces financements couvrent l'ensemble des provinces de la RDC et touchent tous les secteurs de l'intervention humanitaire : articles ménagers essentiels et abris ; eau, hygiène et assainissement ; éducation ; logistique ; nutrition ; protection ; santé et sécurité alimentaire.

▣ Le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) 2017-2019

En janvier 2017, l'Équipe Humanitaire Pays lançait pour la première fois, sous les auspices des Nations Unies, un Plan de réponse humanitaire multisectoriel et pluri annuel. L'approche multisectorielle de ce Plan vise à favoriser une assistance holistique adaptée aux besoins des personnes vulnérables ciblées, à travers le renforcement de la complémentarité entre les secteurs. Quant à la pluri annualité, elle vise à adapter la stratégie au contexte de crise prolongée, afin de sauver plus de vies.

Le PRH 2017-2019 s'articule autour de trois stratégies multisectorielles dont les objectifs stratégiques (OS) énoncés sont :

- OS1. L'amélioration immédiate des conditions de vie des personnes affectées par la crise, et en priorité les plus vulnérables ;
- OS2. La protection des personnes affectées par la crise humanitaire, et l'assurance du respect de leurs droits humains ;
- OS3. La diminution de la surmortalité et de la surmorbidity des personnes affectées par la crise ;
- OS4. La rapidité, l'efficacité et la redevabilité de l'assistance envers les populations affectées, en accord avec les principes et standards humanitaires.

L'exécution de ce Plan (Tableau 3.4) doit permettre : (i) d'assurer l'accès aux biens alimentaires de base aux ménages affectés par la crise ; (ii) d'assurer la protection et la restauration des moyens d'existence de ces ménages en soutien de leur autonomisation dans l'accès aux biens alimentaires de base ; et (iii) de soutenir le renforcement de la chaîne de production et de commercialisation, ainsi que la mise en place d'activités génératrices de revenus.

Apporter de l'aide humanitaire pour sauver les vies humaines et améliorer la nutrition.



Source : Photo : WFP/Jacques David

Tableau 3.4. Répartition du financement requis par objectif stratégique (en millions de USD)

Objectif stratégique	2017	2018	2019
OS1. Amélioration immédiate des conditions de vie des personnes affectées par la crise humanitaire		308,8	317,9
OS2. Protection des personnes affectées par la crise humanitaire	305,1	38,6	38,6
OS3. Diminution de la surmortalité et de la surmorbidity des personnes affectées par la crise	38,6	251,2	238,5
OS4. Action humanitaire rapide, efficace et redevable envers les personnes affectées	222,4		
Réponse pour les réfugiés	113,0	113,0	113,0
	68,6	68,6	68,6
<i>Total</i>	748,0	780,5	776,6

Source : PRH 2017-2019

Le Fonds Humanitaire (Tableau 3.4) devrait connaître une contribution croissante de la RDC, ne fut-ce que par la réponse pour les réfugiés.

Tableau 3.5. Besoins, cibles et budgets du PRH 2017-2019

Année	Personnes dans le besoin	Personnes ciblées	Financement requis (\$)
2017	7,3 millions	6,7 millions	748,0 millions
2018	7,5 millions	7,1 millions	780,5 millions
2019	7,7 millions	7,2 millions	776,6 millions
			2,8 milliards

Source : PRH 2017-2019

Tel que conçu, le financement du PRH 2017-2019 (voir tableaux 3.4 et 3.5) doit permettre de couvrir le coût de l'assistance en nature, de l'aide monétaire aux personnes ciblées, et de la coordination des quatre objectifs stratégiques précités dont le contenu est éclaté en rubriques standardisées suivantes :

- Articles ménagers essentiels et Abris
- Eau, Hygiène et Assainissement
- Education
- Logistique
- Nutrition, distribution des vivres et intrants agricoles
- Protection
- Santé
- Sécurité alimentaire.

L'aide humanitaire aux personnes déplacées internes et aux réfugiés



Source : Photo WFP/Claude Kalinga.

Au 30 septembre 2017, le nombre de personnes ayant reçu une assistance s'est chiffré à 2,7 millions, soit 33 % des personnes dans le besoin. Au 30 novembre 2017, les 398 millions de dollars américains qui ont pu être mobilisés ne représentaient que 49% du total des fonds requis.

Pour 2018, le nombre de personnes dans le besoin a presque doublé, passant de 7,5 à 13,1 millions. Cette augmentation s'explique par l'expansion de la crise et la recrudescence des violences à l'est du pays. Quant au nombre de personnes ciblées pour cette même année, il a augmenté de 7,1 millions à 10,5 millions. Le budget, initialement estimé à 780,5 millions de dollars, est passé à 1,68 milliard de dollars (UNOCHA).

Réunis à Genève le 13 avril 2018, les organisateurs de la conférence sur la crise humanitaire en RDC ont collecté 528 millions de dollars américains, soit le tiers de 1,5 milliard de dollars es-comptés par les Nations Unies, l'Union européenne et les Pays-Bas. Le gouvernement congolais, non représenté à cette conférence, a pris l'initiative, sans plus de détails, d'affecter une somme de 100 millions de dollars aux besoins humanitaires.

▣ **Le Plan Stratégique provisoire de Pays (PSPP) 2018-2020**

Ce plan multi annuel du PAM indicatif est censé contribuer particulièrement à la réalisation des cibles 1, 2 et 3 de l'ODD 2 (sécurité alimentaire et nutritionnelle, promotion de l'agriculture). Ses effets directs stratégiques se rapportent également à l'ODD 1 (pauvreté), ODD 3 (santé), ODD 4 (éducation), ODD 5 (genre) et aux cibles 9 et 16 de l'ODD 17 (partenariat mondial).

Au titre du plan stratégique de pays provisoire, le PAM vise à contribuer à la réalisation de cinq effets directs stratégiques :

- Effet direct stratégique 1. Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées qui sont touchées par un choc sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels en période de crise.
- Effet direct stratégique 2. D'ici à 2020, l'état nutritionnel des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones touchées par un conflit s'améliore, conformément aux protocoles nationaux.
- Effet direct stratégique 3. D'ici à 2020, les petits exploitants et les communautés vulnérables vivant dans des zones ciblées et sujettes aux crises, en particulier dans l'Est du pays, améliorent leurs moyens d'existence productifs, ainsi que leur sécurité alimentaire et leur résilience.
- Effet direct stratégique 4. D'ici à 2020, les institutions nationales voient leurs capacités renforcées pour ce qui est de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition, ainsi que de faire face aux chocs.
- Effet direct stratégique 5. D'ici à 2020, la communauté humanitaire est en mesure de faire face aux chocs grâce à des partenariats stratégiques.

Tableau 3.6. Besoins budgétaires annuels à titre indicatif (en \$USD)

	Année 1	Année 2	Année 3	Total
	2018	2019	2020	
Effet direct stratégique 1	133 203 200	118 196 582	119 896 656	371 296 438
Effet direct stratégique 2	17 105 353	14 872 740	15 250 576	47 228 670
Effet direct stratégique 3	26 172 519	14 517 863	15 371 956	56 062 337
Effet direct stratégique 4	2 005 215	2 328 453	2 228 643	6562 311
Effet direct stratégique 5	38 081 633	39 759 496	41 159 240	118 992 368
Total	216.567.920	189 675 134	193 899 071	600 142 124

Source : PAM, PSPP 2018-2020

L'atteinte de ces effets escomptés demande de mobiliser les ressources à la hauteur adéquate pour financer les activités y relatives. Le tableau 3.6 indique cet état de besoins de financement pour les trois prochaines années.

Fort de son expérience, le PAM entend réorienter ses activités de manière à poursuivre certes l'aide humanitaire destinée à sauver des vies, mais surtout faire en sorte que ce soutien accru s'accompagne du redressement et du renforcement de la résilience à long terme.

Le PAM entend donner plus d'ampleur à la prévention de la malnutrition chronique, en ciblant les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, en mettant plus particulièrement l'accent sur l'apport d'une assistance technique au Gouvernement.

Pendant la période couverte par le PSPP 2018-2020, le PAM considère que les possibilités de transfert au Gouvernement de la responsabilité des activités relevant des effets directs stratégiques 1, 2 et 3 seront limitées tant que la stabilité politique et la sécurité ne s'améliorent pas rapidement.

3.7.2. Gaps en matière de stratégies d'accompagnement des PTF

Dans sa stratégie de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le PAM associe l'assistance en nature et les transferts en espèces. Pour ce qui est de l'assistance en nature, la proportion des achats effectués localement auprès de petits exploitants est assez modique. Elle mérite donc à être accrue.

Il est vrai que, sous les effets combinés de l'ampleur du chômage, de la stagnation économique et d'une forte inflation en RDC, le pouvoir d'achat des ménages et leur accès à des aliments nutritifs déclinent. Dans un tel contexte, il est difficile, comme cela ressort des analyses de la situation en cours (PAM, 2017), de prendre en temps voulu, des mesures appropriées pour traiter les questions ayant trait à l'alimentation, en l'absence de mécanismes efficaces d'*alerte de la crise alimentaire* et de *coordination des réponses* appropriées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La création d'une cellule de coordination et de suivi de la sécurité alimentaire au sein du Ministère de l'agriculture, pêche et élevage est une initiative encourageante qui mérite d'être consolidée.

S'agissant de la coordination des politiques de réponses, il apparaît, à l'analyse des contenus respectifs du PRH 2018-2019 et du PSPP 2018-2020, que des passerelles de collaboration et de complémentarité existent au sein de la communauté internationale des humanitaires évoluant en RDC, au sujet du traitement des questions ayant trait à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cependant, le fait qu'un document fondamental tel que le PNSD 2017-2021 ne soit pas encore adopté à ce jour, constitue un handicap majeur dans l'harmonisation des stratégies et des politiques avec les PTF, ainsi que dans l'appropriation correcte par le Gouvernement de ses responsabilités dans ce domaine. En effet, le PNSD intègre dans deux de ses quatre piliers les préoccupations en matière d'agriculture, de santé, de nutrition, ainsi que d'éducation et de protection sociale.

L'expérience récente de la mise en œuvre des OMD et les leçons tirées de cette expérience en RDC ont permis de constater la nécessité de consacrer désormais une attention accrue à la résolution des questions relatives (i) au contexte de mise en œuvre de tels objectifs stratégiques ; (ii) au cadre programmatique, de coordination, de pilotage et de suivi des politiques ; (iii) à la mise en œuvre des réformes ; et (iv) au financement et à la mobilisation des ressources.

La mise en place de l'OCDD, une structure technique ayant pour mission le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des ODD en RDC, est un bon départ. Encore faut-il la maintenir hors du cycle politique et lui donner les moyens, et qu'elle dispose d'une large couverture en termes de collaboration avec toutes les parties prenantes.

3.8. La synthèse des gaps en matière de politiques de réponse

Il ressort de l'analyse précédente que, les politiques et programmes orientés vers l'augmentation de la productivité agricole, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire ne sauraient réussir en l'absence notamment d'un financement adéquat du secteur agricole, d'infrastructures de base convenables (voies de desserte, centres de stockage, marchés locaux, etc.), d'intrants et outils agricoles de qualité, et d'encadrement approprié des paysans agriculteurs.

En matière de politiques nutritionnelles, la malnutrition chronique étant la cible visée, il y a cependant carence d'action promotionnelle et éducative, s'inscrivant dans le temps de manière à encourager une alimentation équilibrée et variée, comprenant des bonnes quantités de micronutriments. Le faible accès à l'eau potable et les mauvaises pratiques de l'hygiène et de l'assainissement occasionnent par ailleurs, des maladies qui accentuent la malnutrition.

L'absence de la centralité de la variable démographique dans les politiques de développement en RDC constitue également un gap non moins important des politiques en cours, en vue de la réalisation de l'ODD 2 ou de la SAN à l'horizon 2030.

Outre les gaps sectoriels énumérés ci-dessus, il y a absence d'une politique centrale cohérente qui pose et affronte résolument la question de la SAN dans sa globalité, comme une composante cruciale de la stratégie nationale de développement. Étant pluri-ministérielle et multidimensionnelle, la responsabilité de la SAN elle-même ne relève d'aucun ministère opérationnel qui en est porteur et redevable des résultats. Dans ce domaine comme dans d'autres, la gouvernance du pays n'a pas institué un mécanisme de suivi-évaluation de ses résultats. Ce qui dénote une faiblesse dans la responsabilité de résultats vis-à-vis des populations et de soi-même, comme aussi vis-à-vis des engagements extérieurs.

Enfin, il y a un gap important à combler, celui de manque de synergie, d'une part, entre la stratégie nationale de la SAN (encore inexistante) et les stratégies nationales et sectorielles de développement et, d'autre part, entre les actions entreprises au titre de l'ODD 2, et celles entreprises au titre des autres ODD liés, notamment l'ODD 3 (santé), l'ODD 4 (éducation), et l'ODD 5 (égalité des sexes).

CHAPITRE 4.

LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse de l'état des lieux de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RDC, ainsi que celle des lacunes en matière de politiques de réponse au problème de la SAN, aboutissent au constat selon lequel : lutter contre la faim et la malnutrition requiert des actions immédiates en faveur de l'accroissement de la productivité agricole, la réduction de la pauvreté, la promotion des pratiques nutritionnelles riches et équilibrées, ainsi qu'une nette amélioration des conditions de sécurité à travers les différentes régions du pays. La sécurité alimentaire et nutritionnelle est aussi tributaire des variables démographiques et de leur dynamique, ainsi que du rapport entre les personnes à prendre en charge et celles qui produisent la nourriture directement ou indirectement.

Outre le rappel de cet important défi démographique, ce quatrième et dernier chapitre fait la synthèse des suggestions des politiques et des recommandations d'axes stratégiques d'action émanant des ateliers régionaux, pour l'atteinte des cibles de l'ODD2 à l'horizon 2030.

Compte tenu du fait que toutes ces politiques n'affectent pas de la même manière les hommes et les femmes, il faudrait désormais prendre en compte le genre dans leur formulation. En effet, malgré l'instauration de la parité par la constitution de la RDC, la politique sur le genre se doit être transversale et non cloisonnée au niveau du ministère du genre. De plus, la stratégie de la budgétisation sensible au genre est l'un des projets de réforme budgétaire dont la mise en œuvre nécessite que les stratégies sectorielles prennent réellement en compte la dimension genre.

4.1. Le défi démographique

En 2015 au moment de l'adoption des ODD, la RDC comptait près de 76 millions d'habitants dont une bonne partie était sujette à l'insécurité alimentaire. A l'échéance des ODD en 2030, la RDC comptera plus de 120 millions d'habitants. En d'autres termes, l'effectif de la population sera multiplié par 1,6 (tableau 4.1). Ce qui annonce un des défis majeurs à relever pour le pays, celui de nourrir toute cette population attendue, alors qu'il est incapable de le faire avec la population actuelle nettement moins nombreuse.

Tableau 4.1. Effectif de la population en 2005 et population attendue en 2030 (En milliers)

Groupe d'âges	2015	2030	Accroissement en %
0-4	14099	19282	36,8
5-14	21214	32338	52,2
15-59	37333	62851	68,4
60 et plus	3551	5973	68,2
Total	76197	120444	58,1

Source : Etabli à partir des données de la Division de la population des Nations Unies, [https:// esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/](https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/)

De 2015 à 2030, la population totale va croître de 58,1% et cet accroissement est inégalement réparti si l'on considère les différents groupes d'âges. En effet, on constate que le groupe de la population active (15-59 ans) et celui des retraités (60 ans et plus) enregistrent des accroissements les plus importants (68%) contrairement au premier groupe (0-4 ans) dont l'accroissement est le plus faible (36,8%), entre les deux périodes. Pour chaque groupe, il faut non seulement produire plus pour faire face à cet accroissement d'effectifs, mais aussi tenir compte de ses besoins spécifiques en alimentation. Compte tenu de ce qui précède, la RDC peut-elle produire suffisamment pour nourrir toute cette population attendue en 2030 ?

Sous l'hypothèse du maintien du même niveau de consommation alimentaire qu'aujourd'hui, et de la constance des habitudes alimentaires, il faudra multiplier la disponibilité de produits de consommation courante au moins par 1,6. Le tableau 4.2 fournit une estimation des quantités de ces produits.

Tableau 4.2. Estimation de la consommation des produits courants en 2030

Production	Quantité produite (Tonnes)	Importation (Tonnes)	Niveau de consommation actuelle	Estimation du niveau de consommation en 2030 (Tonnes)	Accroissement de la production entre 2015 et 2030 en %
Mais	1164200	39000	1203200	1925120	65,36
Manioc	15400000	0	15400000	24640000	60
Riz	315000		315000	504000	60
Banane	313800	0	313800	502080	60
Volailles	10800	296161	306961	491137,6	4447,57
Production de viande	68500	341126	409626	655401,6	856,79

Source : Calculs à partir des données des chapitres 1 et 2 ci-dessus.

La dernière colonne de ce tableau donne une idée de l'effort à réaliser en termes d'accroissement de mise à disposition, et conséquemment de production. Par exemple, pour la production des produits vivriers, on aura un accroissement d'au moins 60% par rapport au niveau de la production en 2015. Cependant, pour ce qui est des volailles et de la viande, l'accroissement requis de la production est respectivement de 4447% et 856,8%, ce qui est irréalisable.

Même si la RDC parvenait à augmenter sa production vivrière d'au moins 60%, ce seuil est un minimum qui ne garantit pas la sécurité alimentaire. Il faudrait un accroissement supérieur à 60% ou recourir aux importations pour garantir la sécurité alimentaire aux populations congolaises. Le défi à relever est d'autant impérieux qu'il faut tenir compte non seulement de tendances lourdes susmentionnées de la population (démographie galopante, persistance de la pauvreté, exode rural et chômage des jeunes), mais aussi de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population.

L'amélioration des indicateurs démographiques va se traduire certes par une évolution de la structure par âge de la population, mais la structure de la population de 2015 ne sera pas fondamentalement différente de celle de 2030, comme l'indique le tableau 4.3.

Tableau 4.3. Structure de la population de la RDC par grands groupes d'âge

Groupe d'âges	2015	2030	2050	2075
0-14	46,3	42,9	35,7	26,9
15-59	49,0	52,2	57,9	61,7
60 et plus	4,7	5,0	6,4	11,4
Ratio de dépendance	1,041	0,918	0,727	0,621

Source : Etabli à partir des données de la Division de la population des Nations unies, <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/>

Avec une telle structure, si la RDC investissait massivement dans la santé, l'éducation et la bonne gouvernance, elle pourrait bénéficier des avantages du dividende démographique, c'est-à-dire de la croissance économique résultant du changement favorable de la structure par âge de la population. Il est utile de rappeler que la RDC ne peut cependant améliorer la SAN de sa population dans la situation actuelle de faible productivité agricole, de taux de dépendance économique très élevé, d'exode rural accru et d'incessants mouvements de la population, liés à la persistance et la recrudescence de l'insécurité à l'intérieur du pays. D'où la nécessité d'agir également sur ces autres éléments critiques.

4.2. Les axes stratégiques d'action

Au regard des déficits et gaps des politiques de réponse, des recommandations d'axes stratégiques d'action ont été formulées par les participants aux ateliers régionaux pour accélérer ou faciliter à la RDC la réalisation de l'ODD2 à l'horizon 2030. Ces axes peuvent être catégorisés de la manière suivante : 1) les axes stratégiques d'action en direction des quatre piliers de la SAN ; 2) les axes en direction des autres dimensions constitutives de la SAN ; 3) les axes programmatiques et de gestion touchant la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'accélération ; 4) les axes en direction des problèmes institutionnels et en direction des acteurs, ou parties prenantes, y compris les PTF.

4.2.1. Axes stratégiques d'action en direction des quatre piliers de la SAN

Bien que ces recommandations s'adressent aux problèmes de chaque pilier, elles sont plus accentuées sur le pilier disponibilité compte tenu du fait que ce pilier est très important pour les participants dans le contexte typique de la RDC, et ce dernier concerne essentiellement la composante production alimentaire (végétale, animale, et halieutique), sans oublier les produits de la cueillette et de la chasse. L'arsenal des recommandations porte sur :

- ✘ *L'essence des politiques* : qu'elles soient d'orientation générale ou spécifique à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il est généralement recommandé qu'elles soient formulées là (domaines et niveaux de gouvernance) où elles n'existent pas, et qu'elles soient actualisées là où elles existent. En outre, les participants estiment que ces politiques doivent être vulgarisées, traduites en programmes opérationnels avec des directives exécutoires claires pour les acteurs provinciaux, et qu'à tous les niveaux (national, provincial et local), il y ait une continuité d'engagement et de portage pour leur mise en œuvre ;

- ✘ *La centralité de la SAN dans les politiques* : elle doit être bien évidente comme priorité de ces politiques dans leur entièreté ou dans leurs chapitres particuliers sur la SAN, ainsi que dans leurs synergies et mécanismes de coordination de leur mise en œuvre et de suivi-évaluation ;
- ✘ *La responsabilisation institutionnelle* : pour plus d'efficacité et de chance de succès, il est recommandé que les responsabilités de la problématique multidimensionnelle de la SAN soient clairement définies, et leur mise en œuvre coordonnée ;
- ✘ *L'appropriation* : les participants estiment que les entités décentralisées et les communautés bénéficiaires doivent être associées et s'approprier le processus d'élaboration des politiques et programmes de SAN, y compris dans leur mise en œuvre ;
- ✘ *Le financement des politiques de SAN* : il est recommandé d'une part, l'augmentation du budget effectif alloué aux différents piliers de la SAN, et de l'autre, la mobilisation locale de ressources de contribution nationale à ces politiques et programmes, et en vue de leur continuité pour ceux soutenus par les PTF ;
- ✘ *L'approche systémique* : les politiques relatives à la disponibilité (croissance agricole, élevage et pêche), celles concernant l'accessibilité (marchés, prix des produits alimentaires, transport, réseaux routier et ou ferroviaire), celles portant sur l'utilisation (programmes de sensibilisation et d'information pour la lutte contre la monotonie des repas et les habitudes alimentaires déficitaires, diversification et amélioration de la qualité des repas, désacralisation des interdits alimentaires...), et enfin celles relatives à la stabilité (politiques de promotion des structures et unités de stockage, conservation, transformation, enrichissement nutritionnel, diversification de l'offre alimentaire et développement des chaînes et filières agricoles), toutes ces politiques doivent être élaborées et mises en œuvre de manière synergique et non parcellisée, en vue d'augmenter les chances de leurs succès en termes de SAN ;
- ✘ *La nécessité de coordination dans la réponse aux déficits et gaps concernant les problèmes fonciers* : la disponibilité et l'accessibilité d'intrants et d'outils modernes et adaptés de production ; la vulgarisation efficace des techniques de production ; l'intégration de la recherche scientifique aux besoins de la SAN, etc.

4.2.2. Axes en direction des autres dimensions constitutives de la SAN

Les recommandations sur ces axes concernent notamment :

- ✘ *La prise en compte de la dimension démographique* : notamment par la promotion et la mise en œuvre efficace des programmes de planning familial volontaire, de réduction de la taille des familles, du taux de fécondité, et de celui de dépendance, tout cela dans la perspective d'améliorer la situation des piliers et dimensions de la SAN ;
- ✘ *La dimension socioéconomique* : les politiques de SAN dans les quatre piliers et pour renforcer leur efficacité, doivent être élaborées et mises en œuvre en relation avec celles de création d'emplois, de lutte contre la pauvreté et en particulier de la pauvreté alimentaire et ou monétaire, d'accès aux services sociaux de base en général, et à l'eau potable en particulier ;
- ✘ *La dimension sociopolitique* : ici les recommandations portent sur les axes majeurs qui sont l'efficacité des politiques de paix et de sécurité, la centralité de la SAN dans les

politiques publiques de développement générale et sectorielle, la responsabilisation institutionnelle et la coordination de ces politiques, etc.

La réduction des conséquences environnementales néfastes comme les techniques de l'agriculture extensive sur brûlis, et par conséquent la promotion de l'agriculture paysanne intensive grâce à l'utilisation des outils et intrants adaptés pour l'augmentation de la productivité alimentaire du secteur agricole, le déboisement industriel et ménager, et notamment par le reboisement, l'intensification des programmes de reforestation et reconstitution environnementale, etc. Le gouvernement est donc appelé à doter la RD Congo d'une politique de gestion durable de la terre, afin d'inverser la tendance lourde actuelle d'évolution du pays vers un émetteur net des GES. Car l'agriculture itinérante sur brûlis est un facteur négatif, mais qui doit être analysé et inséré dans un cadre plus global, celui de la gestion durable de la ressource terre.

4.2.3. Axes programmatiques et de gestion

Les participants ont souligné notamment la nécessité de vulgariser et traduire les politiques nationales et provinciales en programmes opérationnels concrets, avec des jalons de mise en œuvre et de résultats, une claire définition des responsabilités aux différents niveaux, l'engagement politique des instances publiques de gouvernance, mais aussi des autres parties prenantes privées, de la société civile, des communautés de base, et des partenaires extérieurs.

Outre l'effectivité et l'efficacité de la mise en œuvre dans une perspective de gestion axée sur les résultats d'amélioration de la SAN, les recommandations à ce niveau concernent aussi le suivi, l'évaluation et l'accélération de la mise en œuvre.

4.2.4. Axes stratégiques en direction des problèmes institutionnels et des acteurs, y compris les PTF

Les axes stratégiques d'action recommandés ici portent sur :

- ✘ la définition claire des responsabilités institutionnelles, des modalités de leur coordination et de leur synergie ;
- ✘ le renforcement des capacités institutionnelles des structures provinciales concernées dans la formulation, la mise en œuvre, le financement/mobilisation des ressources, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques nationales et provinciales de SAN ;
- ✘ la mise en place des structures appropriées ou redéfinies dans leurs attributions et mandats, pour la mise en œuvre performante des politiques de SAN ;
- ✘ la coordination inter structures et avec les PTF pour augmenter les chances de succès, et accélérer l'atteinte des cibles de l'ODD 2, notamment dans le partage cohérent, complémentaire et synergétique des tâches et responsabilités vers l'atteinte des cibles de cet objectif.

4.3. La feuille de route et le partage des responsabilités

La problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et avec elle l'objectif d'atteindre l'ODD 2 en 2030, est une question nationale fondamentale dans le processus de développement de la RDC. De ce fait, tous les décideurs et acteurs de la sécurité alimentaire sont concernés comme parties prenantes à une même problématique. Elles doivent ainsi travailler en partenariat actif et fructueux pour réaliser cet objectif.

Les parties prenantes concernées sont : le gouvernement central avec tous ses démembrements en provinces, le secteur privé, la société civile (association des producteurs et autres professionnels de ce secteur, des femmes, des jeunes, des ONG humanitaires et de développement, etc.), ainsi que les partenaires techniques et financiers (PTF) bilatéraux et multilatéraux, qui appuient les décideurs et acteurs nationaux dans la réalisation des cibles prioritaires de l'ODD 2 choisies par le gouvernement. A ces acteurs extérieurs s'ajoutent les ONG internationales humanitaires et de développement qui interviennent en RDC.

La feuille de route matérialisant leurs champs d'engagement respectifs est indiquée dans la matrice ci-après (tableau 4.4). Elle fait la synthèse des recommandations d'axes stratégiques d'action à court et moyen ou long terme. Sa portée ne saurait être exagérée. Elle met sur la table des décideurs et acteurs du développement en général et de la SAN en particulier, un ensemble de propositions à considérer dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que des structures qui en sont en charge. En outre, elle ouvre de manière suggestive, des créneaux d'action et d'intervention dans lesquels il est possible aux parties prenantes, de s'inscrire stratégiquement dans leur contribution au renforcement de la SAN en RDC, et par là, à l'atteinte de l'ODD 2.

Renforcer le partenariat pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et atteindre l'ODD2 en RDC.



Source : WFP/Jacques David.

Tableau 4.4. Feuille de route à l'atteinte de l'ODD2 à l'horizon 2030

Volet A. Les actions stratégiques à court terme

Mesures politiques générales		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
1. Sur base des politiques nationales, élaborer des politiques provinciales de l'agriculture et développement rural, ainsi que celles de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.	Gouvernements provinciaux	Court terme (2019-2023)

2. Actualiser et vulgariser les documents de politiques sectorielles, des plans provinciaux, et renforcer leur mise en œuvre.	Gouvernements provinciaux	Court terme (2019-2023)
3. Élaborer des politiques et des plans de développement au niveau provincial avec détermination de leur mise en œuvre comme instruments stratégiques séparés ou comme traduction locale des politiques, plans et stratégies nationaux de SAN, et leur vulgarisation.	Gouvernements provinciaux	Court terme (2019-2023)
4. Engager effectivement le gouvernement dans un programme d'actions centrées et synergiques sur la lutte contre l'insécurité alimentaire dans le pays, et dans les provinces en général, et ceux soutenus par les partenaires en particulier.	Gouvernement national	Court terme (2019-2023)
5. Veiller à ce que les provinces aient leur propre plan de SAN et d'atteinte de l'ODD2.	Gouvernement national	Court terme (2019-2023)
6. Renforcer le plaidoyer auprès des partenaires pour accroître la couverture géographique en province des programmes de coopération touchant la SAN.	Gouvernement central, PTF	Court terme (2019-2023)
7. Mettre en place un comité provincial multisectoriel de SAN, chargé aussi du suivi de la mise en œuvre et de cadre d'évaluation des programmes de développement en général et de coordination des activités des PTF sur terrain.	Gouvernements provinciaux, PTF	Court terme (2019-2023)

Disponibilité de la nourriture		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Promouvoir la production alimentaire locale par les programmes des PTF notamment en achetant les produits locaux pour stimuler la production (surtout pour les femmes agricultrices), dans les programmes d'aide alimentaires et ceux de cantines scolaires	Gouvernements national et provinciaux, société civile et PTF	Court terme (2019-2023)
Soutenir la promotion des femmes (autonomisation et équité genre) en ce qui concerne l'accès à la terre, car elle est le principal agent de production agricole, mais sans être le principal bénéficiaire du fait de son statut coutumier	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Activer et relancer des services nationaux et surtout provinciaux de vulgarisation, et assurer leur dotation en moyens et ressources adéquats.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)

Mettre en œuvre des politiques de développement du secteur agricole et alimentaire dans une perspective durable (utilisation des terres et leur reproduction, nature d'outils et d'intrants, harmonie avec la protection des ressources environnementales)	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Promouvoir le rôle du secteur privé dans la solution des problèmes de la SAN, et y impliquer aussi les communautés de base	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Mettre en place des politiques de financement du secteur agricole par l'augmentation des ressources budgétaires, la facilitation de l'accès au crédit agricole, la mobilisation des ressources locales, et la promotion des investissements privés dans le secteur agricole (agriculture, élevage, pisciculture et pêche)	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Promouvoir les chaînes de valeur agricoles en intégrant particulièrement les petits producteurs par la création d'un environnement propice au développement de l'agribusiness. Ainsi, le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les PTF devraient favoriser la création d'organisations d'agriculteurs efficaces. La mise en place d'un cadre réglementaire et institutionnel solide s'avère nécessaire. Ils devraient aussi aider les agriculteurs à améliorer leurs capacités techniques et de gestion, tout en les encourageant à fixer des objectifs raisonnables et réalisables pour leurs organisations. Ces dispositions permettront la mise en place des chaînes de valeur agricoles modernes basées sur la bonne coordination des activités, le recours aux normes de qualité, l'amélioration des rendements, le développement de transformation agro-alimentaires, etc.	Gouvernements national et provinciaux, société civile, secteur privé, PTF	Court terme (2019-2023)
Accroître la mobilisation des fonds alloués à la mise en œuvre des politiques agricoles au niveau recommandé par la Conférence de Maputo, et par là prioriser le budget des activités de la mise en œuvre de la SAN avec des ressources budgétaires, la mobilisation des ressources locales, et le plaidoyer des PTF afin de lutter contre la pauvreté	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Renforcer le lien entre la recherche agronomique en général et l'agriculture vivrière en particulier, avec un programme de recherche avancé lié aux problèmes de la SAN et donc aussi de lutte contre les maladies des plantes et des bêtes d'élevage	Gouvernement national	Court terme (2019-2023)

Veiller à l'incitation et au plaidoyer vers les PTF pour appuyer ou lancer des programmes SAN ou à connotation SAN dans les régions et provinces, en particulier au niveau des entités de base pour augmenter la production (disponibilité) et contribuer à la diversification alimentaire, et l'amélioration de la situation.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
--	---------------------------------------	-------------------------

Accessibilité de la nourriture		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Assurer la praticabilité et le fonctionnement régulier des réseaux infrastructurels et de transport terrestre et fluvial, notamment par un entretien régulier du fleuve et des rivières comme réseau de transport facile et moins coûteux pour la commercialisation des produits alimentaires dans les régions où ce mode de transport est de première importance.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Assurer la proximité des marchés et des dépôts et entrepôts, notamment pour les communautés de base éloignées des marchés ou dont les marchés sont irréguliers pour des raisons infrastructurelles ou autres, et pour ceux de ces marchés sans entrepôts privés ou publics, louables aux vendeurs et aux acheteurs.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Garantir des prix rémunérateurs aux paysans ruraux qui se font spolier par le capital commercial, ceci permettant d'amélioration du pouvoir d'achat des ménages paysans pour leur accès aux produits alimentaires qu'ils ne produisent pas.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Intensifier de nouvelles routes de desserte et des voies fluviales et lacustres.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Supprimer les multitudes de barrières le long des voies d'évacuation des produits alimentaires causant les tracasseries administratives, policières et militaires.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)

Utilisation de la nourriture		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Renforcer et élargir les activités de lutte contre la malnutrition chronique de la part du gouvernement (national et provincial), des PTF et des communautés de base.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Court terme (2019-2023)
En matière de nutrition, engager d'abord un réel programme de lutte contre la malnutrition chronique (1000 premiers jours), et ensuite promouvoir (i) l'éducation nutritionnelle multisectorielle et communautaire ; (ii) l'usage des produits locaux dans l'alimentation des nourrissons et jeunes enfants dans la prise en charge de la malnutrition ; (iii) l'enrichissement des aliments locaux avec des ingrédients riches en nutriments ; (iv) l'aménagement des sources d'eau, le forage et de captage., et enfin (v) le renforcement des programmes d'hygiène et d'assainissement du cadre de vie.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Court terme (2019-2023)
Promouvoir des programmes d'éducation nutritionnelle communautaire, y compris ceux de consommation de l'eau potable, le lavage des mains et la conservation des aliments et de promotion des sources de protéines locales.	Gouvernements national et provinciaux, PTF, ONGD	Court terme (2019-2023)
Promouvoir des programmes de cantines scolaires pour augmenter la demande des produits vivriers locaux, et surtout améliorer la nutrition des enfants, en vue de renforcer les capacités d'apprentissage des élèves et la productivité du système scolaire.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Court terme (2019-2023)
Promouvoir l'usage des produits locaux dans l'alimentation des nourrissons et jeunes enfants dans la prise en charge de la malnutrition.	Gouvernements national et provinciaux, PTF, ONGD	Court terme (2019-2023)
Vulgariser le plan stratégique Pays du PAM et d'autres PTF qui interviennent dans la chaîne de SAN dans le pays afin d'en élargir la base et les parties prenantes.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Court terme (2019-2023)

Stabilité de la SAN
Il est utile de rappeler ici que la stabilité qui est l'autre face de la vulnérabilité alimentaire, ne se réfère pas qu'à la stabilité des trois autres piliers de la SAN (disponibilité, accessibilité et utilisation), ce qui est déjà un problème de gouvernance, mais aussi aux aspects politiques, socioéconomiques, environnementaux et démographiques qui y contribuent ou que la gouvernance de la stabilité doit considérer. Ces aspects peuvent avoir un lien direct avec l'un ou l'autre pilier, se situer au niveau des politiques, des acteurs ou des domaines (par exemple élargissement et diversification verticale et horizontale, chaîne de valeurs, anticipation et capacité de réponse aux urgences, etc.). Dans cette perspective, les consultations régionales ont fait des propositions qui suivent.

Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Renforcer le partenariat public et privé dans le domaine de la SAN.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Assurer l'implication et la participation des bénéficiaires dans tous les processus des projets et renforcement de leur appropriation par les communautés locales.	Gouvernements national et provinciaux, société civile, ONGD	Court terme (2019-2023)
Assurer la promotion de petites unités de transformation, notamment par le secteur privé et les communautés de base elles-mêmes sous forme de coopératives, et par là le renforcement du partenariat public et privé.	Gouvernements national et provinciaux, société civile, secteur privé, ONGD	Court terme (2019-2023)
Assurer la promotion des réserves et stocks alimentaires au niveau des ménages et communautaire dans les villages pour les périodes de crise alimentaire.	Gouvernements national et provinciaux, société civile, secteur privé, ONGD	Court terme (2019-2023)
Améliorer le niveau de mise en œuvre et d'efficacité des politiques de SAN.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Autres dimensions de la SAN		
Les recommandations qui relèvent des autres dimensions de la SAN mettent l'accent sur les préoccupations politiques, démographiques socioéconomiques, et environnementales dans lesquelles les quatre piliers classiques baignent, et dont il faut tenir compte dans la gouvernance de la SAN, sans les noyer dans ces derniers, quelle que soit leur proximité.		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Au niveau politique : Assurer la paix et la sécurité dans les provinces de la région. L'urgence de rendre effective la décentralisation et les réformes administratives qui y sont liées.	Gouvernement national Gouvernement national	Court terme (2019-2023)

Au niveau socioéconomique : Améliorer les conditions socioéconomiques déterminantes de l'accessibilité alimentaire : l'emploi, le revenu, la fixation des prix des produits alimentaires. Nécessité de mesures pour intéresser les jeunes au travail de production agricole par l'amélioration des conditions de travail et de revenus ruraux, en vue de freiner l'exode rural des jeunes, et de contribuer à la réduction du taux de dépendance réel. Accélérer la réforme foncière et agraire (redistribution des terres). Faire respecter scrupuleusement la loi foncière pour régler les conflits des terres.	Gouvernements national et provinciaux Gouvernements national et provinciaux Gouvernement national Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Au niveau démographique Renforcer l'efficacité des services de planification familiale et de lutte contre le mariage précoce et les grossesses non désirées qui ont un impact négatif sur la SAN.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Au plan environnemental : Lutter contre les maux et défis comme les feux de brousse incontrôlés, la dégénérescence des semences et variétés végétales, animales et aquatiques. Promotion de l'éducation environnementale et de salubrité publique.	Gouvernements national et provinciaux Gouvernements national et provinciaux, société civile	Court terme (2019-2023)
Gouvernance/Gestion de la SAN		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Définir clairement les responsabilités institutionnelles en matière de SAN, ainsi que les mécanismes de coordination et de synergie entre décideurs, acteurs et structures de mise en œuvre des actions.	Gouvernement national, PTF	Court terme (2019-2023)
Réforme foncière en vue de faciliter l'accès large et sécurisé à la terre cultivable et solution aux autres problèmes y relatifs.	Gouvernement national	Court terme (2019-2023)
Plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue d'assurer l'exécution des politiques et programmes de SAN au niveau des provinces.	Gouvernement national	Court terme (2019-2023)
Assurer le renforcement des activités de plaidoyer auprès des partenaires pour accroître la couverture géographique en province des programmes de coopération touchant la SAN.	Gouvernement national	Court terme (2019-2023)

Privilégier les mécanismes de suivi et évaluation à chaque niveau d'exécution d'une politique établie et en publier les rapports.	Gouvernements national et provinciaux	Court terme (2019-2023)
Mettre en place un comité provincial multisectoriel de SAN, chargé aussi du suivi de la mise en œuvre et de cadre d'évaluation des programmes de développement en général et de coordination des activités des PTF sur terrain.	Gouvernements provinciaux	Court terme (2019-2023)
Accroître la mobilisation des fonds alloués à la mise en œuvre des politiques agricoles au niveau recommandé par la conférence de Maputo, et par là prioriser le budget des activités de la mise en œuvre de la SAN afin de lutter contre la pauvreté.	Gouvernement national	Court terme (2019-2023)
Appuyer l'implication et la participation des bénéficiaires dans tous les processus des projets et renforcement de leur appropriation par les communautés locales.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Court terme (2019-2023)
Promouvoir la consultation et la concertation avec les acteurs locaux avant toute intervention des PTF afin de les impliquer dans la mise en œuvre, l'appropriation et la continuité/pérennité des résultats.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Court terme (2019-2023)
Assurer la redynamisation des services statistiques INS, SNSA pour avoir des données fiables dans le domaine de l'agriculture dans ces provinces.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Court terme (2019-2023)
Renforcer l'implication politique et financière, ainsi que le sens de redevabilité des gouvernements provinciaux dans les activités de SAN.	Gouvernements national provinciaux	

Volet B. Les actions stratégiques à moyen et long terme

Mesures politiques générales		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Renforcer les liens entre le niveau provincial et national notamment pour leur vulgarisation, leur budgétisation et leur mise en œuvre des documents normatifs.	Gouvernement national	Moyen et long terme (2024-2030)
Assurer la vulgarisation des documents d'orientations générales pour assurer leur continuité active et leur mise en œuvre au niveau provincial, mais aussi vulgarisation des politiques, plans et programmes existants.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
Mener le Plaidoyer auprès des PTF pour leur appui aux efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre et le financement des politiques nationales et provinciales de la SAN, et pour garantir l'atteinte de l'ODD2 en RDC à l'an 2030.	Gouvernement national	Moyen et long terme (2024-2030)

Disponibilité de la nourriture		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
1. Transformer l'agriculture paysanne traditionnelle en une agriculture paysanne moderne, à même de répondre aux exigences de la SAN notamment par la promotion d'une agriculture aux techniques culturales et d'élevage intensives, en vue de l'augmentation de la productivité, et compatibles avec la protection de l'environnement, l'efficacité des services de vulgarisation, l'amélioration et la modernisation des outils et techniques agricoles, et la consommation des intrants naturels, notamment dans le domaine alimentaire.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
2. Assurer l'appui du gouvernement aux jeunes entrepreneurs et fermiers locaux dans les domaines agricole et d'élevage dans les milieux ruraux	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
3. Mener la lutte contre les autres maux et défis comme la dégénérescence des semences et variétés végétales, animales et aquatiques.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
4. Intensifier et diversifier la production végétale (culture vivrière, maraichère et fruitière) et animale, ainsi que la lutte contre les maladies et les ravageurs.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
5. Elaborer la politique de valorisation de PFNL (fumbwa, chenilles, escargots, tortue, sauterelles, champignons, termites ailées...)	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
6. Promouvoir les programmes de la traction animale en vue d'accroître la production agricole.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
7. En ce qui concerne l'augmentation et l'amélioration de la production animale, les recommandations vont surtout dans le sens de la mise en œuvre effective et efficace des politiques et dispositions légales et réglementaires existantes : interdiction de l'utilisation des produits toxiques dans la capture des poissons ; respect strict de l'utilisation de filets à maille de pêche approprié, protection des zones de frayères et même des périodes de fermeture de pêche ; réhabilitation des infrastructures du service vétérinaire et de quarantaine animale des provinces (abattoirs publics, cliniques vétérinaires, aire de quarantaine animale) ; relance des activités des centres d'adaptation et de production des géniteurs ; appui au secteur privé (relance des gros et petits fermiers).	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
8. Créer des parcs d'arbres à chenille.	Gouvernements provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)

Accessibilité de la nourriture		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Assurer un entretien régulier du fleuve et des rivières comme réseau de transport facile et moins coûteux pour la commercialisation des produits alimentaires	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
Mener vigoureusement une politique de lutte contre la pauvreté, surtout pour les populations rurales et les femmes.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
Exiger au FONER de prendre en charge réellement les travaux de cantonnement de routes de desserte agricoles, les routes d'intérêt provincial et national	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
Utilisation de la nourriture		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Assurer la prise en charge de la question de nutrition des peuples autochtones par le gouvernement, éventuellement avec l'appui des partenaires.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Moyen et long terme (2024-2030)
Initier la désacralisation et la sensibilisation de la population à l'abandon des interdits alimentaires.	Gouvernements national et provinciaux, ONGD	Moyen et long terme (2024-2030)
Assurer l'aménagement des sources d'eau potable et l'accès durable à ces sources notamment le réseau de distribution d'eau, le forage et le captage d'eau de source, et de manière générale, l'assainissement du cadre de vie et la lutte contre les maladies d'origine hydrique.	Gouvernements national et provinciaux, PTF, ONGD	Moyen et long terme (2024-2030)
Promouvoir le recours aux sources locales de protéines dont les carences sont à la base des maladies de malnutrition aiguës et même chroniques.	Gouvernements national et provinciaux, PTF, ONGD	Moyen et long terme (2024-2030)
Promouvoir des programmes de sensibilisation et d'éducation aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement du cadre de vie, y compris d'évacuation des matières fécales qui infestent les rivières.	Gouvernements national et provinciaux, PTF, ONGD	Moyen et long terme (2024-2030)

Stabilité de la SAN

Il est utile de rappeler encore une fois ici que la stabilité est l'autre face de la vulnérabilité alimentaire, et ne se réfère pas qu'à la stabilité des trois autres piliers de la SAN (disponibilité, accessibilité et utilisation), ce qui est déjà un problème de gouvernance, mais aussi aux aspects politique, socioéconomique, environnemental et démographique qui y contribuent ou que la gouvernance de la stabilité doit considérer. Ces aspects peuvent avoir un lien direct avec l'un ou l'autre pilier, se situer au niveau des politiques, des acteurs ou des domaines (par exemple élargissement et diversification verticale et horizontale, chaîne de valeurs, etc.). Dans cette perspective, les consultations régionales ont fait des propositions qui suivent.

Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Promouvoir des unités de conservation et de transformation des produits agricoles végétaux, animaux et halieutiques.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Moyen et long terme (2024-2030)
Promouvoir des investissements privés dans l'agro-industrie alimentaire et l'agrobusiness	Gouvernements national et provinciaux, secteur privé	Moyen et long terme (2024-2030)
Promouvoir des réserves stratégiques aux niveau provincial et national.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
Elaborer et financer avec le concours des PTF les plans provinciaux de contingence pour constituer des réserves stratégiques d'aliments en vue de prévenir les catastrophes humanitaires éventuelles et les risques des crises.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Moyen et long terme (2024-2030)
Encourager la production locale des Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Emploi (ATPE) pour faciliter l'accès à grande échelle à la Prise en charge intégrée de malnutrition aigüe (PCIMA).	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Moyen et long terme (2024-2030)
Autres dimensions de la SAN		
Les recommandations qui relèvent des autres dimensions de la SAN mettent l'accent sur les préoccupations politiques, démographiques socioéconomiques, et environnementales dans lesquelles les quatre piliers classiques baignent, et dont il faut tenir compte dans la gouvernance de la SAN, sans les dans les noyer dans ces derniers, quelle que soit leur proximité.		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
1. Sur le plan socioéconomique : améliorer le pouvoir d'achat de la population afin de favoriser l'accessibilité aux aliments	Gouvernements national et provincial	Moyen et long terme (2024-2030)
Au niveau démographique : mener à la réduction du TSN et l'augmentation du taux de dépendance.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
Au niveau environnemental : Lancer des programmes de lutte contre la déforestation industrielle et ménagère, la savanisation progressive du pays, ainsi que des perturbations climatiques, assortie de la capacitation institutionnelle des services compétents provinciaux. Assurer la mise en place d'un cadre de régulation des forêts.	Gouvernements national et provinciaux, société civile, secteur privé Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030) Moyen et long terme (2024-2030)

Au plan environnemental : Lutter contre les maux et défis comme les feux de brousse incontrôlés, la dégénérescence des semences et variétés végétales, animales et aquatiques. Promotion de l'éducation environnementale et de salubrité publique.	Gouvernements national et provinciaux, société civile Gouvernements national et provinciaux, société civile	Moyen et long terme (2024-2030)
Gouvernance/Gestion de la SAN		
Axes stratégiques	Acteur responsable	Echéance
Renforcer la gestion axée sur les résultats et la nécessité de la redevabilité.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
2. Renforcer le partenariat public et privé dans le domaine de la SAN.	Gouvernements national et provinciaux, secteur privé	Moyen et long terme (2024-2030)
3. Dynamiser le rôle du secteur privé dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région et dans le pays, comme partie prenante et partenaire du gouvernement et des communautés de base.	Gouvernements national et provinciaux, secteur privé	Moyen et long terme (2024-2030)
4. Procéder à l'identification des zones et bassins de production agricole, animale et halieutique pour permettre de centrer les activités plus appropriées dans ces zones.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
5. Assurer la mise en œuvre privilégiée des mécanismes de suivi et évaluation à chaque niveau d'exécution d'une politique établie et en publier les rapports.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
6. Promouvoir l'appui à la recherche pour la production de matériels végétaux (semence et géniteur) de base pour la production végétale, animale et halieutique abondante et de qualité.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
7. Rendre fonctionnelles les stations INERA dans la solution des problèmes de SAN au niveau national et provincial, notamment pour les semences de base et les fermes semencières y attachées, et de manière générale relacer la filière semencière, et lutter contre les maladies des plantes, des animaux et des poissons.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
8. Renforcer les capacités professionnelles et techniques individuelles et institutionnelles des services provinciaux en charge de la problématique de la SAN.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Moyen et long terme (2024-2030)

9. Mettre en place des mécanismes permettant de constituer un « basket fund » ou un panier commun ou encore un contrat unique pour la réalisation des activités relevant de la SAN en province.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Moyen et long terme (2024-2030)
Veiller à l'orientation des actions dans une approche de développement durable plutôt que celle de réponse aux urgences, notamment en appuyant l'agriculture vivrière, l'élevage et la pêche.	Gouvernements national et provinciaux, PTF	Moyen et long terme (2024-2030)
Inciter à l'organisation d'un système d'information agricole et d'alerte précoce à l'instar du système de surveillance épidémiologique du ministère de la santé.	Gouvernements national et provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)
12. Assurer la promotion des pré-coopératives et coopératives de producteurs agricoles en général, et des associations des femmes productrices paysannes en particulier	Gouvernements national et provinciaux, société civile, ONGD	Moyen et long terme (2024-2030)
13. Assurer le renforcement des capacités professionnelles et techniques individuelles et institutionnelles des services provinciaux en charge de la problématique de la SAN.	Gouvernements provinciaux	Moyen et long terme (2024-2030)

4.4. Le cadre institutionnel de mise en œuvre

Pour rappel, la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est pluri-ministérielle et multidimensionnelle. Jusqu'ici, elle n'a été abordée que de manière allusive dans des politiques sectorielles et sans relever d'un ministère opérationnel spécifique. Les politiques y relatives ne sont ni proprement élaborées, ni mises en œuvre dans une perspective participative avec divers acteurs du monde agricole.

Les recommandations qui précèdent et la feuille de route proposée pour leur mise en œuvre ne constituent qu'une première étape, celle de la connaissance de l'état des lieux, de ses défis, de ses forces et faiblesses, ainsi que des gaps constatés et des indications des voies stratégiques de réponse appropriée pour assurer la SAN demain dans ce pays. L'étape suivante est celle de leur traduction en politiques et programmes de sécurité alimentaire, et d'accélération de l'atteinte de l'ODD 2 à l'horizon fixé. Il appartient donc au Gouvernement à un haut niveau de passer à cette étape, ce qui constitue un autre défi de gouvernance de la SAN en RDC.

C'est autant affirmer qu'en vue d'une application adéquate des recommandations formulées plus haut, un certain nombre de préalables s'imposent. Six d'entre eux sont incontournables à la conception d'un cadre institutionnel de mise en œuvre, à savoir :

- 1) La nécessité d'affirmer sans ambages l'engagement politique en vue d'améliorer la SAN ;
- 2) La nécessité de consacrer un tel engagement dans un document ayant force de loi ;
- 3) La nécessité d'impliquer toutes les parties prenantes au processus de consolidation de la SAN en RDC ;

- 4) La nécessité pour le pays de se doter au sommet de l'Etat d'une institution de haut de haut niveau, assortie d'une *Task-Force* chargée de la responsabilité pleine et entière de la supervision et de l'évaluation méthodique aussi bien des politiques publiques impliquées directement dans la SAN que des résultats du processus lui-même à diverses étapes ;
- 5) La nécessité de rassembler les données de base relatives à la SAN et de partager l'information pertinente au sein d'un mécanisme d'alerte qui soit efficace et efficient ;
- 6) La nécessité de répliquer au niveau des provinces l'ensemble des mécanismes susmentionnés en matière de consultation, de coordination, de suivi et évaluation.

Au total, l'objectif primordial d'un cadre institutionnel de mise en œuvre des axes stratégiques d'action demeure celui d'améliorer la qualité des institutions éparses impliquées dans la problématique de la SAN par un « leadership » visionnaire au sommet, un leadership exécutif aux différents échelons sectoriels et provinciaux, appuyés par la participation des PTF, du secteur privé et de la société civile.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

1. ACPFIH II. (2012). Politique nationale de la pêche et de l'aquaculture en RDC. Document de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté DSCR-2
2. Agrasot P., Tabutin D. & Thiltgès E. (1993). *Les relations entre population et environnement dans les pays du Sud : faits et théories* in Hubert G. Intégrer population et développement. Chaire Quetelet 1990 sous la direction. Ed. L'Harmattan.
3. AGRER et EARTH. (2017). *Analyse de la compétitivité du riz local et des options de son amélioration*. Rapport provisoire. PARRSA. 83p.
4. Akele Adau. (2009). *Défis de la gouvernance et de la démocratie en RDC*. Congo-Afrique, n°439, novembre 2009.
5. Alvarez JL, Dent N, Browne L, Myatt M. et Briend A. (2016). Donner sa place au Kwashiorkor chez l'enfant. Dossier technique du CMAM Forum.
6. A.M. Tomkins B.S. Drasar A.K. Bradley W.A. Williamson. Water supply and nutritional status in rural northern Nigeria. Transactions of The Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene, Volume 73, Issue 2, 1 January 1979, Pages 192, [https://doi.org/10.1016/0035-9203\(79\)90210-4](https://doi.org/10.1016/0035-9203(79)90210-4)
7. ANAPI. (2016). *Investir dans le secteur agricole en République démocratique du Congo*. Cahier Sectoriel. 29p.
8. Anseeuw, W. et A. Wambo. (2008). *Le volet agricole du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) peut-il répondre à la crise alimentaire du continent ?*. Hérodote 2008/4 (n°131). pp40-57.
9. Barker D. (2009). The fetal and infant origins of adult disease. *BMJ* ; 301:1111-7).
10. Banque africaine de développement. (2009). *Étude du Secteur Agricole – Synthèse du Bilan diagnostic*.
11. Banque Centrale du Congo, *Rapports annuels*, différents numéros 2000-2016.
12. Banque Mondiale. (2015). Les filets sociaux en République Démocratique du Congo : État des lieux et options pour l'avenir. Banque mondiale Région Afrique.
13. Banque mondiale. (2015). *Revue diagnostique des Dépenses Publiques de base du secteur Agricole et Rural en République Démocratique du Congo « RDPA » 2007-2013*.
14. Barclay DV ; Mauron J ; Blondel A ; Cavadini C ; Verwilghen AM. (2003). Micronutrient intake and status in rural Democratic Republic of Congo. *Nutrition Research*. 2003 May ; 23(5):659-671.
15. Barker D. (1990), *The fetal and infant origins of adult disease*, *BMJ* 1990 ; 301:1111-7.
16. Bastenie P., Ermans A., Thys O. (1962). Endemic goiter in the Uele region: Endemic cretinism. *J Clin. Endocrinol. Metab.* ; 22, 2: 187-194
17. Baudart M. (1939). Le goitre endémique dans la région de l'Ebola, au Nord du Congo. *Annales de la Societe Belge de Medecine Tropicale* ; Vol.19 No.2 : 129-142.
18. BCC. (2015). Rapport annuel 2014. 340p.
19. Bellamy, C. (1998). *La Situation des Enfants dans le Monde 1998 : Regard sur la Nutrition*, ONU, New York.

20. Bervoets W. et Lassance M. (1959). Modes et coutumes alimentaires des Congolais en milieu rural : Résultats d'une enquête portant sur le Congo belge et le Ruanda-Urundi à l'exclusion du Katanga ; 1955-1957. Académie Royale des Sciences Naturelles ; Classe des Sciences Naturelles et Médicales ; Mémoires in-8°, Nouvelle série ; Tome IX, fasc. 4, Bruxelles.
21. Bode, M. M, C. Kinkela et P. Lebailly. (2018). *Fragilisation des revenus maraîchers par la progression des zones urbaines en périphérie de Kinshasa (R.D. Congo)*. Mondes en développement ». 2018/1 n° 181. Pp115-130.
22. Bolakonga, A. M. Disonama, B. Michel et P. Lebailly. (2013). *Systèmes de production, économie rurale et accès au marché en milieu Mbole, Territoire d'Opala, République démocratique du Congo*. DOUNIA, revue d'intelligence stratégique et des relations internationales. Numéro 6 – Août 2013. Pp42-62.
23. Bondo L. Achille. (2013). *Étude prospective sur la valorisation durable des ressources naturelles de la RDC avec un accent particulier sur la sécurité et protection des écosystèmes*, Conférence, Mai 2013
24. Boserup E. (1981). *Population and Technological Change, A Study of Long-Term Trends*, The University of Chicago Press.
25. Boserup, E. (1970). *Évolution Agraire et Pression Démographique*. Paris : Flammarion.
26. Brown J. E., Brown R. C. (1977). Finding the causes of protein-calorie malnutrition in a community. J Trop Pediatr Environ Child Health. 1977 Oct ; 23(5):254-61
27. Brown J. (2011), *Nutrition through the life cycle*, Wadsworth Cengage Learning, 4th Edition, Belmont
28. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies. (2017a). *RDC : Plan de réponse humanitaire 2017-2019*.
29. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies. (2017b). *RDC : Plan de réponse humanitaire 2017-2019 mis à jour*.
30. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies. (2017). *Plan de réponse urgence : Tanganyika, Haut-Katanga et Haut-Lomami*.
31. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies. (2017). *Plan de réponse urgence : Région du Kasai, Kwilu et Lualaba*.
32. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies. (2017). *Plan de réponse urgence : Sud-Kivu et Maniema*.
33. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies en RDC. (2017). Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies. (2018). *Bulletin humanitaire, R.D. Congo, Numéro 6 | février 2018*
34. Calonne R. (1939). l'endémie goitreuse de la région de Sampwe (Katanga). Ann. Soc. Belg. Méd Trop ; 19 :143-155.
35. Chausse, J-P., T. Kembola et R. Ngonde. (2012). *L'agriculture : Pierre Angulaire de l'Economie de la RDC* in Herderschee, J., S. D. Mukoko et T. Tshimenga (éditeurs). *Résilience d'un Géant Africain : accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo*. Vol 2. Études Sectorielles. Médiaspaul. Kinshasa. Pp 1-97.
36. CIRAD. (2011). La nature comme Modèle, pour une intensification écologique de l'agriculture, Cirad, Paris.
37. Cleaver, Kevin M. et Gotz A. Shreiber. (1994). Reversing the spiral: the population, agriculture, and environment nexus in Sub-Saharan Africa. The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank. Washington, D.C.
38. Cloutier, J. (éditeur). (2015). *Insectes comestibles en Afrique : Introduction à la collecte, au mode de préparation et à la consommation des insectes*. CTA. Agrodok. Wageningen (Pays-Bas). 81p.
39. Commissariat général du Cinquantenaire, Coordination Scientifique, *Vision et stratégies pour le développement durable de la RDC*. Rapport du Symposium du Cinquantenaire.
40. Commission économique pour l'Afrique, Banque Africaine de Développement et Programme des Nations Unies pour le Développement. (2017). *Rapport sur le développement durable en Afrique : Suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable*.
41. Commission Nationale des Réformes Foncières (CONAREF). (2017). Etat de la mise en œuvre du processus de la Réforme Foncière en RDC, Beni, UCBC.
42. DE Maeyer, EM. (1954). Traitement diététique du Kwashiorkor. Ann. Soc. belge Méd. Trop. , 34, 139.
43. Das J. K., Salam R. A., Kent L., Thornburg (2017), *Nutrition in adolescents: physiology, metabolism, and nutritional needs*, Ann. N.Y. Acad. Sci. 1393, 21-33 C.
44. Demayer E., Lowenstein F., Thilly C. (1979). La lutte contre le goitre endémique. OMS, Genève.
45. Department for International Development (2009), *The neglected crisis of undernutrition: Evidence for action*, DFID, London.
46. Development Initiatives, 2018. 2018 Global Nutrition Report: Shining a light to spur action on nutrition. Bristol, UK : Development Initiatives.
47. Dörte, D., K. Kabuya et M. Kida. (2012). *Contraintes des Politiques Macroéconomiques* in Herderschee, J., S. Mukoko et T. Tshimenga (éditeurs). *Résilience d'un Géant Africain : accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo*. Vol 1. Synthèse, contexte historique et macroéconomique. Médiaspaul. Kinshasa. Pp 123-169.
48. Dubiez, E., A. Karsenty, H. Dessard et L. Gazull. (2016). *Découpler déforestation et développement de l'agriculture commerciale : croiser approches territoriales et filières zéro déforestation*. CIRAD. 4p.
49. Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA). (2012). Evaluation du Programme Ecole et Village Assainis. Rapport final pour l'UNICEF_RDC.
50. ENN. (2015). Retard de croissance en situation d'urgence prolongée. Quelles sont les implications pour la programmation humanitaire de la réponse au retard de croissance dans les contextes d'urgence prolongés, et que devrions-nous faire à ce sujet ? Oxford, UK.
51. Erdman J. W., Macdonald I. A. (2012). Zeisel SH. Present knowledge in nutrition. International Life Sciences Institute, Wiley Blackwell ; 10th Edition ; Iowa.
52. Eylenbosch W. (1970), la malnutrition dans la province de Bandundu (République démocratique du Congo). Ann soc belge Med trop. 50, 2, 185-196.
53. FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. (2017). *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*. FAO. Rome. 144p.

54. FAO. (2004). *L'eau, l'agriculture et l'alimentation. Une contribution au Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau*. Rome.
55. FAO. (2005). *L'irrigation en Afrique en chiffres – Enquête AQUASTAT, République Démocratique du Congo*. 7p.
56. FAO. (2009). *Deuxième Rapport National sur l'État des Ressources phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture République Démocratique du Congo (RDC)*. Préparé dans le cadre du Projet FAO TCP/DRC/3104. 67p.
57. FAO, (2010) Note d'orientation no. 4 sur genre et emploi rural. Développement de la chaîne de valeur agricole : menace ou opportunité pour l'emploi des femmes ?
58. FAO. (2012). *Secteur porcin. République démocratique du Congo*. FAO Production et santé animales. Revues nationales de l'élevage. FAO. Rome. 85p.
59. FAO, (2013) : Financement des chaînes de valeur agricoles. Outils et leçons
60. FAO, (2015) : Développement des chaînes de valeur. Principes directeurs.
61. FAO. (2015). *Vue d'ensemble régionale de l'insécurité alimentaire en Afrique : des perspectives plus favorables que jamais*. FAO. Accra. 39p.
62. FAO. (2017). *The future of food and agriculture: Trends and challenges*. FAO. Rome. 180p.
63. Fitzhardinge PM, Steven EM. (1972). The small-for-date infant. II. Neurologic and intellectual sequelae. *Pediatrics*. 50:50–57.
64. Fondu P., Hariga-Muller C., Mozes N., Neve J., Van Steirteghem A., Mandelbaum I. M. (1978). Protein-energy malnutrition and anemia in Kivu, *The American Journal of Clinical Nutrition*, Volume 31, Issue 1, 1 January 1978, Pages 46–56,
65. Francis M. Ngure, Brianna M. Reid, Jean H. Humphrey, Mduduzi N. Mbuya, Gretel Pelto, and Rebecca J. Stoltzfus. Water, sanitation, and hygiene (WASH), environmental enteropathy, nutrition, and early child development: making the links. *Ann. N.Y. Acad. Sci.* 1308 (2014) 118–128 C_2014 New York Academy of Sciences ; doi: 10.1111/nyas.12330.
66. Frank W. Lowenstein. (1962) An Epidemic of Kwashiorkor in the South Kasai. *Congo. Bull. Wld Hlth Org.*, 27, 751-758
67. Frison S., Checchi F., Kerac M. (2015). Omitting edema measurement: how much acute malnutrition are we missing? *Am J Clin Nutr* ;102:1176–81.
68. Furaha, G. (2012). *Comparaison entre les ménages agricoles et les ménages commerçants du territoire de Kabare en RDC : quelle stratégie de lutte contre la pauvreté*. Mémoire de master complémentaire en économie et sociologie rurales. Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux. Gembloux (Belgique). 68p.
69. Gamela N. (2002). Lutte contre la pauvreté, la prévention des crises, le développement socio-économique et la démocratie, IDLP, Kinshasa.
70. Golden M. H. The development of concepts of malnutrition. (2002). *J Nutr*. 132: 2117S-2122S.
71. Golden MH. (1995). Specific Deficiencies versus Growth Failure: Type I and Type II Nutrients. *SNC News*, Number 12. UNSSCN. 50 p.
72. GREENPEACE-Afrique, (2012). L'exploitation forestière en RDC, un chaos organisé, Rapport des activités de l'entreprise COTREFOR.
73. Groupe technique *Wasting-Stunting* (WaSt), coordonné par l'ENN. (2018). L'émaciation et le retard de croissance chez l'enfant, Il est temps de ne plus les séparer: Note de synthèse à l'attention des décideurs politiques et responsables de la mise en œuvre des programmes. Dakar.
74. Guengant J. P. (2011). Comment bénéficier du dividende démographique ? *La démographie au centre des trajectoires de développement dans les pays de l'UEMOA ainsi qu'en Guinée, au Ghana, en Mauritanie et au Nigeria*.
75. Guengant J. P. and al. (2014). *Bénéficiaire du dividende démographique ? Replacer la population au centre des trajectoires de développement de la République Démocratique du Congo*.
76. Gutierrez Y., King JC (1993), *Nutrition During Teenage Pregnancy*, *Pediatric Annals*, 22(2):99
77. Harvey-Leeson S, Karakochuk CD, Hawes M, Tugirimana PL, Bahizire E, Akilimali PZ. (2016). Anemia and Micronutrient Status of Women of Childbearing Age and Children 6-59 Months in the Democratic Republic of the Congo. *Nutrients*. 2016 Feb 17 ;8(2):98. doi: 10.3390/nu8020098.
78. Herderschee J., Mukoko Samba, D., Tshimenga Tshibangu, M., (éds.), *Résilience d'un Géant Africain : accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en RDC*, 3 Volumes, Kinshasa, Banque Mondiale, 2012.
79. Herderschee, J., K. Kaiser et Mukoko D. (2012). *Rapport de synthèse*. dans Herderschee, Mukoko J., D. et Tshimenga M. (éditeurs), *Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République démocratique du Congo*. Volume I. Médiaspaul. Kinshasa. Pp1-91.
80. Holemans K. (1954). Les carences alimentaires au Kwango. Institut Royal Colonial Belge ; Section des Sciences Naturelles et Médicales, Mémoires. — Collection In-8». Tome XXV, fasc. 1. Bruxelles:
81. Holemans K., A. Lambrechts. (1957). Études sur le kwashiorkor au Congo Belge à Feshi. Académie Royale des Sciences Coloniales, Classe des Sciences Naturelles et Médicales ; Mémoires in-8°. Nouvelle série. Tome VI, fase 3. Bruxelles:
82. Howarth E. Bouis, Christine Hotz, Bonnie McClafferty, J.V. Meenakshi, and Wolfgang H. Pfeiffer. (2013). Biofortification: A New Tool to Reduce Micronutrient Malnutrition. *Harvest Plus*.
83. ICCIDD, UNICEF, WHO. (2001). Assessment of iodine deficiency disorders and monitoring their elimination ; A guide for programme managers. 2nd Edition WHO/NHD/01.1 Geneva
84. ICREDES. (2015). Les acquis de la CIPD +20 en RDC et leur adéquation avec l'Agenda post 2015, Ronéo, Étude réalisée pour le compte du FNUAP, Kinshasa.
85. ICREDES, *Rapport de l'Atelier technique national sur le chômage en RDC*, juillet 2015 (inédit).
86. INERA. (2016). *Plan stratégique de la recherche agronomique 2016-2021*, INERA/FAO/RDC, 97p.
87. INS. (2014). *Enquête 1-2-3. Résultats de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages/2012*. République démocratique du Congo. Ministère du plan et suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la modernité. Institut national de la Statistique. 164p.

88. INS.
 - *Annuaire statistique 2014 et 2015*.
 - *Enquête 1-2-3*, Kinshasa 2005 et 2012.
 - *Enquête par grappes à indicateurs multiples, Rapport final MICS 2010*, Kinshasa mai 2011.
 - *Enquête QUIBB E-QUIBB/RDC 1-2016*, Kinshasa, septembre 2018.
89. Institut National de la Statistique et Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. (2011). *Enquête par grappes à indicateurs multiples en République Démocratique du Congo*, MICS-RDC 2010 : Rapport final,
90. IPC. (2014). *Cadre Intégré de classification de la sécurité alimentaire : Preuves et Normes d'une Meilleure Prise de Décisions en Sécurité Alimentaire*.
91. IPC. (2017). *Cadre Intégré de de classification de la sécurité alimentaire* (juin 2016, janvier 2017)
92. Jacquemot, P. (2009). *L'économie politique des conflits en République démocratique du Congo*. Afrique contemporaine 2009/2 n° 230. Pp187-212.
93. Jametti, M. P. Tshiula et S. Malouf. (2012). *La construction : un goulot d'étranglement économique pour l'avenir*. in Herderschee, J., S. Mukoko et T. Tshimenga (éditeurs). *Résilience d'un Géant Africain : accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo*. Volume II : *Études sectorielles*. Médiaspaul. Kinshasa. Pp259-306.
94. Janin, P. (2009). *Les « émeutes de la faim » : une lecture (géopolitique) du changement (social)*. Institut français des relations internationales (IFRI). 2009/2 Été. Pp251-263.
95. Jessica M. Perkins, Subramanian S.V., George Davey Smith, and Emre Özaltin. (2016). Adult height, nutrition, and population health. *Nutr Rev.* 2016 Mar ; 74(3): 149–165. . doi: 10.1093/nutrit/nuv105
96. Kabuya L. (2013). Données et analyse des dynamiques internes et externes de la gouvernance politique en RD Congo, Rapport d'étude pré-diagnostique dans le cadre de l'ENP.
97. Kankonde M. et Tollens E. (2001). *Sécurité alimentaire au Congo-Kinshasa*, l'Harmattan, Paris. 478 p.
98. Kankwanda, G., T. Makabu Ma Nkenda, B. Nilsson, F. Roubaud, C. Torelli et J-M. Wachsberger. (2014). *Le marché du travail en République Démocratique du Congo en 2012 : Principaux résultats de la Phase 1 de l'Enquête 1-2-3*. Document de travail UMR DIAL. 59p.
99. Kankwenda M. J., Mukoka N. F. et Mbalanda L. W. (2015). *Approche théorique et empirique à l'étude de la pauvreté urbaine en RDC*. Mouvements et enjeux sociaux, Numéro spécial, septembre 2015.
100. Kankwenda Mbaya J. et Mukoka Nsenda F. (Dir.), *La République démocratique du Congo face au complot de balkanisation et d'implosion*, ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2013.
101. Kankwenda Mbaya J., (sous la direction de) *Dynamique des conflits et crises de développement en Afrique centrale et des Grands Lacs*, Paris, Duboiris, 2004.
102. Kankwenda Mbaya J., *L'Économie politique de la prédation au Congo Kinshasa*, ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington 2005.
103. Kankwenda Mbaya J., *Croissance, compétitivité et attractivité de l'économie congolaise*, Étude réalisée pour le Ministère du Plan, dans le cadre de l'Étude Nationale Prospective (ENP), ronéo, octobre 2013.
104. Kankwenda Mbaya J., (sous la direction de) *Le degré zéro de la dynamique politique en RDC 1960-2018*, Kinshasa, ICREDES 2018.
105. Kansiime N., Atwine D., Nuwamanya S. and Bagenda F. (2017). Effect of Male Involvement on the Nutritional Status of Children Less Than 5 Years: A Cross Sectional Study in a Rural Southwestern District of Uganda. *Journal of Nutrition and Metabolism* Volume 2017, Article ID 3427087, 9 pages
106. Kibanda, M.O. (1997). Le rite WOYO de bénédiction des récoltes (Mwamwa), comme acte de célébration d'un ordre économique social et écologique, « In Cahiers des Religions Africaines », , pp. 185-205
107. Kismul H., Acharya P., Mapatano M. A., Anne Hatløy. (2018). Determinants of childhood stunting in the Democratic Republic of Congo: further analysis of Demographic and Health Survey 2013–14. *BMC Public Health*, , Volume 18:74 DOI 10.1186/s12889-017-4621-0
108. Koops B. L., Morgan L. J., Battaglia F. C. (1982). Neonatal mortality risk in relation to birth weight and gestational age: Update. *J. Pediatr.* ;101:969–977.
109. Lebailly, P., B. Michel et R. Ntoto. (2014). *Quel développement agricole pour la RDC ?*. Conjonctures congolaises 2014. Pp45-63.
110. *Les forêts du bassin du Congo*. (2015). Forêts et Changements Climatiques, Edition 2015.
111. Lindsay A., de Benoist B., Dary O., Hurrell R. (2006). *guidelines on food fortification with micronutrients*. WHO, Geneva ; AFO Rome.
112. Lobho Lwa Djugudjugu J.P. (2015) « Instabilité politique et pauvreté en RDC », *Mouvements et enjeux sociaux*, Numéro spécial, septembre.
113. Loida María García Cruz, Gloria González Azpeitia, Desiderio Reyes Suárez, Alfredo Santana Rodríguez, Juan Francisco Loro Ferrer and Lluís Serra-Majem. 2017. Factors Associated with Stunting among Children aged 0 to 59 months from the Central Region of Mozambique. *Nutrients*, 9, 491 ; doi:10.3390/nu90504912017, 9, 491 ; doi:10.3390/nu9050491
114. Longo Mbenza, Beya Efini, Ekwanzal Florent. (2006). *Enquête sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles à Kinshasa, RD Congo selon l'approche STPS de l'OMS: Rapport d'analyse*. Ministère de la Santé Publique et l'OMS.
115. Lunze L. D. (2013). *Gestion durable des sols en République Démocratique du Congo : état actuel, priorités et besoins*. Présentation pour le compte de l'INERA au Lancement de « Global Soil Partnership » en Afrique Centrale et de l'Ouest, 4 – 6 février 2013, Labadi Beah Hotel, Accra , Ghana.
116. Lututala M. B. (1995). *Réorientation des migrants vers les villes secondaires au Zaïre : Evidences et contraintes des cas d'Inkisi et de Kikwit*, Programme de petites subventions pour la recherche en population et développement, Rapport d'étude, Numéro 18, Dakar.
117. Mahungu, N. M., M. A. Ndonga, N. A. Frangoie et M.A. Moango. (2014). *Effet du labour et du mode de bouturage sur les rendements en racines et en feuilles de manioc dans les zones de savane et de jachères forestières de la République démocratique*. *Tropicultura*. 2015. 33.3. pp176-185.

118. Mafina-Mienandi MC, Ganga-Zanzou PS, Makoumbou P. (2002), *Facteurs de risque de retard de croissance intrautérin au Congo*, J Gynecol Obstet Biol Reprod 2002 ; 500-505.
119. Makala N. P. (2011). Politiques publiques et gestion du secteur agricole et rural en RDC, Kinshasa.
120. Makala N. P., (2006). Évaluation de la politique et analyse diagnostique de l'Administration agricole en RDC. Thèse de Doctorat, UNIKIN, 2005-2006.
121. Mapatano M. A., Kayembe K. P., Piripiri L., Nyandwe K. (2008). Immunisation-related knowledge, attitudes and practices of mothers in Kinshasa, Democratic Republic of Congo. SA Fam Pract ; 50(2):61.
122. Mastaki, N. J. -L. (2006). *Le rôle des goulots d'étranglement de la commercialisation dans l'adoption des innovations agricoles chez les producteurs vivriers du Sud-Kivu (est de la R.D. Congo)*. Thèse de doctorat. FUSAGX. 250 p.
123. McCall M. G., Acheson H. G. (1968). Respiratory disease in infancy. J. Chronic Dis. 21:349–359.
124. McFie J., Yarom R. (1962,). Child health in Luluabourg, Congo (with a note on the age distribution of kwashiorkor). Journal of tropical pediatrics, 7: 123-128.
125. Mekides Wolde, Yifru Berhan and Alemzewed Chala. (2015). Determinants of underweight, stunting and wasting among schoolchildren. BMC Public Health 15:8 DOI 10.1186/s12889-014-1337-2
126. MINAGRI/PARRSA, (2014), *Elaboration de la stratégie de relance de l'agro-industrie en RDC : Rapport A1, actualisation des études de filières*, 241p.
127. Ministère de l'Agriculture & FAO. (2008). *Plan de Développement de l'Aquaculture en République Démocratique du Congo-2010-2015 ; Révisé par: Le Groupe de Réflexion, Approuvé par : L'Atelier National Tenu à Kinshasa du 17 au 20 Septembre 2008 ; 49p*
128. Ministère de l'Agriculture et du Développement rural *Plan national d'investissement agricole (PNIA) 2013 – 2020*. République démocratique du Congo.. 115p.
129. Ministère de l'agriculture, pêche et élevage (2009). *Note de politique agricole*, 61 p.
130. Ministère de l'agriculture, pêche et élevage. (2002). *Politique et stratégies nationales pour le développement de la pêche en R. D. Congo*, 32p.
131. Ministère de la Santé Publique. (1998). Enquête de prévalence de la carence en vitamine A. CEPLANUT.
132. Ministère du Plan et Macro International. (2008). Enquête Démographique et de Santé, République Démocratique du Congo 2007. Calverton, Maryland, USA : ministère du Plan et Macro International
133. Ministère du Plan et Suivi de la Mise en Œuvre de la Révolution de la Modernité (MPSMRM), Ministère de la Santé Publique (MSP) et ICF International. (2014). Enquête Démographique et de Santé en République Démocratique du Congo 2013-2014. Rockville, Maryland, USA : MPSMRM, MSP et ICF International
134. Ministère du Plan, Indicateurs de l'Enquête QUIBB-RDC-1/2016. Institut National de Statistique ; Kinshasa 2017.
135. Ministère du Plan., *Mise en œuvre du programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement : Rapport de la RDC quinze ans après son adoption (cipd+15)*, ronéo, février 2009.
136. Mpanzu, B. P. (2012). *Commercialisation des produits vivriers paysans dans le Bas-Congo (R.D. Congo) : contraintes et stratégies des acteurs*. Thèse de doctorat. Université de Liège – Gembloux Agro-Bio Tech. Belgique, 213p.
137. Mpoy A., M. et al. (2013). Le contexte de la REDD+ en République Démocratique du Congo Causes, agents et institutions, Document de travail,
138. Mukalay A, Kalenga P, Dramaix M, Donnen P. Facteurs prédictifs de la malnutrition chez les enfants âgés de moins de cinq ans à Lubumbashi (RDC). Santé Publique 2010/S (Vol 22) : 541-550.
139. Mukoka N. F. (2010). « La trilogie gouvernementalité, gouvernance et gouvernabilité dans la dynamique politique congolaise cinquante ans après : Pour une autre trajectoire », Anticipation et Prospective, Vol II, n°1,.
140. MUKOKO S. et al. (2012). Résilience d'un géant africain.
141. Munkeni, F. (coordination). (2015). *RD Congo : Dynamiques et enjeux de développement à long terme*. Livre blanc. Étude Nationale Prospective (ENP). 76p.
142. Muteba, D. (2014). *Caractérisation des modes de consommation alimentaire des ménages à Kinshasa : Analyse des interrelations entre modes de vie et habitudes alimentaires*. (Thèse de doctorat). Université de Liège-Gembloux-Agro-Bio Tech, Belgique. 179 p.
143. Muzito A., Boshab E., Kengo wa Dondo L., et Ndaywel è Nziem I., *Cinquante ans de gouvernance de la République Démocratique du Congo : Regards rétrospectifs et prospectifs*, Kinshasa, Commissariat Général du Cinquantenaire, 2010.
144. Mwadiamvita CK et al. (2014), État nutritionnel des enfants âgés de 6-59 mois infectés par le VIH mais non traités aux ARV à Lubumbashi. Pan African Medical Journal ; 19 :7. Doi ; 10.11604/ pmj.2014.19.7.3932.
145. Nations Unies. (2015). *Objectifs du Millénaire pour le développement. Rapport 2015*. 75p.
146. Ngianga-Bakwin Kandala, Tumwaka P Madungu, Jacques BO Emina, Kikhela PD Nzita and Francesco P Cappuccio. Malnutrition among children under the age of five in the Democratic Republic of Congo (DRC): does geographic location matter? BMC Public Health 2011, 11:261 ; <http://www.biomedcentral.com/1471-2458/11/261>
147. Nkuadiolandu A, Bunga PM, Mapatano MA, Tandou BU, Mashako M. (2017). Prévalence de la coexistence de la malnutrition mère-enfant dans un quartier de Kinshasa. J Innov Res Health Sci Biotechn 2017, 2 (3): 359-364.
148. Nsombo, B. M., R.S. Lumbuenamo, J. Lejoly, J. K. Aloni et P.M-M. Mafuka. (2016). *Caractéristiques des sols sous savane et sous forêt naturelle sur le plateau des Batéké en République démocratique du Congo*. Tropicultura. 2016. 34. 1. Pp87-97.
149. Ntoto, M. A. R. (2009). *Sécurisation des mécanismes de subsistance des populations rurales du Mayombe. Problématique de reconversion d'une économie locale*. (Thèse de doctorat). Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux. Gembloux (Belgique). 216p.
150. Nzwallo H., Cliff J. (2011). Konzo: From Poverty, Cassava, and Cyanogen Intake to Toxic-Nutritional Neurological. Disease. PLoS Negl Trop Dis 5(6): e1051. doi:10.1371/journal.pntd.0001051

151. OCDD. (2016). *Contextualisation et priorisation des objectifs de développement durable (ODD) en République démocratique du Congo*. Rapport national. République Démocratique du Congo. Ministère du Plan et Suivi de la Révolution de la Modernité. Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD). 99p.
152. OMS. (2001). La nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant: Résolutions de la Cinquante-Quatrième Assemblée Mondiale de la Santé, WHA54.2 Point 13.1 de l'ordre du jour 18 mai 2001. Genève
153. OMS (2017). Cibles mondiales de nutrition 2025 : notes d'orientation [Global nutrition targets 2025 : policy brief series], WHO/NMH/NHD/14.2. Genève.
154. PACT. (2010). Études PROMINES : Exploitation minière artisanale en RD Congo.
155. Pagezy, H. (1993). The attitude of the Ntomba society towards the primiparous woman and its biological effects., J. Biosoc. Sci., 15, 421-431.
156. PAM. (2014). *Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) : République démocratique du Congo*. 125p.
157. PAM. (2016). *Plan stratégique du PAM pour 2017–2021*. 48p.
158. PAM-RDC (2017). Étude des marchés des céréales en relation avec la sécurité alimentaire, les programmes de transferts monétaires, p. 21.
159. [Pieraerts, G. \(1946\). Étude sur le syndrome dépigmentation-oedème au Kasai. Bulletin de la Société de Pathologie Exotique Vol.39 No.5/6 pp.226-35](#)
160. [Pieraerts, G. \(1950\). Syndrome de dépigmentation-œdème \(Kwashiorkor\) au Kasai. Essais thérapeutiques. III. Annales de la Société Belge de Médecine Tropicale Vol.30 No.2 pp.287-94](#)
161. Pisani, E. et V. Chatellier. (2010). *La faim dans le monde, le commerce et les politiques agricoles*. Revue française d'économie 2010/1 Volume XXV. Pp3-77.
162. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, différents numéros, 2009 à 2017.
163. PNUD/RDC, *Inégalités politiques, socio-économiques et édification de la Nation/État en République démocratique du Congo*, Kinshasa, 2015.
164. PNUD/RDC, (2012). Rapport national de mise en œuvre du programme d'actions en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2011-2020.
165. PNUD/RDC, (2016). Rapport National sur le Développement Humain (RNDH 2016), Croissance inclusive, développement durable et défi de la décentralisation en RDC.
166. PNUD/RDC, *Rapport National OMD (RNOMD) 2012 : Evolution des progrès accomplis par la RDC dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2012*, RDC, Kinshasa, 2014.
- *Rapport National sur le Développement Humain 2014*, Kinshasa, 2015.
- *Rapport National sur le Développement Humain 2016*, Kinshasa, 2017.
167. Primature/RDC, *Programme d'action du gouvernement 2012-2016*, Kinshasa, RDC, Mai 2012.
168. Présidence de la République/RDC, *Vision, idées forces et programme de Joseph Kabila pour un Congo émergent*. Kinshasa, RDC. 2011.
169. Programme Alimentaire Mondial. (2017). *Projet de plan stratégique de pays provisoire : RDC 2018-2020*.
170. PROMINES. (2012). Audit du Cadre Institutionnel et Organisationnel régissant le Secteur des Mines.
171. PRONANUT (2002), *Recueil de recettes d'aliments de complément*, Ministère de la Santé, Kinshasa.
172. PRONANUT (2012), *Fiche de suivi de la croissance de la RDC*, Ministère de la Santé, Kinshasa.
173. Ramey C. T., Stedman D. J., (1978). Borders-Patterson A, Mengel W. Predicting school-failure from information available at birth. Am. J. Ment. Defic. 82:525–534.
174. RDC (2015). Politique Nationale de protection sociale.
175. RDC, (2016). Ministère du Plan, Plan National de Stratégie et outil de mise en œuvre.
176. RDC. (2008). Stratégie Nationale pour le développement des peuples autochtones pygmées, BAM, OSAPY.
177. RDC. (2009). Étude du Secteur Agricole(ESA)- Rapport bilan diagnostic et Note d'orientation.
178. RDC. (2011). Charte du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique de la RDC (PDDA).
179. RDC. (2014). Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA), PAM.
180. RDC. (2016). Ministère du Plan, Plan National de Stratégie de Développement,
181. RDC. 2012. Stratégie Nationale REDD+, Version 3, Document de travail, P. 21
182. RDC. 2014. Enquête Démographique et de Santé (EDS), 2013-2014, p.157
183. RDC. 2015. Étude Nationale Prospective Stratégique (Livre Blanc) : RD Congo, dynamiques et enjeux de développement à long terme, ENP.
184. RDC/Assemblée Nationale. (2011). projet de loi portant principes fondamentaux relatif à l'agriculture.
185. RDC/ICCN. (2015). Stratégie Nationale de Conservation communautaire dans les aires protégées de la RDC (2015-2020), Kinshasa.
186. RDC/Ministère de la Santé Publique. (2016). Plan National de Développement Sanitaire, 2016-2020.
187. RDC/Ministère de la Santé. (2016). Rapport sur les Comptes de la santé RDC.
188. RDC/Ministère du Plan/INS. (2013). Enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateur de Base de Bien-être. Rapport de l'enquête, 2016.
189. RDC/PAM. (2014). Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.
190. RDC/Primature, (2016). Plan Stratégique National Multisectoriel en Nutrition 2016-2020, Tome II.
191. RDC-Institut National pour la Conservation de la Nature (ICCN). (2015). Stratégie Nationale de conservation communautaire dans les aires protégées de la RDC (2015-2020), Version révisée.
192. RDC-Ministère de l'agriculture et développement rural. (2010). Stratégie sectorielle de l'agriculture et du développement rural.
193. RDC-Ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage. 2009. Note de la Politique agricole.

194. RDC-Ministère de l'Agriculture. (2010). Étude du secteur agricole, Phase II: Plan Directeur de Développement Agricole et Rural, Province de Kinshasa.
195. RDC-Ministère de l'Agriculture. 2010. Programme National de la Sécurité Alimentaire (PNSA), Document Principal.
196. RDC-Ministère de l'Agriculture. (2014). Élaboration de la stratégie de l'agro-industrie en RDC. Rapport A1 : Actualisation des études de filières.
197. RDC, Ministère de l'Agriculture (2018), Sécurité alimentaire, niveau de production agricole et animale, Évaluation de la Campagne Agricole 2017/2018 et Bilan Alimentaire du Pays. Rapport.
198. RDC-Ministère de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme (avec l'appui du cabinet McKinsey). (2009). Étude exploratoire du potentiel de la REDD+ en RDC.
199. RDC-Ministère de l'Environnement et Conservation de la Nature et Tourisme. (2012). Rapport National synthèse sur le Développement Durable en République Démocratique du Congo.
200. RDC-Ministère des Affaires étrangères, Coopération Internationale et Francophonie. (2012). Mise en œuvre du programme du Programme en faveur des Pays les Moins Avancés (PMA) pour la décennie 2011-2020, Programme d'Action de la RDC 2011-2020, Kinshasa.
201. RDC-Ministère des Mines. (2016). Missions conjointes de qualification et de validation.
202. RDC-Ministère du Plan et Révolution de la Modernité-INS. (2015). Annuaire statistique. p.13.
203. RDC-Ministère du Plan et suivi de la Révolution de la Modernité. (2016). Contextualisation et Priorisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en République Démocratique du Congo : Rapport National.
204. RDC-PRIMATURE, (2016). Plan Stratégique National Multisectoriel en Nutrition 2016-2020, Tome I : stratégie.
205. République Démocratique du Congo (2014), *Rapport sur l'Etat des lieux de la politique sectorielle en RDC*.
206. République Démocratique du Congo : Primature. (2013). Politique Nationale de Nutrition. Kinshasa.
207. République Démocratique du Congo, Ministère de la Santé Publique. (2013). Prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë : Fiches techniques ; PRONANUT.
208. République Démocratique du Congo, Ministère de la Santé Publique. (2014). Système de surveillance nutritionnelle, sécurité alimentaire et alerte précoce (SNSAP) : Module de Formation. PRONANUT, Kinshasa.
209. République Démocratique du Congo, Ministère de la Santé Publique. Rapport sur les Comptes de la Santé, RDC 2016. Programme National des Comptes Nationaux ; Kinshasa, juin 2018.
210. République Démocratique du Congo, Primature-PAM (2016), Le coût de la faim en Afrique : L'incidence Sociale et Economique de la Malnutrition chez l'Enfant en RD-Congo. Kinshasa.
211. République Démocratique du Congo. (2002). Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes, MICS 2/2001/ Rapport d'Analyse ; Ministère du Plan et de la Reconstruction
212. République Démocratique du Congo. (2006). *Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté*.
213. République Démocratique du Congo. (2011). *Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de deuxième génération (DSCR-2)*.
214. République Démocratique du Congo. (2012). *Plan National d'Investissement Agricole 2010-2020*.
215. République Démocratique du Congo. (2014). *Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA)*.
216. République Démocratique du Congo. (2014). *Deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDS-RDC II 2013-2014)*.
217. République Démocratique du Congo. (2015). Plan de Réponse Humanitaire : janvier-décembre 2016. UNOCHA_DRC
218. République Démocratique du Congo. (2016). *Contextualisation et Priorisation des Objectifs de Développement Durable en RDC*.
219. République Démocratique du Congo. (2016). *Plan National Stratégique de Développement 2017-2050*.
220. République Démocratique du Congo. (2016). Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020. Primature, Tome I : Stratégie.
221. République Démocratique du Congo. (2016). Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020. Primature, Tome II : Opérationnalisation.
222. République Démocratique du Congo. (2016). Plan Stratégique National de Développement : Vision de la RDC à l'horizon 2050, Livre 1. RDC.
223. République Démocratique du Congo. (2017). Plan de Réponse Humanitaire 2017-2019 : Mise à jour 2018. UNOCHA_DRC, décembre
224. République Démocratique du Congo. (2017). *Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2018-2030*.
225. République Démocratique du Congo. Ministère du Plan ; Institut National de la Statistique. (2016). Enquête Avec Questionnaire Unifié à Indicateurs de Base de Bien Être (E-QUIBB) RDC 1-2016.
226. République Démocratique du Congo-INS. (2014). *Résultats de l'enquête 1 – 2 – 3 sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages*
227. République Démocratique du Congo-INS. (2017). *Annuaire Statistique 2015*
228. République du Zaïre. (1996). Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes au Zaïre en 1995 : Rapport final. Ministère du Plan et Reconstruction Nationale ; Kinshasa.
229. Revue diagnostique des Dépenses Publiques de base du secteur agricole et rural « RDPA » (2007-2013). 2015. *République Démocratique du Congo*. 99p.
230. Richard L Guerrant Reinaldo B Oriá Sean R Moore Mônica OB Oriá Aldo AM Lima. Malnutrition as an enteric infectious disease with long-term effects on child development. *Nutrition Reviews*, Volume 66, Issue 9, 1 September 2008, Pages 487–505, <https://doi.org/10.1111/j.1753-4887.2008.00082.x>
231. Schaible UE, Kaufmann SHE (2007) Malnutrition and Infection: Complex Mechanisms and Global Impacts. *PLoS Med* 4(5): e115. <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.0040115>

232. Shapiro S, Schlesinger ER, Nesbitt REL. Infant, Perinatal, Maternal and Childhood Mortality in the United States. Cambridge, Mass: Harvard University Press ; 1968
233. Shepherd Ben., Sécurité alimentaire et systèmes d'alerte précoce en Afrique : Cas de la RDC, Kenya, Mali et Burkina Faso.
234. Soowon Kim, Pamela S. Haines, Anna Maria Siega-Riz and Barry M. Popkin. The Diet Quality Index-International (DQI-I) Provides an Effective Tool for Cross-National Comparison of Diet Quality as Illustrated by China and the United States.
235. Sphere Association. The Sphere Handbook: Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response, fourth edition, Geneva, Switzerland, 2018. www.spherestandards.org/handbook
236. Susser M., Marolla F. A., Fleiss J. (1972). Birthweight, fetal age and perinatal mortality. Am. J. Epidemiol. 96:197-204.
237. TECSULT AECOM. (2009). *Étude du Secteur agricole : Rapport Préliminaire Bilan-Diagnostic et Note d'Orientation*. République démocratique du Congo. Ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage. 337p.
238. Thilly C., Delange F., Ramioul L. (1977). Strategy of goitre and cretinism control in Central Africa. Int. J. Epidemiol ; vol 6, no. 1:43-54.
239. Thilly C., Delange F., Vis H. (1971). Goitre et crétinisme endémiques à l'île Idjwi, problèmes de santé publique. Brux Méd ; 51 : 693-699.
240. Tollens, E. (2004). *Les défis : sécurité alimentaire et cultures de rente pour l'exportation – principales orientations et avantages comparatifs de l'agriculture en R.D. Congo*. Working Paper n° 86. Département d'Economie Agricole et de l'Environnement. Katholieke Universiteit Leuven. 76p.
241. Tollens, E. (2015). *Les parcs agro-industriels et l'agriculture familiale. Les défis du secteur agricole en RDC*. Réunion d'affaires : atelier national de validation du PNIA. 12p.
242. Tollens, E. et Biloso M. A. (2006). *République Démocratique du Congo : Profil des marchés pour les évaluations d'urgence en sécurité alimentaire*, Katholieke Universiteit Leuven, Commission Européenne-PAM, 93p.
243. Tomkins A., Watson F. Malnutrition and infection: a review. ACC/SCN State-of-the-Art Series Nutrition Policy Discussion Paper 1989 No.5 pp.iv + 136 pp.
244. Trolli G. (1938). Observations réunies au Kwango au sujet du syndrome œdémateux, cutané et dyschromique. Foréami 1936-37, Bruxelles
245. Troubé, Christian. (2007). *Les nouvelles famines - des catastrophes pas si naturelles*. Paris : Éditions Autrement.
246. Tylleskar T., Banea M., Bikangi N., Fresco L., Persson L. A., Rosling H. (1991). Epidemiological evidence from Zaire for a dietary etiology of konzo, an upper motor neuron disease. Bull World Health Organ 69: 581-589.
247. Underwood BA. (2004). Vitamin A deficiency disorders: international efforts to control a preventable "pox". J Nutr. 2004 Jan ;134(1):231S-236S.
248. UNESCO. (2005). Situation des « autochtones » Pygmées (BATWA) en République Démocratique du Congo : Enjeux de droits humains.
249. UNION EUROPÉENNE. (2017). Appui de l'UE à la RDC : Programmes de sécurité alimentaire, leçons apprises et perspectives 2011-2016.
250. V. Witumbula Katambwe, J.M. Mbaka Kavuvu , A. Bulambo Kulilwa , F. Lusamaki Mukunda, and V. Buhendwa Mirindi. Etat nutritionnel des enfants d'âge scolaire et consommation alimentaire des ménages dans les Zones de Santé urbaine d'Ibanda et rurale de Nyantende au Sud Kivu, RD Congo. *International Journal of Innovation and Applied Studies* ; Rabat Vol. 25, Iss. 1, (Dec 2018): 471-482.
251. Van Hoof, F. (2011). Changer l'agriculture Congolaise en faveur des familles paysannes : des dynamiques paysannes dans les différentes provinces de la RDC, Alliance Agri-Congo,
252. Verdin G. (1948). A curious malnutrition syndrome observed in the Belgian Congo, M'bwaki. *Rev Med Liege*. 1948 Dec 15 ;3(24):718-21.
253. Vis H. L., Vanderborcht H, Demayer E. (1965). Clinical and biochemical aspects of protein malnutrition in Central Kivu. *Ann Soc Belges Med Trop Parasitol Mycol*. 45(6):607-27.
254. Weiss, Herbert, La dimension politique de la dynamique des conflits dans la région des Grands Lacs, in Kankwenda, Dynamique des conflits et crises de développement en Afrique centrale et des Grands Lacs, Paris, Duboiris, 2004.
255. WHO. (1996). Indicators for assessing vitamin A deficiency and their application in monitoring and evaluating intervention programmes. Genève, Organisation mondiale de la Santé, (WHO/NUT/96.10 ;
256. Wolf, G. et F. Lusinde. (2012). *Questions géospatiales et infrastructures*. dans Herderschee, J., D. Mukoko et M. Tshimenga (éditeurs), *Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la Croissance et Promouvoir l'Emploi en République démocratique du Congo*. Volume III : *Sujets transversaux*. MEDIASPAUL. Kinshasa. pp1-95.
257. World Food Programme. (2017). Democratic Republic of Congo Interim Country Strategic Plan (2018-2020). Kinshasa- DRC-Country Office.
258. Yarom R., Mcfie J. (1963). Kwashiorkor in the Congo. (A Clinical Survey of A Hundred Successive Cases in the Kasai Province). *J. Trop Pediatr Afr Child Health*. Sep ;9:56-63.
259. Zimmermann, Michael B, Jooste Pieter L, Pandav Chandrakant S. (1964). Iodine-deficiency disorders. *The Lancet*, 2008, Volume 372.

Webographie

1. [file:///C:/Users/Dell/Documents/Mes%20fichiers/HarvestPlus_CountryBrief_DRC_French_0_0%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Dell/Documents/Mes%20fichiers/HarvestPlus_CountryBrief_DRC_French_0_0%20(1).pdf)[file:///C:/Users/Dell/Documents/Mes%20fichiers/HarvestPlus_CountryBrief_DRC_French_0_0%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Dell/Documents/Mes%20fichiers/HarvestPlus_CountryBrief_DRC_French_0_0%20(1).pdf), 2015
2. <https://www.Cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-205-1-pages-25htm>
3. <http://dx.doi.org/10.18356/3521e18b-fr>
4. <http://www.aem2.org/wp-content/uploads/2011/05/2.action-thyroïdienne.pdf>
5. <http://www.spo-dz.com/events/files/11/6%20Concept%20des%201000%20premiers%20jours%20de%20la%20vie%20.pdf>
6. <http://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2017/10/59ef2dada/hcr-crise-deplacements-populations-saggrave-rdc.html>, HCR. 2017. HCR : la crise de déplacements de populations s'aggrave en RDC consulté le 19 mai 2018

7. http://www.who.int/nutrition/publications/micronutrients/vitamin_a_deficiency/WHONUT96.10.pdf
8. <http://www.worldcat.org/title/resume-des-observations-reunies-au-kwango-au-sujet-de-deux-affections-dorigine-indeterminee-1-paraplegie-spastique-epidemique-2-syndrome-oedemateux-cutane-et-dyschromique-dapres-les-medecins-du-foreami-annees-1936-1937/oclc/504583781>
9. <https://biofortconf.ifpri.info/files/2013/12/Biofortification-A-New-Tool-to-Reduce-Micronutrient-Malnutrition.pdf>
10. <https://doi.org/10.1093/ajcn/31.1.46>
11. <https://doi.org/10.1155/2017/3427087>
12. <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/>
13. <https://www.matierevolution.fr/spip.php?article>
14. <https://www.Cairninfo/revue-les-cahiers-dynamique-page-htm>
15. www.theIRC.org/congocrisis
16. www.ue.org et www.unocha.org/drc

